TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 368 — 36 PAGES — JEUDI 1er JUIN 1978



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 22 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La Roumanie et le Cambodge ont signé un accord de coopération

LIRE PAGE 5

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les limites de la démocratie égyptienne

Le président Sadate n'est pas « heureux » de la manière dont les correspondants de presse accrédités au Caire ont interprété les récentes mesures de répression visant l'opposition. Il l'a déclaré crûment au cours d'une conférence de presse au cours de laquelle, après avoir donné une « leçon de démocratie » aux journalistes étrangers, il a réaffirmé qu'il « châtierait quand même » ses opposants, mais que la démocratie était « sauve » en Egypte.

Il faut pourtant se rendre à l'évidence : l'impressionnant arsenal répressif que le raïs est en train de mettre sur pied sur la base du référendum-plébiscite qui s'est déroulé le 22 mai dans des conditions discutables risque de vider de toute substance l'expérience démocratique entreprise en Egypte depuis la guerre d'octobre 1973. Sans attendre la sanction du Parlement, une soixantaine d'intellectuels et de journalistes, connus pour leurs opinions de gauche ou leur libéralisme, ont fait l'objet de poursuites au nom de lois qui n'ont pas été votées par les députés. Les mesures ratifiées par le référendum ne visent pas seulement les journalistes de gauche, mais permettent à M. Sadate d'écarter de la vie politique toute personne qu'il jugerait indésirable.

En fait, l'intention du président est de museler ses adversaires. Il a déjà presque réussi en réduisant au silence l'hebdomadaire de gauche « Al Ahali », organe du rassemblement progressiste et unioniste, et en interdisant aux journalistes de l'opposition, déjà mis au ban en Egypte, d'écrire dans les colonnes de la presse étrangère. Les poursuites contre M. Hassanein Heykal, l'ancien confident du président Nasser, qui jouit d'une grande notoriété dans les pays arabes et en Occident, portent gravement atteinte à l'image de marque d'un régime que certains classaient parmi les plus démocratiques du Proche-Orient.

Le raïs souhaite une démocratie idéale, où les opposants ne seraient ni « insolents » ni « impertinents ». C'est du moins ce qu'il a affirmé mardi. En réalité, le régime pluraliste qu'il a tenté de mettre sur pied était vicié à la base, dans la mesure où l'opposition était tout juste tolérée et réduite à jouer un rôle de figuration. L'acharnement avec lequel le raïs s'attache maintenant à réduire au silence des adversaires qui n'ont pas observé les règles du jeu s'explique en grande partie par les difficultés économiques du pays. Celles-ci avaient été reléguées au second plan par le voyage du président à Jérusalem. Maintenant que les perspectives de paix semblent s'éloigner, ces difficultés ont resurgi avec plus d'acuité.

Si l'opposition nassérienne et de gauche était devenue populaire, c'est parce qu'elle avait mis en cause la politique d'« infitah » (ouverture économique) du président Sadate, politique qui, loin d'avoir amélioré les conditions de vie de la population, a rendu plus difficile l'existence de la majeure partie du peuple égyptien, tout en permettant à une minorité de nantis, proches du pouvoir, de s'enrichir scandaleusement. L'inflation a atteint le seuil des 25 % et l'« infitah » a rendu encore plus aigus certains des problèmes chroniques dont souffre Le Caire, où les services publics ne fonctionnent plus que par miracle.

En voulant faire taire les opposants, le président Sadate s'attaque à ceux qui dénoncent les maux de l'Egypte plutôt qu'à la maladie elle-même. La situation est pourtant à ce point sérieuse que l'un des confidents du raïs pouvait demander récemment au chef de l'Etat d'agir vite pour éviter « un nouvel incendie du Caire ». En choisissant la répression, le président Sadate peut retarder les échéances. Il est fort douteux que cela suffise à éviter une nouvelle explosion populaire.

CONFLITS D'INTÉRÊTS ET RIVALITÉS DE PUISSANCES EN AFRIQUE

• Des membres de l'alliance atlantique, dont la France, vont se concerter
• L'Union soviétique dénonce le projet de force commune de sécurité

Les diverses crises qui agitent l'Afrique aiguisent les rivalités d'intérêts et de puissance et font l'objet de multiples consultations diplomatiques.

● A PARIS, *de hauts fonctionnaires de cinq pays membres de l'alliance atlantique (l'Allemagne fédérale, la Belgique, les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne) étudieront, lundi 5 juin, le renforcement de l'économie, de la stabilité et de la sécurité des Etats africains, parmi lesquels le Zaïre. D'autres gouvernements pourraient participer à cette concertation. La France sera représentée par M. J.-M. Soutou, secrétaire général du Quai d'Orsay.*

● A WASHINGTON, *le conseil atlantique, réuni au sommet (seule la France est représentée par son ministre des affaires étrangères, M. de Guiringaud) et dont les travaux ont été, pour l'essentiel, consacrés à l'Afrique, exprimera, dans le communiqué publié ce mercredi 31 mai, sa volonté de répondre au renforcement des forces du pacte de Varsovie, tout en poursuivant le dialogue avec les pays de l'Est. Ce mercredi matin, le conseil a examiné (sans la France) la situation militaire. L'administration américaine est très divisée sur les moyens de répliquer aux interventions soviéto-cubaines en Afrique. Des représailles contre Cuba sont envisagées.*

● A MOSCOU, *les commentateurs multiplient les attaques contre l'OTAN, la création éventuelle d'une force africaine de sécurité et le rôle de la France dans ce projet* (lire page 3 l'article de D. Vernet).

● A RABAT, *où il a rencontré le roi Hassan II, le président Mobutu, chef de l'Etat zaïrois, a affirmé, mardi, que tous les otages européens des rebelles katangais avaient été « liquidés ».*

Des représailles contre Cuba ?

De notre envoyé spécial

Washington. — L'Afrique ne fait pas partie de la zone couverte par l'OTAN, mais peu importe. C'est surtout d'elle qu'il a été question, mardi 30 mai, à Washington, pour la première journée du sommet atlantique. Dès la séance inaugurale du matin, M. Carter avait affirmé que l'OTAN, « *la plus grande alliance du monde, ne peut pas rester indifférente* [alors que] *les activités de l'Union soviétique et de Cuba en Afrique empêchent plusieurs pays de décider de leur propre orientation* ».

Un peu plus tard dans la matinée, M. Hodding Carter, porte-parole du département d'Etat, annonçait comme par hasard que cinq pays membres de l'Alliance — Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, R.F.A. et Belgique — tiendraient lundi à Paris une réunion consacrée au renforcement « *de la stabilité et de la sécurité* » des Etats africains. Evoquant la création d'une force pan-africaine chargée d'intervenir au Shaba, il a ajouté : « *Nous sommes prêts à apporter notre assistance à une telle idée d'une manière limitée, en accord avec des principes bien établis et clairement définis, qui seraient mis au point au cours de consultations avec les gouvernements intéressés.* » M. Hodding Carter a ensuite exclu toute participation de troupes américaines à une telle opération, a rappelé que Washington n'avait fourni qu'un soutien logistique et aérien à l'opération franco-belge sur Kolwezi, et a finalement déclaré que les Etats-Unis ne voulaient en aucun cas assurer le rôle de « leader » dans un telle affaire.

Des défaits secrets

En dépit de ces réserves, la déclaration du département d'Etat était aussitôt considérée comme positive du côté français. Ainsi, faisait-on remarquer, M. Giscard d'Estaing n'avait pas plaidé en vain vendredi la cause de l'Afrique devant M. Carter, et M. de Guiringaud n'avait pas inutilement pris le relais lundi devant M. Vance. Enfin, ajoutait-on, les Etats-Unis reconnaissaient la gravité de la situation et en terminaient avec les soupçons de « néo-colonialisme » nourris à l'égard de la politique africaine de la France.

M. Vance, au cours d'une conférence de presse, devait, mardi soir, passablement entamer cette satisfaction. Selon le secrétaire d'Etat, la réunion de lundi, des directeurs d'Afrique des ministères des affaires étrangères, sera, en effet, « principalement » consacrée aux problèmes économiques du Zaïre et ne constituera d'ailleurs qu'une rencontre préparatoire à celle, prévue depuis longtemps, qui se réunira les 13 et 14 juin à Bruxelles, au cours de laquelle les créanciers du Zaïre examineront avec les représentants de Kinshasa le plan de redressement de l'économie zaïroise, proposé par le président Mobutu.

Pressé de questions sur les contradictions entre ses déclarations et celles de son porte-parole, M. Vance finit par concéder que l'idée de sécurité était « *intéressante* », mais qu'il est « *trop tôt pour tirer quelque conclusion que ce soit* ». « *Il est prématuré*, dit-il, *de tirer des conclusions sur la constitution d'une force pan-africaine de sécurité. (...) Je n'éliminerai cependant pas la possibilité d'une assistance économique à une telle force.* »

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

Tergiversations à Washington

De notre correspondant

Washington. — Les fortes paroles dont usent les officiels américains pour dénoncer le rôle des Soviétiques et des Cubains en Afrique ne doivent pas faire illusion : au lendemain de l'opération sur Kolwezi et quelques jours avant la réunion de Paris, on attend encore une politique clairement définie des Etats-Unis dans ce domaine.

A propos du Zaïre, M. Carter se trouve dans une situation plutôt embarrassante. Sans doute a-t-il maintenu son soutien au général Mobutu (les violations des droits de l'homme au Zaïre n'ont fait l'objet que de modestes critiques et n'ont entraîné aucune sanction), mais beaucoup moins par conviction que par inertie, simplement parce que tout changement de régime lui paraissait plus risqué que le *statu quo*. Toutefois, comme la politique américaine a consisté depuis un an à se rapprocher des « progressistes » du continent, le résultat a été une baisse relative de faveur pour les modérés. Ainsi, le Zaïre reste le principal bénéficiaire africain des crédits américains d'assistance militaire, mais le montant de ces crédits a été réduit de près de moitié, passant de 30 millions de dollars l'an dernier à 17,5 millions pour l'année budgétaire à venir. Jusqu'à ces derniers jours, seuls des camions, des armes légères et du matériel de communication étaient prévus au programme de livraisons, et non plus des chars et autres véhicules blindés comme par le passé.

« Soviétologues » contre « africanistes »

Des sources officielles citées en janvier par le *New York Times* justifiaient cette réduction d'aide par l'endettement déjà lourd du Zaïre, par l'incapacité manifeste du président Mobutu de moderniser ou même d'organiser son armée ; mais elles disaient aussi que la possibilité d'un nouveau conflit au Shaba avait « *décliné depuis l'an dernier, l'Angola ayant déjà à combattre ses propres rebelles de l'UNITA* ». Une analyse doublement fausse après la récente attaque, dans la mesure où, précisément, le maintien des activités de l'UNITA ne pouvait que pousser Luanda à installer un régime plus amical à ses frontières de l'Est.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

M. Boulin commente pour « le Monde » ses projets sur la durée du travail, la participation, les prud'hommes

Allongement de deux semaines du congé de maternité

Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, devait présenter ce mercredi 31 mai au conseil des ministres une communication générale sur la politique familiale et soumettre un projet de loi améliorant la situation des mères de famille sur quelques points précis : allongement de deux semaines du congé de maternité (seize semaines, au lieu de quatorze actuellement) et amélioration du remboursement des frais de grossesse, des traitements de la stérilité et des soins aux nouveau-nés.

Le ministre du travail et de la participation, M. Robert Boulin, devait défendre de son côté deux projets de loi, le premier sur la réforme des conseils de prud'hommes ; le deuxième sur la participation des cadres aux conseils d'administration des sociétés anonymes de plus de cinq cents personnes, et sur l'information des comités d'entreprise des filiales sur l'activité des sociétés mères.

Dans l'interview qu'on lira page 31, M. Boulin définit ses orientations et affirme, avec une très grande prudence et une certaine hésitation, son souci d'engager des réformes en profondeur en ce qui concerne notamment la durée du travail, l'Agence pour l'emploi, et les conventions collectives. Il avertit aussi les partenaires sociaux que le dialogue social qu'il tient à privilégier ne doit pas s'enliser.

M. Robert Lattès, qui a chiffré récemment, dans son livre « la Fortune des Français », toute une série de formules d'impôt sur la fortune, présente dans une série d'articles une suggestion originale : taxer « l'accroissement de pouvoir économique de chaque ménage » — c'est-à-dire l'augmentation de ses ressources, quelle qu'en soit l'origine — et non pas la totalité de son patrimoine ; solution qui lui paraît allier les avantages de la simplicité à ceux de l'efficacité.

Suggestions pour une réforme fiscale

I. — Imposer le pouvoir économique des ménages

par ROBERT LATTÈS (*)

La remise en ordre de la fiscalité des particuliers s'impose, dans un double souci de clarté et d'équité. Poser le problème en termes d'imposition sur les fortunes, ou plutôt sur les grandes fortunes, est une demi-mesure, comme s'il suffisait de faire payer quelques riches pour avoir plus d'égalité, grâce à des recettes fiscales aussi mirifiques qu'illusoires. L'imposition sur la fortune n'a d'intérêt que si elle est le prétexte à une réforme fiscale d'ensemble ; sinon elle ne fera — comme dans le cas des plus-values — que plaquer sur un système déjà passablement obscur et complexe quelques incohérences de plus.

Je voudrais approfondir ici une proposition de réforme (inspirée d'une réflexion d'origine canadienne) dont j'ai déjà indiqué les grandes lignes dans un livre récent (1).

(Lire la suite page 32.)

(*) Agrégé de l'Université.

(1) *La Fortune des Français.*

Au Zaïre

VEILLÉE D'ARMES A LA FRONTIÈRE ZAMBIENNE

Lire page 4 l'article de notre envoyé spécial Jean-Claude POMONTI.

AU JOUR LE JOUR

Pactes et consensus

Il y a une histoire mexicaine que je signale à M. Raymond Barre, car elle pourra lui servir lors d'une de ses prochaines interventions publiques. Elle illustre, en effet, à merveille, non seulement sa méthode politique, mais encore l'esprit même de ses pactes, de ses contrats, de ses consensus nationaux, sur lesquels il entend asseoir l'économie de la France.

C'est un paysan qui mène sa vache à l'abattoir.

« Tu comprends bien, *lui dit-il*, qu'il faut que nous collaborions pour contribuer ensemble à la production de viande de notre pays. »

ROBERT ESCARPIT.

LE MEILLEUR LIVRE DE PATRICIA HIGHSMITH

Vingt années volées dans la vie d'une femme

Une femme banale faite pour une vie paisible dans un monde ordinaire : telle est l'héroïne du dernier roman de Patricia Highsmith. Rien qui la distingue, sinon, peut-être, une volonté têtue, mais si discrète, de refuser, d'ignorer les chausse-trapes du quotidien. Le fait qu'elle soit une intellectuelle, s'il lui facilite l'analyse des contradictions extérieures à son univers, ne l'arme pas plus que d'autres pour l'introspection, tant chacun s'efforce de maîtriser ses pulsions. Donc, une femme ordinaire.

Alors pourquoi se pencher sur un personnage au relief si plat ? Tout doux ! D'abord, Edith nous ressemble — ce qui la hausse d'un cran. Ensuite, il y a cette subtile alchimie de l'écriture qui intervient quand des petits mots de rien mis bout à bout sans voyante recherche entraînent et plongent le lecteur dans l'ineffable bonheur de la connivence. Ici, c'est l'immersion.

∴

Cela commence doucement comme on tâte l'eau du bain. Un jeune couple de New-yorkais s'installe avec son enfant, en Pennsylvanie, dans une maison à un étage cernée d'une pelouse ? Sur le gazon — évidemment — pleurent deux saules. Edith emporte son précieux journal qu'elle tient occasionnellement. Brett, son mari, est journaliste. Cliffie, l'enfant, a dix ans. Femme banale, famille moyenne, nulle aspérité...

BERNARD ALLIOT.

(Lire la suite page 14.)

idées

JEUNESSES

TÉMOIGNAGE

Ne mélangez plus l'amour avec les devoirs à faire

Le 25 février dernier, Francis C..., quinze ans, élève au collège de Saint-Marcel (Eure), tuait en pleine classe son professeur de sciences naturelles, avant de se donner la mort (le Monde *du 28 février). Un de nos jeunes lecteurs bretons, qui désire garder l'anonymat, nous adresse à ce propos une lettre dans laquelle il tente d'expliquer ce geste inexplicable :* « Vous ne voulez pas comprendre notre violence, *écrit-il notamment à propos des adultes*, alors que depuis des années nous subissons la vôtre. »

Maintenant qu'il est mort, Francis, on dit que son acte est inexplicable, incompréhensible, qu'un enfant responsable et équilibré ne tue pas son professeur pour une remarque désobligeante. Peu après sa mort, à la radio, le recteur de l'académie où a eu lieu « le drame » a même dit que chaque jour des enfants se faisaient réprimander et qu'ils ne tuaient pas leur professeur pour autant. Francis un irresponsable, Francis encore un fou, un inadapté qui n'a pas supporté le choc ? Je sens qu'il n'y a qu'un pas que l'on veut faire franchir au public pour faire de ce lycéen un petit gars qui ne faisait pas le poids et qui a craqué.

Mais dites-moi, est-ce à l'enfant de s'adapter au monde dans lequel on le balance ou l'inverse ? De quel droit les adultes traitent-ils les enfants comme des adultes et les adolescents comme des mômes suivant les besoins. (...) Si je me permets de parler avec autant d'assurance de Francis, que je ne connais pas, c'est que moi aussi je suis un élève gentil, un peu dans son coin, sans problèmes spéciaux, qui ne s'est jamais bagarré, qui travaille correctement dans un établissement où tout va bien et où les professeurs considèrent que les étudiants ont encore une âme d'enfant mais que d'ici trois ans la cravate a le temps de pousser. C'est que moi aussi j'ai déjà rêvé de me venger d'eux et que l'acte de Francis ne m'a pas surpris. (...)

Le drame, c'est qu'un enfant aujourd'hui n'a jamais tout à fait les moyens de se faire entendre, que le monde va trop vite, qu'on veut faire de lui un homme, suivant un modèle idéal, préétabli et modelé suivant les intérêts de l'économie de marché et qu'on le balade dans une prison, folle, folle. Tout au début, quand la vie est apparue sur Terre, les premiers animaux ont eu des milliards et des milliards d'années pour s'adapter. L'homme, lui, ne s'est pas encore adapté complètement à la station debout. Les exigences du monde moderne ancrées dans le cortex se battent avec les instincts et le naturel du diencéphale. En quelques milliers d'années, l'homme est passé du silex à la bombe atomique. Pour tout le monde, c'est normal, c'est normal, et personne ne veut avouer le profond traumatisme que chacun possède au fond de lui-même.

Personne ne veut admettre qu'un enfant puisse tuer un adulte alors que vous acceptez, en vous résignant, tous les génocides, les massacres et les guerres économiques, les absurdités de notre société. (...) Je sais que dans le fond vous n'êtes pas si méchant, vous les adultes, mais je vous demande, moi qui ai encore un pied dans l'enfance de ne pas jouer avec notre vie, notre cœur ; ne parsemez pas de pièges, de mensonges, d'images fausses, de désillusions amères notre route. Ne nous parlez pas de l'amour avec cet air supérieur de celui qui a longtemps vécu comme on parle d'une bonne guerre, ou d'une bonne farce. Ne dites plus qu'il faut que nous vous aimions pour vous faire plaisir et pour nous faire pardonner notre naissance, les couches salies, les draps déchirés, les pipis au lit, les gros mots dits à mémé. Ne mélangez plus l'amour avec les devoirs à faire, la soupe qu'il faut finir et le respect qu'on vous doit.

« Je veux garder mes angoisses »

Vous ne voulez pas comprendre notre violence alors que depuis des années nous subissons la vôtre. La nôtre, elle éclate comme un fruit mûr, c'est une libération, une révolte. Tandis que la vôtre, c'est une violence à base d'interdits, de contradictions, de menaces sentimentales, de mépris, de cynisme, de haine et de rancœurs. Comment pouvez-vous être aussi naïfs et ignobles pour dire : *« Francis était un garçon intelligent, ce n'était pas un voyou, il ne regardait pas la télévision, ce ne peut donc pas être là qu'il faut chercher la raison de son geste ? »*

Savez-vous ce que je veux être quand je serai grand, pas quand je serai un homme mais quand je serai grand ? Je veux garder mes angoisses — celles que vous avez ancrées en moi sans peut-être l'avoir voulu, vous les adultes, et que vous refusez de reconnaître et d'assumer, — afin de comprendre mes enfants si j'en ai. Car est-ce que cela vaut le coup de faire des enfants aujourd'hui ? Moi, cela ne me dit rien s'il faut — après — les pousser au suicide.

Vous savez, moi, j'en ai assez des politiciens qui mettent leur tête sur les murs des villes pour mieux se payer la mienne. Vous savez, si je n'aime pas mes professeurs, c'est qu'une fois dans la classe ils revêtent leurs armures, sortent leurs canons et nous parlent au nom de la loi, de la morale. Bien sûr, ils ne sont pas tous comme cela. Heureusement. Et vous les adultes vous refusez de considérer que la période scolaire est un carcan qui est un monde imaginaire où vous nous enfermez et où chaque petite injustice, futile pour vous les adultes, en s'accumulant les unes aux autres provoque des tensions de plus en plus insupportables.

Ne me dites pas que je marche à côté de mes pompes, ne me dites pas que moi aussi il faudrait que je mette du mien, que je ne me rends pas compte de tous les problèmes que je cause à la collectivité qui se décarcasse, pour préparer mon avenir. Ne me dites plus à chaque fois la même chose. Cela m'énerve. Arrêtez de dire et de faire blanc en pensant noir. Tant que je ne me sentirai pas en sécurité avec vous, les adultes, chaque mois j'aurai ma crise de nerfs, j'envisagerai le suicide et je penserai que vous, oui, vous qui n'avez pas voulu me lire jusqu'au bout, vous qui refusez ma réalité, qui ne voulez pas accepter ma différence, mon écart avec les normes, n'êtes finalement que des assassins. La différence entre un enfant et un adulte, c'est, que quand ils ont tous les deux fait un crime, il n'y en a qu'un qui est assez grand pour atteindre le lavabo et la savonnette pour se laver les mains.

En un mot, je vous demande de laisser vos machines à laver, vos voitures, vos professions, vos bulletins de vote, vos églises et votre argent béni, vos goulags, vos camps d'internement et vos stades au portemanteau.

Je vous demande non pas de dire *« oui, finalement, ce n'est pas bête ce qu'il dit, ce petit gamin, mais ce n'est pas nouveau »*, mais de vous rappeler que nous existons et que nous ne sommes pas seulement un énorme marché commercial qu'il faut exploiter jusqu'à la racine, après on verra bien. Un jour, moi aussi je sortirai dans la rue avec un fusil, et personne ne pourra m'empêcher, enfin, d'être libre et de vivre.

L'impuissance des enfants de 68

A regarder l'histoire de l'extrême gauche depuis mai 68, on a le sentiment d'un parcours circulaire, comme un monde en révolution, avec ses apogées et des éclipses, dont rien ne vient troubler le cours. Avec le recul des années, ce qui frappe surtout c'est l'impuissance de ces militants, dont j'étais, à maintenir durablement une audience qui s'accroît et se rétrécit presque cycliquement, leur impossibilité chronique à sortir de façon autre que ponctuelle d'un cercle restreint d'initiés. Les visages changent bien sûr, et les thèmes se renouvellent à chaque génération, mais le cheminement, lui, reste identique, figé dans la pensée des maîtres que l'on ne saurait transgresser ni vouloir adapter à un univers différent sans faire figure d'hérétique.

Ainsi, on commence ou l'on recommence avec le travail « à la base », sur le terrain, dans les comités de quartier, de lutte, de solidarité. C'est là sans doute le moment le plus passionnant, car il ne s'agit pas encore d'inféoder les gens à une doctrine ou un parti, mais bien d'être à l'écoute des revendications populaires et de faire avancer des luttes que l'opposition officielle refuse de prendre à son compte. Que l'on pense aux mouvements des femmes, des immigrés ou des soldats, aux rassemblements du Larzac, à l'élan de solidarité pour le Vietnam ou le Chili, l'extrême gauche était partout présente comme élément dynamisant et mobilisateur. Pourtant, dès que s'amplifiaient les batailles, dès qu'il fallait les structurer, alors toujours les erreurs se sont reproduites au nom d'une révolution globale qui prétendait unir toutes les causes et qui, de fait, n'a su que les éteindre ou les atomiser.

A trop présumer de l'énergie, de l'enthousiasme militants, à vouloir être sur tous les fronts, on ne fait que se disperser sans être nulle part vraiment. A chercher à tout prix le contrôle de la base, on finit par l'exclure sous une avalanche de textes, dans un réseau de décisions dont la lourdeur et la complexité sont sans aucune proportion avec les capacités réelles d'action. On rentre ainsi dans le cercle politicien, avec ses rivalités et ses rites, lorsque l'idéal initial s'est changé en devoir monotone, lorsque les volontés s'épuisent pour un futur inaccessible derrière lequel s'efface le présent comme un détail inévitable dont on détournerait les yeux. Vient alors le temps des tendances et des éclatements, quand seuls demeurent impassibles ceux qui jamais ne doutent, enfermés dans leur sectarisme et leurs rêves disciplinés. Les autres partent. Certains se découragent, certains reprennent au début avec cette foi sans mélange qui fait leur richesse profonde mais aussi leur aveuglement face à une réalité dont la pesanteur semble les ramener toujours dans les mêmes ornières.

Voilà. La boucle régulièrement se referme au seuil exact d'un élargissement ou d'une crédibilité que l'on n'atteint jamais, comme si l'extrême gauche ne pouvait pas survivre à sa structuration, comme si ses combats n'existaient que dans l'effritement. Ou bien peut-être est-ce la force principale du système dominant que de savoir cantonner la révolte en des terrains éparpillés, jusqu'à pouvoir lui-même la récupérer ou la laisser dénaturer par une opposition sans risques, normalisée.

GILLES MOINOT.

Allemagne : l'unanimisme et son rejet

par BERNARD BRIGOULEIX

« *ETRE jeune aujourd'hui, ce n'est pas toujours facile. Etre allemand non plus. Mais être jeune et allemand, c'est vraiment se compliquer la vie au maximum !* » L'étudiant qui tenait ce langage, un soir à Bonn, au cours d'une de ces interminables discussions qu'affectionnent sans doute tous les étudiants du monde, tentait de corriger d'un sourire l'amertume du propos. Faut-il ajouter que, récemment reçu à un examen, fiancé, co-animateur d'un club de football, il avait ce qu'il est convenu d'appeler « tout pour être heureux ». Il n'empêche : parmi ses condisciples, pourtant prompts à contester à perte de vue le moindre propos, aucune voix ne s'éleva pour le contredire. Chacun, même, se trouva d'accord pour constater que, effectivement, avoir vingt ans aujourd'hui en R.F.A. était particulièrement difficile.

Non pas du point de vue matériel, certes : même les jeunes les plus critiques à l'égard du régime reconnaissent que le dynamisme économique de leur pays leur assure un bien-être sans précédent en Europe, en dépit d'une crise qui, outre-Rhin, a privé d'emploi un million de salariés dont beaucoup ont moins de trente ans. *« Il serait bien injuste d'oublier que, à tout prendre, il vaut infiniment mieux avoir vingt ans aujourd'hui chez nous qu'au Bangladesh »*, commentait une jeune militante de l'aile gauche du S.P.D. Le confort matériel susciterait-il donc à peu près immanquablement chez les jeunes Allemands, l'inconfort intellectuel et moral ?

Sans doute observera-t-on que ce phénomène n'a rien de spécifiquement allemand, c'est même le moins que l'on puisse dire. Le fameux « ras-le-bol » d'une partie des jeunes devant la « société de consommation », réelle ou prétendue, ses pompes et ses œuvres, n'a guère d'autres frontières que celles de l'Occident — c'est-à-dire, au fond, celles de la société en question. Mais ce phénomène de rejet, si minoritaire qu'il demeure (avant tout urbain, il touche principalement la frange la plus cultivée de la jeunesse), a trouvé en République fédérale d'Allemagne un terrain qui semble privilégié. On peut se demander pourquoi.

La première explication qui vienne à l'esprit est celle qui découle de la prospérité économique de la R.F.A. : vivant dans un pays qui produit et consomme plus que n'importe quel autre en Europe occidentale, et même de très loin, il n'est pas illogique que beaucoup de jeunes Allemands de l'Ouest aient été frappés plus tôt et plus profondément que d'autres par le matérialisme au ras du sol, le gaspillage et la persistance de certaines injustices qui constituent, outre-Rhin comme ailleurs, l'aspect le plus négatif de cette sphère d'abondance.

Une obsession collective

On sent bien, pourtant, que l'explication est un peu courte, qu'il doit en exister une autre. D'autant plus que le degré de violence atteint par la contestation de certains milieux de jeunes Allemands de l'Ouest dépasse de très loin celui des lanceurs de pavés — au sens propre et au sens figuré — qui ont fini par s'intégrer au paysage politique d'autres démocraties occidentales. En France, en Italie, aux Pays-Bas — trois pays qui avaient cruellement souffert de la seconde guerre mondiale, à des titres différents, mais qui n'en étaient pas sortis humiliés, défaits, rasées, — la reconstruction, l'équipement, la fin des restrictions, bref, le retour à une vie nationale normale, n'ont pas constitué, en soi, une aventure, ni mobilisé durablement l'énergie et l'attention générales. On a créé à cet effet des ministères et des commissions, lancé quelques mots d'ordre et quelques emprunts, mais le relèvement n'a pas constitué longtemps une obsession collective.

En Allemagne, si. Il faut rapprocher les images de 1945, où des villes entières ne dépassent pas 50 centimètres de haut, et d'où toute vie semble s'être retirée pour toujours, avec la réalité d'aujourd'hui pour comprendre à quel point toute une génération d'Allemands — ceux qui, eux, avaient entre vingt et trente ans à la fin de la guerre — a pu se sentir mobilisée, tendue vers ce but, ce rêve désormais devenu réalité : construire, produire, consommer à nouveau. Le seul pays dont on puisse dire à peu près la même chose, s'agissant des intentions mais non encore des résultats, est sans doute la Pologne, sortie elle aussi exsangue de la guerre.

Dans cette rage allemande de reconstruire, de relever le pays, n'entrait sans doute pas que la hâte de répondre à de très pressants besoins matériels. Peut-être s'agissait-il aussi, consciemment ou non, de laver les traces d'un péché dont notre voisin n'a pas encore fini de supporter le poids. Raison de plus pour que ceux qui ont vingt ans *aujourd'hui* en R.F.A. aient le plus grand mal à admettre que ce productivisme forcené, ce culte de la réussite collective autant qu'individuelle, et mesurée selon les critères les plus matérialistes, puissent constituer une fin en soi. De ce point de vue, une partie au moins de la jeunesse allemande renoue sans doute, quoi qu'elle en pense et quoi qu'en pensent ses aînés, avec la filiation d'une Allemagne plus traditionnelle : intellectuelle et même spiritualiste, exigeante, s'interrogeant sur elle-même et se remettant facilement en question, ouverte sur le monde extérieur...

Délivrés, en principe, du traumatisme de 1945, qui a probablement pesé bien plus lourd que les événements de 1933 dans l'histoire contemporaine de l'Allemagne, les jeunes n'y seraient-ils pas (qu'ils soient contestataires déclarés, voire « sympathisants » des terroristes, ou surtout étudiants et travailleurs « sages ») en train d'amorcer une rupture avec la course éperdue au bonheur matériel dans laquelle s'était, par la force des choses, lancée la génération précédente voilà trente ans ?

Il n'est pas certain, cependant, qu'ils soient totalement libérés de ce drame collectif, vécu par personnes interposées, ou du moins qu'ils n'aient plus à en subir personnellement et directement les conséquences

D'abord parce que, si les jeunes Allemands sont la preuve vivante, l'incarnation physique, du fait que l'Allemagne a changé dans sa chair, ils semblent souvent se comporter comme s'il leur incombait de faire la preuve qu'elle a également changé dans son esprit, dans ses relations avec le monde et avec ses propres citoyens.

La présence de la R.D.A.

Les circonstances dans lesquelles le IIIe Reich a été vaincu ont eu une seconde conséquence dont la jeunesse ouest-allemande subit, aujourd'hui encore, les effets indirects : c'est la création de la R.D.A. La présence de ce frère-ennemi, tout particulièrement depuis que sa politique d'« Abgrenzung » a bouclé la frontière inter-allemande, a sans doute largement contribué à rejeter à droite l'ensemble de la classe politique de la R. F. A. Et surtout à y discréditer d'avance, aux yeux de l'opinion majoritaire, tout mouvement gauchiste, communiste ou communisant. Mais l'absence de véritables structures d'accueil à gauche et à l'extrême gauche, une fois tournée la page étudiante de 1967-1970 et celle de la fameuse « A.P.O. » (opposition extra-parlementaire), a largement contribué à rejeter la frange la plus contestataire de la jeunesse dans un certain marginalisme, du marginalisme dans l'extrémisme, et de l'extrémisme dans le terrorisme. D'autant plus que les rares formations existant à l'extrême gauche semblaient se caricaturer elles-mêmes : figés dans un impeccable garde-à-vous devant le dogme stalinien ou maoïste, les « *K Gruppen* », comme disent les Allemands de l'Ouest, ne semblaient guère faits pour canaliser les courants révolutionnaires qui pouvaient traverser une partie de la jeunesse, en R.F.A. comme ailleurs. Au contraire, ils auront, eux aussi, servi de repoussoir.

Que cette partie des jeunes Allemands soit statistiquement très réduite, même dans les milieux bourgeois (où, comme en France, le phénomène est moins rare que dans la classe ouvrière), ne change rien au fond du problème. Ces éléments très engagés constituent probablement l'expression radicale d'une tendance qui est, elle, assez répandue chez les jeunes en République fédérale : le rejet, dans un réflexe de méfiance et souvent même de mépris, d'une classe politique dont l'éventail est décidément bien resserré.

Tout se passe en fait comme si la R.F.A., depuis sa création, bénéficiait d'une sorte d'« union nationale », non pas sans doute au gouvernement, en dehors de la période dite de la « grande coalition », mais du moins dans l'opinion. Plus que de conformisme politique et social dont on a vite fait de taxer les Allemands en vertu de quelques solides clichés, il pourrait s'agir d'une vision unanimiste de l'Allemagne par ses citoyens eux-mêmes. Vision unanimiste, au sens presque littéraire du mot, et non pas totalitaire ; il faudrait un nouveau Jules Romains pour montrer jusqu'où va, contrairement à ce que l'on croit facilement en France, la diversité de cette Allemagne-là. Mais de l'unanimisme à l'unanimité, l'écart n'est pas grand parfois ; et c'est peut-être cette globalisation — ce sentiment que tout est prévu, organisé, intégré à un même mécanisme d'ensemble, que tout concourt à un commun exercice de la démocratie et de la vie même — qui a pu, peu à peu, devenir insupportable à certains jeunes.

La quasi-unanimité des Allemands rassemblés autour de leurs institutions et de leur société n'a rien, certes, des écrasantes majorités fabriquées par les gouvernants dans les pays où la liberté de s'opposer n'existe plus, en particulier sur le plan électoral. Mais, si volontaire soit-elle, et même justement parce qu'elle l'est absolument, il faut comprendre qu'elle puisse avoir quelque chose d'angoissant. En particulier pour des gens de vingt ans.

LES CRISES EN AFRIQUE ET LES RELATIONS ENTRE LES « DEUX GRANDS »

Moscou dénonce le projet de créer une force africaine de sécurité

De notre correspondant

Moscou. — Les attaques verbales contre l'OTAN sont habituelles dans la presse soviétique. Chaque jour au moins, un quotidien s'en prend soit au général Haig, soit à M. Joseph Luns ou encore aux *« généraux ambitieux »* du pacte atlantique. La réunion annuelle du sommet de l'OTAN constitue un moment privilégié de la polémique.

Cette année, pourtant, le ton est différent, la critique plus vive. La presse soviétique relève d'abord le contraste entre ce que Tass appelle le *« spectacle »* de Washington et l'Assemblée générale des Nations unies sur le désarmement, où l'U.R.S.S. a avancé les propositions que l'on sait (la *Pravda* de ce mercredi 31 mai consacre une page entière à ces propositions, qui reprennent mot pour mot le discours de M. Gromyko publié intégralement il y a deux jours).

Pour Moscou, les dirigeants occidentaux ont innové. Non seulement ils s'apprêtent à décider, comme chaque année, un *« développement sans précédent »* de leur armement, mais ils souhaitent encore étendre l'alliance atlantique à *« d'autres parties de la terre, à de nouvelles mers, à de nouveaux océans, à de nouveaux pays et continents »*. *« Leur attention est concentrée actuellement non sur les problèmes de désarmement, mais sur les moyens d'accélérer la course aux armements et d'y entraîner de nouveaux pays, voire des continents entiers »*, écrit Tass, qui cite l'Asie, le golfe Persique, le *« triangle de la mer Rouge »*, l'Atlantique sud, *« afin de regrouper des régiments racistes d'Afrique australe et les régiments réactionnaires d'Afrique du Sud »*.

L'agence officielle soviétique ne s'embarrasse pas de nuances : *« La conférence* (de Washington) *examine notamment le problème de la répression de toute manifestation d'indépendance nationale de la part des peuples d'Afrique. »* L'éventuelle force africaine de sécurité est devenue la cible privilégiée des commentateurs soviétiques. Moscou considère qu'en poussant à la constitution de cette force les pays occidentaux, et notamment la France, poursuivent trois objectifs : fournir un *« écran africain »* à leur ingérence permanente dans les affaires intérieures des peuples du continent ; défendre les intérêts des *« monopoles internationaux »* ; préparer des *« actions subversives contre les Etats africains progressistes »*.

Pour qu'il n'y ait aucun doute sur le gouvernement qui est visé en premier lieu, Tass précise que les négociations sur la création des forces africaines de sécurité se poursuivent à Paris et affirme que ces forces seront *« commandées par des légionnaires français »*. Les *Izvestia* ont publié mardi soir une photo montrant des parachutistes français perquisitionnant dans une maison africaine de Kolwezi. Tass répète que *« les actions de la France et d'autres pays occidentaux au Zaïre ont un caractère néocolonialiste et impérialiste très prononcé »*. La *Literatournaya Gazeta* se demande pour sa part si *« la France ne s'engage pas, sous l'égide de l'OTAN, sur le terrain marécageux d'une nouvelle guerre coloniale ressemblant à celle du Vietnam »*.

La presse soviétique vient cependant de redécouvrir une de ses « bêtes noires » préférées : M. Zbigniew Brzezinski, le conseiller du président américain, a eu droit trois fois en deux jours aux « honneurs » des journaux soviétiques. Qualifié de *« détracteur de la détente »* et d'*« ennemi de la coexistence pacifique »*, M. Brzezinski est pris à partie par la *Pravda* et par la *Literatournaya Gazeta* pour ses déclarations en Chine et son interview à la télévision américaine. Il est vrai que le conseiller de M. Carter n'a pas mâché ses mots. Mais le journal du parti soviétique lui reproche une *« ardeur belliqueuse »* et des *« propos empreints du début à la fin de malveillance à l'égard de l'U.R.S.S. »*.

M. Brzezinski est encore coupable de montrer l'*« ensemble des rapports internationaux à travers le prisme de l'antisoviétisme »*. Cela vaut aussi bien pour ses déclarations sur le Zaïre que pour son accord avec les dirigeants chinois ou les *« pressions »* exercées — avec succès — sur le secrétaire américain à la santé, M. Califano, afin qu'il renonce à son voyage à Moscou. La *Pravda* ne précise cependant pas qu'il s'agit d'un geste de protestation contre la condamnation de M. Youri Orlov. L'U.R.S.S. se défend d'avoir *« enfreint le code de la détente »*, comme l'a déclaré M. Brzezinski, et elle fait naturellement porter aux Etats-Unis la responsabilité du *« ralentissement du processus de la détente »*.

M. Brzezinski n'a jamais trouvé grâce aux yeux des Soviétiques et l'on ne saurait affirmer qu'à travers lui la critique vise en fait le président Carter. Mais après la discussion, décrite comme *« orageuse »*, qu'a eue le chef de l'exécutif américain samedi dernier avec M. Gromyko, en présence de M. Brzezinski, il s'agit pour le moins d'une mise en garde contre un *« mauvais conseiller »*.

DANIEL VERNET.

Des représailles contre Cuba ?

(Suite de la première page.)

Du côté de la délégation française, les explications apaisantes ne manquent pas. C'est, dit-on, M. Hodding Carter qui a bien exprimé le contenu des conversations franco-américaines, mais c'est à tort, sans doute parce qu'il rentrait de vacances, qu'il a fourni des détails qui auraient dû rester secrets, pour ne pas exciter inutilement la colère du Congrès. Pour M. de Guiringaud, M. Vance a exprimé lui aussi la réalité des discussions : certes, a fait remarquer mardi soir le ministre français des affaires étrangères, au cours d'une conférence de presse, la réunion de Paris portera bien sur l'aide économique au Zaïre, mais comment auparavant, ne pas se préoccuper de la sécurité et de la stabilité du régime de Kinshasa ? Si ces conditions ne sont pas assurées, la question d'une aide économique serait tout à fait académique.

Pour adroite qu'elle soit, l'explication ne réussit pas à masquer la gêne croissante des dirigeants américains dans cette entreprise : ils ont pris conscience du problème et voudraient faire quelque chose, mais ils répugnent manifestement à s'engager dans la défense d'un régime qu'ils estiment corrompu, et ne font pas mystère des arrière-pensées qu'ils croient déceler dans la politique française.

Plutôt que de se lancer dans des aventures africaines qui leur rappellent par trop leur mésaventure vietnamienne, de nombreux responsables songent à faire parvenir un certain nombre de « messages » à La Havane et à Moscou. Depuis quelques jours, une idée se répand à Washington : celle d'exercer des représailles à l'encontre de Cuba, considéré comme le bras séculier de l'intervention soviétique en Afrique. Parmi les suggestions avancées, au Congrès et dans l'administration, le rappel de la mission diplomatique américaine à La Havane et la suspension des échanges commerciaux qu'entretiennent plusieurs pays ouest-européens avec Cuba. En a-t-il été question, mardi, au cours du sommet de l'OTAN ? M. Vance l'a laissé entendre alors que M. de Guiringaud se réfugiait derrière une formule très diplomatique pour esquiver la question. *« C'est le genre de question à laquelle je ne répondrai pas, même si le sujet avait été abordé »*, a-t-il dit.

Dans son discours aux Nations unies, M. Carlos Rodriguez, le vice-président cubain, a évoqué mardi l'hypothèse de telles représailles. Reconnaissant qu'elles porteraient un coup à l'économie cubaine, il a ajouté que le régime n'en survivrait pas moins et que, en définitive, les Etats-Unis supporteraient les plus graves conséquences de telles mesures. Il a, d'autre part, démenti une nouvelle fois que son pays ait joué *« un rôle dans l'entraînement et l'équipement »* des rebelles katangais. Selon lui, Cuba n'était même pas au courant des plans d'invasion du Shaba. *« Cuba n'a participé ni directement ni indirectement aux événements du Shaba*, a-t-il dit. *Non seulement aucun Cubain n'a participé à cette action, mais encore Cuba n'a ni entraîné ni armé les attaquants et n'entretient pas de liens politiques avec l'organisation qui a revendiqué la responsabilité de cette action. »* Sans mettre en cause l'honnêteté de M. Carter, M. Carlos Rodriguez a affirmé que le président des Etats-Unis avait été induit en erreur par *« de fausses informations »* fournies par la C.I.A. et d'autres agences américaines.

Les mesures de rétorsion envisagées à l'égard de Moscou sont assez limitées elles aussi, puisque l'administration Carter repousse toujours, en principe au moins, l'établissement d'un lien direct entre les actions soviétiques hors du périmètre d'influence de l'U.R.S.S. et la conclusion d'un accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT 2).

M. Vance l'a répété mardi, affirmant que, si l'on arrivait *« à un bon accord, il devrait être conclu car il serait favorable à l'intérêt national »*. Une détérioration de la situation en Afrique pourrait cependant être fatale à cet accord, le Sénat pouvant toujours en refuser la ratification. On n'en est pas encore là, car après une semaine particulièrement agitée, plus personne ne se hasarde à formuler un pronostic quant à SALT 2. Il faut pour cela attendre l'issue des discussions qu'ont ce mercredi 31 mai à New-York MM. Vance et Gromyko, discussions qui promettent d'être particulièrement « franches ». En attendant, et pour manifester leur volonté de durcir le ton, les Etats-Unis ont annoncé mardi le report à une date indéterminée du voyage que devait effectuer, en juin en U.R.S.S., M. Califano, secrétaire américain à la santé et à l'éducation. Officiellement, cette mesure n'a pas de rapports avec les événements africains, mais constitue une protestation contre la condamnation à sept ans de prison et à cinq ans d'exil du militant soviétique des droits civiques, Youri Orlov.

JACQUES AMALRIC.

Tergiversations à Washington

(Suite de la première page.)

Toujours est-il que, malgré la satisfaction affichée à Washington après la première *« victoire »* de M. Mobutu sur les rebelles l'an dernier, deux de ses protagonistes ont été « punis » par la suite : le président zaïrois, à qui l'aide a été rognée, et le roi Hassan II, qui n'a pas eu droit lui non plus à certaines fournitures militaires demandées et qui, s'estimant défavorisé au profit de l'Algérie, a annulé la visite qu'il devait faire cet hiver aux Etats-Unis.

Ces contradictions vis-à-vis du Zaïre sont aussi celles de toute la politique africaine de M. Carter à l'heure du grand réexamen. Cette confusion est illustrée par les divisions de plus en plus manifestes entre les membres de cette équipe, et dont les causes sont à la fois fonctionnelles et idéologiques.

Sur le plan des fonctions, l'on trouve d'un côté les « soviétologues » et plus généralement les stratèges, par définition « globalistes » et généralement conservateurs, dont le rôle est de se pencher sur les ambitions soviétiques et de chercher un fil conducteur à travers les engagements du Kremlin et de ses alliés dans le tiers-monde. Que certains dans ce camp, tel M. Brzezinski, aient tendance à voir dans ces actions le résultat d'un plan d'ensemble alors que leurs collègues plus modérés, comme M. Marshall Shulman, conseiller de M. Vance, soulignent de préférence le côté « opportuniste » de la politique soviétique, ne change pas grand chose à l'affaire : les membres de ce premier groupe estiment qu Moscou manifeste son penchant pour la rivalité globale, voire lance un défi auquel l'Amérique se doit de donner une réponse plus ou moins ferme, mais une réponse tout de même.

En face de ce groupe, on trouve les spécialistes régionaux, notamment les « africanistes » du département d'Etat, qui connaissent le « terrain » et ont du mal à croire à la soviétisation de l'*Afrique*. *Laissons* les Cubains s'engager, disent-ils en substance, ils trouveront vite leurs limites, comme l'ont montré l'expulsion des Soviétiques d'Egypte, puis de Somalie, plus récemment le différend apparu entre La Havane et Addis-Abeba.

Il serait, à la rigueur, possible de réconcilier les uns et les autres (en faisant valoir, par exemple, que les décisions de Moscou sont le fruit d'une optique purement soviétique, même si leur application sur le terrain est une autre affaire), mais les divisions idéologiques rendent la tâche plus difficile. L'équipe de M. Carter reflète les préoccupations contradictoires du président lui-même. Elle comporte, d'une part, des « patriotes activistes », comme M. Brzezinski, auxquels ni le *leadership* américain ni la manière forte ne sont pour déplaire, du moins dans certaines circonstances. D'autre part, un nombre important d'anciens partisans de M. McGovern, dernier candidat démocrate à la présidence avant M. Carter.

Or ceux-ci, marqués par le traumatisme vietnamien avant de l'être par le Watergate, ont été moins sensibles au retour du pendule survenu depuis lors. Ils continuent de défendre peu ou prou les thèmes de 1972 et, rejoignant les « africanistes », minimisent le « danger soviéto-cubain », quand ils ne s'en réjouissent pas. Le porte-parole le plus notoire de cette école est M. Young, ambassadeur américain à l'ONU, qui avait attribué il y a quelques mois aux troupes de La Havane un rôle « *stabilisateur* » sur le continent noir. Ces propos ne sont plus de saison aujourd'hui, mais leur auteur ne s'en est pas vraiment distancé.

Entre les deux extrêmes que sont MM. Young et Brzezinski, se situe M. Vance, diplomate et négociateur scrupuleux, qui, du fait même de son manque de disposition pour les théories globales, se refuse à établir un lien entre des problèmes très différents, tels que l'Afrique et les SALT. De même, si le secrétaire d'Etat est d'accord pour faire la leçon aux Soviétiques pour leur rôle en Afrique (il s'est acquitté avec conscience de cette tâche lors de sa dernière rencontre avec M. Gromyko), il répugne à le faire en public. Les propos de M. Brzezinski sur l'« *ours polaire* », et d'autres allusions antisoviétiques du conseiller présidentiel, l'ont rendu, dit-on, malheureux.

Jusqu'à présent, M. Carter a joué alternativement et parfois même simultanément de toutes ses tendances, au point que l'on peut y voir une « utilisation concertée des tempéraments ». Comme le résumait un observateur étranger, M. Young est sans conteste le plus déphasé à l'étape actuelle, mais il reste une caution utile, le symbole de la nouvelle politique africaine des Etats-Unis au regard des représentants plus militants de l'Afrique anglophone. M. Carter a bien l'intention de le maintenir dans ce rôle, si, du moins, l'intéressé veut bien se résigner à rester à l'écart des décisions concrètes, comme c'est le cas aujourd'hui (M. Young, par exemple, n'a pas participé à la rencontre de son président avec M. Giscard d'Estaing, alors qu'un bon tiers de l'entretien a porté sur l'Afrique). M. Brzezinski, quant à lui, a la vedette aujourd'hui. Mais, même si M. Carter fait davantage écho aux propos de son conseiller, il lui est utile de faire savoir aux Soviétiques qu'ils trouveront en M. Vance un partenaire plus « régulier », sincèrement décidé à négocier un accord SALT selon ses propres mérites.

Il reste à savoir si cette division du travail pourra être maintenue longtemps en face d'interlocuteurs qui ne sont pas tenus de lui trouver les mêmes charmes et surtout si l'on en viendra pas à une division tout court au moment où il faudra parler d'action concrète.

MICHEL TATU.

A Madagascar

Cent cinquante personnes ont été arrêtées après les désordres d'Antananarivo

Antananarivo *(A.F.P., Reuter)*. — Cent cinquante personnes ont été arrêtées à la suite des échauffourées, qui ont eu lieu lundi 29 et mardi 30 mai à Antananarivo, annonce un communiqué officiel diffusé mardi soir. Le calme est revenu dans la capitale malgache *« grâce aux efforts conjugués des autorités et de la population »*, précise le communiqué. Celui-ci rend notamment hommage aux forces de l'ordre qui *« n'ont utilisé aucune arme à feu pour venir à bout des fauteurs de troubles »*.

Mardi soir, Radio-Madagascar estimait que *« les événements actuels dans le pays n'étaient pas le fruit du hasard ; ils se placent dans un contexte global de déstabilisation des régimes progressistes installés dans certains pays du tiers-monde »*.

Mettant à profit une accalmie, les forces de l'ordre se sont lancées, dès mardi, à la poursuite des auteurs d'actes de vandalisme et de pillage dans le centre de la ville déclaré *no man's land*.

Les responsables présumés des désordres sont des jeunes gens de quinze à vingt-cinq ans appartenant aux couches les plus démunies de la population. Les étudiants, initialement suspectés d'avoir été à l'origine des troubles, ont annoncé qu'ils se retiraient des manifestations, *« celles-ci ayant été détournées par un mouvement incontrôlable, aux objectifs inavouables »*, apprend-on de source informée.

Ainsi, contrairement à ce qui s'était passé lors des émeutes de mai 1972, qui entraînèrent la chute du président Philibert Tsiranana, la majorité des habitants de la capitale désapprouvent les manifestations qui ont dégénéré, dès l'après-midi de lundi, en violents affrontements entre forces de l'ordre et groupes de jeunes marginaux, tour à tour appelés « vandales » ou « éléments incontrôlés » par les responsables malgaches.

D'importantes forces de sécurité ont été déployées, mardi après-midi, dans les secteurs névralgiques de la ville, notamment à proximité du palais présidentiel. Peu d'employés se sont présentés à leurs bureaux et plusieurs magasins sont restés fermés. Le calme paraissait alors revenir progressivement.

On ne signale aucun incident en province.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● GUSTAV FRANZ WAGNER, commandant en second des camps d'extermination nazis de Treblinka et Sobidor (Pologne), condamné à mort par contumace, s'est rendu mardi 30 mai à la police de Sao-Paulo. Agé de soixante-sept ans, ressortissant autrichien, résidant au Brésil depuis 1950, il aurait été reconnu grâce à une photo prise à la fin du mois d'avril, au cours d'une manifestation nazie à Itatiaia, une localité située au sud de Rio-de-Janeiro. — *(A.F.P., A.P.)*

Chine

● LE MINISTRE ARGENTIN DE L'ECONOMIE, M. José Alfredo Martinez de Hoz, en visite officielle en Chine, a signé mercredi 31 mai plusieurs accords économiques et commerciaux engageant les deux pays. *« Nous voulons renforcer nos relations de coopération amicales dans le domaine économique et les autres »*, a déclaré M. Teng Hsiao-ping après avoir reçu le ministre argentin, indique l'agence Chine nouvelle. — *(A.F.P.)*

Colombie

● L'UNIVERSITE DE BOGOTA a été fermée mardi 30 mai dans la soirée à la suite d'affrontements entre étudiants et forces de police. Un jeune manifestant a été tué. — *(Reuter.)*

Djibouti

● M. HASSAN GOULED, président de la République de Djibouti, qui devait regagner son pays jeudi 1er juin, a été reçu mardi 30 mai par M. Giscard d'Estaing. A sa sortie de l'Elysée, M. Gouled a indiqué qu'il avait discuté avec le chef de l'Etat de la coopération technique et de l'enseignement.

Espagne

● LE ROI JUAN CARLOS et la reine Sophie se rendront en visite officielle en Chine du 16 au 21 juin, a annoncé mardi 30 mai le ministre des affaires étrangères. — *(U.P.I.)*

États-Unis

● LES DEUX FONCTIONNAIRES SOVIETIQUES DES NATIONS UNIES arrêtés le 20 mai par la police américaine *(le Monde* du 23 mai), MM. Rudolf Petrovitch Cherniayev et Vladik Alexandrovitch Enger, ont été officiellement inculpés d'espionnage le 30 mai par une chambre d'accusation du New-Jersey. Le troisième homme du réseau, M. Vladimir Petrovitch Zinlakine, couvert par l'immunité diplomatique, a quitté les Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

Portugal

● L'ACCORD ENTRE LE PORTUGAL ET LES ETATS-UNIS, permettant à Washington d'utiliser la base aérienne de Lajes, aux Açores, sera renouvelé avant la fin de juillet prochain, a indiqué récemment, à Lisbonne, M. Mota Amaral, chef du gouvernement régional açoréen. Cet accord, d'une très grande portée en raison de l'importance stratégique de l'archipel, aurait dû être renouvelé en 1974. La révolution d'avril, puis l'incertitude politique qui a régné ensuite au Portugal, empêchèrent que les négociations aboutissent. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

LE CONFLIT DU ZAIRE

Le général Mobutu affirme que les Européens enlevés par les rebelles à Kolwezi ont été massacrés

Le général Mobutu a affirmé, mardi 30 mai, dans une interview à l'agence marocaine de presse, que *« les hommes, femmes et enfants, qui étaient détenus par les rebelles, avaient tous été liquidés samedi dernier dans la brousse »*. Le chef de l'Etat zaïrois, qui a fourni cette information peu avant de quitter Fès pour regagner Kinshasa, via Dakar, a précisé qu'il la tenait de ses *« services spéciaux et de repérage »* mais ignorait encore le lieu exact de ces assassinats. *« J'ai chargé tous mes collaborateurs restés à Kinshasa d'informer les ambassadeurs des principaux pays intéressés par ce drame »*, a-t-il ajouté.

Le nombre et la nationalité de ces otages sont toujours mal connus. On estime dans les milieux diplomatiques de Kinshasa qu'une vingtaine d'Européens ont été enlevés à Kolwezi. Parmi les quarante-neuf Français manquant à l'appel figurent les six coopérants militaires qui, selon toute vraisemblance, ont été capturés avant l'arrivée des parachutistes français dans la cité minière.

Au sujet d'une éventuelle aide militaire marocaine au Zaïre, M. Mobutu s'est borné à déclarer que *« le roi Hassan II et son gouvernement préféreraient que ce soit une affaire, non seulement du Maroc, mais également de tous les pays épris de justice et de paix »*. Interrogé sur le projet de force panafricaine, il a rappelé que la conférence franco-africaine avait chargé le président Senghor d'*« approfondir ce problème »*. *« D'ici quelques semaines*, a-t-il indiqué, *celui-ci enverra des émissaires chez tous ses collègues ayant pris part au sommet de Paris pour les mettre au courant de ses conclusions. »*

Lors d'une brève escale à Dakar — au cours de laquelle il s'est entretenu avec M. Diouf, premier ministre sénégalais, — le président zaïrois s'est prononcé contre la constitution d'une force interafricaine, qui comprendrait des pays africains ayant des affinités différentes, car *« certains Etats du continent sont satisfaits de la présence des Russes et des Cubains »*. Dans une interview télévisée, il a ajouté : *« Il n'y a que ceux qui se sentent visés par cette coalition malsaine (russo-cubaine) qui peuvent se mettre ensemble. Pas tout le monde, parce que la présence des Russes et des Cubains a fait l'affaire de certains. »*

Sur le terrain, on indique à Kinshasa que les sept cent cinquante parachutistes belges, actuellement stationnés dans la région du Shaba, ont été répartis entre Lubumbashi, Likasi, Kipushi (voir le reportage de notre envoyé spécial), Kasenga et Kamina. L'essentiel des troupes est stationnée dans cette dernière ville, où elles disposent notamment d'une dizaine d'avions.

Le quotidien zaïrois *Mjumbe*, de Lubumbashi, a rapporté mardi que le général Tshikeva, commandant militaire de Kolwezi au moment de l'attaque contre la ville, avait été condamné à la peine capitale samedi par un conseil de guerre. Il a été destitué et condamné pour « lâcheté ». Le général, qui a introduit un recours en grâce, se trouvait chez lui lors de l'attaque. Il aurait « *renoncé à se rendre à son poste de commandement* », ordonné un repli stratégique et « *préféré prolonger une pause de dix minutes sous prétexte qu'il était atteint de vertiges* » plutôt que de venir à l'aide d'une unité en danger.

A BRUXELLES, une « Association pour la protection de la culture lunda » a affirmé, mardi, que le président Mobutu aurait fait arrêter et exécuter cinquante-sept Noirs appartenant à cette ethnie ou supposés tels.

A PARIS, M. Luis J. de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola en Belgique, a affirmé, mardi, que son pays n'avait pas armé les rebelles katangais. *« Nous n'avons rien à voir avec cette histoire*, a-t-il souligné. *Lors de l'invasion zaïroise au nord, nord-est de l'Angola, en 1975, les gendarmes katangais se sont battus à nos côtés. Il est bien possible qu'ils aient gardé leurs armes par la suite, et puis les armes on les achète à Paris ou même, dit-on, à Prague. »*

A NEW-YORK, M. Carlos Rodriguez, vice-président cubain, a affirmé que son pays *« n'avait jamais participé aux événements dans la province zaïroise du Shaba et que les accusations formulées, à Chicago, par le président Carter étaient des « mensonges délibérés ». — (A.F.P., A.P., Reuter.)*

Veillée d'armes à la frontière zambienne

De notre envoyé spécial

Kipushi (frontière zambienne). — *« C'est quand même chouette notre club Méditerranée ! »* Oui, si l'on veut... La jeune femme belge fait ses emplettes chez l'épicier grec. Des bérets verts belges, mitraillette en bandoulière, traînent nonchalamment sur le trottoir d'en face. Une présence qui se veut rassurante. Les villas des Européens et leurs jardins s'alignent le long d'allées bien paisibles. La mine de cuivre est à deux pas. La frontière zambienne également. Kipushi ressemble étrangement à Kolwezi avant la tempête. En plus petit. Mais ici, les parachutistes sont arrivés à temps...

L'inquiétude ? Les signes ne manquent pas. *« Le voisin d'en face est parti dimanche sans autorisation, sans rien dire. Je ne panique pas, mais je ne suis pas rassurée »*, dit l'épouse d'un électricien belge de la Gécamines. L'école secondaire se trouve à Lubumbashi, à trente kilomètres. Il y a un car de ramassage scolaire. Depuis l'affaire de Kolwezi, il ne fait plus le plein. *« Mes parents veulent que je reste à la maison, et d'ailleurs nous partons en France demain »*, explique une jeune Française. Sur les cinq cents Européens de Kipushi, une cinquantaine sont déjà partis. Des femmes et des enfants. Rien de dramatique, tant que le peloton des bérets verts belges, une cinquantaine d'hommes, restera sur place.

A long terme, les choses semblent plus compliquées. Il n'y a aucun indice d'infiltration de « rebelles » dans le secteur, mais les Européens ne veulent pas se retrouver seuls, nez à nez avec l'armée zaïroise. *« Si le travail ne reprend pas à Kolwezi, la Gécamines peut être acculée à la faillite »*, nous a dit l'un d'entre eux. Et s'il reprend ? *« Alors, la direction pourrait transférer certains d'entre nous là-bas »*, a-t-il répondu. Une perspective qui ne soulève pas l'enthousiasme. Enfin, l'essentiel du minerai extrait à Kolwezi est traité à Lubumbashi. Faute d'une reprise, le chômage risque de s'étendre.

A Kipushi, comme dans tous les centres miniers européens du Shaba, la confiance et l'illusion sont ébranlées. A Kolwezi, une compagnie renforcée du 2e REP demeure sur place, jouant le rôle d'une « sonnette d'alarme ». *« Il faudra assez vite la retirer »*, nous dit un officier français. Les légionnaires de Kolwezi ont rapporté mardi que les rebelles s'étaient installés à quelques kilomètres et qu'ils attendent patiemment le retrait du contingent français. Une relève ? On parle de trois cents Marocains ; une quarantaine d'entre eux se trouvent déjà à Lubumbashi. *« C'est un peu maigre »*, estime-t-on sur place.

La mission du général Liron

Depuis dimanche, dans l'ancienne Elisabethville, les hommes du P.C. du colonel Erulin partagent le Cercle wallon avec des dames en jupe blanche qui s'ébattent sur des courts de tennis en terre battue. Joueurs blancs, ramasseurs noirs. L'infirmerie de la légion installée sous une toile de parachute, s'adosse au grillage de l'un des courts. La présence du 2e REP n'a pas modifié un style de vie colonial... *« Nous dormons depuis qu'il est là »* reconnaissent les Européens.

C'est à Lubumbashi que la légion a accueilli mardi le général Liron, commandant la 2e brigade de la 11e division de parachutistes. Félicitations chaleureuses du président de la République : *« Vous avez été superbes... Une opération magnifique »*, dira le général en descendant du Transall venu de Kinshasa, avant de se préparer à rendre visite, mercredi, à la compagnie demeurée à Kolwezi. Le 2e REP mérite le compliment. Quelle est la nature de la mission du général ? Il ne le dira pas, mais il est facile de deviner : l'envoi de renforts ou le rapatriement du 2e REP. Il n'y a pas d'autre choix.

L'image d'un club Méditerranée s'efface vite quand un Transall débarque, mardi soir, sur l'aéroport de Lubumbashi une cinquantaine de blessés civils africains rapatriés à Kolwezi. *« Faute de médecin spécialiste, l'hôpital de Kolwezi ne pouvait plus s'en charger »*, explique-t-on. Les ambulances s'alignent. Les légionnaires portent des brancards et les bocaux de sérum. Les enfants sont crispés de douleur. Beaucoup de blessures par balles aux jambes. L'heure du couvre-feu a déjà sonné. Leur agonie se déroulera devant la poignée habituelle de témoins... Infirmiers, nonnes, soldats, reporters, ceux qui ne pourront jamais vraiment tricher. Et qui, malgré leurs allures blasées, n'ont pas envie de le faire.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Maroc

REPRÉSENTANT ENCORE VINGT MILLE PERSONNES

La communauté juive pourrait aider le royaume chérifien à jouer les médiateurs dans le conflit israélo-arabe

De notre envoyée spéciale

Ouezzane. — Plus de deux mille personnes ont assisté, les 24 et 25 mai, à la traditionnelle Hiloula (1) de Ouezzane, à laquelle le gouvernement chérifien et les communautés juives du Maroc, avec le concours du mouvement Identité et Dialogue (2), ont voulu donner, cette année, un éclat particulier.

Depuis l'aube, des centaines de voitures, venues des quatre coins du Maroc, cahotent sur l'étroit chemin qui mène, au milieu des collines plantées d'oliviers, de Ouezzane, à la lisière de l'ancienne zone espagnole, au vieux cimetière juif d'Asjen, où est enterré Rabbi Ahram Ben Diouanne, un saint également vénéré par les juifs et les musulmans (3).

Des familles, toutes générations confondues, viennent s'installer dans les tentes kaki de l'armée marocaine, *qui canalise*, en force, cette foule joyeuse. On croise des adolescents en jean et des grand-mères en fichu et longue robe brodée, des jeunes filles des écoles religieuses en jupe sage et bas opaques, des vieillards en djellaba, difficiles à distinguer de leurs contemporains musulmans, des hommes d'affaires et des élégantes de Casablanca en vison, car la nuit s'annonce glaciale.

Sous le grand olivier sauvage qu'on dit miraculeux, car il n'a jamais pris feu depuis le temps qu'on allume à son pied un brasier qui brûle pendant toute la fête, commence la cérémonie des bougies. Chacun y lance son offrande en faisant un vœu. *« Pour la paix ! »*, dit une jeune fille en jean. *« Pour la paix ! »*, répond en écho une vieille femme au français hésitant.

Les tombes séculaires s'étendent, blanches, à travers ce qui est devenu un vaste terrain de camping. On n'enterre plus à Asjen depuis que la communauté juive de Ouezzane, jadis florissante, a pratiquement disparu.

On ne dormira guère, cette nuit. Entre les prières, les chansons en arabe et en hébreu, on passe de tente en tente pour se saluer, discuter, partager des brochettes, des pâtisseries et le vin gris ou rouge du Maroc. Tout le monde se connaît, ou peu s'en faut : de 250 000 en 1948, la communauté juive marocaine est tombée aujourd'hui à quelque 20 000 personnes. La plupart des émigrés sont partis pour Israël, 80 000 sont allés en France, 20 000 au Canada. Tous ceux qui sont restés au pays ont plusieurs membres de leur famille dans cette nouvelle diaspora. Une très vieille femme en robe brodée d'or nous explique qu'elle est de Marrakech, que son mari était tchécoslovaque et que tous ses frères sont en Israël.

Une situation ambiguë

Le lendemain, une grande *diffa* attend les invités musulmans des pèlerins d'Asjen : entre deux rangs de gardes marocains en tenue d'apparat blanc et noir, le gouverneur de la province est accueilli par le président des communautés juives du Maroc, M. David Amar, tandis que la foule entonne *Evenou Shalom Aleichem* (4). Un peu plus tard, près de la tente officielle, des chanteuses juives traditionnelles célébreront, en arabe, les mérites du roi Hassan II.

A la fin du banquet, M. Amar invite la foule à *« se joindre à M. le grand rabbin qui, sur la tombe du vénéré saint, va dire des prières pour le repos de l'âme du regretté Mohammed V et va appeler la bénédiction divine sur la personne de Sa Majesté Hassan II, le prince héritier et la famille royale »*.

Malgré cette euphorie apparente, la situation de la communauté juive marocaine — la plus importante du monde arabe — n'est pas simple. Les départs massifs qui ont eu lieu entre 1948 et 1973 n'ont pas été uniquement provoqués par l'attrait messianique de la nouvelle terre d'Israël ni par la *« propagande forcenée »* des *« agences d'immigration sionistes »*, comme on le dit ici. Les deux communautés ont, certes, vécu généralement dans une bonne intelligence. Les juifs marocains se plaisent à souligner, non sans raisons, que l'islam maghrébin a plutôt mieux traité « ses » juifs que la chrétienté. Il n'y a pas eu l'Inquisition en Afrique du Nord ni le nazisme, et l'une des grandes fiertés de la communauté est de rappeler que le roi Mohammed V a, purement et simplement, refusé d'appliquer, pendant la dernière guerre, les directives antisémites de Vichy, permettant ainsi à de nombreux juifs européens de trouver refuge dans son pays.

Il n'en reste pas moins qu'il y a eu, périodiquement, des émeutes dont les quartiers juifs, les *mellahs*, ont fait les frais. Quels que soient les tortueux motifs politiques qui les ont provoquées — avant et pendant le protectorat français, — elles ont laissé des souvenirs cuisants. L'émergence du nationalisme arabe n'a pas détendu l'atmosphère, et la violence anti-israélienne de la presse de l'Istiqlal contribue à entretenir un climat d'insécurité souvent nié par les édiles, mais péniblement ressenti par la plus grande partie de la communauté.

De treize mille, la communauté de Rabat est ainsi tombée à mille cinq cents personnes. On n'y enregistre guère qu'une trentaine de naissances par an et à peine dix mariages. L'arabisation de l'enseignement marocain incite les adolescents juifs, scolarisés en français, et parfois en hébreu, à poursuivre leurs études à l'étranger, le plus souvent en France ou en Amérique du Nord. Ils reviennent voir leur famille pendant les vacances, mais s'installent généralement dans le pays où ils ont terminé leurs études.

La communauté la plus importante reste celle de Casablanca, avec 13 000 personnes, mais il n'y a plus que 1 200 juifs à Marrakech, autant à Meknès, 800 à Fez et à Tanger, 300 à Agadir et à Tétouan.

« Si ma famille en avait eu les moyens financiers, nous serions partis, nous disait, à la Hiloula, une jeune secrétaire de Casablanca. *Je travaille dans une entreprise juive. Je n'aimerais pas travailler chez des musulmans : je ne me sentirais pas en sécurité. Tout est calme en ce moment, mais si jamais la politique du gouvernement change... »*

Le lendemain de la fête d'Asjen, où on avait tant célébré l'amitié judéo-musulmane, *l'Opinion*, quotidien en français du parti de l'Istiqlal, publiait en première page un éditorial consacré au trentième anniversaire de l'Etat d'Israël, dans lequel il fustigeait les *« fantasmes du néo-nazi Begin »* et le *« monstre qui pue l'agression, le sang et la mort depuis trente ans »*.

Chaque événement qui survient au Proche-Orient a un profond retentissement dans la communauté juive. Il y a eu de nombreux départs après la guerre de six jours, parce que des rumeurs, alimentées par la violence de la presse, annonçaient l'expulsion prochaine des « sionistes ».

Les autorités marocaines ont conscience des ambiguïtés de la situation. Le ministre de l'intérieur, M. Benhima, explique qu'il a fait protéger les synagogues au moment de la guerre de six jours et qu'il demande systématiquement à la communauté juive de se faire discrète quand il y a un gros événement au Proche-Orient.

Les notables de la communauté nient qu'il y ait le moindre risque, voire le moindre problème avec la population musulmane. Ils affirment très haut leur allégeance à la monarchie chérifienne et soulignent la parenté culturelle du judaïsme et de l'islam en terre arabe. Nombre de responsables, qui étaient adolescents à l'époque du protectorat, reprochent aux Français d'avoir « séparé » les deux communautés par calcul politique et de n'avoir, d'ailleurs, éprouvé pour les juifs qu'un mépris à peine plus nuancé que celui qu'ils affichaient à l'égard des musulmans. Si on les pousse un peu dans leurs retranchements, ils admettent volontiers se sentir plus proches des musulmans que des juifs d'Europe, dont le mode de vie, la sensibilité, l'athéisme fréquent, ou certaines pratiques religieuses

L'attitude de la monarchie marocaine à l'égard de la communauté juive a presque toujours été tolérante, mais un nouveau tournant s'est encore amorcé depuis deux ans.

Alors qu'il était encore prince héritier, le roi Hassan II paraissait disposé à suivre la politique de son père en la matière. En 1956, peu après l'indépendance, il réunissait un certain nombre d'intellectuels juifs, auxquels il déclarait notamment : *« Je comprends que le cœur des juifs soit tourné vers Jérusalem, comme celui des musulmans est actuellement tourné vers Le Caire. »*

Devenu roi en 1961, le prince fit appel à des juifs pour renforcer les cadres de l'armée et de l'administration. Mais l'entrée du Maroc dans la Ligue arabe, en 1957, et l'arrivée au pouvoir de l'Istiqlal provoquèrent un raidissement. A la fin des années 60, le roi devait cependant faire, dans plusieurs discours, des allusions que les observateurs interprétèrent comme une reconnaissance de fait de l'Etat d'Israël et du droit des juifs marocains à la « différence ». En 1975, répondant à une interview de l'hebdomadaire jordanien *Al Destour*, le premier ministre, M. Ahmed Osman, laissait entendre que les juifs marocains qui avaient émigré, notamment en Israël, pouvaient revenir quand bon leur semblerait. Peu, en fait, ont profité de cette suggestion, mais elle a contribué à détendre encore l'atmosphère. La « marche verte » et l'affaire du Sahara occidental ont été des occasions, pour la communauté juive, de manifester sa fidélité au roi. *« C'était la première cause nationale depuis l'indépendance qui excluait le problème juif »*, nous faisait remarquer un notable.

Une courroie de transmission

En instaurant de nouvelles relations entre les autorités marocaines et la communauté juive, Rabat cherche à améliorer l'image libérale du Maroc dans le monde, à affirmer son rôle de leader dans le concert des pays arabes « modérés » et à établir une courroie de transmission avec les milieux internationaux dont il a besoin sur le plan tant économique que diplomatique.

Le président de la Chambre des représentants (Parlement), M. Dey Ould Sidi Baba, va plus loin : *« Le roi*, dit-il, *considère la coexistence entre les trois religions révélées* [l'islam, le judaïsme et le christianisme] *comme une force morale et politique capable de lutter dans le monde contre le matérialisme et le marxisme. »*

Dans l'immédiat, la communauté juive peut être un atout important dans la partie que Rabat souhaite jouer au Proche-Orient. Les Israéliens d'origine marocaine, qui sont près de quatre cent mille aujourd'hui, ont conservé des liens familiaux et affectifs avec leur pays d'origine. Loin de nier les contacts qui ont eu lieu sur leur territoire entre Israéliens et Egyptiens avant la rencontre Sadate-Begin de la fin de 1977, les responsables marocains ne manquent pas une occasion de souligner le rôle dynamique que leur pays peut — doit — jouer dans la négociation.

« Le Maroc a le droit de jouer un rôle au Proche-Orient, nous disait une haute personnalité proche du souverain, *car il a été en 1973 le seul pays, hors du Front du refus, à laisser des morts sur le Sinaï et dans le Golan... Le Maroc peut jouer un rôle de médiateur entre les pays arabes et entre les pays arabes et Israël... Rien n'empêche le Maroc d'avoir des contacts avec Israël, et même, dans l'intérêt de la paix, de les provoquer.*

» Le Maroc n'est pas favorable à une paix séparée entre Israël et l'Egypte et il reste d'accord avec les trois conclusions de la conférence arabe de Rabat de 1974 : pas de paix séparée, l'Organisation de libération de la Palestine seule habilitée à représenter les Palestiniens, retrait des territoires occupés. Mais, dans ce domaine, le Maroc laisse le choix entre les textes anglais et français aux pays concernés. »

En ce qui concerne l'O.L.P., ce haut responsable estime qu'elle est *« l'organisation palestinienne la plus représentative et la moins contestée, et que son extrémisme apparent pourrait céder si les pays occidentaux lui tendaient la main »*. Il souhaite cependant que l'organisation modifie sa charte, qui mentionne notamment la destruction de l'Etat d'Israël.

Le vendredi 26 mai, le grand prêche hebdomadaire diffusé par radio à Rabat a porté sur la « Hiloula » d'Ouezzane et sur *« la coexistence des juifs, des musulmans et des chrétiens »*.

NICOLE BERNHEIM.

(1) Mot d'origine araméenne qui signifie « noces » (celles du saint avec Dieu).

(2) Mouvement de juifs originaires du Maroc créé, à Paris, en 1976 (19, rue Nélaton, 75015 Paris).

(3) Rabbin missionnaire venu au dix-huitième siècle en Afrique du Nord collecter des fonds pour les institutions de Palestine. Plusieurs guérisons lui sont attribuées. Il meurt à Ouezzane, en 1782, où son tombeau devient très vite un lieu de pèlerinage, notamment pour les femmes stériles, les paralysés et les personnes atteintes de maladies nerveuses.

(4) *Nous vous apportons la paix*, chanson populaire israélienne.

La police intervient contre des grévistes de la compagnie Royal Air Maroc

De notre correspondant

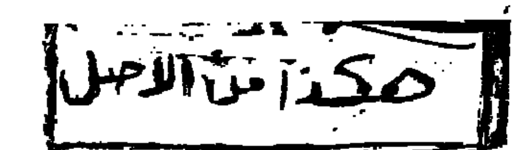
Rabat. — Une grève des mécaniciens au sol de la compagnie Royal Air Maroc (RAM) a provoqué une intervention de la police qui, dans la nuit du 27 au 28 mai, a appréhendé, indique le journal de l'Istiqlal *l'Opinion*, cent cinquante grévistes dans le local de l'Union générale des travailleurs du Maroc (U.G.T.M.) à Casablanca. Certains grévistes ont été réquisitionnés, douze d'entre eux ont été arrêtés.

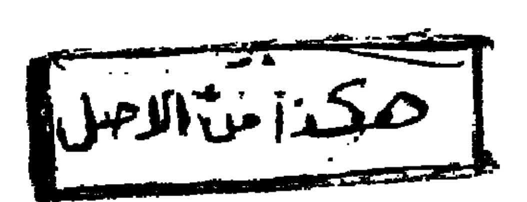
Cet incident a motivé les vives protestations de la presse de l'Istiqlal, l'U.G.T.M. étant proche de ce parti. Déclenchée pour des motifs d'ordre professionnel, la grève, qui a débuté le 21 mai, a fait l'objet de mises au point tant du côté syndical que du côté de la direction de la compagnie aérienne. Cette dernière a notamment indiqué qu'à la suite de la présentation d'un cahier de revendications, les grévistes avaient pressenti des mesures de réquisition. C'est la raison pour laquelle, poursuit la RAM, ils avaient *« cru bon pour échapper éventuellement à une telle mesure de se réfugier dans les locaux de l'U.G.T.M. »*

L'intervention de la police telle qu'elle a été rapportée dans la presse istiqlalienne, s'est accompagnée de la coupure d'eau, de l'électricité et du téléphone du local syndical ainsi que de divers *« actes de vandalisme »*. Des messages de protestation ont été adressés au premier ministre et à plusieurs membres du gouvernement ; ainsi qu'à des organisations syndicales internationales telles que la Confédération mondiale du travail et la Confédération internationale des syndicats libres.

L'incident prend un relief particulier en raison de la participation au gouvernement de plusieurs dirigeants de l'Istiqlal. Le trafic de la compagnie aérienne se poursuit, la direction ayant pris les mesures nécessaires pour que *« les contrôles continuent à être effectués conformément à la réglementation en la matière »*.

Du 25 au 27 mai, une grève des cheminots, qui ne résultait pas de l'initiative de l'U.G.T.M., mais de la Fédération nationale des transports, affiliée à l'Union marocaine du travail, avait paralysé le trafic ferroviaire. La principale des revendications concernait une majoration de 15 % des salaires. Il n'y a pas eu d'incidents. — L. G.





AFRIQUE

Tchad

Le Frolinat dispose désormais de troupes aguerries et d'armes lourdes

La guerre du Shaba a dissimulé à l'opinion la réalité des graves affrontements survenus, dans le même temps, au Tchad, où les dissidents du Frolinat ont attaqué, les 18 et 19 mai, la garnison d'Ati, provoquant la mort de trois militaires français d'active.

A Paris, de source militaire, on estime que la maîtrise du terrain, dont ont fait preuve les assaillants, et l'armement lourd, d'origine soviétique, *dont ils sont dotés*, témoignent *du fait que les autorités du Tchad n'ont plus à faire face à une rébellion* toubou comparable à celle qui avait enlevé Mme Claustre, en 1974, mais *à une force armée constituée*, encadrée, bénéficiant d'un soutien logistique à longue distance, et plus manœuvrière en opérations que les « Katangais ».

On a été frappé, à Paris, non seulement par la vigueur des combats autour d'Ati, mais aussi par la sévérité des engagements, un mois auparavant, près de Salal, à 450 kilomètres de la capitale, N'Djamena.

Tout se passe comme si, sous l'effet de la lutte armée, une partition de fait, du Tchad s'était dessinée progressivement, l'armée nationale et la gendarmerie tchadiennes devant renoncer pratiquement à contrôler le *Borkou-Ennedi-Tibesti*, au nord, depuis la chute de Faya-Largeau. Par la force des choses, la Libye, qui soutient militairement la dissidence tchadienne, a opéré une rectification des frontières à son profit.

Sur place, lors des récents combats d'Ati, les conseillers techniques français ont, cependant, observé que la garnison locale avait tenu bon.

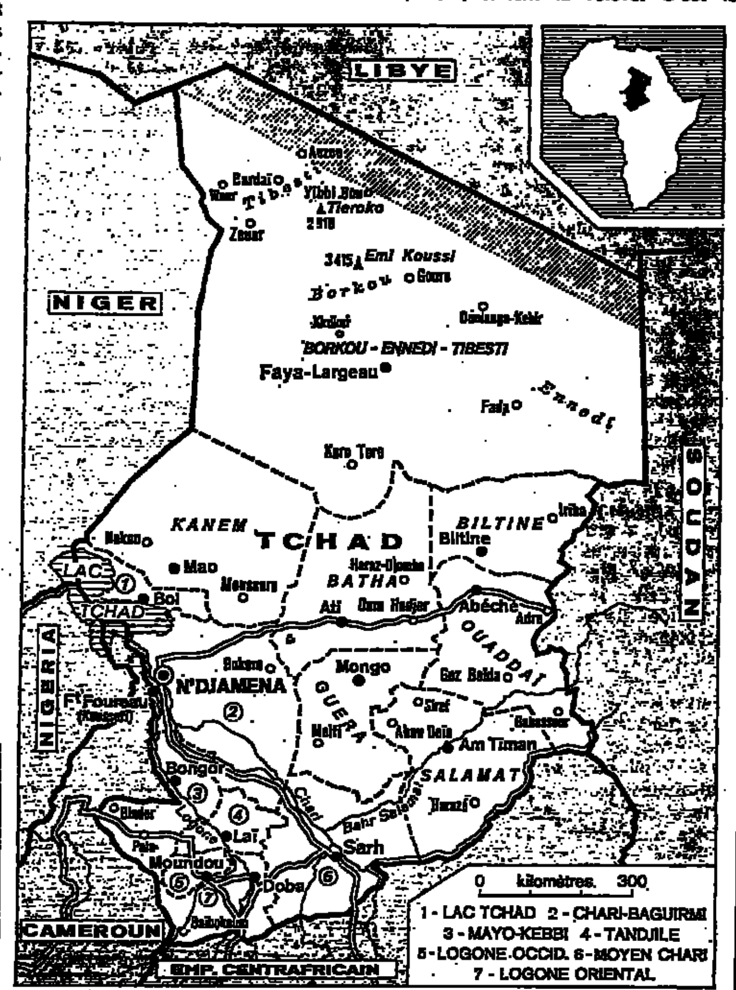
Après les attaques, jeudi soir 18 mai et vendredi matin 19 mai, par des éléments du Frolinat, il a fallu l'intervention de deux escadrons de la légion étrangère et des avions d'appui Jaguar pour dégager la garnison et prendre en tenailles les colonnes toubous fortement armées. Le site d'Ati commande indirectement les villes de Moussoro, Abéché et Mongo, dans le centre du Tchad. Les combats ont été les plus violents au sud et à l'est d'Ati.

L'armement du Frolinat n'a rien de comparable avec celui des colonnes du Front Polisario en Mauritanie et au Sahara occidental. Les *équipements des dissidents tchadiens sont plus lourds. Ceux qui les servent* témoignent, selon les observateurs français, d'un sens aigu de la logistique dans le désert, à plusieurs centaines de kilomètres de leurs bases de départ en Libye.

Il est souvent fait usage de matériels en service dans les troupes aéroportées de l'Union soviétique. Des bitubes anti-aériens de 23 mm, capables de tirer soixante coups à la minute à 2 kilomètres de distance, voisinent avec des mortiers de 120 mm, des canons sans recul de 107 mm ou des roquettes RPG-7 anti-chars traversant des blindages de 250 à 400 mm. Certains témoins affirment avoir aperçu des véhicules tous terrains, du genre BTR, équipés d'une mitrailleuse de 14,7 cm pour des missions de reconnaissance ou le transport de troupes.

Devant cette recrudescence des opérations, il vient d'être conseillé à des assistants techniques français, qui sont exposés, de ne pas s'installer au Tchad avec leurs familles, lorsqu'ils prennent la relève. C'est le cas, en particulier, pour des sous-officiers de blindés.

Rassurés par le comportement des troupes régulières tchadiennes, à Ati notamment, mais rendus inquiets par les démonstrations militaires de leur adversaire, les états-majors, en France, attendent une issue politique de la conférence, dite de réconciliation nationale entre Tchadiens, qui devrait avoir lieu début juin.



Ethiopie

Rejetant les offres d'Addis-Abeba

LES MAQUISARDS ÉRYTHRÉENS REFUSENT DE TRANSIGER SUR LA QUESTION DE L'INDÉPENDANCE

Le gouvernement éthiopien a invité une nouvelle fois les « prétendus » fronts de libération de l'Erythrée *« à déposer les armes afin d'engager des négociations en vue d'un règlement pacifique du problème »*, a annoncé, mardi 30 mai à Rome, le porte-parole de l'ambassade d'Ethiopie. La base de ces négociations, a-t-il ajouté, devra être la déclaration politique en neuf points formulée en 1976 par Addis-Abeba et prévoyant l'autonomie pour l'Erythrée.

Le porte-parole a d'autre part donné des indications sur la situation militaire de la ville de Barentu, après l'attaque, la semaine dernière, des « forces rebelles » qui l'encerclaient. Celle-ci a été enrayée, a-t-il dit, par les forces régulières éthiopiennes et les milices.

En réponse à ces propositions, qui à vrai dire ne contiennent rien de nouveau, un porte-parole du Front populaire de libération (F.P.L.E.) a déclaré : *« Nous sommes disposés à négocier avec le gouvernement éthiopien uniquement s'il reconnaît le droit à l'autodétermination et à l'indépendance de l'Erythrée. »* Mais, a-t-il ajouté, *« les actes du gouvernement éthiopien en Erythrée, l'intensification de la guerre, l'extermination des populations contredisent le slogan de la « solution pacifique ». Nous ne déposerons jamais les armes, et nous continuerons à nous battre jusqu'à l'indépendance. »*

Tunisie

Syndicaliste arrêté après les émeutes de janvier « M. EL KOUKI A SUCCOMBÉ A UNE MALADIE » affirme la Ligue de défense des droits de l'homme

De notre correspondant

Tunis. — La Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme a publié mardi 30 mai les conclusions de l'enquête qu'elle a menée à la suite du décès en février de M. Houcine El Kouki, secrétaire général adjoint du syndicat régional des banques et des assurances de l'U.G.T.T. de Sousse, qui avait été arrêté, avec d'autres syndicalistes, au lendemain des émeutes du 26 janvier (*le Monde* des 26-27 février).

De cette enquête, il ressort qu'au moment de son décès M. El Kouki ne présentait aucune trace de violences sur le corps (1). La mort, due à une supuration pulmonaire compliquée d'atteinte méningée, est intervenue quelques heures après l'admission de M. El Kouki à l'hôpital régional de Sousse, dans un état comateux.

La Ligue estime que M. El Kouki a été hospitalisé au stade ultime d'une maladie infectieuse qui aurait nécessité des soins plus rapides. Elle exprime son émotion devant les circonstances de ce décès et attire l'attention des pouvoirs publics *« sur la précarité des conditions de détention dans les locaux de la police »*. — M. D.

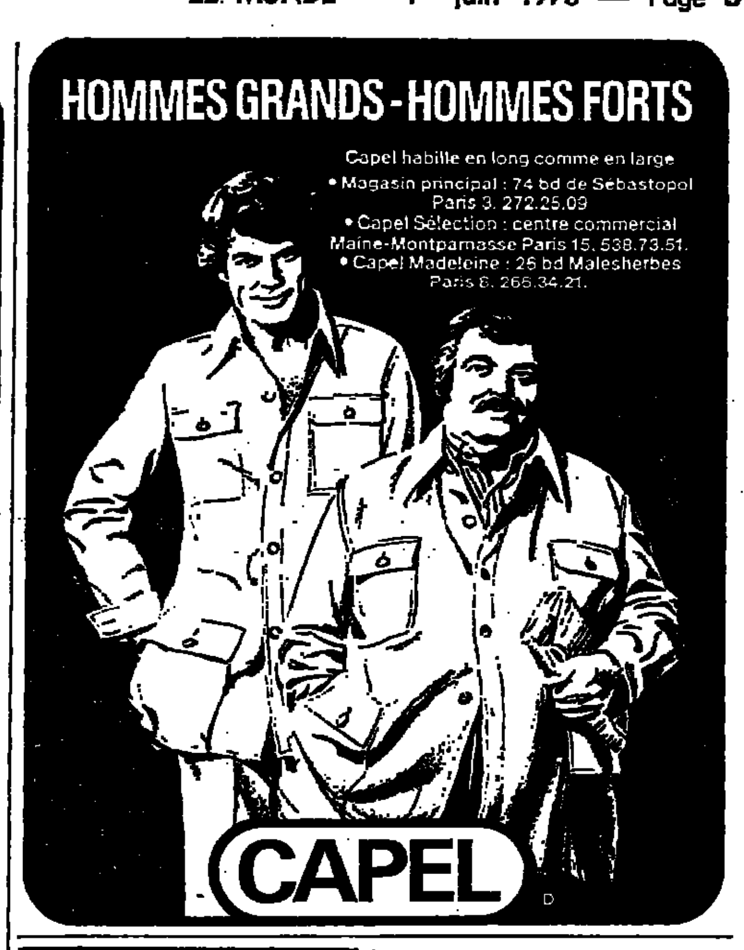
(1) Le Collectif du 26 janvier, qui regroupe à Paris des étudiants tunisiens appartenant à différents mouvements d'opposition, avait annoncé que M. El Kouki était mort sous la torture dans les locaux de la police à Tunis.

DIPLOMATIE

DES ACCORDS « D'AMITIÉ ET DE COOPÉRATION » ONT ÉTÉ SIGNÉS ENTRE LE CAMBODGE ET LA ROUMANIE.

Le Cambodge et la Roumanie ont signé deux accords établissant entre eux des *« relations d'amitié et la coopération »*, à l'occasion de la visite officielle à Phnom-Penh du président Ceausescu, du 28 au 30 mai, indique *la Voix du Cambodge* mercredi 29 mai. Le premier ministre et secrétaire général du parti communiste cambodgien, M. Pol Pot, a accepté une invitation à se rendre en Roumanie. La Roumanie est le second pays à établir des relations d'amitié avec le Cambodge, après la Chine populaire. M. Ceausescu terminait à Phnom-Penh une tournée asiatique qui l'a conduit à Pékin, Pyongyang, Hanoï et Vientiane. Sur le retour, il a fait à New-Delhi une escale de trois heures et s'est entretenu avec M. Desai, premier ministre indien. — (A.F.P.)

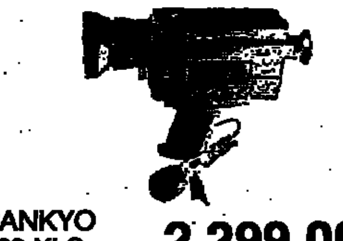












EUROPE



République fédérale d'Allemagne

Heinrich Böll perd son procès contre un journaliste qui lui reprochait de stimuler la violence

De notre correspondant

Bonn. — L'écrivain Heinrich Böll, prix Nobel, vient de perdre définitivement son procès contre un commentateur de « Radio-Berlin-libre », qui l'avait accusé d'avoir, par certains écrits, stimulé la violence. Le verdict, rendu mardi 30 mai par la Cour fédérale de justice de Karlsruhe, risque de faire rebondir la controverse sur ce que l'on appelle en R.F.A. les « sympathisants » des terroristes.

Le 21 novembre 1974, jour des obsèques de Günter von Dreskmann, juge berlinois assasiné par les terroristes, le principal commentateur de la station « *Radio-Berlin libre* », Matthias Walden, ne craignit pas de soutenir que Heinrich Böll avait une part de responsabilité morale dans le développement du terrorisme. Rappelant que l'écrivain avait parlé d'une « *chasse sans pitié* » contre les membres du groupe Baader-Meinhoff, le commentateur en avait tiré la conclusion que l'écrivain avait « *fertilisé le sol de la violence* », en exprimant une « *sympathie malfaisante* » pour certains terroristes.

Une première décision d'un tribunal de Cologne débouta M. Böll, qui réclamait 100 000 DM de dommages et intérêts. En mai 1976, une instance supérieure lui donna partiellement satisfaction, en condamnant Matthias Walden à lui verser 40 000 DM. Mardi, la Cour fédérale a de nouveau débouté Heinrich Böll, en lui réclamant, au surplus, le paiement de tous les frais du procès.

L'écrivain a soutenu, tout au long des débats judiciaires, que le commentateur de la radio ouest-berlinoise avait tronqué certaines citations, ou qu'il leur avait donné un sens différent de celui que leur attribuait l'auteur. C'est essentiellement sur ce point que les juges de Karlsruhe se sont prononcés. A leur avis, les citations incriminées étaient équivoques à l'origine.

Le commentaire de Matthias Walden, n'est aux yeux de la Cour fédérale, que la libre expression d'une opinion légitime. Dans l'esprit d'une partie du public, ce jugement sera traduit d'une façon plus simple : il risque de confirmer l'accusation de « *complicité intellectuelle avec les terroristes* », qui a inspiré dans la presse des campagnes contre les écrivains critiquant la société ouest-allemande.

JEAN WETZ.

● *Le chanteur contestataire Wolf Biermann*, déchu de sa citoyenneté est-allemande en novembre 1976, qui devait participer mercredi 31 mai à une soirée contre la répression en R.D.A., au palais de la Mutualité à Paris (*le Monde* daté 28-29 mai), ne pourra finalement venir en France en raison de son état de santé. Souffrant d'une inflammation des sinus, il a dû être hospitalisé en R.F.A., où il réside depuis son expulsion d'Allemagne de l'Est. Les organisateurs de la soirée de mercredi précisent toutefois que celle-ci est maintenue.

Turquie

SELON UN BILAN DE L'OPPOSITION

La violence politique aurait fait près de trois cents morts depuis le début de l'année

De notre correspondant

Ankara. — Le terrorisme sévit sans désemparer en Turquie : dix morts, dont deux femmes et une petite fille victimes de balles perdues, pour la seule journée du lundi 29 mai, à la suite d'affrontements dans six villes différentes allant d'Istanbul à Artvin, localité limitrophe de la frontière soviétique, de Kirikkale, district industriel à 80 kilomètres d'Ankara, à Gaziantep, en Anatolie du Sud-Est.

« *Le sang coule à flots* », titre *Tercuman*, quotidien proche du Parti de la justice de M. Demirel, chef de l'opposition. Celui-ci a déclaré, mardi, que « *le peuple est au bout de sa patience* », et qu'il existe « *un vide du pouvoir* » : le gouvernement actuel se montre incapable, selon lui, d'arrêter l'anarchie, tout comme, d'ailleurs, la flambée des prix. De leur côté, les milieux de gauche accusent le gouvernement de ne pas agir énergiquement pour éteindre les foyers de subversion.

Selon un bilan dressé par le Parti de la justice, entre le 1er janvier et le 19 mai 1978, il s'est produit 2 359 incidents, dont 1 284 attentats armés ou à la bombe, ayant fait 299 morts et 2 442 blessés. Il y eut également quelque 165 hold-up, dont le butin s'élèverait, toujours selon un bilan établi par les amis de M. Demirel, à 60 millions de livres turques (soit 11 millions de francs environ).

Parmi les victimes figurent des agents de police, qui durent, selon les statistiques du Parti de la justice, affronter 110 fois les extrémistes. Au cours de ces affrontements, 16 policiers ont été tués et 138 blessés.

Le bilan des assassinats politiques continue donc de s'alourdir (*le Monde* du 12 mai). Le gouvernement de M. Ecevit n'a toujours pas réussi, après cinq mois de pouvoir, à mettre un terme aux désordres, malgré les assurances qu'il a données à de nombreuses reprises à une opinion de plus en plus inquiète. Cet échec du pouvoir, critiqué de toutes parts, malgré certains succès sur le plan diplomatique, incite la droite à multiplier les invectives contre M. Ecevit et ses amis.

Soucieux de maintenir la tension au sein de l'opposition de droite, et de créer un « front de mécontentement » contre le gouvernement, M. Demirel a tenu, le 26 mai dernier, un grand meeting destiné à « *rendre hommage au drapeau turc* ». Cent mille personnes y ont assisté sur la place de Taksim d'Istanbul, sous le prétexte de « *répondre* » à la démonstration des forces de la gauche, dont les militants étaient venus aussi nombreux sur cette même place fêter le 1er mai.

Le 28 mai également, l'ex-colonel Turkes, chef du Parti du mouvement nationaliste, a lui aussi rassemblé un grand meeting, à Erzurum (Anatolie orientale), et a demandé, à nouveau, des élections anticipées.

De son côté, le professeur Erbakan, président du Parti du salut national, a profité de l'anniversaire de la prise de Constantinople par l'armée de Mahomet, en 1453, pour inviter ses adeptes à côté de la mosquée Bleue d'Istanbul. Il a été accompagné par la foule, qui scandait : « *La Turquie musulmane !* » et « *La seule voie du salut, c'est l'islam !* »

Le lendemain, à Konya, ville très conservatrice et fief du Parti du salut national, des échauffourées entre des jeunes militants et les forces de l'ordre se sont produites après un meeting. Bilan : un jeune homme tué et trente blessés (dont sept policiers).

ARTUN UNSAL.

Tchécoslovaquie

AVANT L'ARRIVÉE DE M. BREJNEV

Des militants et sympathisants de la Charte 77 ont été arrêtés

Prague (*A.F.P., U.P.I.*). — M. Leonid Brejnev s'est entretenu, peu après son arrivée, mardi 30 mai dans la capitale tchécoslovaque, avec M. Husak. Leur entretien de deux heures a confirmé, selon l'agence C.T.K., « *l'identité absolue des positions des deux pays sur un règlement pacifique au Proche-Orient et sur la situation en Afrique. L'intervention armée des pays de l'OTAN a été condamnée* ».

Les deux chefs d'Etat et de parti communiste ont constaté aussi que « *des forces hostiles à la paix cherchent à causer des complications internationales, à interférer dans les affaires d'autres Etats, particulièrement en Afrique et au Proche-Orient, et à diffamer la politique des pays socialistes pour chercher à affaiblir leur unité* ».

Le programme de M. Brejnev à Prague a été quelque peu allégé : au lieu de s'adresser à des ouvriers dans une usine, il prendra part à une réunion fermée de représentants du parti et du gouvernement tchécoslovaques.

Dans la nuit de mardi à mercredi, onze personnes, signataires ou sympathisants de la Charte 77, ont été sorties de leur lit et emmenées par la police ; parmi les personnalités interpellées figurent le philosophe Ladislav Hejdanek, l'un des trois porte-parole de la Charte, l'acteur Pavel Landovsky et le critique musical Ivan Medek. Leurs amis espèrent qu'ils seront relâchés après le départ de M. Brejnev.

● *M. Antonin Rusek*, un ingénieur tchécoslovaque, condamné au début des années 70 pour délit d'opinion, était attendu ce mercredi 31 mai à Vienne. Après avoir purgé sa peine, il a obtenu l'autorisation d'émigrer définitivement. — (*Corresp.*)

Italie

Un scandale du théâtre lyrique pourrait avoir d'importantes répercussions politiques

De notre correspondant

Rome. — Le bel canto italien connaît son « scandale Lockheed » : les plus éminentes personnalités du théâtre lyrique, dont le compositeur Sylvano Bussotti, directeur artistique de la Fenice de Venise, et M. Gioacchino Lanza Tomasi, directeur artistque de l'Opéra de Rome, ont été arrêtées mardi 30 mai et accusées de « corruption ». Vingt-neuf personnes, toutes suspendues de leurs fonctions, ont été incarcérées à Rome, à Venise, à Milan, à Gênes et à Naples.

L'enquête sur les dessous financiers du monde lyrique italien a mis au jour d'étranges pratiques. Tout a commencé par une plainte déposée en 1973 par l'avocat Umberto Sebastiani, mari de la soprano Sylvia Sebastiani. Me Sebastiani accusait les opéras italiens d'engager systématiquement des artistes étrangers de préférence à des nationaux, en leur proposant des cachets exagérément élevés, mais sur lesquels étaient prélevées des commissions substantielles, destinées à des agences de théâtre et à divers fonctionnaires. Certaines de ces commissions étaient versées sur des comptes à l'étranger, d'où quelques inculpations supplémentaires pour « *exportation illégale de capitaux* ».

Un groupe d'artistes, dont le baryton Walter Alberti et les ténors Manlio Rocchi et Carlo Millanro, ont d'ailleurs présenté aux enquêteurs des copies de chèques qu'ils avaient dû adresser aux titulaires d'agences de théâtre chargés de négocier leur engagement. Or, depuis 1967, la législation italienne interdit les intermédiaires tels que les agences pour l'engagement des artistes, tandis qu'un texte de 1964 proscrit le recrutement de chanteurs étrangers, à moins qu'il ne s'agisse d'artistes « *d'une valeur exceptionnelle* ».

Après ces arrestations pour « *corruption et escroquerie aux dépens de l'Etat* », le surintendant de l'Opéra de Rome, M. Luca di Schiena, a exprimé à la magistrature « *sa surprise et son regret* ». Il estime que les faits reprochés étaient « *étrangers à la gestion actuelle* ».

Mais cette affaire dépasse largement le petit monde du bel canto. Elle est déjà politique, comme le prouvent les réactions rapides de tous les partis. Le P.C.I. a immédiatement pris la défense des responsables arrêtés. « *Il s'agit d'un geste très grave. On veut porter un coup aux organismes lyriques, au moment précis où ils sont assainis et rénovés par leurs nouveaux administrateurs* », a déclaré M. Aldo Tortorella, responsable de la section culturelle du parti communiste.

Les communistes craignent, semble-t-il, d'être indirectement visés à travers ce qu'ils appellent « *une obscure manœuvre contre le théâtre lyrique* ». La longue marche du P.C.I. vers le pouvoir s'est, en effet, accompagnée de l'arrivée de militants ou sympathisants communistes à des postes-clés du monde culturel italien. Le théâtre lyrique est désormais dirigé par bon nombre de personnalités proches du parti, dont M. Lanza Tomasi, directeur artistique de l'Opéra de Rome.

Le P.C.I. estime, d'autre part, que les véritables responsabilités proviennent de l'Etat, qui n'a pas su mettre en place « *les structures adéquates, prévues par la loi de 1967, pour mettre fin aux pratiques des intermédiaires* ». Il est vrai que, à Rome, beaucoup se demandent si, avec ce nouveau scandale, on ne veut pas prouver que les « *communistes aux mains propres* » — par opposition aux « *démocrates-chrétiens corrompus* » — se laissent, eux aussi, gâter par l'exercice du pouvoir.

Le scandale du théâtre lyrique italien (dans lequel beaucoup d'accusations restent à prouver), venant après le recul électoral du P.C.I., aura sans doute d'importantes répercussions politiques. La gravité des premières mesures judiciaires, sans précédent en Italie, laissent supposer que ce nouveau dossier des pots-de-vin est très lourd.

(*Intérim.*)

Espagne

L'ADULTÈRE N'EST PLUS UN DÉLIT

Madrid (*UPI*). — L'adultère a cessé d'être passible de peines de prison en Espagne. Le journal officiel a publié mardi 30 mai le texte des nouveaux décrets du code criminel aux termes desquels l'adultère n'est plus un délit. Aux termes des articles 449 et 452, la femme adultère pouvait, sur plainte de son mari, encourir de six mois à six ans de prison. L'adultère du mari, en revanche, n'était punissable que si celui-ci entretenait « *de façon notoire* » une concubine sous le toit conjugal.

Les mouvements féministes avaient mené une campagne d'opinion contre ces dispositions jugées « médiévales ». Un porte-parole du ministère de la justice a cependant déclaré mardi qu'il n'y avait actuellement aucune personne détenue en Espagne pour adultère, et qu'« *il n'y en avait certainement plus depuis plusieurs années* ».

Aux « Cahiers Léon Blum »

LA « NON-INTERVENTION RELACHÉE »

Les *Cahiers Léon Blum* (1), numéros 2 et 3, apportent une contribution intéressante à l'histoire politique de la non-intervention pendant la guerre d'Espagne. En dehors de textes provenant des archives du Foreign Office, la partie la plus inédite des *Cahiers* est une conversation avec M. Gaston Cusin.

Fonctionnaire des douanes à l'époque, M. Cusin a été chargé tout au long de la guerre d'Espagne de l'aide clandestine aux républicains. Son rôle était déjà connu, mais les *Cahiers* apportent de nombreuses précisions sur les responsables et les cheminements des envois de matériel français ou étranger à l'Espagne. M. Alvarez del Vayo, ancien ministre des affaires étrangères d'Espagne, a dit à M. Cusin : « *Vous nous avez aidés énormément. Negrin et moi, nous parlions beaucoup de vous.* » M. Cusin précise en passant que c'est l'ancien président du gouvernement hongrois, Geroe, qui coordonnait l'aide soviétique et l'aide française auprès de Negrin, ministre des finances, puis chef du gouvernement espagnol.

Rappelant le rôle personnel joué dès le premier jour de la guerre par Léon Blum, Daniel Blumé, qui présente ces documents, écrit : « *Paradoxalement, c'est après avoir quitté la présidence du gouvernement qu'il a, personnellement, joué le plus grand rôle dans l'acheminement de l'aide à l'Espagne. Lui seul, en effet, pouvait par sa volonté, sa vigilance et son autorité personnelle imposer à tous ses successeurs le maintien du dispositif mis en place et la « couverture » de ses interventions quotidiennes.* »

(1) Edités par la Société des amis de Léon Blum. Siège social : Dominique Hamon, 9, rue des Tournelles, 94 Cachan.

ASIE

Libres opinions

M. Ali Bhutto devant la cour suprême du Pakistan

par Me ETIENNE JAUDEL (*)

VOIR un premier ministre, élu par une large majorité populaire, déposé par son chef d'état-major et condamné à mort en cour d'assises pour complicité d'homicide volontaire, est rare dans les annales judiciaires.

Et un tel procès devant des tribunaux criminels de droit commun, lorsqu'il se déroule dans un pays où l'Etat de siège a été proclamé, où des cours martiales condamnent, à la suite de procédures sommaires, les opposants au régime et les journalistes à des peines sévères assorties accessoirement de ce traitement barbare qu'est le fouet, a un caractère plus singulier encore.

La procédure d'appel en cours depuis le 20 mai devant les neuf juges de la Cour suprême du Pakistan, à Rawalpindi, et qui doit décider si M. Bhutto doit ou non être pendu — à moins d'une mesure de grâce de l'administrateur en chef de la loi martiale, le général Ziah, — attire donc, à juste titre, l'attention mondiale.

Le gouvernement pakistanais tient manifestement à donner à la procédure d'appel toutes les apparences de la plus grande régularité. Les représentants de la presse locale et internationale ont, jusqu'à ce jour, très librement accès aux audiences. Tel est également le cas des observateurs judiciaires. J'ai pu ainsi sans difficulté assister du 20 au 25 mai, en ma qualité d'expert de la Fédération internationale des droits de l'homme, à l'exposé par les avocats de M. Bhutto, sous la conduite de M. Bakhtiar, ancien attorney général du Pakistan, des moyens qu'ils entendent développer à l'appui de l'appel interjeté par leur client contre la condamnation à la peine capitale prononcée contre lui par la Cour de Lahore, le 18 mars dernier.

Cet apparent libéralisme n'a pas été jusqu'à me permettre de rencontrer M. Bhutto à la prison de Rawalpindi, où il a été transféré pour la durée du procès et pour les seuls besoins de ses relations avec ses avocats, puisque l'autorisation d'assister aux audiences lui a, jusqu'à ce jour, été refusée. Il est bien évident que les autorités pakistanaises tiennent à tout prix à laisser à la procédure en cours son caractère de pur droit commun, alors que l'ancien premier ministre souligne, depuis le premier jour, le caractère politique de la condamnation dont il a fait l'objet dans des conditions hors du commun. Qu'il suffise de relever que M. Bhutto, mis en liberté sous caution peu de jours après son inculpation, a été, presque aussitôt, remis en détention par application de la loi martiale en vigueur depuis l'arrivée au pouvoir du général Ziah, ce qui ne paraît guère conforme aux principes du droit criminel.

Si cette apparente régularité de la procédure en cours survit durant les deux mois prévus pour le procès, il paraît peu vraisemblable que le jugement de la Cour de Lahore puisse être confirmé purement et simplement.

∴

Les conditions dans lesquelles s'est déroulée la procédure de première instance, les véhémentes attaques dont les avocats de M. Bhutto et l'accusé lui-même ont été l'objet de la part du premier président de la Cour de Lahore, qui a été jusqu'à jeter à la tête de M. Awan, alors principal avocat de M. Bhutto, les conclusions que ce dernier tentait de déposer pour son client, le fait qu'une part importante de cette procédure d'assises se soit déroulée à huis clos pour éviter toute diffusion des déclarations de l'ancien premier ministre, défini dans le jugement comme un menteur invétéré (« compulsive liar »), un mauvais musulman indigne de la charge de premier ministre, sont déjà motifs suffisants pour solliciter une réformation de la décision des premiers juges.

De même les avocats soulignent-ils que le compte rendu du procès est incomplet, qu'ils n'ont pu interroger les témoins sur des points essentiels (« la question ne sera pas posée »...) et que l'ancien directeur des forces de sécurité, Masood Mahmood, le principal témoin à charge, mis en détention « protective » dès le lendemain du coup d'Etat, a obtenu sa grâce à la suite de ses aveux, ce qui rend son témoignage éminemment suspect.

Ils ont d'ailleurs obtenu de l'ancien inspecteur général de la police fédérale, M. Rashid, un nouveau témoignage qu'ils entendent verser aux débats et qui expose en détail les pressions dont il a été l'objet de la part des autorités militaires pendant sa détention « protective » pour témoigner contre l'ancien premier ministre.

Le risque n'en subsiste pas moins que la Cour suprême considère que M. Bhutto doive être exécuté comme « auteur principal » de l'attentat, d'ailleurs manqué, par les forces de sécurité à l'encontre de son ancien adjoint, Ahmad Raza Kazuri, devenu depuis lors un adversaire politique, et au cours duquel le père de ce dernier a été tué par erreur.

∴

L'extraordinaire hostilité dont les autorités au pouvoir font montre à l'encontre d'un homme qui a tenté une politique sociale ouverte, fait craindre qu'un tel verdict ne puisse en fin de compte être prononcé ; de même que l'antagonisme véhément entre le président de la Cour suprême, les représentants de l'accusation, et l'accusé et ses avocats, qui ont d'ailleurs vainement demandé sa récusation. Qu'il suffise de noter que le dentiste de M. Bhutto, le Dr Niazi, a été arrêté en vertu de la loi martiale pour avoir seulement attiré l'attention des autorités sur les difficultés qu'il éprouvait à soigner son client à la prison de Lahore, et qu'il va sans doute prochainement comparaître devant un tribunal militaire sommaire sans que ni lui ni son avocat puissent connaître les charges retenues à son encontre.

L'opinion publique internationale peut, seule actuellement venir au secours d'un homme qui ne peut bénéficier du soutien populaire dans un pays où règne la loi martiale, où la presse est étroitement muselée, où toutes les manifestations sont interdites et où les opposants à l'actuel régime sont arrêtés par les autorités militaires et condamnés à de lourdes peines, souvent assorties du fouet, après une parodie de justice devant des cours martiales sommaires.

(*) Avocat à la Cour de Paris, délégué comme observateur judiciaire par la Fédération internationale des droits de l'homme auprès d'Ali Bhutto devant la Cour suprême du Pakistan.

Vietnam

« LES RAPPORTS ENTRE L'ÉGLISE ET L'ÉTAT S'AMÉLIORENT » déclare Mgr Nguyen Van Binh

Cité du Vatican (A.F.P.). — « *Depuis quelques années, nous nous déclarons « Vietnamiens catholiques », plutôt que « catholiques vietnamiens »*, a affirmé, mardi 30 mai, Mgr Paul Nguyen Van Binh, archevêque de Ho-Chi-Minh-Ville, dans une longue interview accordée au correspondant au Vietnam de *l'Unita*, quotidien du P.C. italien. « *Nous voulons ainsi*, ajoute le prélat, *mieux souligner que nous sommes catholiques, mais que, avant tout, nous sommes vietnamiens.* »

Selon Mgr Nguyen Van Binh, « *les rapports entre l'Eglise catholique et l'Etat socialiste du Vietnam s'améliorent de jour en jour* », et les catholiques collaborent tous à la reconstruction du pays. « *Nous n'hésitons pas à remettre nos institutions à l'administration*, a précisé l'archevêque, *nous lui avons remis les centres d'exploitation financière que nous avions dans le passé pour soutenir nos œuvres sociales.* »

Le prélat a admis, d'autre part, « *qu'il existe encore des préjugés chez certains cadres révolutionnaires à l'égard des catholiques, ainsi que chez les catholiques à l'égard des révolutionnaires* ».

Mgr Nguyen Van Binh a rappelé que les prêtres et les religieux doivent vivre comme le peuple vietnamien, en travaillant, et que les prêtres obligés de se consacrer entièrement aux devoirs pastoraux vivront grâce à l'aide financière des fidèles.

● *L'Union soviétique* a établi au nord du Vietnam une base de missiles dirigés contre la Chine, écrit ce mercredi 31 mai le *Wen Wei Pao*, journal de Hongkong, inspiré par le gouvernement chinois. Cette base aurait été aménagée, peu après les combats frontaliers khméro-vietnamiens d'il y a six mois, près du centre houiller de Huong Khe, à un peu moins de 350 kilomètres au sud de Hanoï, non loin du golfe du Tonkin. Selon le journal, elle aurait été imposée à Hanoï par Moscou comme une des conditions de l'aide militaire et économique soviétique. Le *Wen Wei Pao* affirme également que les Soviétiques se sont installés dans le port de Haïphong et dans l'ancienne base navale américaine de la baie de Cam-Ranh, au sud du pays. — *(A.F.P.)*

Japon

TOKYO A SIGNÉ LE PACTE DE L'ONU SUR LES DROITS DE L'HOMME EN FORMULANT DES RÉSERVES

(De notre correspondant.)

Tokyo. — Le Japon a signé, mardi 30 mai, à New-York le pacte international relatif aux droits civils et politiques adopté en 1966 par l'Assemblée générale des Nations unies. M. Sonoda, ministre des affaires étrangères, a paraphé les deux conventions constituant le pacte (la convention A concerne les droits économiques et culturels et la convention B les droits civils et politiques).

Le Japon a cependant fait des réserves en ce qui concerne le droit de grève pour les employés des administrations publiques et la gratuité de l'enseignement secondaire. Il a, d'autre part, déclaré inacceptables les dispositions sur la rémunération des travailleurs pendant les jours fériés et n'a pas paraphé le protocole attaché à la convention B sur les droits civils et politiques : ce protocole permet aux citoyens des pays signataires d'invoquer les dispositions du pacte devant l'organisme pour la protection des droits de l'homme à l'ONU.

Ph. P.

LE RÈGLEMENT DU BUDGET 1976

L'Assemblée souhaite un contrôle plus contraignant

Mardi 30 mai, sous la présidence de M. Huguet (P.S.), l'Assemblée nationale examine le projet de loi portant règlement définitif du budget de 1976.

M. FERNAND ICART (U.D.F.), rapporteur général de la commission des finances, indique que le budget de 1976 (500 milliards de francs), initialement voté en équilibre, s'est finalement exécuté avec un déficit de 17 milliards de francs contre 38 milliards en 1975, réduction qui, observe-t-il, marque le souci d'une modération de la dépense publique et de la recherche d'un retour à l'équilibre. Il constate cependant que la persistance d'un fort déficit témoigne de la difficulté de ralentir un mouvement de dépenses publiques de l'ampleur de celui représenté par le programme de redressement de septembre 1975. Tout en reconnaissant que le gouvernement avait dû faire face, à l'époque, à des dépenses de caractère exceptionnel (l'indemnisation des agriculteurs victimes de la sécheresse), il émet cependant, au nom de sa commission, plusieurs critiques :

1) Le souci formel de l'équilibre budgétaire conduit à la multiplication des collectifs, ce qui altère le sens de la loi de finances initiale ;

2) La sous-estimation de certaines dépenses, plus systématique qu'accidentelles, semble destinée à concourir artificiellement à l'équilibre du budget ;

3) L'ampleur excessive des remboursements et des ajustements ;

4) Le recul, en 1976, de la part consacrée aux équipements civils.

Constatant ensuite la répétition, d'une année sur l'autre, des observations de la Cour des comptes, il y voit *« une obstination dans la faute de la part des administrations concernées »*.

M. MAURICE PAPON, ministre du budget, souligne l'importance que revêt la loi de règlement du budget dans le contrôle *a posteriori* de la gestion des finances publiques. Dans son analyse, le ministre insiste notamment sur la compression de l'impasse budgétaire (qui marque la volonté du gouvernement de l'époque de diminuer l'une des sources de l'inflation), le respect scrupuleux des autorisations contenues dans les lois de finance...

Pour M. JOXE (P.S., Saône-et-Loire), ce projet de règlement *« est un aveu d'échec dans tous les domaines »*. Alors que M. Chirac voulait revenir à l'équilibre budgétaire, rappelle le député, la loi de règlement montre que les mesures économiques destinées à réduire le chômage ont été source de privilèges nouveaux pour les privilégiés et d'illusions perdues pour les chômeurs. Il relève que pour la Cour des comptes une remise en ordre de la gestion financière s'impose.

Pour M. JANS (P.C., Hauts-de-Seine), le but essentiel du budget de 1976 était d' *« accroître l'austérité »*. Il ajoute : *« Certains courants de la majorité essayant de se démarquer de la politique économique actuelle, il nous paraît utile de démontrer la solidarité et l'esprit de continuité existant entre la politique d'austérité pratiquée par le premier ministre de l'époque et celle pratiquée par le premier ministre d'aujourd'hui. »*

M. HAMEL (U.D.F., Rhône) se demande si on ne devrait pas suivre l'exemple d'autres Parlements qui, tel celui de Grande-Bretagne, consacrent beaucoup plus de temps au contrôle de la gestion des comptes qu'au vote du budget. Il souligne les efforts considérables de la Cour des comptes, mais regrette qu'aucune augmentation de ses tâches et de ses missions ne puisse être envisagée faute de personnel.

M. MARETTE (R.P.R., Paris) évoque pour sa part les résultats des contrôles fiscaux et des recouvrements et trouve anormal qu'au bout de deux ans la moyenne de recouvrement des droits simples rappelés ne dépasse pas 30 %.

Répondant aux orateurs, M. PAPON conteste les analyses présentées par les orateurs de l'opposition. Il s'étonne notamment qu'ils puissent à la fois réclamer une politique de relance budgétaire et condamner le déficit qui en est l'instrument.

Après avoir adopté les articles du projet de loi, l'opposition votant contre, l'Assemblée examine plusieurs propositions d'adjonction. Observant que, malgré les engagements passés, certains arrêtés de répartition n'ont fait l'objet d'aucune publication, le groupe socialiste propose d'adopter une législation plus contraignante que la publication au *Journal officiel* des textes réglementaires d'exécution des lois de finances, étant toutefois précisé que les sujets de caractère secret concernant la défense nationale, les affaires étrangères et la sécurité intérieure ou extérieure de l'Etat seraient dispensés de l'obligation de publication, tout en pouvant faire l'objet de communications aux présidents et aux rapporteurs généraux des commissions des finances du Parlement. Adopté à l'unanimité en commission, l'amendement est également voté par l'Assemblée.

Sont en revanche ensuite repoussées plusieurs propositions socialistes destinées notamment, selon leurs auteurs, à améliorer le contrôle parlementaire et à étendre la compétence de la Cour des comptes.

L'ensemble du texte ainsi modifié est adopté par l'Assemblée, l'opposition votant contre.

PATRICK FRANCÈS.

LE DÉBAT AU SEIN DU P.C.F.

M. Catala : la présence de MM. Althusser et Elleinstein à la fête d'« Avant-Garde » serait inadmissible

M. Jean-Michel Catala, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste, membre du comité central du P.C.F., a évoqué mercredi 31 mai au micro de France-Inter l'invitation à participer à la fête d'*Avant-garde* adressée à M. Althusser d'une part, et à M. Elleinstein d'autre part, par certains cercles de l'Union des étudiants communistes (*le Monde* du 31 mai).

Il a déclaré en réponse à Joseph Palton : *« Je considère en tant que secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste, c'est-à-dire d'une organisation indépendante, que ni notre mouvement ni notre fête ne peuvent être utilisés par certains membres du parti qui mènent un combat ouvert contre la ligne du parti communiste et sa direction pour continuer ce combat.*

— Est-ce une manière d'interdire à Althusser et à Elleinstein la fête des jeunesses communistes ?

M. CATALA. — *Il n'est pas question d'interdire. Je dis qu'une telle attitude serait inadmissible, que les jeunes communistes ne comprendraient pas. C'est une appréciation officielle de la direction de notre mouvement. Chacun prend ses responsabilités. »*

A propos de la déclaration signée par trente-trois étudiants communistes, publiée dans *le Monde* du 10 mai, M. Catala a indiqué : *« Un texte, c'est un acte effectif, contraire à nos statuts, qui se fixe pour objectif de combattre la politique du mouvement démocratique élaborée à son congrès, et de combattre la direction du mouvement. C'est une activité fractionnelle. »*

M. Plissonnier : une ferme riposte politique

L'Humanité poursuit dans son numéro du 31 mai sa campagne contre les militants du P.C.F. qui ont publiquement exprimé des critiques. Le quotidien communiste signale une *« vague de protestations contre la participation de quelques membres du parti à la campagne anticommuniste »*. Il publie des lettres de soutien à la direction du P.C.F.

L'Humanité donne également la parole à MM. Daniel Karlin, réalisateur de télévision, et Tony Laine, psychiatre, qui expliquent les raisons de leur hostilité aux pétitions signées par des militants communistes. Ils écrivent notamment :

« Depuis deux mois se sont tenus des discours qui étaient à l'évidence hétéroclites. C'est la récente conjonction de certains d'entre eux qui a fait apparaître plus clairement leur volonté commune : mettre en difficulté la direction du parti ou, pour employer un de leurs mots, la « ligne Marchais ». Ce débat-là s'est réduit alors à quelque chose qui sentait fort la cuisine politique...

» Depuis, l'affaire s'est encore précisée. L'enjeu est devenu de fait l'unité du parti : nous ne saurions accepter l'idée qu'un certain nombre de militants qui s'affirment les « intellectuels les plus avancés » dans le parti prétendent jouer un rôle privilégié dans la définition de la ligne. »

Le quotidien du P.C.F. consacre également une page à une interview de M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat, sur le thème : *« La vie démocratique du P.C.F. »*. M. Plissonnier explique ainsi pourquoi, lors des élections internes au P.C.F., il n'y a pas plus de candidats que de postes au comité central :

« Cela a déjà fait l'objet de discussions. La raison de cette disposition est simple. Il suffirait d'une voix ou de quelques voix contre un candidat pour qu'il ne soit pas élu. Ainsi, quelques-uns feraient la loi contre l'ensemble des mille cinq cents délégués. Sous une apparence démocratique, ce serait, au contraire, une pratique antidémocratique. »

Il ajoute : *« Chez nous il n'y a pas un homme qui dispose à lui seul de tous les pouvoirs. Il existe une direction élue qui est collectivement responsable devant les instances du parti. Il ne viendrait à l'idée de personne qu'un dirigeant ait le pouvoir de désigner un autre dirigeant, de pratiquer la cooptation (...).*

» Autant nous voulons encore perfectionner le fonctionnement démocratique du parti, autant il est nécessaire de combattre résolument toute tentative de remise en cause du centralisme démocratique, car il y va de la cohésion du parti, de son efficacité, du succès des luttes qu'il mène pour changer la vie, pour aller vers un socialisme aux couleurs de la France.

» Des adhérents qui, à l'extérieur du parti — souvent dans la presse spécialisée dans l'anticommunisme, — se livrent à des attaques contre la politique du parti, son fonctionnement, sa direction, doivent bien comprendre que les membres du parti sont décidés à ne pas laisser porter atteinte à la ligne politique et aux règles intérieures qu'ils se sont données et plus généralement à l'unité du parti. Ces démarches nuisibles rencontreront une ferme riposte politique. »

● *M. Roland Leroy*, membre du secrétariat du P.C.F., a déclaré mardi 30 mai à Vénissieux, à propos du débat au sein de sa formation : *« Ceux qui nous combattent souhaitent l'exclusion. Il n'y aura pas de victime, mais il y aura une riposte politique de plus en plus vive. »*

A L'OCCASION DU PREMIER COLLECTIF DE 1978

M. Icart estime préoccupante la situation de l'emploi

Examiné mercredi 31 mai en séance publique à l'Assemblée nationale, le premier collectif budgétaire de 1978 (*le Monde* du 18 mai) a pour objet essentiel de prévoir des moyens financiers additionnels en matière d'emploi. *« Sa caractéristique*, observe M. FERNAND ICART (U.D.F.), rapporteur général, *est de comporter une couverture intégrale des dépenses qu'il propose et donc de ne pas aggraver le découvert prévisionnel du budget pour 1978. »*

Dans son rapport écrit, M. Icart, qui estime que la croissance économique sera cette année *« comprise entre 3 % et 3,5 % »* et la hausse des prix *« aux alentours de 10 % »*, souligne d'abord la permanence des orientations de la politique économique, *« le gouvernement ayant mis en œuvre, à la fin de 1976, une politique de stabilisation et d'assainissement économique à laquelle il s'est tenu depuis »*. *« Cette politique*, estime-t-il, *a permis d'enregistrer au cours de ces derniers mois un certain nombre de résultats relativement satisfaisants, encore que fragiles. »*

1) Sur le plan du commerce extérieur, la balance commerciale a dégagé un solde excédentaire d'octobre à avril, à l'exception des mois de novembre et janvier. En 1977, le déficit s'est établi à 11,1 milliards de francs contre 20,4 milliards en 1976. Mais ce rétablissement demeure précaire, constate M. Icart, qui relève le déficit chronique de notre commerce à l'égard des pays industrialisés et la dégradation de notre balance en ce qui concerne les biens alimentaires. De plus, il paraît illusoire, à son avis, d'espérer, dans un proche avenir, que se produise en Allemagne, au Japon ou aux Etats-Unis une forte reprise de l'activité industrielle, propre à stimuler l'économie française. Il s'y ajoute la concurrence des Etats du tiers-monde.

2) En ce qui concerne la monnaie et le crédit, un net ralentissement de la croissance de la masse monétaire a été observé en 1977. S'interrogeant sur l'opportunité de remettre en cause l'encadrement du crédit, M. Icart juge ce changement *« peu probable »*, surtout dans le cadre d'une économie où la liberté des prix aura été rétablie. De plus, *« le risque d'un nouveau développement de l'inflation n'a pas disparu »*.

3) Dans le domaine des prix, les résultats obtenus, *« sans être négligeables, demeurent précaires »*. *« En tendance annuelle*, note M. Icart, *notre rythme de l'inflation demeure plus élevé que celui de la plupart des autres pays industrialisés. »* De plus, la hausse des tarifs publics se répercutera sur l'indice des prix qui, ajoute-t-il, sera également affecté, *« pendant plusieurs mois »*, par la prochaine libération des prix. Commentant cette mesure, M. Icart se félicite que l'on cesse ainsi de *« combattre les effets* [de l'inflation] *sans remédier aux causes »* et estime que la libération devrait entraîner un assainissement du marché *« car elle s'accompagnera d'un désengagement de l'Etat, ayant pour conséquence la suppression progressive des aides accordées aux entreprises financièrement en difficulté »*. M. Icart précise que le succès de cette politique suppose *« une progression maîtrisée des salaires et des revenus »*.

4) En ce qui concerne l'emploi, M. Icart relève que, après une certaine amélioration, on a assisté à une nouvelle dégradation en avril, *« qui s'explique, pour une large part, par l'expiration des stages institués dans le cadre des mesures prises en faveur de l'emploi »*. Cette dégradation lui apparaît d'autant plus préoccupante que le marché de l'emploi devra accueillir à bref délai près de sept cent mille jeunes, dont trois cent mille sans qualification véritable, et que le contexte économique actuel *« ne permet guère d'envisager, à son avis, une diminution rapide et substantielle du chômage »*.

C'est pour tenter d'en éviter l'aggravation, constate-t-il, que le gouvernement propose, avec ce collectif, une série de mesures en faveur de l'emploi.

● *Un groupe d'étude des problèmes du troisième âge* a été constitué, mardi 30 mai, à l'Assemblée nationale. Il réunit une centaine de députés de tous les groupes, sous la présidence de M. Joseph Franceschi, député (P.S.) du Val-de-Marne, et aura pour rapporteur M. Michel Rocard, député des Yvelines et membre du secrétariat national du P.S.

La création de comités d'hygiène et de sécurité dans les communes

L'Assemblée examine le projet de loi complétant les dispositions du code des communes en vue d'instituer des comités d'hygiène et de sécurité (C.H.S.). Ce texte rend obligatoire la création de tels comités dans les communes et établissements publics communaux et intercommunaux employant au moins cent agents titulaires.

« Il a fallu attendre trente et un ans pour qu'un texte étende la création de C.H.S. aux communes », constate M. GARCIN (P.C.), qui invite l'Assemblée, au nom de la commission des lois, à voter un projet *« dont l'intérêt est évident pour les employés municipaux et pour l'économie du pays, à laquelle les accidents coûtent cher : en 1977*, précise-t-il, *on a enregistré 3 760 accidents pour 900 000 agents communaux »*. Le rapporteur regrette toutefois que le gouvernement ait limité l'application de la loi aux communes employant au moins cent agents et que la commission ait, de son côté refusé de l'étendre à la Ville de Paris. Il souhaite, en conclusion, que les municipalités réservent les moyens nécessaires à son application.

Pour M. RICHARD (P.S. Val-d'Oise), ce texte fait mesurer les retards qui subsistent dans le domaine de la protection sociale des agents communaux. Après avoir souhaité une loi-cadre sur ce sujet, il demande que le champ d'application du texte soit étendu.

Pour M. BECAM, secrétaire d'Etat aux collectivités locales, qui prend la parole en séance de nuit, l'obligation instituée par le projet de loi ne contrarie pas le principe de l'autonomie communale. Le rôle des comités, précise-t-il, sera exclusivement consultatif. Puis il insiste sur la nécessité de tenir compte de la diversité des situations.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée décide, à l'initiative des socialistes et contre l'avis du gouvernement, d'abaisser à cinquante le nombre des salariés à partir duquel une commune sera tenue d'avoir un C.H.S. Un amendement de la commission modifie la composition des comités paritaires, institue pour les représentants des salariés l'élection au suffrage direct à la proportionnelle et fixe à deux années la durée de leur mandat qui serait renouvelable. Il est repoussé par l'Assemblée. Le gouvernement propose, pour sa part, que les représentants du personnel *« au nombre de cinq à dix, au choix de la commune ou de l'établissement, soient élus pour six ans »*. Il est suivi par l'Assemblée. M. RICHARD (P.S.) souhaitait que l'*« on procède à l'élection des représentants du personnel au suffrage direct et à la proportionnelle »*. Opinion partagée par les communistes, qui demandent un scrutin public sur cet amendement, combattu par le gouvernement. Il est rejeté par 276 voix contre 196.

L'Assemblée examine ensuite un amendement communiste qui confrère aux délégués le droit de faire interrompre le travail lorsque la sécurité n'est pas assurée et leur donne *« les moyens de remplir leur mission »*. Telle est également la philosophie d'un amendement socialiste qui précise les attributions des comités.

L'Assemblée repousse finalement les amendements de l'opposition.

M. RICHARD (P.S.) propose la création de C.H.S. intercommunaux. Le gouvernement s'y oppose ; l'Assemblée également. Un amendement communiste propose d'étendre le texte à la Ville de Paris, *« où rien n'est prévu en matière d'hygiène et de sécurité »*. Le gouvernement rappelle le particularisme de cette ville ; l'Assemblée rejette l'amendement.

Expliquant le vote positif de son groupe, M. MAISONNAT (P.C.) regrette cependant que *« ce texte timide se contente d'effleurer un problème grave sans donner les moyens réels de les résoudre »*. *« Mon groupe*, précise M. RICHARD (P.S.) *votera ce petit pas en avant par rapport à ce qui aurait pu être fait. »*

L'ensemble du projet ainsi modifié est adopté à l'unanimité par l'Assemblée.

P. Fr.

● RECTIFICATIF. — A La Frette (Val-d'Oise), où cinq conseillers municipaux ont donné leur démission (*le Monde* du 31 mai), quatre seulement sont socialistes. Le cinquième, M. Rivet, est apparenté communiste.

DEUX EXCLUS DU PARTI

M. JURQUET : POUR MARCHAIS LE LÉNINISME EST DÉPASSÉ

M. Jacques Jurquet, exclu du P.C.F. en avril 1964 et qui fut l'un des fondateurs du parti communiste marxiste-léniniste de France (P.C.M.L.F.), est à présent directeur politique du journal *l'Humanité rouge* et de la revue *Prolétariat*. Evoquant la discussion en cours au sein du P.C.F., il nous a déclaré :

« Au centralisme bureaucratique autoritaire et injuste succède un centralisme bureaucratique d'apparence libéral, mais tout aussi injuste. Du temps où je militais dans les rangs du P.C.F., les dirigeants n'acceptaient aucun débat démocratique. On l'a bien vu pendant la guerre d'Algérie. Maintenant ils feignent de l'accepter, mais jusque-là ne centralisent nullement les fécondes idées et critiques venues de la base, notamment des militants ouvriers qui s'expriment, il est vrai, plus difficilement que les camarades intellectuels.

» Le résultat final demeure que, aujourd'hui comme hier, reste bafouée la conception léniniste du centralisme démocratique, dont Mao Tsé-toung fit en Chine l'efficace et vivante application que l'on sait.

» D'ailleurs, pour Marchais et le XXIIe congrès de mon ancien parti, le léninisme est « dépassé ». C'est là un argument « théorique » que nous opposaient déjà autrefois Jules Moch comme Léon Blum.

» Qu'importe, dans ces conditions, que Marchais affirme que le principe du « centralisme démocratique » ne sera pas abandonné par son parti, si, dans les faits, ce principe n'est plus pratiqué honnêtement, dans sa conception initiale, depuis belle lurette !... »

M. TILLON : le centralisme démocratique est l'esprit du stalinisme.

M. Charles Tillon, ancien membre du bureau politique du P.C.F., a déclaré mardi 30 mai au micro de France-Inter :

« Le parti agit en 1978 comme il agissait en 1968 vis-à-vis de la discipline, vis-à-vis du centralisme démocratique. Le centralisme démocratique est l'esprit, sur le plan politique et d'organisation, du stalinisme. Ce qu'on appelle le déviationnisme, c'est naturellement la base de l'accusation de travail fractionnel. La direction accuse quelqu'un de désaccord, et si ce désaccord entraîne un courant d'idées, eh bien, en même temps, il constitue la base du travail fractionnel. Cela a toujours été comme cela dans tous les procès qui sont faits au nom du communisme. »

∴

Exclu du bureau politique du P.C.F. en 1952 et de sa cellule en 1970, M. Tillon est l'ancien commandant en chef des francs-tireurs et partisans (F.T.P.). A ce titre, il présidait l'association nationale des anciens combattants de la Résistance. Il a perdu cette fonction en raison de sa rupture avec le P.C.F. La section d'Ille-et-Vilaine de cette association d'anciens combattants ayant demandé à la direction nationale du mouvement les motifs du limogeage de M. Tillon, celle-ci a admis qu'il s'agissait d'une mesure prise *« pour des raisons étrangères à la Résistance et contraires au statut d'indépendance politique de l'association »*. La section d'Ille-et-Vilaine demande que cette mesure soit rapportée lors du prochain congrès de l'association.

● *L'Organisation communiste des travailleurs* nous a précisé que, invitée à participer au rassemblement organisé par le quotidien *Rouge* (*le Monde* du 30 mai), ses représentants ont finalement boycotté cette manifestation faute de pouvoir participer aux deux principaux débats. L'O.C.T. dénonce *« les procédés staliniens de Rouge »*, coupable, à ses yeux, d'avoir *« censuré »* cette mise au point.

Les députés R.P.R. entendent remplir leurs fonctions de proposition et de contrôle

Les députés R.P.R. ont longuement débattu, mardi 30 mai, de la situation de leur groupe au sein de la majorité. *« Notre groupe demeure une formation d'essence et d'inspiration gaullistes »*, a déclaré, après la réunion, M. Claude Labbé. Le président du groupe a ajouté : *« Nous serons tous au rendez-vous de Colombey, en novembre prochain. »*

La commémoration de la mort du général de Gaulle par les députés gaullistes est-elle un événement qui mérite d'être annoncé cinq mois à l'avance ? Ou bien faut-il voir, dans la déclaration de M. Labbé, une profession de foi destinée à masquer les divergences apparues entre les députés, d'une part, et, d'autre part, entre leur groupe et les instances dirigeants du mouvement ?

La réunion de mardi avait été précédée, la veille, d'un entretien de M. Labbé avec M. Chirac. Il apparaissait que, après cette conversation, M. Labbé pourrait faire la *« mise au point définitive »* qu'il avait annoncée au sujet des relations entre les députés R.P.R. et la formation politique à laquelle ils appartiennent. *« A partir du moment où nous avons été élus tous ensemble sur un programme, qui est celui de la majorité, mais aussi celui du R.P.R., il nous appartient, au niveau du groupe, de défendre les thèmes sur lesquels nous avons été élus »*, a déclaré aux journalistes, mardi après-midi, le président du groupe R.P.R. M. Labbé a également noté que son groupe *« n'apparaît pas suffisamment comme le vecteur des positions politiques qui sont celles du R.P.R. »*.

Pour remédier à cette situation, les députés gaullistes vont être invités à participer de façon plus intense à la vie de leur groupe, dont le travail sera organisé de façon à mieux exploiter les compétences de chacun. M. Labbé souhaite également *« développer les relations politiques »* de son groupe, notamment par la publication d'un bulletin d'information.

Une impasse ?

Ces résolutions correspondent au souhait d'un certain nombre de députés, dont plusieurs nouveaux élus, qui regrettaient le silence de leur formation, réduite à soutenir une politique qui, sur des points essentiels, comme celui de l'emploi, n'est pas celle qu'elle avait préconisée pendant la campagne électorale. Certains allaient plus loin, accusant M. Chirac et ses conseillers d'avoir mené leur formation dans une impasse. Sans perspectives à court ou à moyen terme, le R.P.R. ne serait plus qu'une arme entre les mains de l'ancien premier ministre, dans la lutte qui l'oppose au président de la République.

M. Labbé et M. Michel Debré ont répondu à cette double préoccupation en insistant, au cours de la réunion de mardi, sur le rôle de proposition et de contrôle qui doit être reconnu au Parlement et que le groupe R.P.R. entend jouer pleinement. L'indépendance ainsi revendiquée vaut tant à l'égard du gouvernement que vis-à-vis des instances dirigeantes du mouvement. *« Les relations entre le groupe et le mouvement ne doivent plus poser de problèmes »*, a affirmé M. Labbé après la réunion.

M. Debré a constaté avec regret que, plutôt que d'inscrire ses propositions de loi à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée, le gouvernement a préféré reprendre les mesures préconisées par l'ancien premier ministre en faveur de la famille, dans un projet de loi en cours d'élaboration dans les services de Mme Simone Veil. Cette prise en compte des positions du R.P.R. risque de passer inaperçue, d'autant que le débat sur la famille demandé par le groupe a été refusé par le gouvernement.

M. Debré, appuyé par M. Chirac, a exhorté ses collègues à remplir leurs fonctions de *« députés français »*. M. Jacques Marette a donné l'exemple en annonçant, après la présentation par M. Maurice Papon, ministre du budget, du projet de loi sur les plus-values mobilières, qu'il déposera un amendement tendant à exonérer de la nouvelle taxe les plus-values investies dans les entreprises.

Le groupe R.P.R., dont le bureau doit être reçu à déjeuner, jeudi 1er juin, par M. Giscard d'Estaing, répondra ensuite à l'invation de M. Barre en déléguant le 14 juin plusieurs de ses nouveaux élus, qui exprimeront à M. Barre leurs inquiétudes au sujet de la situation économique et sociale. *« Inflationniste ou non*, a dit M. Labbé, *une hausse des prix est toujours une hausse pour l'homme de la rue. »* Le R.P.R. ne peut cependant critiquer la politique de vérité et de liberté des prix menée par M. Barre. *« Nous savons bien qu'on ne peut pas vouloir une chose et son contraire »*, a déclaré M. Labbé. Il est permis de voir dans cette sentence l'expression désabusée de la contradiction dans laquelle sont pris les députés gaullistes. — P. J.

M. Raymond Barre multiplie ses entretiens avec les parlementaires

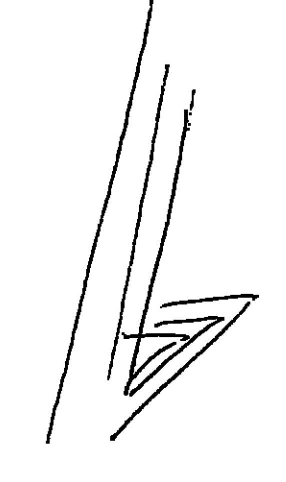
MM. Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, et Chinaud, président du groupe U.D.F., ont été reçus, mardi 30 mai, par le premier ministre avec lequel ils se sont entretenus de l'ordre du jour de la session parlementaire, en présence de M. Limouzy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement.

M. Barre et ses interlocuteurs sont convenus que le projet de loi de finances rectificative pour 1978, dont l'examen devait commencer mercredi 31 mai au Palais-Bourbon, le nouveau projet de loi sur les plus-values mobilières et les différents textes préparés par le gouvernement afin d'orienter l'épargne vers les entreprises devraient être *« discutés et bouclés avant la fin du mois de juin »*.

Compte tenu des débats qui sont déjà inscrits à l'ordre du jour sur la politique étrangère, le 8 juin, et sur la défense, le 15 juin, il est peu probable que la conférence des présidents puisse retenir plus d'une ou de deux propositions de loi déposées par les députés. L'hypothèse d'une session extraordinaire en juillet est exclue.

M. Barre poursuit ses entretiens avec les parlementaires en recevant à déjeuner, ce mercredi 31 mai, à l'hôtel Matignon, M. Poher et les présidents des six commissions permanentes du Sénat, puis, jeudi 1er juin, les membres du groupe d'action et de proposition composé d'une quarantaine de jeunes députés des deux formations de la majorité.

Le premier ministre a également convié à déjeuner, le jeudi 8 juin, le président et les vice-présidents du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale et, le mercredi 14 juin, le président et les vice-présidents du groupe U.D.F. Il s'entretiendra aussi des problèmes économiques et sociaux, le mardi 13 juin, à 11 h. 45, avec une dizaine de jeunes nouveaux élus de l'U.D.F., puis, le mercredi 14 juin, à 18 h. 30, avec un groupe de jeunes députés R.P.R. qui lui ont demandé audience.



En bref

● *M. Jacques Chaban-Delmas* a mis en garde la majorité et le gouvernement, à l'occasion d'un débat organisé mardi 30 mai par le Cercle de l'opinion sur le thème : *« Justice sociale et transferts »*. Il a notamment indiqué : *« Il ne faut pas que du côté de la majorité on se leurre sur l'importance de la victoire. Si les critiques et refus exprimés par une grande partie de la population ne sont pas pris en compte, le réveil sera cruel. »*

Le président de l'Assemblée nationale a également souligné la nécessité de réduire les impôts et les charges sociales *« face au poids grandissant des transferts sociaux supportés par les entreprises »*.

● *M. Jean Charbonnel*, ancien ministre, président de la Fédération des républicains de progrès (gaullistes d'opposition), note, dans *le Recours républicain*, mensuel de ce mouvement : *« Alors que notre adhésion avait été donnée — non sans réserves — au grand projet transformateur d'une gauche unie, le choc, brutalement déclenché, des impérialismes communiste et socialiste ne pouvait que nous prendre à contre-pied, avant de nous briser (...). Quoi qu'il arrive, nous n'oublierons pas ce qui s'est passé en mars 1978. Faut-il, pour autant, modifier notre projet politique ? Je ne le crois pas. Pour une raison fondamentale : c'est que nous appartenons consubstantiellement au camp du progrès, par toute la force de nos convictions, par la logique des options que nous avons été amenés, le moment venu, à prendre. C'est, plus que jamais, à l'intérieur de la gauche que nous devons maintenant ancrer notre héritage. »*

★ *Le Recours républicain*, mai 1978, 5 F, 105, rue de Grenelle, 75007 Paris.

● *M. Léo Hamon*, ancien ministre, a déclaré, dans le cadre du club Notre présence : *« Plus que d'un rapprochement d'hommes, c'est une attitude mentale qu'il s'agit de dégager dans ce club, celle d'une gauche de gouvernement. (...) On ne peut plus vivre dans la guerre civile sociale. Un compromis historique est nécessaire entre le salariat et le patronat ; un compromis fondé sur la reconnaissance des différences. »*

ANCIENS COMBATTANTS

● *Les Evadés de France par l'Espagne* durant l'occupation tiendront leur congrès national à Pau les 3, 4 et 5 juin, sous la présidence de M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Une large information sur le statut et les droits des Evadés de France (qui sont tous conviés) sera donnée au cours de ces assises. Le congrès se terminera par une excursion de l'autre côté de la frontière, à Jaca, où nombre d'Evadés furent incarcérés.

★ Confédération nationale des anciens combattants évadés de France et des internés en Espagne, 3, rue Guillaumot, 75102 Paris.

● *La vingt-septième liste des unités* ayant combattu en Afrique du Nord entre le 1er janvier 1952 et le 2 juillet 1962, est publiée au *Bulletin officiel des armées* (n° 22 du 29 mai 1978). Il s'agit de la septième liste de l'armée de l'air datée du 24 avril 1978 (unités à terre) et de deux modificatifs aux listes du 9 décembre 1986 et 5 janvier 1977 concernant respectivement la demi-brigade des fusiliers-marins et l'aéronautique navale.

Le Monde

société

JUSTICE

FLAGRANTS DÉLITS : LA « JUSTICE A LA CHAINE » CONTESTÉE

Défense de plaider

M. Jean-Paul Simonnot, substitut à la vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris, avait eu raison, lundi 29 mai, de rappeler à Me Michel Laval, au cours d'un échange un peu vif, qu'il n'était tout comme lui, statutairement, qu'un *« auxiliaire de justice »*. Mardi 30 mai, la même chambre — dite des flagrants délits — en a, de fait, été la démonstration. Pour éviter que, comme la veille, un quarteron de jeunes avocats ne viennent bousculer le rituel répressif des « flags » en faisant du droit (*le Monde* du 31 mai), le tribunal et l'ordre des avocats ont jugé bon de faire cause commune.

Tout a commencé vers 14 heures. Alors que se prépare une classique séance de « justice à la chaîne », des avocats qu'ont alerté les rumeurs de la veille prennent en effet place dans le prétoire. Sauf la curiosité, un certain nombre entendent poursuivre l'action de leurs confrères de la veille : enrayer la machine judiciaire des flagrants délits, *battre en brèche cette « justice rapide et répressive »*.

Justement, sur les quatre avocats nommés d'office par le bâtonnier (deux secrétaires de la conférence et deux avocats stagiaires), un seul est présent : Me Lebeau. Déjà, les avocats présents songent à assurer la défense des vingt prévenus du jour.

C'est alors que Me Jacques Chanson, membre du conseil de l'ordre des avocats du barreau de Paris, chargé des affaires pénales, fait son entrée. D'un mot — fait sans précédent — il intime aux avocats présents dans le prétoire de ne pas plaider. Puis il désigne, outre Me Lebeau, deux autres avocats d'office. Mes Alain Beaumier et Yves-François Guibert. Leurs confrères en sont réduits à assister, silencieusement, à l'audience. Dans les couloirs du palais on murmure : *« On ne nous admet que si nous plaidons en connivence »*, *« c'est intolérable »*, *« il est de coutume, si l'on veut, de pouvoir plaider »*. Trop tard. Déjà, le mouvement des avocats est brisé par son ordre.

Nous avons nos raisons

Quelques minutes plus tard, à 14 h. 25, l'huissier sur demande d'un appariteur que l'on dit dépendre du parquet, viendra demander aux trois journalistes présents de décliner leur identité, ce qu'ils refusent. A 14 h. 40, le même huissier demandera à tous les avocats dans le prétoire la même chose, ce qu'ils refuseront à leur tour.

Durant ce temps, les « flags » ont commencé : 280 F de livres volés : un mois d'emprisonnement ; vol d'une voiture : huit mois d'emprisonnement ; vol de cassettes non prouvé : quatre mois d'emprisonnement, 400 F d'amende. La routine. Seul Me Beaumier cherchera, comme ses confrères lundi 29 mai, à plaider le droit.

Mardi 30 mai, par son intervention aux « flags », le conseil de l'ordre a donné, *de facto*, un blanc-seing à une forme de *« justice rapide et répressive »*. Mardi 30 mai, le conseil de l'ordre, nonobstant les droits de la défense, a interdit à des avocats de plaider. *« Nous avons nos raisons, il ne s'agit pas que les décisions de l'ordre soient systématiquement remises en question »*, nous a déclaré Me Chanson. Cela pour éviter la *« gabegie »*. Cela pour que l'ordre règne aux « flags ».

LAURENT GREILSAMER.

A LA COUR DE CASSATION
Flagrantes assises

Condamné en flagrant délit le 23 juin 1977 par la vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris, à vingt mois d'emprisonnement pour avoir commis, de nuit, à Paris, où il est interdit de séjour, une agression sur un passant en exerçant sur lui des violences qui provoquèrent plusieurs plaies sanglantes au visage, M. Guy Clorivola, aujourd'hui âgé de quarante ans, avait soutenu que la procédure employée à son égard était nulle. Placé en garde à vue le 3 juin 1977, à 1 h. 35 du matin, il avait été transféré le même jour, à 18 heures, au dépôt, après qu'on lui eut notifié la fin de sa garde à vue.

En première instance, comme devant la dixième chambre de la cour, qui confirma le jugement le 8 septembre 1977, Me Comte avait fait valoir que son client avait été victime d'une véritable détention arbitraire puisqu'il n'avait comparu que le lendemain matin 4 juin devant le procureur de la République, qui lui avait notifié alors un mandat de dépôt, en vertu de l'article 393 du code de procédure pénale, avant de le faire déférer l'après-midi au tribunal des flagrants délits.

Les magistrats de la cour d'appel avaient considéré que la procédure était régulière en déclarant, d'une part, *« qu'aucune disposition légale n'impose au procureur de la République un délai pour procéder à l'interrogatoire d'une personne qui lui est déférée après avoir été arrêtée en flagrant délit »*. D'autre part, que *« la mise à la disposition du procureur de la République, à l'expiration de la garde à vue, impliquait que, pendant cette phase normale et nécessaire de la procédure, il soit apporté une restriction à sa liberté »*.

Dans son jugement du 23 juin 1977, le tribunal des flagrants délits avait précisé que *« l'attente du prévenu dans les locaux d'accueil prévus ne constituait pas une détention au sens de la loi pénale »*.

L'arrêt de la cour de Paris du 8 septembre 1977 a été cassé le 25 mai dernier par la chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Pierre Mongin, mais pas du tout sur le moyen invoqué par Me Philippe Waquet. Celui-ci voulait, lui aussi, faire admettre par la Cour suprême qu'*« à l'expiration de la garde à vue et, à défaut d'un mandat de dépôt délivré, soit par le procureur de la République, soit par un juge d'instruction, M. Claude Clovirola aurait dû être remis immédiatement en liberté »*.

Les magistrats suprêmes ont estimé que les faits reprochés à M. Clovirola *« constitueraient, s'ils étaient reconnus constants, le crime prévu par l'article 382 du code pénal »*, justiciables de la cour d'assises et que la procédure de flagrant délit n'était donc pas applicable, *« l'instruction préparatoire étant obligatoire en matière de crime »*.

M. Clovirola devra en conséquence comparaître devant une autre chambre de la cour d'appel de Paris, qui devrait se déclarer incompétente pour le juger si elle se range à l'avis de la chambre criminelle.

LA PASSION DES ARMES

La vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris, siégeant en audience de flagrants délits, a patiemment attendu jusqu'à *19 h. 30, mardi 30 mai*, pour juger Jean-Marie Collin, vingt-cinq ans, Pascal Weitz, vingt ans, Philippe Bassi, vingt et un ans, et Thierry Olier, vingt et un ans. Les quatre jeunes gens, interpellés le même jour à une heure du matin, avaient été trouvés en possession, dans leur véhicule, d'un fléau japonais, de deux couteaux à lame fixe et de trois morceaux de tuyaux métalliques (armes de sixième catégorie) ainsi que d'un revolver 22 long rifle à un coup (arme de la septième catégorie).

Ce *« transport d'armes par destination »*, selon l'expression du code pénal, n'a pas paru émouvoir le président du tribunal, M. Christian Jacquet, pas plus que le substitut, M. Louis Lépée. Le tribunal, au vrai, s'est contenté des dires des prévenus selon lesquels ils entendaient simplement *« s'entraîner »* dans la propriété d'un de leurs parents.

Philippe Bassi et Thierry Olier ont été condamnés à un mois d'emprisonnement avec sursis ; Pascal Weitz et Jean-Marie Collin à deux et trois mois d'emprisonnement avec sursis. Clémence, leurs condamnations ne figureront pas au casier judiciaire.

A aucun moment des débats il n'a été fait mention des « sympathies » des quatre accusés pour le Front national, mouvement d'extrême droite. A aucun moment, tant le président que le substitut n'ont fait mention des *« insignes et emblèmes d'extrême droite »* trouvés dans la voiture des quatre militants. — L. G.

CONDAMNÉ A VINGT ANS DE RÉCLUSION EN 1977

Un homme est acquitté par la cour d'assises du Loiret

De notre correspondant

Orléans. — La cour d'assises du Loiret a acquitté, mardi 30 mai, à Orléans, M. Gérard Trudin, trente ans, accusé d'avoir tué sa compagne, Catherine Pedini, vingt et un ans, et l'enfant de celle-ci, Laurent, âgé de deux ans et demi. Le 29 juin 1977, à Chartres, devant la cour d'assises d'Eure-et-Loir, Gérard Trudin avait été condamné à vingt ans de réclusion criminelle. Le 23 novembre dernier, la Cour de cassation avait cassé le verdict de la cour d'assises d'Eure-et-Loir et renvoyé Gérard Trudin devant les jurés du Loiret. Me Robert Badinter, du barreau de Paris, assurait la défense de l'accusé, ainsi que Me Lester, du barreau de Chartres.

Le drame s'était déroulé le 4 février 1975, cité Beaulieu, à Chartres. Appelés à la demande de Gérard Trudin, les pompiers avaient découvert, dans son appartement, le corps de Mme Pedini, puis, dans une chambre voisine, l'enfant sans vie de Catherine. Sur le sol était posée une carabine de chasse à canon scié.

Gérard Trudin affirmait qu'il dormait au moment du drame, *que sa compagne, après avoir* tué son enfant, avait mis fin volontairement à ses jours. Réveillé par la seconde détonation, il s'était précipité, avait transporté dans ses bras Catherine sur le lit qu'il venait de quitter et avait appelé des secours.

L'accusation, s'appuyant sur le fait qu'une cartouche avait été retrouvée dans la poche d'un des pantalons de Gérard Trudin et plusieurs autres dans le vide-ordures de l'immeuble, avait repoussé la thèse du suicide, concluant à un drame de la jalousie. Gérard Trudin avait toujours nié les accusations portées contre lui. Il avait tenté en prison de se suicider en avalant des fers de chaussures.

En voyant arriver, au début de ce procès, Me Badinter suivi d'une cohorte de journalistes parisiens, en regardant la salle qui, à mesure que les titres de journaux se gonflaient, que les flashes des radios se multipliaient, se garnissait d'une foule favorable à l'accusé, persuadée qu'elle allait assister à un acquittement, et du coup au spectacle d'une erreur judiciaire rectifiée, en regardant Me Badinter s'approcher des jurés pour les convaincre en faisant abstraction du cérémonial judiciaire ou en le regardant bondir hors de son banc lorsque les négligences de l'enquête étaient trop manifestes, on se prenait à penser que les avocats ont bien raison de faire de l'« activisme ».

Doublement raison puisque, en l'occurrence, un homme qui clamait depuis tout le temps son innocence, après avoir passé trente-neuf mois en prison, subi des interrogatoires, l'épreuve de deux procès en cour d'assises, a été reconnu non coupable des deux crimes qui lui étaient reprochés et acquitté. D'autre part, parce que la règle qui veut que le doute profite à l'accusé bafouée lors du premier verdict, a été remise à sa juste place lors du second.

Mais est-ce normal encore, à notre époque, que les avocats se surpassent, mobilisent à l'occasion les médias pour éclairer seulement la vérité et limiter les risques d'erreurs judiciaires ? En d'autres termes, les innocents ne peuvent-ils compter que sur des avocats doués de punch pour justifier leur bon droit ?

Il y a cinq jours, du même box, jugé par la même cour d'assises, un homme, un Marocain, Ahmed Joudy, du même âge que Gérard Trudin, est ressorti condamné à la prison à perpétuité, accusé d'avoir tenté de voler, puis tué un chauffeur de taxi. Un procès comportant pourtant des interrogations sans réponses, une presse locale prudente, une salle hostile, des rumeurs de mort circulant sur les bancs : dans ces conditions, la défense, malgré tout son talent, acculée, n'avait d'autre alternative que la mort ou la réclusion perpétuelle formulées par un avocat général tonitruant.

RÉGIS GUYOTAT.

Mille francs d'indemnisation pour quarante jours de prison

La commission d'indemnisation a fait droit, mardi 30 mai, à deux des cinq requêtes qui lui étaient soumises émanant de personnes estimant avoir subi *« un préjudice manifestement anormal et d'une particulière gravité »* pour avoir été détenues préventivement avant de bénéficier d'un non-lieu, d'une relaxe ou d'un acquittement.

Mille francs ont été alloués à M. Rabah Aribi, un travailleur algérien âgé de trente ans, vivant en France depuis 1966, employé dans la même entreprise depuis plusieurs années, qui a été incarcéré pour vol sur décision du tribunal des flagrants délits, pendant un mois et neuf jours avant d'être relaxé par la dixième chambre de la cour d'appel de Paris, le 8 septembre 1976.

Il est certain que sa détention aurait été de plus courte durée si on ne l'avait pas déféré au tribunal des flagrants délits (qui lui infligea un an de prison dont six mois avec sursis, le 12 juillet 1976) sans procéder à une vérification qu'il avait sollicitée dès son interrogatoire dans les locaux de la police. Un coreligionnaire l'accusait de lui avoir dérobé, le 10 juillet 1976, boulevard de la Chapelle, une liasse de billets de banque. Trouvé porteur de 470 F, M. Aribi avait immédiatement déclaré : *« Ces billets m'appartiennent. Demandez à l'agence du Crédit lyonnais de Villemomble où je suis allé toucher sur mon compte 300 F ce matin. »*

Personne ne vérifia ses dires, sauf Me Henri-René Garaud, l'avocat que son employeur avait chargé de l'assister devant la cour d'appel. Il obtint auprès du Crédit lyonnais confirmation de ce que l'ouvrier algérien avait soutenu dès le premier jour.

Au vu de la lettre du Crédit lyonnais, la cour d'appel libéra M. Aribi dès le 20 août avant de le relaxer le 8 septembre.

LE TRAIN DE VIE D'UN INSPECTEUR DES IMPOTS

La onzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris a poursuivi mardi 30 mai l'examen de l'affaire Jacquin-Janin (« le Monde » du 31 mai). Le président, M. Michel Guth, s'est étonné qu'un inspecteur des impôts aujourd'hui révoqué, René Piqué, ait eu un train de vie qui ne corresponde guère avec les ressources provenant du traitement d'un fonctionnaire : appartements achetés à bas prix, voitures changées fréquemment, bateaux, origine de certains fonds suspecte.

Le fisc reproche donc à René Piqué une dissimulation de 134 700 F pour 1969, 128 000 F pour 1970, 119 200 F pour 1971. L'ancien inspecteur des impôts se défend tant bien que mal des accusations portées contre lui. En définitive, on ne saura rien sur la provenance de cet argent, ni non plus sur le rôle joué par trois sociétés suisses, Le Soleil, Arene et Crans Star, dont le siège est à Crans-sur-Sierre, ville où s'est réfugié Yves Jacquin.

Quatre inspecteurs des impôts sont également venus dire à la barre des témoins que la disparition de bulletins de recoupement relatifs aux recettes de sociétés pouvaient facilement se produire. En conséquence, faut-il imputer à René Piqué la disparition de trente-neuf bulletins d'un montant total de 1 678 029 F, qui correspondent aux dissimulations de Yves Jacquin, dirigeant de la SOCEFI (Société civile d'études fiscales) ? — M. B.-R.

UNE PLAINTE DE M. MOUROUSI

Après l'insertion d'un encadré publicitaire dans *le Monde* du mardi 30 et mis en vente le 29 mai dans l'après-midi, M. Yves Mourousi a chargé son avocat, Me Paul Lombard, d'engager dès la parution du journal une action en justice contre la société commerciale qui, sans son accord, et hors de sa connaissance, a utilisé son nom pour une promotion de marque.

[Le communiqué inséré dans « le Monde » du 30 mai était destiné à la rédaction. C'est le service publicité de notre journal qui l'a pris en charge et publié, revêtu de la mention légale « publicité », sans que cela implique une transaction commerciale.]

CORRESPONDANCE

Me Leclerc répond à M. Romerio

En réponse à la lettre de M. François Romerio, président de l'association Légitime défense (le Monde *du 26 mai), dans laquelle l'ancien premier président de la Cour de sûreté de l'Etat s'en prenait à Me Henri Leclerc à qui il demandait :* « Les flics et les honnêtes seraient-ils les seuls qu'il serait licite de vouer à la mort ? » *faisant ainsi référence à un slogan de mai 1968 :* « Les seuls bons flics sont les flics morts ! ». *Me Leclerc nous écrit :*

M. Romerio n'a certainement jamais suivi un défilé de mai 1968 pour s'imaginer que l'on y criait des mots d'ordre aussi grotesques que : « Les seuls bons « flics », » sont les « flics » morts. »

Un meurtre est toujours un meurtre. Il est pour moi totalement inacceptable que ce soit le meurtre d'un « flic », d'une personne honnête ou d'un voyou, et qu'il soit accompli par un voyou, une personne honnête ou un « flic ».

Mais il appartient à la justice d'apprécier les circonstances et la personnalité des meurtriers après avoir garanti leur libre défense.

Le président de l'association Légitime défense, qui, auparavant, présidait cette haute juridiction qu'est la Cour de sûreté de l'Etat, ne ferait-il plus confiance à la police et à la justice ordinaire de son pays ? »

FAITS DIVERS

En Corse

DEUX MIRAGE-IV SE HEURTENT EN VOL

Deux bombardiers stratégiques Mirage-IV, de la base de Luxeuil (Haute-Saône), se sont heurtés en vol, mardi 30 mai, dans l'après-midi, et sont tombés en mer au large de Solenzara (Corse). Trois des quatre membres des équipages — il y a à bord d'un Mirage-IV un pilote et un navigateur — ont été récupérés par hélicoptère. Les recherches continuent pour retrouver le quatrième.

C'est au cours d'un vol d'entraînement que la collision s'est produite. Au nord de la base de Solenzara, il existe un champ de tir au canon et aux missiles air-air et air-sol. Les Mirage-IV évoluaient en noria décalée l'un par rapport à l'autre, et cette mission d'entraînement au tir était suivie d'un rassemblement en patrouille. Il semble que la percussion en vol ait eu lieu au cours de cette dernière manœuvre, toujours délicate.

Le 28 mai dernier, les escadrons de Mirage-IV, qui constituent la première génération de la force nucléaire de dissuasion, ont célébré leur deux cent millième heure de vol depuis l'introduction du bombardier stratégique dans l'armée de l'air française en 1964.

● *Explosion de gaz dans le Val-de-Marne.* — Une violente explosion s'est produite ce mercredi 31 mai, vers 0 h. 30, dans une conduite de gaz de 1 mètre de diamètre enjambant la Seine sur une passerelle métallique à Alfortville, dans le Val-de-Marne. La déflagration, très violente, a été entendue à plusieurs kilomètres à la ronde, tandis qu'un incendie se déclarait. Les sapeurs-pompiers de cinq casernes dépêchés sur les lieux ont circonscrit le sinistre vers 1 h. 30. Aucune victime n'a été signalée. L'incident a entraîné une coupure de la distribution pour quelques industriels. Le 17 février dernier, des explosions de gaz dans le seizième arrondissement avaient fait douze morts, une centaine de blessés et 85 millions de francs de dégâts (*le Monde* daté 19-20 février 1978).

MÉDECINE

La vaccination antivariolique doit-elle rester obligatoire ?

Les milieux médicaux sont divisés

Les spécialistes de la vaccination — qu'ils soient pédiatres, médecins de santé publique ou responsables de services de maladies infectieuses et tropicales — sont profondément divisés sur la question du maintien de l'obligation légale de la vaccination anti-variolique. Au cours d'un colloque qui vient de se réunir à Clermont-Ferrand, et qui groupait des médecins d'horizons les plus divers (Européens et Africains, administrateurs et cliniciens), ce problème a été continuellement sous-jacent aux discussions sur toutes les autres immunisations. Ainsi, l'annonce de la prochaine disponibilité d'un vaccin actif contre le pneumocoque (responsable de plusieurs milliers de décès par infection pulmonaire ou méningée, chaque année, en France), fut soulignée comme une contradiction au maintien d'une vaccination anti-variolique, dont le bénéfice n'est plus que virtuel.

La France, à ce sujet, conserve une attitude unique parmi les pays industrialisés, comme a pu le souligner le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), le docteur Breman. Depuis le mois d'octobre 1977, il n'a plus été rencontré de cas de variole dans le monde, malgré d'importants efforts de recherche sur le terrain, dans tous les pays où cette maladie était présente au cours des dernières années (Bangladesh, Ethiopie...). L'O.M.S. déconseille maintenant la vaccination contre la variole dans tous les pays qui ne sont pas en rapport direct avec une des zones sous surveillance, et cette recommandation a été suivie par la quasi-totalité des pays européens. Mais, répondent les partisans de la vaccination anti-variolique en France, notre pays est en relation « privilégiée » avec Djibouti, territoire qui se trouve lui-même au cœur de la dernière zone d'endémie de la variole, et ce fait justifie que des précautions soient maintenues. Pourtant, a répondu le professeur M. Rey (Clermont-Ferrand), organisateur du colloque, la vaccination antivariolique, bien qu'obligatoire en France, n'est plus contrôlée et ne fait pas l'objet des rappels nécessaires à une bonne immunité : *« Moins de 1 % de la population française serait protégée efficacement contre la variole, si elle se déclarait en France*, précisa-t-il, *et la barrière vaccinale, qui seule justifie l'obligation, n'est, en réalité, qu'une illusion. »*

Cette déclaration a trouvé sa confirmation dans les enquêtes épidémiologiques présentées par le professeur Martin-Bouyer (Institut national de la santé et de la recherche médicale ; INSERM, Paris) Selon lui, 55 % des petits Français de moins de cinq ans ne sont plus vaccinés contre la variole. Par contre, les autres vaccinations semblent avoir une meilleure popularité, que vient renforcer l'usage de l'ordinateur pour la mise à jour des plans de vaccination, dans certaines municipalités « pilotes » (Saint-Maur-des-Fossés, Vitry-sur-Seine).

En réponse à plusieurs interpellations, la représentante du ministère de la santé, le docteur Cassaigne, expliqua l'attitude ambiguë de son administration au sujet de la vaccination anti-variolique par l'antagonisme qui existe entre l'Académie de médecine et le Conseil supérieur de l'hygiène (ce derniers organisme serait favorable à un assouplissement de la réglementation actuelle). *« Le ministre n'est pas médecin lui-même et ne peut donc avoir d'avis personnel ; elle est donc obligée de s'assurer les conseils d'experts, qui sont eux-mêmes divisés, et les hésitations du ministre ne reflètent que celles des médecins. »* Le porte-parole du ministère a néanmoins affirmé qu'à partir de novembre 1975 l'obligation de la vaccination antivarioloque ne serait plus maintenue que pour les enfants de plus de deux ans, en attendant la déclaration officielle de l'éradication totale de la variole par l'O.M.S., prévue pour octobre 1979.

Au tribunal de Lyon

L'ACTION DU CONSEIL DE L'ORDRE CONTRE DEUX MÉDECINS QUI N'ONT PAS VERSÉ LEURS COTISATIONS EST DÉCLARÉE IRRECEVABLE.

(De notre corresp. régional.)

Lyon. — Les médecins du Rhône qui manifestent ostensiblement leur opposition au conseil de l'ordre par un refus de paiement de leur cotisation (ils étaient quarante-trois au début du mois d'avril sur un total de trois mille quatre cent vingt-huit dans ce département) viennent de remporter une manche dans la bataille juridique qui les oppose à leur instance départementale.

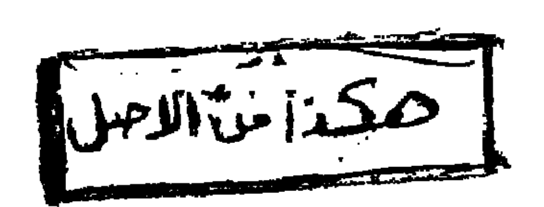
Le tribunal de Lyon devant lequel avaient été plaidés, le 18 avril dernier, les dossiers de deux de ces praticiens contestataires a rendu, le 30 mai, un jugement qui déclare *« irrecevable l'action en paiement intentée par le conseil départemental de l'ordre »*.

Cette décision est à l'opposé de celle qu'une juridiction identique de Rennes a prononcée le 1er mars dernier : elle condamnait dix-neuf médecins de l'Ille-et-Vilaine à s'acquitter de leur cotisation et à verser au conseil départemental de l'ordre chacun 200 francs de dommages et intérêts en réparation du préjudice moral et 300 francs au titre du remboursement des frais de procédure (*Le Monde* du 3 mars 1978). La Cour de cassation tranchera en dernier ressort.

L'avocat des médecins contestataires du Rhône, avaient fait valoir à l'audience que *« les pressions exercées par le conseil de l'ordre, notamment à l'occasion du débat sur l'interruption de grossesse à l'Assemblée nationale, étaient de nature à justifier les « impératifs de conscience » invoqués pour refuser le versement des cotisations »*. Toutefois, ce n'est pas sur ce débat de fond que s'est placé le magistrat Mlle Brenot, pour écarter la demande du conseil de l'ordre. L'affaire est du domaine exclusif de la juridiction ordinale, dit en substance le jugement.

L'article L. 427 du code de la santé publique précise même quels sont les cas où les poursuites peuvent être engagées en dehors de l'ordre, notamment *« les actions civiles en réparation d'un délit ou d'un quasi-délit »*. Or, conclut le jugement *« le fait de ne pas payer sa cotisation à l'ordre pour un médecin constitue le non respect d'une obligation légale, mais ne saurait être analysé comme un délit ou un quasi-délit »*.

BERNARD ÉLIE.



Mai mais. Mais mai

II. — MAI SI, MESSIE NON

par EDGAR MORIN (*)

Edgar Morin, dans un premier article (« le Monde » du 31 mai), a tenté de faire comprendre à la fois l'énormité et l'insignifiance de mai 68. Pour cela, il a ressuscité son caractère d'« événement sphinx ».

L'ambiguïté de mai se poursuit au-delà de mai, dans la décennie 70. Rien n'a changé. Tout a changé. Tout est comme avant, rien n'est *comme* avant. Laquelle de ces propositions contradictoires est vraie ? *L'une et l'autre.* Essayons de voir.

Rien n'a changé. L'ordre politique, social, économique est rétabli et refonctionne. Plus tard, ce sont la crise de l'énergie, la crise monétaire internationale qui perturbent l'économie française, non les séquelles de mai. La concentration économique, la mercantilisation de toutes choses, l'atomisation des individus se poursuivent comme avant, plus qu'avant. L'Etat est à la fois de plus en plus providentiel et de plus en plus tentaculaire. Il dispose de plus en plus, grâce à l'informatique, d'une énorme mémoire, d'un réseau nerveux de plus en plus serré, tendant à réduire l'individu à l'état de cellule d'un méga-organisme. Tout se passe comme si mai 68 n'avait été qu'un spasme de protestation dans l'inéluctable processus néo-concentrationnaire et hyper-mercantile. Mais justement, ce qui a changé, c'est l'existence désormais et le surgissement tantôt obscur et diffus, tantôt virulent et violent, d'une protestation et d'une aspiration à une vie autre, une société autre.

Du reste, le seul changement apparent est l'émergence « macroscopique » du gauchisme, c'est-à-dire d'une « contestation » désormais présente comme ferment idéologique et virulence politique. C'est l'apparition et la diffusion dans les coins gauches des syndicats et partis de l'aspiration autogestionnaire qui transcende la revendication quantitative de salaire et la revendication bureaucratique de nationalisation.

Mais il n'y a pas que ces changements marginaux, politiques et idéologiques. C'est dans les sous-sols de la société, c'est dans l'air qu'elle respire que quelque chose a changé, que des virus sont en pleine action. Dans les sous-sols, une cavité de plus en plus profonde se creuse, *les fondements* d'une civilisation s'effritent ; dans l'atmosphère, *l'esprit du temps*, ce qu'on peut appeler du terme désuet et juste de « sensibilité », se modifie... Changements impondérables, comme dans un lent fondu-enchaîné qui à la fin seulement pourra remplacer l'ancien paysage par le nouveau.

Souvenons-nous de l'avant-mai 68, c'est-à-dire des années 60. Tout semblait, après la guerre d'Algérie, devoir se stabiliser sous le signe techno-économique de la « société industrielle ». Désormais, la croissance devient le moteur du « développement » non seulement économique, mais social, humain, moral...

Les mass-media disséminent une culture standard promettant le bien-être et le bonheur, en procurant les recettes. Auto, télé, confort, vacances, élégance, séduction, engendrent la vie autonome, libérée, informée, heureuse...

On va vers la liquidation des misères, des graves inégalités, des conflits sociaux, des guerres. L'U.R.S.S. se libéralisant et les Etats-Unis se régulant vont converger vers le même type de société assistancielle et de démocratie pluraliste. Le colonialisme disparaît dans d'ultimes soubresauts pour faire place au développement du tiers-monde. Le Goulag n'existe pas, nul intellectuel de gauche ne l'ayant rencontré. L'humanité a enfin trouvé le sol ferme de l'industrie pour résoudre ses problèmes fondamentaux. L'histoire, l'histoire convulsive et monstrueuse qui avait dans le premier demi-siècle suscité deux guerres mondiales, fascisme et stalinisme, était du passé, était dépassée...

Bien sûr, il y a un courant révolutionnaire dans la société d'avant 68. Mais la révolution consiste en la prise du pouvoir d'Etat par l'infaillible parti-de-la-classe-ouvrière, qui instaurera partout son contrôle omniscient. On ne met pas en question la parcellarisation du travail industriel, la chronométrisation de toutes activités, l'atomisation individuelle dans les grandes agglomérations ; *on oublie l'existence.*

L'existence est chassée de la pensée. L'existentialisme s'est marxisé et le marxisme s'est structuralisé. Si opposés soient-ils, l'althussero-marxisme et la pensée universitaire dominantes ont chassé, avec l'existence, l'incertitude, l'aléa, l'inconnu, le sujet, l'histoire, et on envisage d'éliminer le concept d'homme devenu obsolète.

Ainsi l'avant-mai s'avance sur un sol assuré. Ses mythes sont optimistes, voire euphorisants. Les pensées et visions unidimensionnelles règnent.

Le super-Californien

Le premier et immédiat effet de mai 68 est de miner le sous-sol. Tout peut s'arrêter ! Tout peut s'écrouler ? Mais quel est ce mal (dont rend si bien compte *l'Imprécateur*, de Pilhes) ? Tout continue certes, mais c'est fini de l'assurance sans faille des possédants, dominants, dirigeants. Le sol sonne creux désormais. L'angoisse, précisément refoulée dans les galeries souterraines, resurgit à la moindre alerte.

Le second effet de mai 68 est de favoriser un nouvel esprit du temps.

Au cours des années 70, voici que font irruption en France des thèmes et des acteurs venus de Californie. Là-bas avait jailli une sorte de révolution culturelle juvénile, portant en elle une revendication à la fois libertaire et communautaire, existentielle et sociale. Dans le jaillissement de ce geyser culturel, le modèle dominant de l'Américain blanc, adulte, mâle, protestant, se disloquait au profit d'un pluralisme ouvert où le jeune, la femme, l'homosexuel, l'Indien, proclamaient, dans leur exigence d'égalité, leur différence et non leur identification. Là-bas, un néo-naturisme prenait forme cosmique, religieuse, puis soudain se cristallisait en conscience écologique. Dès lors, sous l'éclairage californien, mai 68 apparaît comme la variante explosive, dans le temps d'un phénomène qui là-bas s'était formé et déployé dans un espace privilégié. Le mouvement juvénile de mai fut en quelque sorte l'équivalent français du mouvement juvénile de Californie. Mais mai 68, bien que portant en lui la même aspiration libertaire, communautaire, ne comportait pas le nouveau féminisme, la conscience écologique, la culture de la différence, l'expérience de soi-même, la fondation de petites communautés de vie. Toutefois, il fut la rupture et la brèche qui ont permis, accéléré et amplifié ces développements subséquents.

Effectivement, nous voyons en France, de 1970 à 1975, apparaître et se déployer ces nouveaux acteurs culturels et sociaux. La conscience néo-féminine surgit en fondant sa revendication sur l'identité propre de la femme. La conscience écologique se déploie. Une nouvelle conscience régionale s'affirme, où la province, cessant d'être tradition intégrée, devient patrimoine, voire patrie menacée.

Parallèlement, c'est la grande expérience Lip, tête chercheuse de l'aspiration autogestionnaire, tandis que des expériences micro-communautaires prolifèrent en Cévennes, Ariège, Provence, et même dans les grandes villes.

Ces surgissements se manifestent à la fois sous forme d'une onde de choc dure, percutante, et d'une onde large, qui se diffuse et plus *ou* moins s'intègre. Ainsi le mouvement féminin a son fer de lance M.L.F., mais en même temps les grands magazines comme *Elle* et *Marie-Claire*, qui offraient les solutions préfabriquées de la culture de masse, s'ouvrent aux aspirations de la nouvelle féminité. Le mouvement écologiste a sa minorité de casseurs, mais il propage un message de paix tous azimuts. Les néo-régionalismes ont leurs minorités terroristes et leurs majorités folkloristes. Les expériences communautaires et existentielles se font par ruptures brutales avec la société, plongées aventureuses au fond de soi-même, mais il y a aussi une vaste onde de sensibilité qui passe de proche en proche comme un « joint ».

La revendication de la différence, c'est en même temps la revendication de l'existence, contre la standardisation robotisante, contre l'atomisation. D'où l'unité existentielle de la double aspiration, d'une part à la communication et à la communauté, d'autre part à l'autonomie et à la liberté.

Le retour en force de l'existence vient longtemps après que l'existentialisme s'est fait hara-kiri sur l'autel du marxisme. Mais la nouvelle aspiration existentielle va s'exprimer idéologiquement à travers le terme de « désir », mis à toutes les sauces, et celui-ci submerge le terme de « structure ». L'aspiration à vivre sa vie n'est plus aussi refoulée et inhibée que dans les années 60. Elle prend un aspect tantôt illuministe et naïf, tantôt furieux ou désespéré. Elle cherche sa délivrance dans les yogismes, thérapies de groupe, expériences hallucinogènes, communautés, néo-artisanat, néo-ruralité. Et finalement la devise « *changer la vie* » traverse les membranes de la vieille idéologie et arrive jusqu'au grand parti en pleine croissance qui l'inscrit fièrement sur son blason.

En même temps que cette promotion de l'existence, il y a progression de l'inquiétude. J'ai dit que l'idéologie techno-économiste de la société industrielle a perdu de son assurance, que son sol sonne creux. Du côté de la culture de masse, l'euphorie fait place à la problématisation. Les magazines qui offraient leurs recettes préfabriquées de bonheur se penchent désormais sur les difficultés du couple, les malentendus entre les êtres, la solitude, la maladie, le vieillissement.

Le sexe et la mort

Deux grands tabous, qui imposaient le silence, s'effritent sous la poussée du « désir » et de l'inquiétude : le sexe et la mort. Le sexe, jusqu'alors refoulé dans le privé, le caché, le cabinet, surgit dans les grandes salles de cinéma, dans la grande presse, les conversations « bretécheriennes » (1), les disputes philosophiques. La mort, le dernier et le plus grand des grands refoulés de notre siècle, se réintroduit dans la vie et devient même best-seller.

Une aspiration profonde, à multiples visages, s'infiltre, se répand. Elle met en question non seulement le pouvoir de l'argent, non seulement le « capitalisme », mais aussi la contrainte disciplinaire, la hiérarchie, la bureaucratie. La division parcellaire du travail, la chronométrie oppressante des horaires, l'atomisation et la mécanisation de la vie urbaine, qui semblaient aussi fatales que la loi de la chute des corps ou la rotation de la terre, sont mises en question, pratiquement (tentatives pour y échapper) et théoriquement (et si une autre organisation sociale était possible ?). Dans cette nouvelle sensibilité diffuse, on oscille entre résignation et révolte, entre malaise et habitude. On s'interroge : « *Est-ce cela vivre ?* » On regarde tout différemment la société, le travail, la nature, les femmes. On se pose des questions qui, auparavant, auraient semblé insensées. Mais lorsque le refus ou l'aspiration se cristallisent, ils peuvent prendre la forme d'une idéologie simplette, d'un mot magique qui focalise le mal sur un terme maudit, le bien sur un maître mot salvateur.

Les deux fondements rationalisateurs de notre organisation sociale — Ordre et Progrès — sont atteints. La claire opposition entre le réactionnaire et le progressiste perd ses contours et parfois se renverse. Ainsi, le retour à la terre, le patriotisme provincial, qui étaient classés « à droite » passent d'une certaine façon « à gauche ». Ce qui semblait absolument progressiste et bénéfique, la croissance industrielle, le progrès technique, le développement scientifique, l'urbanisation accrue, la médicalisation accrue, la scolarisation accrue révèlent soudain un visage réactionnaire, asservisseur. Le développement économique ne produit-il pas des sous-développements humains, affectifs, intellectuels, moraux ? Certes, la mise en doute de l'idée de progrès n'est nullement neuve, mais elle était catégoriquement conçue comme réactionnaire.

La nouveauté est que c'est de l'intérieur du progressisme que l'idée de progrès est désormais minée. En même temps ce qui apparaissait comme la rationalité même dans l'organisation sociale, révèle un visage démentiel : est-ce que l'hyper-division, dite rationalisation du travail, n'est pas folle en détruisant tout intérêt, toute responsabilité, et tout sens dans la vie du travailleur ? Est-ce que la vie bureaucratisée, technocratisée, chronométrée n'apporte pas l'altération psychique, l'oppression permanente ? La folie n'est-elle pas tapie à l'intérieur de ce que nous croyions être la rationalité ?

La conscience écologique, la conscience démographique nous disent que les processus de croissance actuels, s'ils se poursuivent, ne peuvent entraîner que désastres et mort. La prolifération de l'arme atomique, puis le danger politico-social que représentent l'industrie nucléaire, les risques de manipulations chimiques sur le cerveau humain montrent que le progrès scientifique porte en lui non seulement une possibilité d'asservissement et de mort, mais leur probabilité. Il échappe à tout contrôle des savants et va renforcer tous les pouvoirs de guerre et de domination.

Et voilà que la mort apparaît à l'horizon de toute pensée qui scrute notre monde et notre devenir. Non pas seulement la mort de chacun. *Non* pas seulement l'anéantissement collectif total de l'humanité qui se trouve déjà potentialisé plusieurs centaines de fois dans les silos nucléaires. Mais aussi la mort qui surgit dans la toute-puissance de la science et la toute-puissance de l'Etat, et qui s'avance dans le progrès technique et industriel.

Bien entendu, on refoule cette pensée, on refoule la mort, on refoule l'angoisse. Mais ce refoulement même laisse transpirer, dans l'esprit du temps, une inquiétude, une incertitude diffuses.

Les inquiétudes, les aspirations, les interrogations de la décennie 70 demeurent vagues, impalpables. Lorsqu'elles se manifestent nettement ou de façon aiguë, elles ne sont que locales et marginales. Si difficile qu'il soit de diagnostiquer dans l'impondérable, je crois que de l'avant-68 à l'après-68 nous sommes passés des années de pseudo-certitudes à des années d'incertitudes. On est passé du mythe de la stabilité, de la pérennité, du progrès, de la « civilisation du bien-être », de la « société de consommation », de la société sans crises, à la problématisation et au questionnement. Malraux n'avait pas tort de diagnostiquer en mai 68 une « crise de civilisation ». Ce terme de civilisation manque de précision, mais c'est dans ce manque de précision que réside la vérité.

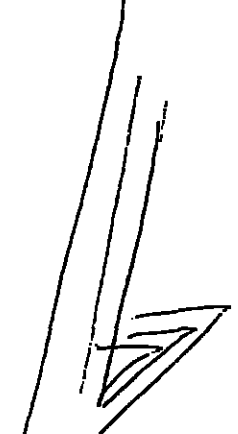
Dès lors, mai 68 nous apparaît non pas comme le générateur, mais comme le révélateur de cette crise (et c'est dans ce sens qu'il faut le concevoir comme un « flash » illuminant nos sous-sols sociaux et culturels), puis comme le catalyseur, l'accélérateur, le convertisseur, l'amplificateur d'une *métamorphose* culturelle qui se préparait déjà sous chrysalide dans la décennie 60 ; c'est aussi la rupture qui déchire les enveloppes chrysalidaires et permet l'essor des nouvelles formes. Dès lors, mai 68 est bien le moment de passage, la Pâque, la brèche, par où s'engouffrent les nouvelles formes, les thèmes culturels, les problèmes qui couvaient, germaient de façon insensible et invisible dans la décennie précédente, et qui vont désormais se disséminer. Et la brèche est toujours ouverte, au flanc de notre société, qui poursuit sa route...

(*) Ecrivain et sociologue.

(1) Du nom de la dessinatrice Claire Bretécher (N.D.L.R.).

Prochain article :

III. — LA RÉGRESSION ET LA RÉGRESSION DE LA RÉGRESSION



ÉDUCATION

L'histoire et la géographie au baccalauréat en 1978

Des « épreuves-guillotine »

Rétablie après une interruption de douze ans, l'épreuve écrite d'histoire et de géographie au baccalauréat 1978 suscite des remous auprès des élèves et des professeurs. Inquiets d'avoir à traiter deux grands sujets en trois heures (1), certains avaient demandé au ministère une « rallonge » du temps d'épreuve. C'est en principe chose faite depuis que M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, a promis aux jeunes giscardiens du mouvement Autrement une demi-heure supplémentaire.

Restait le contenu même de l'épreuve, qui effraie forcément des candidats ne pouvant se référer à aucun précédent récent (l'histoire et la géographie à l'écrit avaient été supprimées en 1966. Beaucoup de professeurs, de parents et d'élèves s'en remettent aux éditeurs pour se faire une idée de l'épreuve, puisque ceux-ci ont déjà publié plusieurs « annales » et manuels présentant des modèles de sujets. Mais comment, par exemple, traiter en trois heures des questions aussi vastes que « *Les classes moyennes en France entre 1919 et 1939* » ou « *L'industrie lourde en R.F.A. et en R.D.A.* » ? Comment « plancher » sur « *L'Allemagne en 1932* », puisque cette période ne figure pas au programme ?

L'Association des professeurs d'histoire-géographie (A.P.H.G.) a publié à ce propos un communiqué où elle met en garde parents, élèves et professeurs contre la présentation qui a été faite de l'épreuve par les auteurs de manuels. « *Ces modèles*, précise l'A.P.H.G., *ne correspondent en rien par leurs prétentions savantes et encyclopédiques à la nature de l'épreuve telle qu'elle a été précisée dans les rencontres entre professeurs et autorités pédagogiques, compte tenu des conditions de préparation des élèves de 1978.* »

Sans mettre en cause ni la bonne foi des éditeurs ni la compétence des auteurs, l'A.P.H.G. constate que le choix des sujets proposés comme modèles et la formulation des énoncés ont souvent un tour « universitaire » d'un trop haut niveau pour des élèves de terminale. « *Il n'est pas question*, disent les professeurs de l'association, *que l'épreuve écrite d'histoire et de géographie au baccalauréat devienne une guillotine. Nous n'avons pas réclamé son rétablissement pour la transformer en éliminatoire.* » — R. C.

(1) Selon les textes publiés en septembre 1977, l'épreuve écrite d'histoire et géographie au baccalauréat 1978 devait durer trois heures pour les séries A, B, C et D, et deux heures pour la série D'. Les candidats doivent traiter au choix un des trois sujets d'histoire et un des trois sujets de géographie proposés. Certes, graphiques et chronologies seront fournis aux candidats.

En bref...

● *Le Congrès du SNES.* — « *La monstrueuse mystification du collège unique va se traduire en classe de cinquième par un gâchis accentué dans de terribles proportions* », a déclaré M. Etienne Camy-Peyret, secrétaire général du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), à l'ouverture du congrès d'études que le syndicat réunit à Saint-Etienne du 30 mai au 2 juin. Les cinq cents délégués du SNES examinent deux thèmes : « *Les déséquilibres dans l'emploi et la formation* » et « *La compétence et le rôle des enseignants dans l'équipe éducative et dans la gestion démocratique* ».

● *L'université de Saint-Etienne se « déconcentre » à Roanne (Loire).* — Dès la prochaine rentrée pourront être préparés à Roanne les diplômes de capacité en droit, le diplôme d'études universitaires générales d'administration économique et sociale et celui de lettres modernes. Le conseil d'administration de l'université de Saint-Etienne, sous le contrôle pédagogique de laquelle seront dispensés ces enseignements, vient d'approuver les termes d'une convention qui va être passée avec la ville de Roanne. — *(Corresp.)*

● *L'université de Valenciennes* a été officiellement inaugurée, mardi 30 mai, par Mme Alice Saunier-Séité, ministre des universités. Cet établissement, qui résulte de la transformation d'un centre universitaire fondé en 1964 s'appellera officiellement « *Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis* ». Elle compte aujourd'hui deux mille deux cents étudiants et deux cent cinquante enseignants.

Le ministre a annoncé que l'établissement pourrait bientôt délivrer le diplôme d'ingénieur en mécanique et énergétique et le diplôme d'études universitaires générales (DEUG) de droit et de gestion (malgré l'avis défavorable du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche). Mme Saunier-Séité a aussi annoncé au président de l'université, M. Edward Bridoux, la création de trois emplois supplémentaires d'enseignants de haut niveau et un crédit de 11 millions de francs pour des constructions. — *(Corresp.)*

BIBLIOGRAPHIE

TOUT SUR LES APPRENTIS

Des kilos de documents, de lois, de règlements et de prises de position diverses sur cette filière mal connue, controversée et quelque peu hybride qu'est l'apprentissage. Ancien chef de la division du ministère de l'éducation dont relève ce secteur, M. André Patris a tout lu, tout recensé, tout analysé. Parce qu'il est le plus complet et le plus précis des ouvrages parus jusqu'ici, le livre qu'il publie aujourd'hui constitue un instrument de travail indispensable pour tous ceux qui employeurs, syndicalistes, enseignants, apprentis et chercheurs en science de l'éducation — sont souvent déroutés par la complexité et la diversité des textes qui régissent l'apprentissage.

On ne pouvait s'attendre qu'un *fonctionnaire*, tenu à une certaine discrétion, dévoilât les secrets et les scandales — grands et petits — auxquels donne lieu l'application de ce maquis juridique. Mais certaines pages sur la taxe d'apprentissage ouvriront au lecteur attentif des horizons insoupçonnés sur la manière dont circulent chaque année, et sans réel contrôle, 2 milliards de francs entre un million d'entreprises et plusieurs milliers d'établissements.

L'auteur rappelle, textes à l'appui, les grandes dates d'une histoire riche en réformes, depuis la loi d'Astier de 1919, jusqu'à la « relance » gouvernementale de 1977. Il donne la parole aux employeurs et aux syndicats, aux chambres de métiers et à la J.O.C. (Jeunesse ouvrière chrétienne), seule organisation représentative des apprentis, et conclut, au risque de déplaire, au maintien — avec des améliorations — de cette filière, tant il est vrai que le principe d' « alternance », sur laquelle elle repose depuis le début du siècle, apparaît aujourd'hui comme une solution d'avenir.

B. L. G.

★ André Patris, *l'Apprentissage, une forme d'éducation ?* Editions Berger-Levrault, 304 p., 67 F.

● « *Apprenti, connais tes droits* », est le titre d'une brochure que vient de publier la C.F.D.T. Outre une préface de M. Michel Rolant, secrétaire national, rappelant les positions de son organisation sur l'apprentissage, cette brochure présente en termes clairs et didactiques les principales facettes de cet enseignement (contrat, formation, rémunération, etc.) en insistant, comme son titre l'indique sur les droits, parfois ignorés, des jeunes engagés dans cette filière.

★ *Apprenti, connais tes droits*, 10 F franco, Montholon-Services, 28, rue de Montholon, 75349 Paris Cedex 09.

RELIGION

Le soixantième anniversaire du rétablissement du patriarcat de Moscou

Le patriarche Pimène a lancé un appel aux orthodoxes de l'émigration russe

De notre envoyé spécial

Moscou. — L'Eglise orthodoxe russe a célébré, du 25 au 29 mai, le soixantième anniversaire du rétablissement du patriarcat de Moscou. Une trentaine d'Eglises y étaient représentées, dont les Eglises orthodoxes de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche, de Jérusalem, de Serbie, de Géorgie, de Roumanie, de Bulgarie, de Chypre, de Grèce, de Pologne, de Tchécoslovaquie, d'Amérique, de Finlande, du Japon, d'Ethiopie et de Syrie ; l'Eglise apostolique arménienne, l'Eglise anglicane, l'Eglise vieille-catholique, l'Eglise évangélique luthérienne de Finlande, l'Eglise évangélique d'Allemagne, l'Eglise hussite de Tchécoslovaquie.

L'Eglise catholique romaine était représentée par un évêque polonais et par Mgr Torrella Cascante et le Père Duprey, respectivement vice-président et sous-secrétaire du secrétariat romain pour l'unité. De nombreuses organisations chrétiennes internationales étaient aussi présentes, dont le Conseil œcuménique des Eglises, la Conférence des Eglises évangéliques, le Conseil panafricain des Eglises, la Conférence chrétienne pour la paix, etc. Parmi plus de deux cents invités se trouvaient soixante-treize évêques orthodoxes russes.

Le spectacle a fait écarquiller les yeux de plus d'un Moscovite se rendant dans sa *datcha* à la campagne le samedi 27 mai : un cortège de *chaïka* et autres voitures officielles transportant solennellement — et sous escorte de la milice — les métropolites, archimandrites, évêques, abbesses et autres dignitaires ecclésiastiques de Moscou à Zagorsk, à environ 75 kilomètres de la capitale, pour visiter le monastère de Saint-Serge, berceau du christianisme russe, et participer au banquet de quatre cents couverts offert à ses hôtes par le patriarcat dans l'église-réfectoire, aux chants admirables du chœur du séminaire de Zagorsk.

Dans son message, lu deux jours auparavant à ses invités, Sa Sainteté Pimène, patriarche de Moscou et de toutes les Russies, avait retracé l'histoire mouvementée du patriarcat, supprimé par Pierre-le-Grand au début du dix-huitième siècle et rétabli en novembre 1917, à la faveur de la Révolution.

« *L'instauration du pouvoir du peuple*, a déclaré le patriarche, et *le décret du gouvernement soviétique du 23 janvier 1918 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui la suivit, aboutirent à un changement radical de notre vie religieuse. Libérée de sa soumission à l'Etat, l'Eglise orthodoxe russe retrouva son organisation autonome. La séparation de l'Eglise et de l'Etat ne signifiait pas l'aliénation et la rupture, mais fut le commencement de l'établissement de relations nouvelles entre eux, fondées sur la non-ingérence de l'Etat dans les affaires de l'Eglise et de l'Eglise dans les affaires qui ressortent de la compétence de l'Etat. La définition de la place de notre Eglise dans la société nouvelle ne fut pas, comme on le sait, facile.* »

Retraçant l'action de son Eglise en faveur de la paix, de la détente et du désarmement, le patriarche a déclaré qu'il faisait tout ce qui était en son pouvoir pour que « *les engagements d'ordre moral signés à Helsinki deviennent la norme de vie* », et a rappelé que, le 14 décembre 1977, les évêques russes ont condamné la production et la prolifération de la bombe à neutrons.

Le patriarche Pimène est ensuite revenu sur les relations de l'Eglise et de l'Etat dans un deuxième message prononcé le dimanche 28 mai. Selon lui, ces relations ont été rendues plus difficiles par « *l'activité nuisible non-ecclésiastique d'une partie de l'émigration russe qui sapait les fondements de la confiance du pouvoir soviétique à l'égard de la hiérarchie ecclésiastique* », mais, grâce à ses prédécesseurs, les patriarches Tikhon, Serge et Alexis, ces relations sont devenues « *normales* ».

Après avoir condamné « *les schismatiques de la prétendue Eglise hors frontières* », le patriarche a néanmoins conclu par un appel lancé à ces frères séparés : « *Nous savons aussi*, a-t-il dit, *que hors de notre patrie il y a nos frères d'origine russe et de confession orthodoxe, mais qui ne sont pas en communion avec l'Eglise mère, à cause de défaillances canoniques ou humaines. Nous prions pour eux ces jours-ci et avec charité nous leur adressons ce message pascal, tiré d'un hymne de l'Eglise : « Nous nous éclairons les uns les autres et nous nous embrassons. Frères, parlons ! Et pardonnons tous ceux qui ne nous aiment pas, grâce à la Résurrection du Christ !* »

ALAIN WOODROW.

A Dijon

L'ACTION CATHOLIQUE DES MILIEUX SANITAIRES A PRÉCISÉ LE SENS DE SON ENGAGEMENT

(De notre correspondant.)

Dijon. — L'Action catholique des milieux sanitaires et sociaux a réuni son conseil national les 28 et 29 mai à Dijon en présence de cent trente délégués. Mgr André Fauchet, évêque de Troyes et président de la commission sociale de l'épiscopat, participait aux travaux du conseil qui a cherché les orientations du mouvement pour les trois années à venir. Elles se résument en deux « *propositions* » votées par les délégués.

L'une souligne que le mouvement « *privilégie l'accueil de tout ce qui est prophétique et dérangeant* », la priorité devant être donnée aux jeunes et à ceux qui dans le monde de la santé ne s'expriment pas, tels que les non-diplômés, les agents de service, les travailleuses familiales, etc. La deuxième proposition dit que « *le mouvement doit être critique pour contester tout ce qui est aliénant dans notre société* ». Le conseil demande à ses quatre cents équipes de « *faire une analyse sérieuse, y compris dans les lectures de foi, afin d'aboutir à des convictions et à un engagement plus précis* ».

C. M.

UN OUVRAGE ŒCUMÉNIQUE DU PASTEUR HÉBERT ROUX

Le pasteur Jacques Maury, président de la Fédération protestante de France, et le Père Yves Congar, théologien dominicain, viennent de présenter un ouvrage du pasteur Hébert Roux, observateur à Vatican II : *De la désunion à la communion* (édit. du Centurion).

Parmi d'innombrables activités, signalons que le pasteur Roux a collaboré aux accords du groupe des Dombes, qui ont rendu d'éminents services dans le domaine œcuménique, notamment en matière eucharistique.

SCIENCES

A LEUR CONGRÈS EN SAVOIE

Les travailleurs C.G.T. de la recherche s'inquiètent des orientations gouvernementales en sciences physiques et humaines

De notre correspondant

Grenoble. — Les membres du Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (S.N.T.R.S., affilié à la C.G.T.) qui rassemble les ingénieurs, les techniciens et les personnels administratifs du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) et de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) ont, au cours de leur congrès organisé récemment à Aussois (Savoie), dénoncé la *« situation dramatique »* dans laquelle se trouve la recherche en France. Pour la cinquième année consécutive, le C.N.R.S. connaît, selon le syndicat, une diminution de son pouvoir d'achat entre 5 % et 10 % ; en 1978, les autorisations de programme ont baissé en francs constants. Aussi, estime le S.N.T.R.S., de nombreuses équipes de recherche sont-elles à la limite de l'asphyxie : *« La vie des laboratoires, des formations de recherche, est progressivement étouffée, des secteurs entiers n'appartenant pas aux programmes d'action prioritaires sont marginalisés, leurs équipes vouées au dépérissement. »*

« Lutter contre le redéploiement »

Le S.N.T.R.S. veut lutter contre ce qu'il appelle *« le redéploiement de la recherche »* qui se traduirait, notamment, par l'abandon de certains thèmes de recherche fondamentale en sciences physiques mais surtout en sciences humaines, jugés non directement rentables. Le syndicat dénonce d'autre part l'*« ingérence ouverte des firmes multinationales »*. Ainsi, affirme-t-il, les conventions passées par le C.N.R.S. avec Rhône-Poulenc, l'Institut français du pétrole et Elf-Erap assureraient à ces firmes le contrôle des recherches fondamentales — avec clause de secret — plusieurs années en amont de l'innovation technique elle-même.

Les membres du S.N.T.R.S. se sont, d'autre part, élevés contre la création de petits instituts de recherche indépendants, comme le nouveau Commissariat à l'énergie solaire, que le C.N.R.S. aurait pu accueillir sans difficulté. Le secrétaire général du syndicat, M. Guy Dupré, a notamment déclaré : *« Il est clair que la nomination de M. Giraud, nouveau ministre de l'industrie, qui s'est illustré dans le démantèlement du Commissariat à l'énergie atomique et qui prépare pour E.D.F. des modifications inquiétantes, marque le désir du gouvernement de poursuivre la même politique d'abandon de secteurs entiers de la recherche et de démantèlement. »*

Les quinze mille ingénieurs, techniciens et personnels administratifs du C.N.R.S. et de l'INSERM subissent, selon le S.N.T.R.S., un blocage de leurs carrières. En effet, dans ces deux organismes, les statuts prévoient que le nombre des promotions annuelles est lié à l'expansion respective de ces deux organismes. En 1978, environ cent cinquante postes seront créés, rendant ainsi presque inexistantes les promotions. Le S.N.T.R.S. demande l'abolition de ce système qui entraîne une stagnation des carrières des personnels, alors que leur qualification augmente sans cesse en raison des travaux qu'ils sont amenés à effectuer. Les ingénieurs, techniciens et membres des personnels administratifs (ITA) du C.N.R.S. et de l'INSERM souhaitent qu'une grille unique pour les salaires et le déroulement des carrières soit mise en place pour les chercheurs et les ITA, afin de faciliter les passages réciproques.

CLAUDE FRANCILLON.

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PHYSIQUE A DÉCERNÉ SES PRIX POUR 1978

La société française de physique vient de décerner ses prix scientifiques. Le grand prix de physique Jean-Ricard est attribué à M. Michel Hénon, astrophysicien à l'observatoire de Nice, pour l'ensemble de son œuvre, en particulier ses travaux sur les attracteurs étranges.

Parmi les autres prix, le prix Jean-Perrin de popularisation de la science est attribué à M. Charles Penel, sous-directeur du Palais de la découverte, pour son œuvre d'animation et de diffusion de la culture scientifique.

Le prix Félix-Robin est décerné à M. Henri Benoit pour l'ensemble de ses travaux. M. Benoit, directeur du Centre de recherche sur les macromolécules, à Strasbourg, a particulièrement étudié la physique des chaînes flexibles en solution.

Tous les deux ans, la Société française de physique décerne le prix Holweck à un physicien britannique ; en alternance, les années impaires, l'Institute of Physics de Londres l'attribue à un physicien français. Le Lauréat 1978 est M. W. Vinen, professeur à l'université de Birmingham et auteur de travaux importants sur les mouvements tourbillonnaires de l'hélium liquide superfluide à très basse température.



LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

LES BOURSES DES JOUEURS

Les Français sont parmi les plus désintéressés

De notre envoyé spécial

Buenos-Aires. — Pour la quasi-totalité des joueurs de l'équipe de France, la participation à leur première Coupe du monde de football est en soi une récompense inestimable. Certains disent même, en plaisantant, qu'ils auraient payé une fortune pour venir en Argentine. Comme le veut la tradition, ils ont pourtant dû décider avec la Fédération française (F.F.F.), du montant de leur prime.

Une commission composée de quatre joueurs, Jean-Marc Guillou, Dominique Bathenay, Henri Michel et Marius Trésor, de MM. Fernand Sastre, président de la F.F.F., Jean Sadoul, président du Groupement du football professionnel, Michel Hildalgo, directeur de l'équipe de France, et Henri Patrelle, délégué du conseil fédéral, a fixé ces primes à 20 000 F par joueur pour la participation aux trois matches du premier tour, avec éventuellement 20 000 F supplémentaires en cas de qualification. Modestes ou superstitieux, il n'ont pas voulu envisager une suite plus heureuse.

Même si chacun des joueurs doit percevoir en outre 50 000 F grâce à un prélèvement de 37,5 % sur les bénéfices réalisés par Promo-Foot à l'occasion de la Coupe du monde (*le Monde* du 23 mai), les Français se placent parmi les plus désintéressés des compétiteurs de ce Mundial. Plus habitués aux honneurs, les footballeurs anglo-saxons se sont montrés plus persuasifs dans leurs discussions.

Les Néerlandais ont obtenu 900 dollars par victoire et 14 500 dollars (69 600 F) en cas de succès en finale, soit un cumul minimum d'environ 18 000 dollars (86 500 F), les Ecossais réclament une garantie de 10 000 dollars (48 000 F) quoi qu'il arrive et la fédération leur offre le double s'ils se qualifient pour le second tour.

Les Allemands mécontents

Plus optimiste, la Fédération de la République fédérale d'Allemagne propose à chacun de ses joueurs 60 000 marks (150 000 F) s'ils conservent leur titre et 50 000 marks (12 500 F) s'ils terminent deuxièmes ou troisièmes. Toutefois, ces derniers considèrent ces chiffres insuffisants, car ils ont calculé que, dans cette éventualité, la part de leur fédération sur les recettes du Mundial s'élèverait à 3 millions de marks (750 millions de francs).

Dans l'absolu, les mieux rétribués pourraient être les Iraniens. On dit, sans pouvoir le vérifier, qu'ils toucheraient 4 500 dollars (21 600 F) par match nul, 7 500 dollars (36 000 F) par victoire et 12 500 dollars (62 000 F) pour une qualification au deuxième tour. Malheureusement pour eux, leurs chances de percevoir de telles sommes apparaissent bien minces, compte tenu de leurs précédents résultats.

Dès lors, les plus grands bénéficiaires de la Coupe du monde seront probablement les Sud-Américains, qui paraissent avoir les meilleurs atouts pour parvenir à la finale. En cas de victoire, chaque joueur brésilien bénéficiera d'une prime de 500 000 cruzeiros (12 000 F). C'est néanmoins l'Association argentine de football qui s'est montrée la plus généreuse en offrant à ses joueurs une prime de 3 300 dollars (15 800 F) par mois, en plus de leur salaire, pour la période de préparation et, en cas de victoire en finale, une somme de 700 000 dollars (336 millions de francs) à partager entre les vingt-neuf membres de la sélection.

GÉRARD ALBOUY.

A l'hôtel Meurice

UN TROISIÈME EMPLOYÉ EST SANCTIONNÉ

Un troisième employé de l'Hôtel Meurice à Paris vient d'être sanctionné pour avoir refusé d'ouvrir la chambre d'un militaire argentin en séjour dans la capitale. La direction, estimant qu'il s'agit d'une « faute suffisamment grave », a mis à pied l'employé et l'a convoqué mercredi 31 mai, pour l'informer d'« une éventuelle rupture de contrat de travail ». En revanche, les deux premiers employés « sanctionnés » qui avaient refusé de monter les bagages des militaires argentins ont reçu leur lettre de licenciement.

La section C.G.T., qui ne nie pas l'existence d'une faute, réclame la réintégration des employés en estimant que « le licenciement est une sanction disproportionnée ». En réponse à la direction (« le Monde » du 30 mai), les deux personnes licenciées affirment qu'elles « n'ont pas manifesté d'opinion politique, mais le dégoût face à la torture qui est pratiquée en Argentine ». « A notre modeste place, disent-ils, nous avons voulu dénoncer la situation dans ce pays. Fallait-il nous taire ? Nous avons choisi ce type d'action. »

TENNIS

A ROLAND-GARROS

La chute des vieux héros

Deuxième journée, beaucoup plus captivante que la veille, toujours favorisée par le soleil et suivie par la grande foule, mardi 30 mai, aux Internationaux de France à Roland-Garros.

Le début sur le Central avait pourtant été triste pour le joueur qui, depuis dix ans, tant aux Internationaux qu'en Coupe Davis, honore le tennis français : François Jauffret a été éliminé en quatre sets dès le premier tour par Gilles Moretton, hier faisant partie de notre équipe juniors, un magnifique athlète encore un peu lourd et maladroit sur son revers, mais possesseur de moyens énormes. Toujours lent à trouver la bonne carburation, Jauffret récupère plus difficilement le jeu offensif qui lui permit une si longue et si brillante carrière à Roland-Garros jusqu'à ce tournoi 1976 où il ne s'inclina que par 10-8, au cinquième set, devant Bjorn Borg : en pleine forme physique pour son âge — trente-six ans, — ce vaillant combattant est loin, heureusement, d'avoir fini sa carrière.

Après que Vilas, concentré comme pour la finale, n'eut laissé aucune chance au longiligne Néo-Zélandais Parun, Manuel Orantes a pris le meilleur sur Tom Okker : ce fut le meilleur match en qualité de l'après-midi. Le petit Espagnol, tout récemment opéré au dos, semble avoir retrouvé, en même temps que le moral, ce coup de patte du gaucher, entièrement original, qui lui permet d'intercepter à la volée les balles les plus rapides — et celles d'Okker, appelé naguère le « Hollandais volant », ne restent pas précisément dans la raquette. N'oublions pas qu'Orantes disputa la finale de Roland-Garros en 1974 et fut champion des Etats-Unis à Forest-Hills (battant Vilas et Connors) en 1975.

Le deuxième match de qualité tennistique fut disputé sur le court A, où, autre agréable surprise, un Arthur Ashe dominateur ne fit pas de quartier à l'Australien Phil Dent, demi-finaliste des Internationaux l'an dernier : un régal pour les admirateurs du jeu plat filant à toute allure le long des lignes. Trop souvent victime, ces dernières saisons, comme Orantes, de douleurs au dos ou au coude, le champion noir va-t-il enfin, à trente-quatre ans, réussir son ambition d'enlever ce grand tournoi sur terre battue qui lui a toujours échappé ? Sa victoire à Wimbledon en 1975, défaisant Connors après une finale admirable, n'est pas si loin...

Le match de loin le plus amusant eut pour théâtre, au plein sens du mot, le numéro 5, où les spectateurs ont l'avantage de participer aux péripéties d'une partie, comme s'ils étaient eux-mêmes sur le court. Ce match ne se termina qu'à 21 h. 30 et eut pour héros notre vieille connaissance Bob Hewitt, qui fut finalement battu, après de furieuses discussions et des échanges de toute beauté, par l'excellent gaucher colombien Ivan Molina. Quel personnage extraordinaire que cet Hewitt ! Premier joueur de double du monde, possesseur d'un toucher de balle unique, d'un style absolument à lui, drive pris d'une seule main, revers du ventre, avec sa tête chauve et sa barbe bien taillée, c'est le grand détraqué du tennis. Apanagé d'une force de colosse alliée à une adresse peu commune, il est encore, à trente-huit ans, malade d'amour pour le tennis. Et pourtant, ses performances en simple, où il a épinglé les plus grands champions, sont incohérentes.

Voilà dix ans que nous le voyons ainsi faire la même partie à Roland-Garros. Au départ fracassant puis remonté, discutant avec les juges de ligne, interpellant l'arbitre de chaise, réclamant l'intervention du juge-arbitre du tournoi sur le terrain, tout cela au milieu de cris de fureur et de réflexions dans une langue de subrécargue, adressés le plus souvent à sa ravissante femme, qui assiste comme une crucifiée de l'autre côté du grillage à tous ses matches. Ces scènes fulminantes, ponctuées par des détentes de tigre dès que la balle est de nouveau en jeu, ont l'avantage d'être toutes tournées au naturel, et sans aucun « cinéma » à la Nastase, et d'être d'une drôlerie irrésistible. Le public, qui se pressait autour du court à la nuit tombante, prit un plaisir extrême à ce débat digne des amateurs d'autrefois qui le changeait allègrement des lugubres confrontations des robots à tête d'épingle.

OLIVIER MERLIN.

LES PRINCIPAUX RESULTATS

SIMPLE MESSIEURS

Premier tour. — Franulovic (Youg.) b. Van Dillen (E.-U.), 6-2, 7-5, 6-1 ; Moretton (Fr.) b. Jauffret (Fr.), 6-7, 6-3, 6-3, 6-4 ; Gehring (R.F.A.) b. Fisbach (E.-U.), 6-3, 4-6, 2-6, 6-0, 6-3 ; Higueras (Esp.) b. Bedel (Fr.), 6-0, 6-2, 6-3 ; Roger-Vasselin (Fr.) b. Krulewicz (E.-U.), 7-5, 7-6, 6-0 ; Ashe (E.-U.) b. Dent (Austr.), 6-4, 6-2, 6-1 ; Vilas (Arg.) b. Parun (N.-Z.), 6-0, 6-4, 6-0 ; Bertolucci (It.) b. Andersson (Suède), 6-3, 3-6, 6-3, 0-6, 6-4 ; Tanner (E.-U.) b. Passbender (R.F.A.), 6-2, 4-1, abandon ; Ramirez (Mex.) b. Fritz (Fr.), 6-2, 6-0, 6-4 ; Dibbs (E.-U.) b. Munoz (Esp.), 6-1, 6-3, 6-1 ; Orantes (Esp.) b. Okker (P.-B.), 3-6, 6-2, 6-3, 6-2 ; Borowiak (E.-U.) b. Freyss (Fr.), 7-5, 6-4, 6-0 ; Panatta (It.) b. Granat (Tch.), 3-6, 6-2, 6-3, 6-1 ; Kodes (Tch.) b. Fairlie (N.-Z.), 6-2, 6-0, 6-1 ; Gottfried (E.-U.) b. Scanlon (E.-U.), 6-2, 6-2, 6-0 ; Noah (Fr.) b. A. Fillol (Chili), 6-2, 6-3, 6-3.

Les matches de mercredi

Les principaux matches de la troisième journée (à partir de 11 heures) sont les suivants :

COURT CENTRAL

Goven (Fr.)-Gullikson (E.-U.), deuxième tour ; Warwick (Aust.)-Dominguez (Fr.), premier tour ; Borg (Suède)-E. Deblicker (Fr.), premier tour ; Smith (E.-U.)-C. Dowdeswell (Rhodésie), deuxième tour.

COURTS ANNEXES

Fibak (Pol.)-Winitsky (E.-U.), deuxième tour.

SIMPLE DAMES

Jausovec (Youg.)-Walsh (E.-U.), premier tour.

BASKET-BALL — *Pour son dernier match du championnat d'Europe l'équipe de France féminine a été battue à Poznan par la Tchécoslovaquie (67 à 66). Au classement général final l'Union soviétique précède la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie et la France.*

⁂

— A Saint-Quentin, en Coupe des nations, l'équipe de France masculine a battu les Pays-Bas par 105 à 97.

PRESSE

La succession de M. Beuve-Méry à l'A.F.P.

M. ROLAND LEROY POSE SA CANDIDATURE

Le Syndicat de la presse parisienne doit se réunir, le jeudi 1er juin, pour pourvoir au remplacement de M. Beuve-Méry au conseil d'administration de l'Agence France-Presse. M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, dans une lettre adressée à M. Désiré Goddyn, président du S.P.P., déclare faire acte de candidature à ce poste.

Dans sa lettre, M. Leroy estime que le siège devenu ainsi vacant revenant au Syndicat de la presse parisienne, celui-ci doit *« témoigner sa solidarité à l'égard de M. Beuve-Méry »*. Il indique que sa candidature *« a naturellement pour signification la protestation contre l'élection précipitée d'un candidat officiel à la présidence de l'Agence »*.

Deux nouvelles réactions

Au lendemain de l'élection de M. Roger Bouzinac à la présidence de l'Agence France-Presse, la Fédération française des travailleurs du Livre (C.G.T.) et le Syndicat national des journalistes C.G.T., ont publié un communiqué dans lequel ils déclarent notamment :

« La nomination de M. Bouzinac, dirigeant de la principale organisation de patrons de journaux de province, ne peut signifier que l'accentuation de la politique patronale et l'inféodation de l'information aux intérêts des grands groupes de presse.

» Ce qui vient de se passer à l'A.F.P. rend encore plus indispensable unité de tous les salariés de la presse, journalistes et travailleurs du Livre, afin de s'opposer au projet du pouvoir engagé depuis plusieurs années dans le secteur de l'information : concentrations, disparitions de titres, licenciements, modernisation allant contre les intérêts des travailleurs, étouffement de la liberté d'expression. »

Pour sa part, le Syndicat des journalistes F.O. déclare, dans un communiqué : *« La nomination à la tête de l'Agence France-Presse de M. Roger Bouzinac, représentant du patronat de la presse quotidienne de province, est une preuve sans équivoque que le pouvoir et le patronat de la presse poursuivent inexorablement leur processus d'encadrement de l'information.*

» En s'attaquant aujourd'hui à l'A.F.P., qui, jusqu'à présent, grâce aux efforts de son personnel, avait réussi à conquérir dans le monde une place enviable et une réputation incontestée d'objectivité, les responsables de cette décision risquent de ruiner en peu de temps ce capital de crédibilité. »

« LA LETTRE DE LA NATION » : un faux procès.

Enfin, *la Lettre de la nation* écrit de son côté mercredi matin :

« Le grand tort du nouveau président serait d'être le « candidat du gouvernement ». Mais a-t-on vu depuis la création de l'A.F.P., avant et après sa réforme de 1957, un président qui aurait été élu contre le gouvernement ? Les structures financières mêmes de l'A.F.P. l'interdisent puisque plus de la moitié de ses recettes sont assurées par le gouvernement. L'agence est finalement un service public. Sa mauvaise gestion en témoigne d'ailleurs. son indépendance est davantage menacée par l'ultra-politisation de ses syndicats que par la personnalité de son président dont la marge d'action est — malheureusement d'ailleurs — fort étroite. Nous sommes assez sensibles à la mise en place de l'Etat-U.D.F. dans l'information — et nous l'avons écrit avec assez de vigueur — pour pouvoir dire que, cette fois, il s'agit d'un faux procès. Et un faux procès contre un vrai journaliste est toujours un mauvais procès. »

AU GROUPE AIGLES

Les négociations sont engageés sur le cas des clavistes

De notre correspondant régional

Lyon. — Conformément aux engagements qu'avait pris le 27 mai M. Louis Richerot, « patron » du *Dauphiné libéré* et P.-D.G. de la société AIGLES, des négociations — les premières dignes de ce nom depuis le début du conflit — ont débuté mardi 30 mai à Chassieu (Rhône), l'un des trois centres d'impression du groupe de presse régionale *Progrès-Dauphiné libéré*, entre d'une part les délégués des employés, notamment des deux cent quatorze clavistes concernées par le conflit, les délégués C.F.D.T. et C.G.T., et d'autre part MM. Jean Gallois, administrateur de la société AIGLES, et Alfred Delsadt, directeur.

Si l'une des revendications principales, à savoir le relèvement des salaires les plus bas des employés de presse, semble avoir été satisfaite (de 1 912 francs, indice 105 actuellement, leur salaire hors primes passerait à compter du 1er avril 1978 à 2 328,75 francs), en revanche des difficultés sont apparues au moment de fixer les nouvelles qualifications et les coefficients correspondants des clavistes, c'est-à-dire des dactylos perforatrices et des dactylos sur écran (1). Pour les représentants de ces dernières il s'agit d'obtenir que les nouvelles qualifications proposées (indice 138, soit 2 430 francs et indice 145, soit 2 580 francs) soient incluses dans la grille des employés de presse alors que la direction propose seulement, semble-t-il, la création d'« échelons » hors grille. Une nouvelle réunion devrait donc avoir lieu jeudi 1er juin, à laquelle participera en principe M. Richerot. Considérant généralement comme positif le fait d'avoir enfin en face d'elles un « négociateur » et s'estimant satisfaites du pas déjà franchi depuis samedi par la direction, les clavistes ont décidé de rester à leur poste de travail.

La façon dont le patron du *Dauphiné libéré* — et à ses côtés M. Jean Gallois — a pris en main un dossier que jusqu'ici le directeur général de la société AIGLES, M. Jean Brémond, avait la responsabilité de négocier indique, semble-t-il, que les rapports à l'intérieur du groupe constitué depuis une dizaine d'années maintenant se sont tendus à l'occasion de ce conflit entre les partenaires nourris au sein du *Progrès* et ceux élevés dans le giron du *Dauphiné libéré*. La baisse régulière depuis quelques années de la diffusion de ces titres, le lancement du *Journal Rhône-Alpes* comme concurrent du *Progrès*, l'échec de *Dernière heure lyonnaise* que l'on a, pour des raisons politiques, imposé à une clientèle socialiste, sont autant d'événements qui ont alourdi récemment le climat des relations internes.

Ces événements aux suites difficiles à imaginer sont très éloignés cependant des préoccupations qu'ont pu avoir les clavistes de la société en déclenchant le 9 mai au soir une grève qui fut reconduite régulièrement pendant près de trois semaines par la majorité d'entre elles.

Les « *petites dactylos du troisième étage* » comme les appelaient par dérision certains cadres, en avaient tout simplement « ras le bol » de taper six heures par jour, en partie la nuit, et très souvent les dimanches et fêtes sur leur clavier tout en gardant pour plus de la moitié d'entre elles opérant sur des consoles de visualisation un œil sur l'écran de contrôle. Elles en avaient surtout assez de faire cela pour 2 200 F par mois (salaire de base indice 125) ou pour celles ayant un an de présence un peu plus de 2 300 F (salaire de base indice 132), sans espoir de promotion.

Reste que, les « petites dactylos » engagées pour la plupart depuis quelques semaines seulement, dont une minorité seulement est syndiquée (à la C.F.D.T. principalement), ont livré bien souvent sans en avoir seulement conscience un combat que certains ont qualifié d'exemplaire. L'était-il réellement ? On peut en douter. « *Très peu de filles sont sensibilisées aux subtilités des qualifications prifessionnelles. Ce qu'elles réclament, c'est être mieux payées, un point c'est tout* », explique une de leurs déléguées. Le rattachement de cette nouvelle catégorie de personnel, née avec la modernisation de la fabrication des journaux, à la convention collective des ouvriers du Livre, même s'il est vivement souhaité par la Fédération française des travailleurs du Livre (2), n'a pas déclenché chez cette dernière un excès de solidarité... La présence dans la région Rhône-Alpes, à côté de la F.F.T.L. (C.G.T.), d'une section F.O. importante ne facilite pas, selon le délégué régional de la F.F.T.L., l'instauration d'un rapport de force favorable au sein de la société E.P. 1 (Entreprise de presse n° 1).

BERNARD ÉLIE.

(1) L'appellation varie suivant le stade de modernisation du matériel.

(2) Dans d'autres entreprises de presse, un accord est intervenu au terme duquel les clavistes sont déclarés relever de la convention collective des ouvriers du Livre.

COLLOQUE

● *Un symposium sur l'informatique, l'homme et le travail.* — Les 12 et 13 juin, au Palais des congrès de la porte Maillot, à Paris, la Fondation Fredrik R. Bull organise un symposium sur le thème : l'informatique et l'homme au travail. Créé à l'initiative de C.I.I.-Honeywell-Bull et présidée depuis peu par M. Raymond Aron, la Fondation F. Bull s'est « *donné pour tâche d'étudier les retombées économiques, sociales et humaines de l'informatique* ».

Le symposium des 12 et 13 juin, qui est la première manifestation d'envergure de la Fondation, comportera une rencontre informelle entre le public et les experts le 12 juin, à 16 heures, et sera suivie le 13 juin de « confrontations ». Une synthèse réunira, sous la présidence de M. Louis Leprince - Ringuet, MM. Raymond Aron, Ulrich Briefs, Jean Fourastié, Robert Lattès, Philippe Lemoine et Simon Nora.

LETTRES

Le meilleur livre de Patricia Highsmith

(Suite de la première page.)

Si. Cliffie, le gosse. Il ment, est un peu idiot. Il est inquiétant : il essaie de tuer le chat, déchiquette le rôti de dinde de Noël, tente de se suicider. Désespoir de « vilain petit canard » ? Peut-être, car les parents, fiers de leurs peaux d'âne, regardent avec effroi cette « chose » si différente qu'ils ont enfantée. Brett s'en détache vite. Edith s'en console dans son journal ; elle y recrée un enfant de rêve, brillant, une progéniture digne de la lignée. Elle n'est pas une négligeable évaporée qui se contenterait de transfigurer dans un journal intime ses déboires de mère au foyer ; avec une amie, elle fonde une feuille locale dont elle pèse et lèche les éditoriaux. Elle commente l'actualité avec la pertinence d'une personne de la gauche responsable, et qui demeure dans un quartier résidentiel. Incidemment, l'Amérique, fière d'elle, ne s'est pas encore engluée dans la « sale » guerre du Vietnam.

Edith est aussi une épouse respectable que la sexualité n'émeut guère.

Un jour, un vieil oncle de Brett se prétendant malade s'installe à demeure, s'incruste insidieusement. Brave petite femme, Edith s'en occupe.

Le temps passe. Brett annonce qu'il est épris de sa secrétaire : foucade de midi, croit Edith, qui se trompe, car la rivale est jeune, belle et riche, un de ces stéréotypes que la vie ne craint pas de répéter. Ils divorcent. Oh, en tout bien tout honneur. Brett lui verse une pension, lui laisse la maison — il se comporte en gentleman. A un détail près : il lui laisse aussi l'adolescent débile et le végétal du premier étage. Edith ne dit rien, pas même un cri de révolte ; dans son journal, Cliffie conquiert les grades universitaires.

Kennedy est mort, Johnson lorgne Nixon qui se prépare. Brett a oublié le malade imaginaire du premier étage. Cliffie bricole dans la journée, la nuit, il s'enivre et prend de la graisse ; dans le journal, c'est un ingénieur doué — et fiancé.

Edith a de plus en plus recours au journal, mais son manque de souffrance apparent désoriente ses amis, d'autant que ses éditoriaux se radicalisent et dépassent les limites de la bienséance depuis l'arrivée au pouvoir de Nixon. Que n'a-t-elle des protestations, de véhéments reproches qui l'accrocheraient à l'idée que son entourage se fait de la douleur ?

Le temps assume sa routine. Là - haut, l'oncle grabataire et incontinent est devenu une sorte de cadavre qui grandit comme celui d'Ionesco. Cliffie le tue - t - il en forçant la dose des médicaments ? Brett n'en doute pas et accourt de New-York, vibrant d'esprit justicier, prêt, si la mère ne s'y opposait, à faire emprisonner le fils non conforme, le gêneur, ce cafouillis génétique.

Edith a perdu un emploi de complément, Nixon a retrouvé le sien. L'Amérique se délite à Saigon. Le Cliffie de rêve a réalisé un superbe mariage. L'autre, au salon, boit. Edith s'offre des réconfortants. Elle s'est éloignée peu à peu de l'aimable somnolence de son milieu. Ne devrait-elle pas se faire psychanaliser ? Brett, le brave Brett qui sort ses dollars, et ses amis la poussent vers les jongleurs de l'âme. Il n'y aura pas d'effraction intime : Edith, portant en ses bras une statue de l'affreux Cliffie qu'elle a embelli, idéalisé, trébuche et se tue dans l'escalier devant les chers professeurs. Edith enfin tranquille.

C'est tout ? Ce n'était que vingt années volées dans la vie d'une femme.

∴

Ce livre riche, le meilleur de Patricia Highsmith, est une œuvre psychologique excellente. Pour le plaisir, on relève à l'arrière-plan, par l'intermédiaire du journal, comment l'écrivain métamorphose sa vie en art, et aussi la description « in fine » du lent abandon à l'alcool-refuge. Mais ce roman brosse surtout un implacable portrait d'une femme assujettie à l'homme sans lequel elle ne peut plus se réaliser. Sans agressivité, sans banderille pamphlétaire, sans pleur et sans cri, Patricia Highsmith nous contraint à vivre de l'intérieur la défaite d'un être en panne de destin. Paraphrasant cet écrivain à grosses moustaches du siècle dernier, nous pourrions affirmer : « Edith, c'est nous ! »

Hélas ! Brett aussi...

BERNARD ALLIOT.

★ *Le Journal d'Edith*, de Patricia Highsmith, traduit de l'américain par Alain Delahaye, Calmann-Lévy, 314 p., 49 F.

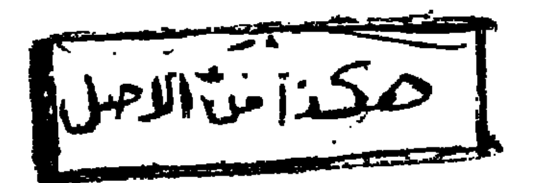
M. GISCARD D'ESTAING REÇOIT LE PREMIER TOME DE L'ÉTAT GÉNÉRAL DES FONDS DES ARCHIVES NATIONALES.

MM. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, et Jean Favier, directeur des Archives de France, devaient remettre à M. Valéry Giscard d'Estaing ce mercredi après-midi 31 mai le premier tome de *l'Etat général des fonds des Archives nationales*, inventaire exhaustif de tous les fonds d'archives conservées aux Archives nationales. Quarante conservateurs et documentalistes-archivistes ont participé à l'élaboration de cet ouvrage en cinq volumes, dont le premier porte sur l'Ancien Régime (diffusé par la Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07).

GRÈVE A LA BIBLIOTHÈQUE DE BEAUBOURG

L'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T. et FEN appelle le personnel de la bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou à cesser le travail ce mercredi 31 mai pour vingt-quatre heures. Elle proteste contre « la réorganisation de l'espace de lecture », qui ne servira, selon elle, qu'à « masquer le manque d'effectifs ».





Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Marcland, musicien

L'écriture et la composition

DIRE d'une partition qu'elle est bien écrite revient le plus souvent à s'éviter la peine d'aller chercher plus loin, c'est un compliment qui n'engage à rien, une formule. On serait fort embarrassé d'ailleurs d'expliquer pourquoi ou seulement de préciser à quoi cela se reconnaît : l'écriture, au fond, n'est qu'un symbole puisqu'en définitive c'est le résultat sonore qui l'emporte. Ainsi a-t-on souvent fait grief à certaines partitions d'être « certainement plus agréables à lire qu'à entendre », tandis qu'on louait sans réserve la musique qui semblait ne pas avoir été écrite.

Pourtant, et depuis longtemps, il existe un plaisir de la lecture qui se superpose à celui de l'audition. Lecture concrète ou, lorsque l'on imagine la partition pendant l'exécution, seulement fictive. La musique étant un phénomène sonore, organisé, on peut aussi bien être ému par l'imagination qui a présidé à la démarche architecturale, voire simplement par la finesse de la rédaction, que par les couleurs sonores ou le jeu des proportions. On ne s'y trompe pas à l'écoute pour peu que les options de l'auteur soient nettement affirmées, et, incontestablement, un compositeur comme Patrick Marcland (né en 1944), sait attirer l'auditeur vers un domaine qui lui est cher : l'écriture, dont il fait une forme d'expression à part entière.

Que ce soit dans Stretto *(1978) pour harpe seule donné en mars dernier au Musée d'art moderne par Francis Pierre, dans* Failles *(1975-1977) pour flûte, alto, harpe et orchestre, qui vient d'être créé par l'Orchestre philharmonique des pays de la Loire à Angers, puis à Nantes, sous la direction de Pierre Dervaux, et avec, en soliste, le Trio Debussy, qui se jouait des difficultés, ou dans* Variants *(1975), que l'Ensemble Inter-contemporain a emmené en tournée à travers la France (Jacques Mercier, au pupitre, a fait une fois de plus preuve d'excellence), on se rend parfaitement compte du rôle primordial dévolu à l'écriture : c'est l'agencement des lignes enchevêtrées qui crée des enchaînements de sonorité toujours changeants, mais c'est elle aussi qui assure la logique du discours ; dans* Stretto*, elle soumet la virtuosité à de nouvelles épreuves et la harpe, ainsi, sonne différemment.*

Si Variants*, pour petit ensemble, se situe délibérément dans la descendance directe de Boulez, c'est pour s'en démarquer peu à peu et, en ce domaine,* Failles *représente certainement, dans l'évolution du compositeur, une étape décisive : non seulement il s'y affirme, mais s'en référant cette fois à Beethoven, il exprime en même temps la volonté d'affirmer, surtout dans la dernière partie ; alors que le début de l'œuvre abuse peut-être un peu trop des trilles et des trémolos qui finissent par endormir l'attention, les jeux rythmiques de la fin, sur des notes répétées, sonnent avec cette franchise convaincante des choses voulues telles qu'on les reçoit. C'est cela, au niveau le plus haut, qu'on pourrait appeler précisément l'écriture et qui, alors, se confond avec l'inspiration.*

GÉRARD CONDÉ.

MARÉCHAL JOUE « LE MALADE IMAGINAIRE » A MARSEILLE

Le comique instable de Molière

LA mise en scène du *Malade imaginaire* que Marcel Maréchal propose à Marseille est bonne, parce que Maréchal n'a ni forcé ni appauvri l'énergie comique dans la pièce.

Il y a dans *le Malade*, comme ailleurs chez Molière, des choses qui sont drôles et d'autres qui ne le sont pas. Prenons un exemple net d'une chose qui, en soi, n'est pas drôle.

Un jeune médecin, Thomas Diafoirus, est mis pour la première fois en présence d'une demoiselle, Angélique, que, selon un arrangement des deux familles, il doit épouser.

Cherchant le prétexte d'un second rendez-vous, plus intime, il lui dit :

« Je vous invite à venir voir l'un de ces jours, pour vous divertir, la dissection d'une femme. »

Silence, Angélique en reste interdite. La servante Toinette s'indigne et le père de Thomas Diafoirus, médecin aussi, enchaîne vite sur autre chose.

L'invitation de Thomas Diafoirus à la jeune fille, faite d'une voix calme, donne le vertige. Elle indique un sadisme, un se-·-me, une perversion, une inconscience, pas ordinaires.

Les phrases abruptes de Molière ont souvent une raison d'être. Peu de temps avant qu'il joue *le Malade*, une femme avait été disséquée en public, pendant une séance de l'Académie de médecine. Ce qui avait fait du bruit, dans Paris.

Et Molière a sans doute pensé à autre chose. Quelques ar· ·s plus tôt, il avait assisté à la deuxième représentation des *Plaideurs*, de Racine, et il avait pris la défense de cette pièce, qui ne plaisait pas. A la dernière scène des *Plaideurs*, un juge, Dandin, voit passer une jeune fille, Isabelle. Il se sent tout émoustillé, et de but en blanc il l'invite à assister à une séance... de torture.

Isabelle répond : *« Monsieur, peut-on voir souffrir des malheureux ? »*, et le juge lui dit : *« Bon ! Cela fait toujours passer une heure ou deux. »*

La dépravation du médecin de Molière répond trop exactement à celle du juge de Racine pour que ce ne soit pas un signe de reconnaissance. Celle du juge est peut-être plus sinistre encore, la réplique de Molière s'en trouve d'autant plus assombrie. Or cette réplique est située dans une pièce gaie, une comédie. Et Molière sait ce qu'il fait.

L'intermède guignolesque de réception à l'Académie de médecine, qui clôt *le Malade imaginaire*, est le compte rendu sérieux, abrégé, souligné, mais exact, d'une réception réelle à ce moment-là, en 1673. Au texte latin vraiment dit par les médecins, Molière ajoute des choses de lui. Par exemple, les médecins hurlent en chœur, entourant leur nouvelle recrue, ceci (traduisons en français) : *« Pendant mille et mille ans, qu'il mange et qu'il boive, et qu'il saigne et qu'il tue ! »*

Une appellation ambiguë

Le comique, chez Molière, n'est pas l'inverse du sérieux. Le comique ne déguise pas la pilule amère, le tragique. Au contraire, il les complète. Il les fortifie. Il tend davantage le ressort de l'information. Il fait tourner la vérité dure sur son axe, lui donne plusieurs jours, la diffuse sur plusieurs antennes.

Il y a trois manières faciles d'esquinter le théâtre de Molière. La première, c'est d'accélérer et de grossir le bouffon de la chose au point que le texte n'émeut plus (*le Malade imaginaire* mis en scène par Robert Manuel à la Comédie-Française en 1958). Le deuxième, c'est d'atténuer le comique au point que le vecteur tragique est privé de son énergie (les mises en scène de Roussillon). La troisième, c'est de faire alterner l'excès et la pénurie de comique (*Dom Juan* mis en scène par Philippe Caubère à la Cartoucherie de Vincennes).

L'équilibre exact du comique et du non-comique chez Molière n'est pas facile à atteindre. Cela demande un cœur juste. Cela ne peut avoir lieu que dans une frange de jeu étroite. C'est un équilibre instable, si bien que le risque d'une chute est effectivement perçu, quand c'est réussi. Comme un petit vertige, un tremblement, qui aiguisent l'urgence immédiate d'une sensation.

Entre le comique et le non-comique chez Molière, il n'y a aucun effet de contraste, c'est comme entre l'ombre et la lumière chez Cézanne. Au Conservatoire comme à Ivry, les comédiens d'Antoine Vitez ont atteint plus d'une fois cet équilibre instable, que l'on retrouve dans le Malade imaginaire joué actuellement par Maréchal, d'une manière plus sourde il est vrai, parce que la mélancolie hypocondriaque d'Argan diffuse quelque chose de prostré, d'éteint.

Le public scolaire, ou adulte, qui assiste au *Malade imaginaire*, est souvent handicapé dans sa saisie de la pièce par le titre qu'a choisi Molière, qui est trop ambigu. Le public part sur l'idée qu'Argan est un homme qui se croit malade, mais qui ne l'est pas.

Or Argan, comme Molière, est malade. Il souffre constamment. Il souffre de ce que l'on nomme une mélancolie.

Mal « imaginaire » signifie qu'Argan n'a pas défini le mal dont il souffre. Il a des migraines, il a beaucoup de difficulté à respirer à fond, il a des douleurs violentes au côté, il a par moments l'impression que quelque chose se bloque au cœur, que le cœur est comprimé, va s'arrêter de battre. Il a donc tendance à se faire soigner pour d'autres maladies que celle dont il souffre, pour des maladies qu'il n'a pas, des maladies « imaginaires » Mais sa vraie maladie, la mélancolie, n'est pas imaginaire, et elle est aiguë.

Maréchal interprète avec beaucoup de délicatesse cet Argan dont le mal n'est pas défini, et qui a l'air, par moments, de se porter bien. Il y a des absences, du caprice, des actes manqués, de l'exil, du dérapage, dans le jeu de Maréchal, d'habitude, et pour Argan c'est bien, d'autant plus que cette fois Maréchal est très discret. Mais le « spectacle » de cette maladie est éclairé encore par l'environnement d'Argan, par le décor, que Maréchal a eu l'intelligence de demander à Alain Batifoulier.

La chambre du malade est un volume insensible, sans couleur. Argan, sûrement, supporte peu de choses, a peur du bruit. Sa tristesse a fait le vide. Il reste dans sa chambre, sans plaisir, sans goût, comme ses idées grises restent en lui. Mais sa chambre garde, comme lui, une apparence de normalité, ce n'est pas une pièce négligée, elle est d'un neutre poli.

Chambre morte qui a l'air de vivre, chambre noire qui paraît claire. Argan n'y est nulle part à l'aise.

Au fond, à gauche, un escalier assez large, tapissé de rouge, monte vers le reste de la maison, vers le monde réel. Le malade n'empruntera jamais ce « sas », ce passage vers la vie. Ce sont les autres, famille, médecins, qui vont et viennent par là.

Au fond, à droite, la « respiration » du malade, son ailleurs, sa liberté fictive : un semblant de paysage, fragment de « nature », lande hivernale ou plutôt sans saison. Le malade s'y sauve quand il a la colique, et aussi lorsqu'il est pris d'une bougeotte de fuite, d'une petite panique.

Pas de fleurs pour Tartuffe

Cette prairie immatérielle rappelle une indication du décor du prologue, à la première page de la pièce : *« La décoration représente un lieu champêtre et néanmoins fort agréable »*, avait écrit Molière.

Curieuse expression, qui exprime le peu d'enthousiasme que manifestait Molière pour la nature, à laquelle il ne fait, dans son théâtre, pas d'allusion, sauf une, plutôt mi-figue mi-raisin, dans *Tartuffe* : *« La campagne à présent n'est pas beaucoup fleurie »* (c'est Cléante qui parle).

Molière est un moraliste, le « sentiment de nature » serait pour lui une faiblesse, derrière la création il ne voit pas le créateur, un champ est pour lui un lieu de travail, de travail dur et mal payé, une forêt aussi.

Le lieu sur lequel s'ouvre la chambre d'Argan n'est ni champêtre ni agréable, c'est une projection de la mélancolie où l'air, tout au plus, pourrait être moins lourd.

Ces deux ouvertures — l'escalier et la lande abstraite — s'intègrent aux humeurs cycliques du malade : elles peuvent être cachées ou non par une tenture mobile. Béline, l'épouse d'Argan, a tendance à faire disparaître la lande, comme pour priver son mari d'une dissipation, d'une manie Argan a tendance à la faire réapparaître, mais pas toujours, alors que l'escalier, lui, l'inquiète constamment

Ces jeux du décor ne sont pas appuyés, ils se font, on dirait, inconsciemment, et ils modulent la vie de cet espace de l'esprit dans quoi les actes du malade et ceux de son entourage prennent accent et clarté. C'est dépouillé, « signifiant », c'est fort. La modération des teintes laisse la voie libre aux détails des intentions. Voici l'un des meilleurs décors d'Alain Batifoulier, qui contribue beaucoup à la qualité de la représentation.

L'interprétation est bonne, on remarque surtout Bernard Ballet, qui joue avec justesse le frère d'Argan, Béralde, personnage très riche, porte-parole de Molière, franc comme le Misanthrope, cynique comme Dom Juan.

Le public de Marseille fait un accueil chaleureux à cette mise en scène du *Malade imaginaire*, — preuve qu'un travail attentif, subtil, en demi-teinte, peut très bien être compris, et aimé.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre national de Marseille, 20 h. 30.

UN OPÉRA INÉDIT DE DEBUSSY

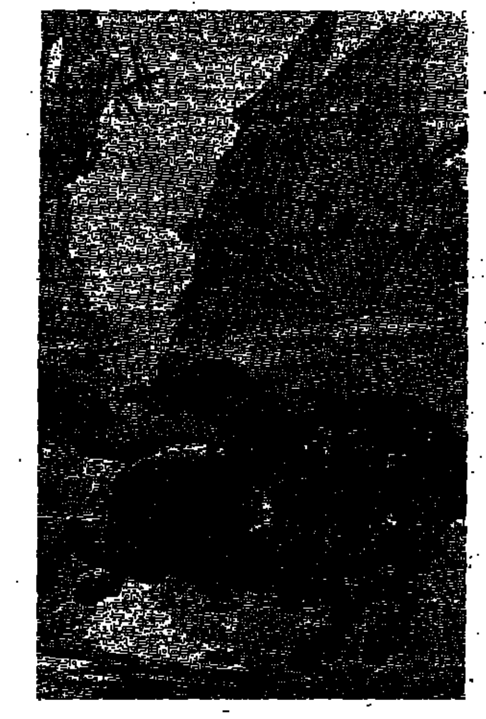
« *La Chute de la maison Usher* »

UN opéra inédit de Debussy, celui qui, avec *Pelléas*, lui tenait le plus à cœur, vient de renaître à une vie un peu vacillante et mal assurée : l'Orchestre de la Radio de Francfort, sous la direction d'Eliahu Inbal, a donné en création mondiale, le 1er décembre dernier, tous les fragments existants de *la Chute de la maison Usher* dans une réalisation du compositeur chilien Juan Allende-Blin (fixé en Allemagne depuis vingt-sept ans), dont nous avons pu entendre l'enregistrement grâce au Goethe Institut. Une édition est en cours aux Editions Jobert. Voilà qui mérite considération.

Debussy avait été captivé par Edgar Poe dès sa jeunesse et voulait écrire deux opéras en un acte, l'un comique, sur *le Diable dans le beffroi* (auquel il travailla dès 1902), l'autre, tragique, sur *la Chute de la maison Usher*, qui l'occupa surtout de 1908 à 1911 et qu'il abandonna, à cause du *Martyre de saint Sébastien*, pour le reprendre seulement pendant la guerre, en 1915 et 1916 ; à l'automne 1917, il en remettait le livret complet à son éditeur, Jacques Durand (1). Mais il était trop tard.

Une partie du manuscrit fut déposée à la Bibliothèque nationale, d'autres feuillets dispersés par des ventes. Juan Allende-Blin a retrouvé la valeur d'une demi-heure de musique, quatre cents mesures en neuf fragments qui correspondent à peu près à la moitié du livret. La première scène est complète, et il reste de longs passages du monologue de Roderick Usher, mais la partie essentielle de l'œuvre fait, hélas ! défaut.

La correspondance de Debussy abonde en allusions à son travail sur Poe : *« J'ai beaucoup travaillé à* la Chute de la maison Usher. *C'est un excellent moyen d'affermir les nerfs contre toute espèce de terreur »* (18 juin 1908) ; *« J'ai presque achevé un long monologue de ce pauvre Roderick. C'est triste à faire pleurer les pierres, car justement il est question de l'influence qu'ont les pierres sur le moral des neurasthéniques. Ça sent le moisi de façon charmante et ça s'obtient en mélangeant les sons graves d'un hautbois aux sons harmoniques des violons »*. (24 juin 1909) ; *« La maison Usher n'a rien d'une maison de santé et j'en sors les nerfs tendus comme les cordes d'un violon »*, (15 juillet 1910). Et en 1915 encore, cet aveu désespéré lorsqu'il apprend que son état nécessite une opération : *« J'allais*



mettre au point — ou quelque chose d'approchant — la Chute de la maison Usher : *la maladie a soufflé mon espoir. »*

Pourtant, au début de ce travail, Debussy était en pleine force créative et allait écrire encore de nombreux chefs-d'œuvre. Comment n'a-t-il pu achever cet opéra en un acte qui le fascinait tant ?

« Ennuyeux comme une cave »

Les fragments réalisés par Allende-Blin éclairent un peu ce mystère, si fugitives que soient les impressions ressenties à une première audition. Après une courte et belle ouverture, chantant avec le lyrisme raffiné et acéré du temps des *Images*, la chanson de lady Madeline (comme celle de Mélisande en sa tour) jaillit dans un étincellement lumineux qui annonce *le Martyre de saint Sébastien*. Deux pages merveilleuses (avec l'excellente Irène Jarsky en Madeline). Puis l'on entre dans l'ombre de la maison Usher avec un long dialogue de l'ami et du médecin ; le récitatif n'a guère changé depuis *Pelléas* ; il a même perdu de sa conviction, tandis que l'orchestration raréfiée le soutient à peine. Le monologue de Roderick a plus d'intensité poignante, mais parfois semble un peu déclamatoire, accompagné par un orchestre de solistes aux timbres sinistres, souvent déchirants et beaux.

Le drame ensuite perd toute cohérence ; la voix de lady Madeline scintille un instant sur les harpes, un texte parlé de l'ami se déploie sur de durs alliages des vents. Après un bref épisode très violent, l'œuvre se perd dans les sables. Jamais on n'éprouve le sentiment d'une musique qui a trouvé son équilibre, son langage, son style.

Il ne fait guère de doute que Debussy s'en est rendu compte, ce qui expliquerait l'inachèvement de l'œuvre ; il écrivait à Caplet le 22 décembre 1911 : *« Je n'arrive pas à finir les deux petits drames de Poe, tout m'en paraît ennuyeux comme une cave. Pour une mesure à peu près libre, il y en a vingt qui étouffent sous le poids d'une même tradition dont, malgré mes efforts, je reconnais tout de même l'influence hypocrite et lâche. Remarquez qu'il m'importe peu que cette tradition m'appartienne en propre, c'est tout aussi décevant, car c'est se retrouver sous des masques divers. »*

Pourtant, les fragments recueillis par Allende-Blin, dont il faudra étudier soigneusement la réalisation, sont précieux et méritent une écoute attentive. Ils illustrent les tâtonnements de Debussy à une époque où il hésite sur son devenir créateur et donnent un contexte nouveau aux œuvres achevées des dix dernières années, tout en éclairant les sombres souterrains où son génie se débat durant cette période. Et Allende-Blin a sans doute raison de voir dans ces pages inachevées, inégales, péniblement arrachées aux ténèbres, quelque chose comme le journal intime du dernier Debussy.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Cf. *Debussy et Edgar Poe*, documents recueillis et présentés par Edward Lockspeiser, Ed. du Rocher, Monaco, 1961.

Au Mai de Bordeaux

Capter la nature... morte ou vive

PEUT-ETRE n'aura-t-on jamais assez insisté sur l'ineptie de l'expression consacrée de « nature morte », que certains traduisent par « vie silencieuse ». On voit la contradiction dans les termes. Est-ce par une certaine tournure d'esprit cartésien ou plus lointainement par une logique analytique née du *De natura rerum* que l'on se refuse à reconnaître, hors du « roseau pensant », toute possible dissémination d'une pensée inférieure, si l'on ose dire, dans les choses avec lesquelles l'homme vit au jour le jour ? L'anglais et l'allemand, plus hégéliens, sont prudents en désignant la même œuvre sous le nom de *still life* ou *stilleben*, mais ils ne résolvent pas pour autant le problème de l'expression adéquate, puisqu'ils considèrent comme inanimées dans leur immobilité les choses que précisément le peintre s'efforce d'animer en découvrant leur âme. Enfin l'espagnol, ne voulant se commettre, use d'un subterfuge par un curieux dérivatif de *bodegon*, c'est-à-dire que les *bodegones* seraient tout ce qui provient de la cave ou du cellier. Ce sont pourtant les Espagnols qui semblent avoir atteint, à travers le terre-à-terre, le plus de hauteur métaphysique.

On voit là posé un problème de sémantique, peut-être insoluble, le signifié et le signifiant ne parvenant pas à se rejoindre. Pas plus que l'exposition de 1952 à l'Orangerie des Tuileries, due à Ch. Sterling, celle que nous offre généreusement aujourd'hui à Bordeaux Mlle Martin-Méry ne lègue l'équation souhaitée. On s'oblige à passer outre. Mais à l'égal de la variété des bouquets des vins du cru, le conservateur du musée des beaux-arts de Bordeaux se pique, avec un dynamisme sans frein, d'enrichir la thématique du genre avec l'inattendu, pièces recherchées en des contrées multiples et lointaines, Washington comme Moscou, La Haye comme Madrid, Gand comme Troyes. Certes, on ne s'attendait pas à trouver ici ni la *Corbeille de fruits* de l'Ambrosiana de Milan par Le Caravage, ni le *Bœuf écorché* du Louvre par Rembrandt, pas plus que celui de Grenoble par Soutine, ni encore tel *bodegon* de jeunesse par Velasquez. En revanche, de grandes signatures et d'autres moins claironnantes, ayant pris racine qui aux Pays-Bas ou en Flandres, qui en Italie, qui en Espagne et qui surtout en France, composent un florilège, que le catalogue répertorie au nombre de deux cent vingt peintures. De quoi satisfaire l'appétit des épicuriens, d'autant que cette diversité s'étage en trois tranches de gâteau du dix-septième au vingtième siècle. De « Jan Brueghel à Soutine », tout un programme qui permettra de discerner ou le critère du cœur battant des choses ou le pouvoir illusionniste d'une ornementation plus ou moins théâtrale. Le premier s'invente rarement, le second abonde, c'est la foire aux amateurs d'illusions. Le distinguo passe par un fil invisible et non pas à travers la diversité des contrées des écoles et des siècles. Un scalpel mental sépare fragilement dans son épaisseur la vue banale de l'objet et son reflet dans le miroir sans tain. C'est alors percevoir que la « nature morte » n'est pas morte et qu'elle est vive parce que la chose perçue, en devenant peinture, est transgressé au-delà du motif, si réaliste qu'il soit.

Brueghel de Velours veut enchanter son amateur par une perpétuation de fleurs jamais fanées. Voici donc la belle illusion que l'on doit à un métier savant où le rendu du pétale lisse est à son comble et, s'il était possible, le parfum de ses étamines. Mais quoi, est-ce un phantasme ou une boutique de pompes funèbres qui se charge d'immortaliser la fleur ? Le jouisseur se contente bourgeoisement de ce bouquet multicolore qui chatoie. « Il faut le faire », dites-vous. Sans doute, avec cela et un beau métier, la mort gaie n'est pas un problème. D'autres font sans vergogne dans la décoration. Commande ou pas, il faut plaire, et c'est la sécurisation ou pas, il France les Bilin de Fontenay et Monnoyer s'y connaissent en arabesques, en retombées, en jonchées florales. Et la décoration conduit aux pires détournements de la peinture pour la peinture : c'est pour cela qu'il y a tant d' « arrangements » qui se transforment en encombrements avec spécialisation, que ce soit l'étalage indigeste de victuailles, de coquillages, de vaisselle ou d'argenterie, d'orfèvrerie mêlée de tapis. Une diversion décorative fait fureur aussi avec le trompe-l'œil : une mode comme une autre et qui fait vivre les peintres. Mais un Gysbrechts se tire remarquablement d'affaire avec un trompe-l'œil dont les trois quarts sont recouverts par une étoffe de velours vert olive : le voile du mystère vaut mieux que la découverte de l'illusion.

L'intention décorative

On s'attendait à voir ici fleurir la *Vanité*, thème majeur au dix-septième : Simon de Renard de Saint-André, Lhomme, Le Motte, par le stratagème du trompe-l'œil, et d'autres encore, instruisent l'austère pensée janséniste. Mais nombreux sont ceux qui illustrent dans une contrepartie involontaire la mort figée de natures vraiment mortes : ainsi de Naples, la dynastie des Ruoppolo ou celle des Recco s'emploient à tresser des guirlandes de fleurs qui rougeoient dans le noir ou de poissons dont les écailles jettent des lumières dans la nuit. Les peintres français de la réalité ont une réputation de discrétion plus grande que celle des voisins flamands ou hollandais dont ils sont en partie débiteurs : Baugin, Linard, Moillon, sont exquisement présents.

Montant à l'étage supérieur, on parcourt un dix-huitième siècle qui inclinait moins à traiter de l'âme des choses que de la psyché humaine. Aussi tout devient prétexte à décoration : l'ornementation des palais, des hôtels, et pourquoi pas des maisons bourgeoises. C'est alors que l'exquis prend un certain goût de fadeur ou de bonbon rose. Typique à cet égard la paire de tableaux où Louis Tessier, collaborateur des Gobelins, se ressent de Boucher. En ce siècle, devants de cheminées, dessus-de-porte (Hubert Robert), boiseries se font tableaux, mais depuis les Goncourt, les tableaux ont quitté leurs murs. Les Oudry et Desportes font en ce temps une débauche de véritable ornementalisme où le gibier se mêle aux amas de fruits, aux meutes de chiens, aux oiseaux colorés sur le prétexte d'un fond de paysage. Se demande-t-on si le gibier est bien mort ? Il semble l'être deux fois, car il ne nous conduit pas au-delà des gouttes de sang qui suintent de sa tête. Il n'est que de songer à la grande déchirure que provoque en nous la vue du *Bœuf écorché*, par Rembrandt et par Soutine. D'un côté, un descriptif rétinien très habile où pas un poil du lièvre ne manque ; de l'autre, une introspection qui fouille la matière la plus mystérieuse de la vie en la dépassant.

Au dix-neuvième siècle, l'intention décorative existe encore, même chez un Delacroix, qui se souvient du siècle précédent. Quant au vingtième siècle, en ne nous arrêtant pas à Chaplain-Midy et à Chagall, assez inutiles, il réinvente la nature morte en l'intellectualisant : la nature dite morte sert de prétexte pour ses articulations les plus sophistiquées. Mais, au-delà d'un cubisme analytique, se poursuit la recherche d'un espace et d'un style propres à chacun : Picasso dans sa violence retenue *(Cuir à rasoir)* ou déclarée *(Nature morte au bougeoir)*, Braque dans son univers de tons chauds et sourds où le bon artisan trouve sa logique terrienne *(Nature morte à l'échelle)*, Juan Gris dans son raffinement aristocratique du *Compotier*, qui joue de transparence nacrées. Marcoussis dans sa poétique ouverte et sa compagne, Halicka, avec une finesse de gris perlés toute féminine *(Nature morte au violon*, 1918), tous ont justifié la culbute révolutionnaire entamée par Picasso en 1907.

Au-delà du réel

Mais enfin quoi, qu'est ceci qui détermine en profondeur la raison d'être — existentielle si l'on préfère — de ce que l'on nomme alors vicieusement la « nature morte » ? Après un déballage de tout l'hétéroclite d'un univers de choses que nous côtoyons si familièrement, on entrevoit enfin les quelques œuvres de peintres qui définissent par un miracle — celui de la capture de la lumière — l'essence de l'objet, et non plus l'objet lui-même en tant que tel. Il suffit d'appréhender telle nature morte » — non, *Bodegon* — de Sanchez Cotan, pour être saisi d'un certain vertige du citron suspendu comme un astre éclairant un fond vibrant de noir ou de la courbe d'un cardon littéralement traité comme un arc-en-ciel. Et du regard que le peintre prête à son spectateur, on écarte l'enveloppe de l'objet-*phénomène*, et se voit révélé son *noumène*. Seulement alors, la nature morte s'identifie à une nature vive de spiritualité.

Au dix-huitième, la parade des tableaux d'ornementation accomplie, on resterait sur sa faim si... « enfin Chardin advint »... Heureux panneau qui remet son spectateur en situation de capter à nouveau l'indéfinissable lumière qui fait de l'objet une existence tant matérielle que dématérialisée. A cette fin, il y faut le regard malicieux et souriant, le pinceau agile et l'esprit débonnaire d'un peintre de génie. La modeste *Côte de bœuf* du musée de Bordeaux et *la Table de cuisine* de Jacquemart-André encadrent *le Bocal d'olives* auréolé de lumière (Louvre). Si le regard y colle à ce point, c'est qu'aucun apprêt ne se sent chez le peintre. Tout y est nature. Et même, lorsqu'il s'agit d'une composition déterminée par la commande, le geste pictural est si franc que toute idée ayant présidé à la composition se tient en retrait : *l'Allégorie des arts* (Jacquemart-André) apparaît dans sa disposition parfaitement naturelle. Admirable morceau d'une largesse de touche superbe ! Et l'on ressent la fougue d'une vitalité incroyable dans l'immobilité du buste de marbre blanc figurant la sculpture. Ce figé de la matière inerte ressuscite dans l'*animation* que lui rend le pinceau. Les suiveurs, si talentueux soient-ils, ne parviennent pas à se libérer de l' « arrangement » qui fait seulement illusion d'un faux désordre.

Il faudra au spectateur de ce grand cycle de la « nature morte » attendre 1913 pour respirer à nouveau la brise ondulante d'un *Bouquet d'arums* en blanc et gris (Leningrad, Ermitage), peint par Matisse à Tanger, où l'observateur embrasse au-delà des formes la liberté de la peinture. Au centre de ce mur Matisse, les arums ne dédaignent pas pour autant les volutes insensées du *Fauteuil rocaille* (Nice, musée Matisse). On acquiesce alors volontiers à cette folie du peintre pour l'arabesque décorative. Là, c'est plus au moyen du dessin que de la lumière que Matisse donne à l'objet sa sublimation arbitraire. La Fresnaye, lui, use d'un agencement autre pour signifier avec éclat par l'accord de la palette et des volumes une structure interne des choses dont l'apparence a perdu le sens usuel *(Livres et Cartons*, Musée national d'art moderne). Pour dépasser la simple description des mets d'une table de fête *(« Fête Gloannec*, Orléans, Musée des beaux-arts) et en faire un flamboiement d'une sonorité vibrante, Gauguin, en 1888, associe au dessin la primauté de la couleur. Non loin, Goya paraît plus prosaïque avec sa *Tête de mouton* (Louvre). En fait, son réalisme naturaliste tend à surpasser par une sorte de cruauté, métaphysique elle aussi, l'étalage abjecte de la viande. Tout comme Soutine plus tard *(Le Coq*, Troyes, donation Pierre Lévy), il toise de haut la pourriture. Si Bonnard s'enivre de lumière en conférant aux objets qui l'entourent l'ivresse qui devient nôtre *(le Déjeuner*, Paris, Petit Palais), Van Gogh, en revanche, nous entraîne dans une nuit où la peinture n'est plus que peinture, avec un sentiment douloureux de crucifixion face à *la Chauve-Souris* clouée sur le mur (Amsterdam, Rijksmuseum)

On ne saurait conclure autrement que, s'il y a tant de « natures » sans vie, il en est assez pour comprendre que les choses muettes ont quelque peine à projeter par la main créatrice le peu ou prou d'âme qu'elles recèlent. On en dirait tout autant de bien des portraits de l'animal qu'est l'homme, puisqu'il y a tant de portraits morts et si peu de portraits vivants. Alors, il vaut mieux se reporter mentalement — plutôt que de rendre hommage à Cézanne par le biais de ces *Dahlias* (Louvre) qui ne sont qu'une étape tâtonnante du maître — au souvenir de la *Pyramide de crânes* (1) ou, ce qui est presque un analogue, au déroulement continu de ces pommes, toutefois à condition de se débarrasser d'un commentaire psychanalytique superflu (2). Voyez ces crânes et ces pommes, leur réalité parle au-delà d'elle-même et ne dit mot. C'est ce que le langage commum nomme une « nature morte ».

PIERRE GRANVILLE.

★ La nature morte de Breughel à Soutine. Galerie des beaux-arts, jusqu'au 1er septembre.

(1) Exposition Cézanne, Grande Palais.
(2) Cf. Meyer-Schapiro, in *Revue de l'art*, no 1-2.

Petite avant-garde de l'année 55

La peinture du mouvement

LE mouvement a une histoire dans l'art moderne. Il commence avec les impressionnistes qui décomposaient le spectre de la couleur, laissant à la rétine le soin de le reconstituer.

Le photographe Marey avait renouvelé la perception du mouvement humain, soudain apparu dans son déroulement à travers le temps et l'espace, comme une figuration mécanique. Les futuristes et Marcel Duchamp dans le Nu descendant un escalier *en ont fait une esthétique. L'art s'était mis à imiter la machine, et, en 1920, Naum Gabo parlait de « rythme cinétique » dans la sculpture, « forme essentielle de notre perception du réel ». Car ce « réel » était justement fait du mouvement nouveau des machines, dont la présence allait saturer l'environnement contemporain. Et depuis il n'allait plus arrêter de se frayer son chemin à travers l'art.*

Un beau jour, il devint urgent de rassembler des œuvres d'artistes travaillant le mouvement. La naissance du « cinétisme » contemporain a une date : avril 1955 ; un lieu : 124, rue La Boétie ; une accoucheuse : Denise René, qui accordait les gestes des poulains de sa galerie. Avec Vasarely, elle avait en quelque sorte avancé une nouvelle hypothèse du mouvement dans l'art contemporain. Et l'avait prouvé en marchand.

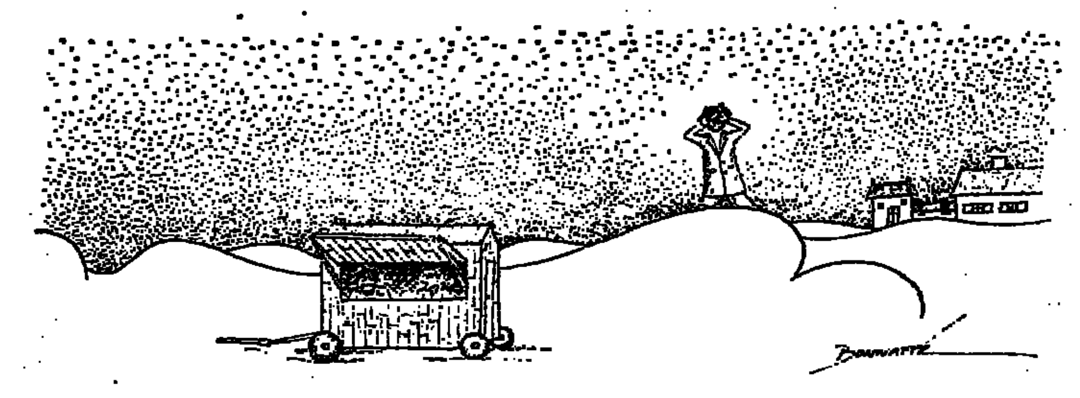
Les mêmes huit artistes de l'exposition « historique » de 1955 ont été à nouveau réunis dans la nouvelle galerie Denise René, dont la vitrine donne sur la façade « cinétique » du Centre Beaubourg, preuve triomphale et monumentale de la réalité de l'art du mouvement, y compris dans l'architecture.

Exposition attendrissante et intéressante qui montre que la teneur en soufre des œuvres d'art change avec le temps et l'accoutumance. Les sculptures à moteur, de Tinguely, ou à main, de Bury, qui tournent toutes deux dans le sens de la dérision dadaïste ont pris les rides de la notoriété acceptée. Les mouvements colorés d'Agam avaient une magique fraîcheur que ses peintures plus récentes, beaucoup plus élaborées, ne retrouvent pas toujours. Vasarely parlait déjà du mythe de la forme-couleur, et Soto d'interférences de lignes et de lumières. Le solide Jacobsen sculptait naguère comme aujourd'hui ce mouvement qui a chez lui la même force rustique de l'artisan viking. Les roto-reliefs *de Duchamp, « inventés » sans doute le sourire en coin dans les années 30, sont les seuls qui à vrai dire introduisent l'idée d'art ludique. Avec Calder, l'amuseur amusé dont les* mobiles *captaient le mouvement plus qu'ils ne le simulaient.*

Tout est là, les hommes et les œuvres de la petite avant-garde de l'année 1955, réduite en nombre, mais riche de promesses. Le cinétisme, *dont les prémices comptaient déjà un demi-siècle, se présentait comme un art nouveau. Il se préparait à accompagner l'expansion industrielle des années 60, dont il reste la manifestation la plus directe et souveent la plus optimiste. Une longue et brillante flambée qui allait, deux décennies après, apparaître comme le* nouveau naturalisme *de la société mécanicienne et confirmer l'intuition d'une animatrice dont la personnalité a marqué l'activité artistique parisienne.*

JACQUES MICHEL.

★ Le Mouvement, Galerie Denise René, 113, rue Saint-Martin.



Le palmarès

Le trente et unième Festival de Cannes s'est achevé, mardi *soir 30 mai, par la projection, hors compétition, de « Fedora »*, de Billy Wilder. A la différence du palmarès de 1977, *qui avait donné* lieu à contestations, celui de 1978 *récompense* la plupart des films distingués *par* la critique. L'Italie *enlève* deux titres, alors que dans la sélection française seule « Violette Nozière » est primée, grâce au Prix d'interprétation féminine attribué à Isabelle Huppert.

PALME D'OR :

« L'Arbre aux sabots », d'Ermanno Olmi (Italie).

GRAND PRIX SPECIAL DU JURY :

« Rêve de singe », de Marco Ferreri (Italie), et « The Shout », de Jerzy Skolimowski (Grande-Bretagne).

PRIX DE LA MISE EN SCENE :

Nagisa Oshima pour « l'Empire de la passion » (Japon).

PRIX D'INTERPRETATION FEMININE :

Jill Clayburgh pour « Une femme libre », de Paul Mazurski (Etats-Unis), et Isabelle Huppert pour « Violette Nozière », de Claude Chabrol (France).

PRIX D'INTERPRETATION MASCULINE :

Jon Voight pour « le Retour », d'Hal Ashby (Etats-Unis).

PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE (FIPRESCI) :

« L'Homme de marbre », d'Andrzej Wajda (Pologne), hors compétition, et « l'Odeur des fleurs des champs », de Srdan Karanovic (Yougoslavie), présenté à la Semaine de la critique.

PRIX ŒCUMÉNIQUE :

« L'Arbre aux sabots », d'Ermanno Olmi. Mention spéciale à « Spirale », de Krzysztof Zanussi (Pologne).

PRIX DE LA COMMISSION SUPÉRIEURE TECHNIQUE POUR LA QUALITÉ DE LA PHOTO :

« La Petite », de Louis Malle (Etats-Unis).

COURTS MÉTRAGES

— Palme d'or : « la Traversée de l'Atlantique à la rame », de Jean-François Lagulonie (France).

— Prix du jury : « Oh ! my darling », de Borg et King (Hollande) ; « The Toonesbury Special », de John et Faith Hubley et Gary Trudeau (Etats-Unis).

DEUX CINÉASTES D'AMÉRIQUE LATINE

Poésie et politique

Le Chilien Miguel Littin et l'Argentin Fernando Solanas sont aujourd'hui des cinéastes en exil. Le premier était à Cannes avec *le Recours de la méthode*, sélectionné pour la compétition, le second avec *les Fils de Fierro*, présentés par la quinzaine des réalisateurs.

Le Recours de la méthode est une coproduction. Le tournage a duré six mois, répartis entre le Mexique, La Havane et Paris. *Les Fils de Fierro*, réalisés d'après le poème national *Martin Fierro*, écrits en 1872 par José Hernandez, ont été tournés en Argentine en 1973 et 1974. Puis les acteurs les interprètes ont dû interrompre leur participation. Solanas a terminé le film en Europe.

Le Recours de la méthode et *les Fils de Fierro* sont d'un lyrisme différent, mais les deux films posent la question du cinéma politique de fiction.

« *J'ai beaucoup travaillé sur* les Fils de Fierro, explique Fernando Solanas, *pour trouver des équivalents contemporains au poème, pour ider à la poésie le rythme du récit. Avec les acteurs non professionnels qui jouent en fait leur propre rôle, j'ai enraciné le film en terre quotidienne. J'ai imbriqué ce niveau individuel, réaliste, cette vision de témoin, avec un niveau collectif, fantastique, pris en charge par la poésie et la métaphore.*

» *Le cinéma militant traditionnel se rapproche souvent de l'essai écrit. Sont en jeu des idées qui arrivent en contrepoint des images et des sons. Ici, il ne s'agissait pas d'intellectualisation, mais d'un rapport simple, émotionnel, avec le public. Ce que j'ai montré est une synthèse de l'histoire que porte la mémoire critique des peuples, et de cette mémoire vient la poésie. Pour moi, la poésie est une distance, elle évite l'aliénation.*

» *Mon engagement historique et politique est de travailler à la décolonisation culturelle de notre cinéma, de notre langage à la recherche d'une identité nationale.*

» Les Fils de Fierro *sont pleins d'événements, de références, de petites choses qui appartiennent à la culture populaire, et ne sont compréhensibles que pour les Argentins. C'est pour eux que j'ai fait ce film. Il ne va pas être vu en Argentine, mais il y a deux cent mille Argentins en exil.* »

Pour Miguel Littin, l'enjeu est l'élaboration d'un cinéma latino-américain, et il parle aussi de décolonisation, d'une identité à reconstruire.

» *J'essaie d'arriver*, dit Miguel Littin, *à une synthèse idéologique, de me rapprocher de la poésie, de traduire la réalité la plus évidente comme la sensation la plus souterraine, la moins rationnelle. Au moment historique où nous sommes, à cette étape de mon évolution qu'il conditionne, j'ai été amené à tenter de démonter le mécanisme qui sous-tend l'oppression, de montrer la domination à travers le dictateur. La continuité de la lutte est aussi présente, avec l'étudiant. Il représente un aboutissement de la prise de conscience qui se construisait dans mes films précédents.*

» *Le rôle du cinéma politique — et peu importe le genre, fiction ou documentaire — est d'apporter des éléments de formation, des antécédents culturels et idéologiques, qui révèlent les mécanismes et la structure du pouvoir, qui permettent de mieux connaître son ennemi, son oppresseur. Chaque discours, élaboré à partir de la réalité de son pays, doit s'inscrire dans celui, général, de la révolution mondiale. Avec* le Recours de la méthode, *j'ai voulu m'adresser au public le plus large possible, d'Europe aussi bien que d'Amérique latine. Je crois qu'il y a suffisamment d'éléments de distance pour que le spectateur sache qu'il s'agit bien d'acteurs, et non de personnages. Il y a aussi une interrogation qui le concerne : quelle idéologie porte-t-il en lui qui pourrait lui permettre de s'identifier ?* »

CL. D.

LE XXXIe FESTIVAL DE CANNES

Un certain regard

Hitler, vedette

DEUX films ont dominé la programme de la section non compétitive *Un certain regard*, pendant la seconde semaine du Festival : *Hitler, un film d'Allemagne* de Hans Jurgen Syberberg et *Un balcon en forêt* de Michel Mitrani.

Pour Syberberg dont nous avons découvert, voilà quatre ans, l'étrange personnalité et le sigle baroque dans *Ludwig, requiem pour un roi vierge*, *Hitler* constitue le troisième volet d'une trilogie commencée avec *Ludwig* et *Karl May*, et à travers laquelle l'auteur entend évoquer un siècle d'histoire allemande.

Comment qualifier ce film monumental, démesuré (sept heures de projection) ? Syberberg le définit comme un « *oratorio* », une « *danse de mort* », un « *voyage au cœur de la nuit* ». Disons que c'est une œuvre sans aucun rapport avec un genre cinémathographique connu — documentaire ou film de montage —, une sorte de psychodrame où Syberberg le visionnaire supplante constamment Syberberg l'historien.

En fait, l'histoire réelle n'est présente que dans la bande sonore du film : discours de Hitler et de Goebbels, chants hitlériens, communiqués de guerre, acclamations populaires. Tout le reste appartient au domaine du spectacle théâtral : décors en trompe-l'œil, marionnettes et mannequins de cire pour incarner les chefs nazis, interventions successives de personnages fictifs dont les récits, témoignages, réflexions et méditations éclairent les aspects politiques, mythiques, ésotériques, anecdotiques de la tragédie du Reich.

Impossible de rendre compte en quelques lignes de l'extraordinaire complexité, de la richesse (souvent nébuleuse) d'un spectacle dont le pouvoir de fascination est indiscutable, mais qu'il faudrait revoir par fragments et à tête reposée pour être en mesure de porter sur le message qu'il délivre un jugement serein.

Contentons-nous donc d'indiquer en simplifiant à l'extrême — et Syberberg, le wagnérien, protesterait certainement contre cette analyse cartésienne de son œuvre — que la démonstration de l'auteur repose sur deux idées fondamentales. La première est que, du rêve allemand, naît inéluctablement le besoin d'un pouvoir charismatique, la seconde : que, malgré sa défaite, Hitler est encore parmi nous, en nous, que l'enfer politique, économique, culturel dont il était le maître a survécu à sa disparition.

Là-dessus, Syberberg brode d'infinies variations qui nous font passer de Stroheim à Thomas Mann et à Karl May, d'un Masseur à un valet de chambre, de la cosmogonie glaciaire de Horbinger aux théories d'Himmler, selon lesquelles « *le chemin de la grandeur doit être pavé de cadavres* », et de considérations sur le saint empire romain germanique à l'exploitation commerciale du « *musée* » de Berchtesgaden.

La « *moralité* » de ce copieux bric-à-brac est que Hitler a perverti l'idéalisme et l'humanisme allemands et que le Graal est perdu à jamais. Malgré cette constatation, le film de Syberberg n'est pas sans recéler une certaine ambiguïté. Cette psychanalyse de la tragédie nazie frôle par moments la justification. Elle risque d'ailleurs, paraît-il, de provoquer des remous en Allemagne. A jouer les exorcistes, Syberberg ne s'est-il pas laissé piéger par le diable ? La question se pose. Nous y reviendrons.

En marge de la réalité

C'est une entreprise difficile qu'a tentée Michel Mitrani en portant à l'écran le roman de Julien Gracq *Un balcon en forêt*. Roman limpide et mystérieux qui décrit à la fois une attente, un envoûtement et un combat dérisoire

En 1939, un aspirant et trois soldats français passent leur « drôle de guerre » dans un petit fortin, au cœur de la forêt des Ardennes. Pour l'aspirant, cette forêt, dont il ne sait trop si elle le protège ou si elle le menace, devient un lieu magique, en marge de la réalité. Impression que confirme la présence d'une jeune fille, sorte de Sylphide rencontrée par hasard. Quand se déclenche l'attaque allemande, un seul coup de canon suffit à anéantir le fortin. Gravement blessé, l'aspirant se traîne jusqu'à la maison — maintenant abandonnée — de la jeune fille, et y attend la mort.

Mitrani a scrupuleusement respecté le rythme, l'atmosphère, les brefs dialogues du livre. Tout est dit, tout est montré, la forêt est là, bien présente, où son destin guette l'aspirant, les rapports entre les personnages sont justement décrits, les comédiens sont excellents et pourtant quelque chose nous manque, qui nous arracherait au concret, qui libérerait de son poids de réalisme l'image cinématographique. Mitrani a parfaitement perçu la poésie de Gracq. Il n'en a pas toujours trouvé à l'écran l'exacte équivalence.

De Vojtech Jasny, cinéaste tchèque en exil, *le Retour du vieil homme* est un conte de Noël empreint de poésie et de mélancolie. Tout en patinant sur le lac d'un village tyrolien, un vieil homme se souvient des Noëls d'autrefois, quand il avait l'âge de son petit-fils. Au fond rien n'a changé. Aujourd'hui comme hier, c'est avec les mêmes gestes que les femmes préparent le repas de fête, c'est avec la même impatience que les gosses cherchent à découvrir — avant l'heure — les cadeaux qu'ils vont recevoir, c'est avec la même gaieté un peu empruntée qu'on s'embrasse et se congratule autour de la table familiale. Rien n'a changé, simplement le temps a glissé, un enfant a pris la place d'un autre enfant, et le vieux patineur sait que la mort l'attend.

Ce court récit impressionniste est mis en scène avec une pudeur exquise. Tout est ouaté, suggéré. La neige qui recouvre le village semble également envelopper les sentiments.

Du Finlandais Rauni Mollberg que nous a fait connaître, cette année, *la Terre de nos ancêtres*, nous avons vu également un film au titre non traduit : *Alka Hyva Ihmisekei*, cela pourrait signifier « les Gens de mon village ». Le film évoque, en effet, la vie, les mœurs et les coutumes d'un village finlandais dans les années 20, au temps de la prohibition, juste après la guerre civile. Suite de portraits hauts en couleur, de saynètes traitées dans le plus pur style naturaliste. Ce n'est pas exaltant, mais le témoignage intéresse.

De l'Espagnol Ventura Pons, enfin, *Ocana* constitue une ouverture sur le monde des travestis. Le peintre Ocona raconte sa vie, ses amours, sa « *différence* ». On l'entend chanter. On regarde ses tableaux. Un court métrage eût suffi pour dire l'essentiel

JEAN DE BARONCELLI.

Perspectives du cinéma français

LUMIÈRES OBSCURES

QUE l'on retienne ceci, pour la genèse du cinéma : « *Je m'appelle Bébert, et je suis conducteur de tramway. Mais il n'y a plus de tramway depuis longtemps, me direz-vous. Et moi de vous répondre invariablement qu'il y a toujours du désir.* » (Leitmotiv perdu, phrase de moyen métrage qui a traversé les perspectives du cinéma français, dans *le Paradis d'étoiles*, de William Gotesman. Personne ne connaît. C'est un cinéaste à venir.)

Jean-François Stevenin, Alain Fleisher et François Weyergans se sont ainsi révélés des conducteurs de films particulièrement convaincus et inspirés. Voilà de vrais caractères pour le cinéma français qui en manque, paraît-il.

Passe-montagne, pour Jean-François Stevenin, « *est une baroquerie forestière où tout peut arriver* ». C'est une longue randonnée dans le Jura, une rencontre entre deux types qui n'ont rien à voir, qui arrivent pour quelques jours dans la vie l'un de l'autre et se séparent sans avoir eu de comptes à se rendre. Jacques Villeret est un architecte parisien, qui tombe en panne sur l'autoroute, Jean-François Stevenin est un garagiste du pays. Ils sont comme ça, deux hommes communs. Ni jeunes ni vieux. Pas besoin de savoir s'ils sont heureux, d'être sûr de ce qu'ils cherchent. Ils vivent une aventure adolescente, on parcourt avec eux la montagne.

L'univers de Jean-François Stevenin est tellement riche que son film en est déduit comme sans effort. Les personnages sont le résultat du monde qui les porte. Stevenin n'a pas eu à leur inventer une cohérence. La parenté avec Cassavetes est évidente, et d'ailleurs, il est la passion de Stevenin. Il y a une amitié si forte et si discrète dans cette façon de montrer les gens qu'on est bouleversé de sympathie. Entraînés pas Villeret et Stevenin beaucoup de Jurassiens jouent dans *Passe-montagne*, qui devient un grand film sur la province, chargé d'atmosphère d'auberge, de nuit, de nature. Tant pis s'il est parfois confus et malhabile à force d'honnêteté.

Les nuits troubles de Cassavetes sont décidément obsédantes, et dans *Couleur chair*, de François Weyergans, on trouve des éclairs du *Bal des vauriens*. Mais le génie de Weyergans est aussi ce qui le conduit à sa perte. Par un montage apparent comme des coutures du même nom, il détruit l'illusion de la vie inventée par Hollywood. Le dialogue et le personnages existent, en des images très solides et vécues, mais celles-ci sont constamment brisées, recousues tant de fois qu'elles en perdent leur existence. L'équilibre est manqué, où l'on aurait perçu des êtres couleur chair tout en sachant bien qu'ils étaient en celluloïd.

Mais ça ne fait rien. Racontant le tournage de *Barocco*, où il était l'assistant de Téchiné, Jean-François Stevenin (encore lui, poète) dit : « *On avait les pleins pouvoirs à Amsterdam.* » Ça suffit, on comprend pourquoi le film était fascinant malgré ses manques. Le même phénomène de séduction émane de *Couleur chair*. Terzieff en professeur de littérature, Jorge Donn en clown chômeur, en tombeur dérisoire mais tendre, Veruska en entraîneuse fatale et toute seule, Dennis Hopper en photographe voyeur et misogyne, font une ronde pathétique et vaine, où dans le noir, mains tendues, on change de partenaire.

Les rats envahissent les maisons

Contrairement à ces deux films-là, *Zoo zéro* ne parle ni des gens ni de la vie. Alain Fleisher a travaillé au-delà. Ce qu'il a créé est insupportable et inouï, complètement fou. Qu'on lui donne des millions sans compter et ce qui sortira de son imagination causera quelques bouleversements esthétiques. A condition, peut-être, qu'il garde Bruno Nuytten comme directeur de la photographie.

L'originalité de *Zoo zéro* n'est pas dans un intellectualisme intimidant. C'est plus une vision qu'une philosophie qui sous-tend le film — vision apocalyptique du déluge prochain. Au lieu de s'enfermer dans l'arche, les animaux sortent des cages et peu importe Noé. Les hommes sont des animaux comme les autres.

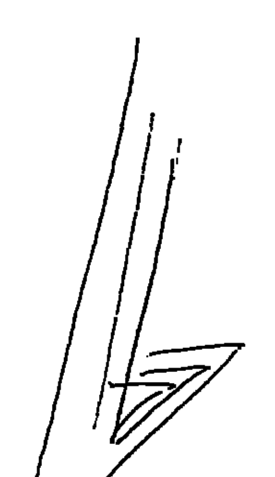
La nuit est criblée de gémissements et de hurlements. Il y a la rage en ville et les rats envahissent les maisons dévastées. Une chanteuse, Eva (Catherine Jourdan), et son impresario (le nain Pieral) roulent en limousine, conduits par un chauffeur ventriloque (Rufus) vers un clair de lune en forêt où Eva retrouve sa famille, ses frères amants, sa mère ogresse, son père perroquet, chef d'orchestre et directeur du zoo (Klaus Kinski). Les cris des femmes appellent les ânes, les lions et les loups. Pierre Clementi exhume du passé *la Flûte enchantée*. Atterré, on se laisse impressionner par les lumières obscures, par Mozart, par les sons déchaînés.

Enfin, outre celui de Jean-François Stevenin, il y avait trois premiers films dans cette deuxième partie des perspectives du cinéma français : *la Fille de Prague avec un sac très lourd*, de Danielle Jaeggi, *le Paradis des riches*, de Paul Barge, et *l'Ombre et la Nuit*, de Jean-Louis Leconte, qui est d'une qualité technique irréprochable mais d'une gratuité qui laisse perplexe (ce dont les derniers jours d'un condamné à mort anonyme martyrisé par deux agents de police).

La Fille de Prague... n'est pas sans fantaisie et témoigne d'une ironie douce que l'on aimerait retrouver dans un prochain film, qui serait plus dense et maîtrisé avec plus d'énergie. On aura également plaisir à voir une autre réalisation de Paul Barge, qui a su profiter de sa formation d'acteur et réunir Dalio, Raymond Bussière, Germaine Delbat, Andrée Tainsy et quelques autres pour une des histoires les plus belles de perspectives : sept personnes âgées décident de vivre ensemble et, afin de s'offrir un grand voyage, pratiquent le vol à l'étalage systématique. Le scénario est trop lâche, mais il y a de beaux moments et aucun misérabilisme.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ La fondation Philip-Morris pour le cinéma a attribué sa deuxième prime de l'année au film de Luc Béraud, *la Tortue sur le dos*, qui bénéficie ainsi d'une aide à la diffusion.



une sélection



« Rêve de singe » vu par Bonnaffé.

cinéma

LA PETITE
de Louis Malle

La « bombe » de Louis Malle au Festival de Cannes. L'histoire d'une petite prostituée de douze ans, née, élevée et initiée dans une « maison » de La Nouvelle-Orléans, en 1917. Malle arrache ce sujet scabreux au réalisme, en gomme la tristesse et fait de son héroïne une victime joyeuse et consentante. On admire la virtuosité du cinéaste, mais à cette admiration se mêle un profond malaise.

VIOLETTE NOZIÈRE
de Claude Chabrol

L'empoisonneuse, la parricide de dix-huit ans, que son procès en 1933 transforma en monstre, devient adroite, une femme complexe (Isabelle Huppert), une héroïne chrétienne, une parente de la Thérèse Desqueyroux de Mauriac. La maladie et le crime, au-dessus du naturalisme.

RÊVE DE SINGE
de Marco Ferreri

Après la Dernière Femme, *le dernier homme, la fin d'un cycle historique où s'est transformée, jusqu'à ne plus pouvoir exister, la cellule sociale du couple et de la famille. Dans New-York paré d'une réalité fantastique, Gérard Depardieu lutte contre son angoisse de vivre. Une fable sociale avec laquelle Ferreri renonce à ses « provocations » habituelles pour une vaste méditation sur la transition nécessaire de l'être humain.*

UNE FEMME LIBRE
de Paul Mazurski

Une femme qui se retrouve seule, avec une fille bien moderne, un travail peu stimulant, les joies et les peines du quotidien, mais qui demeure très décidée à garder son indépendance. Moins tendue et plus ironique que les précédentes comédies de Mazurski, Une femme libre *nous montre des femmes insatisfaites, des hommes souvent pitoyables et ridicules, des êtres attendrissants et égoïstes. Nouvelle vision d'une triste Amérique.*

RETOUR
d'Hal Asbby

Grâce à sa rencontre avec un ancien combattant du Vietnam qui a perdu l'usage de ses deux jambes, une petite bourgeoise très conformiste prend conscience de sa personnalité de femme et découvre le vrai visage d'une guerre jusqu'alors acceptée. Les bouleversements de sa vie sentimentale, qui font basculer la fin du film dans un mélo peu convaincant, ne peuvent faire oublier l'intérêt du sujet et l'éclat des premières scènes.

PHARAON
de Jerzy Kawalerowicz

Reprise sur l'écran géant du Kinopanorama (et dans sa version intégrale) d'un film-fresque tourné en 1964 et quelque peu boudé par la critique française en 1967. Des intentions politiques modernes (la situation en Pologne) dans une ample reconstitution historique aux images hiératiques.

MAI 68 PAR LUI-MÊME

Six heures pour voir comment cela se passait dans les rues et les cours d'usine à cette époque-là. Trois programmes différents pour découvrir ce que les cinéastes en retenaient.

ET AUSSI : *le Bal des vauriens*, de John Cassavetes (des gangsters à faire peur, des stripteaseuses attendrissantes : Hollywood) ; *Comment ça va*, d'Anne-Marie Miéville et Jean-Luc Godard (une réflexion sur l'information, des questions posées à la gauche) ; *la Chambre verte*, de François Truffaut (tromper l'absence, sauver nos morts) ; *Un juge en danger*, de Damiano Damiani (la peur du terrorisme en Italie).

théâtre

JEAN-JACQUES ROUSSEAU
au Biothéâtre

Une solitude pleine d'aventures : c'est la nuit, Rousseau campe sous la tente, marche sur des volumes de Molière, se brûle à sa lampe Pigeon, mange trois cerises à l'eau-de-vie. Rêve à haute voix. Perd le fil. Jeu passionnant de Gérard Desarthe.

LÉGENDES A VENIR
à la Salle Bosquet

Draps transparents, bougies, papiers de couleur, poupées géantes, hommes-oiseaux, tambours, lanternes magiques : les paroles merveilleuses des contes et des poètes, les songeries des paysans, des ouvriers, volent dans la lumière, au grand soleil rouge de la poésie. Les enfants adorent, les grands aussi. Un chef-d'œuvre de l'équipe de Mehmet Ulusoy.

LA CIGALE
à Essaïon

Essaïon revient à la vie — pour longtemps, espérons-le — avec la reprise des Lettres de la religieuse portugaise, *que Micheline Uzan vit avec passion, et avec une nouvelle de Tchékhov qu'Edmond Tamiz a adaptée : théâtre-récit dans une mise en scène épurée.*

INGRID CAVEN CHANTE
au Pigall's

La voix d'Ingrid Caven déchire l'image de la star sophistiquée, creuse la violence vraie des mots d'amour usés. Dans l'or écaillé des folies kitch, c'est une histoire magique entre Ingrid et Paris.

ET AUSSI : *Gotcha*, à l'Œuvre (le désespoir et la violence) ; *Jean-Pierre Derek* à la Vieille Grille (un doux anar) ; *le Bateau pour Lipaïa*, à la Comédie des Champs-Elysées (pour Edwige) ; *Louise Michel*, au La Bruyère (Notre Dame de la Commune) ; *les Peines de cœur d'une chatte anglaise*, au Montparnasse (les merveilles enchantées du Groupe T.S.E.) ; *les Dames du jeudi*, au Studio des Champs-Elysées (le goûter des dames bien) ; *Maître Puntila et son valet Matti*, au TEP (Virlojeux - Weber - Loïk et la rigueur de Rétoré).

musique

CREATION DE « GAMBARA »
d'Antoine Duhamel

Après les merveilleux « Oiseaux » d'après Aristophane, l'Opéra de Lyon crée une nouvelle œuvre d'Antoine Duhamel, « Gambara », d'après la nouvelle de Balzac, qui a pour thème la vie d'un compositeur, sans doute plein de génie et de clairvoyance, mais que son acharnement, sa solitude, enferment dans l'incompréhension. Un opéra en bel canto, hommage à l'époque du dernier Rossini et du premier Verdi (Opéra de Lyon, les 2, 3, 4, 6, 7 juin).

OUVERTURE A STRASBOURG

C'est comme toujours à la cathédrale que s'ouvre de 40e Festival de Strasbourg, avec deux œuvres merveilleuses, la « Messe en mi bémol », de Schubert, et le « Te Deum » de Bruckner, par les ensembles de la radio de Berlin-Est (2 juin), qui interprètent le lendemain « Judas macchabée », de Haendel. Et ce premier week-end s'achève avec l'œuvre monumentale et magnifique écrite par Hughes Dufourt pour les Percussions de Strabourg, « Erewhon » (Palais de la musique, le 4). Un grand cru pour le festival alsacien.

CARAMBOLAGES A PARIS

L'anarchie règne toujours dans les programmes des concerts parisiens : le même 5 juin, festival de pianistes et claveciniste : Pollini (Chopin-Liszt-Nono, aux Champs-Elysées), M. Block (Athénée), intégrale des « Goyescas » de Granados, par la grande Alicia de Larrocha (Nouveau Carré), Bach, par Blandine Verlet (Saint-Germain-des-Prés). Le 6 juin, carambolages d'oratorios : « Jeanne au bûcher », d'Honegger, sous la direction de J. Fournet (Madeleine) ; « Vêpres » de Rachmaninov, motets de Bruckner, et., par le Chœur national (Sainte - Chapelle), Schubert, Mozart, Calmel, par l'Orchestre B. Thomas (Saint-Germain-des-Prés), « Passion selon saint Jean », de Bach, par l'Orchestre Kuentz (Saint-Séverin), qui aura déjà été donnée la veille à la Sorbonne avec le Chœur National, sous la direction de Max Pommer (le 5). Dieu reconnaîtra les siens...

« LE COLLIER DES RUSES »
d'Ahmed Essyad

Le Festival d'Avignon avait révélé l'an dernier une petit chef-d'œuvre d'un compositeur marocain, Ahmed Essyad. Ce « Collier des ruses », inspiré par un « maqamat » du Xe siècle, synthèse très originale entre la culture musicale arabe et la tradition musicale schœnbergienne, sera heureusement repris au Festival de Saint-Denis (Théâtre G.-Philipe, le 1er juin), puis à la Cartoucherie de Vincennes (du 7 au 18 juin, sauf les 11 et 15).

« HIPPOLYTE ET ARICIE »
à Versailles

On a dit ici même les mérites de l'« Hippolyte et Aricie » de Rameau, dirigé à Radio-France par J.-Cl. Malgoire. On retrouvera cette œuvre superbe, cette fois représentée et dansée à l'Opéra royal de Versailles (7 et 8 juin, 20 h. 45), avec l'English Bach Festival Orchestra, qui accompagnera auparavant la « Promenade du Roi » dans le parc du grand roi (le 4, à 16 heures).

IMPROVISATIONS A L'IRCAM

Le retour de l'improvisation est un des phénomènes les plus caractéristiques du mouvement musical actuel. Avec le sérieux qui le caractérise, l'IRCAM consacre à ce phénomène quatorze séances publiques, couronnant le travail de plusieurs groupes d'études sous la direction de Globokar (Centre Pompidou, les 5, 7, 8, 9 ; conservatoire de Pantin, le 6 juin ; renseignements : 227-12-33, poste 48-12).

L'ESPAGNE A ETAMPES

Le 3e Festival de musique ancienne d'Etampes est consacré à la musique espagnole du Moyen Age et de la Renaissance, avec un ensemble d'interprètes de très haut niveau : la Scolania de Monserrat, l'Atrium Musicae de Madrid, R. de Zayas et A. Perret, Hesperion XX, dirigé par J. Savall, Ars musicae de Barcelone. Une manifestation de première grandeur (Etampes, les 2, 3, 4, 10, 11, 17, 18 juin).

ET AUSSI : *Porgy and Bess* (Congrès, chaque jour, sauf 1er et 5 juin, matinées samedi et dimanche). Musique de chambre à l'hôtel Saint-Aignan (75, rue du Temple, chaque soir, sauf le 1er juin) ; Byron Janis (Th. de la Ville, jusqu'au 2, à 18 h. 30 ; *Wozzeck*, mise en scène Riber, décors J. Svoboda (Th. de Genève, les 2, 3, 5, 8, 10, 12) ; *Messe en la bémol*, de Schubert, dir. J. Grimbert (Sorbonne, le 1er) ; Schubert par le Beaux-Arts-Trio (Gaveau, le 1er) ; W. Kempff (Toulon, le 1er) ; Festival de musique expérimentale (Bourges, jusqu'au 4) ; Bach, Liszt, Busoni, par L. Berman (Champs-Elysées, le 2) ; A. Lagoya (Sainte-Chapelle, le 2) ; Concerts-Promenades aux XVe et XVIe siècles (Tremblay-lès-Gonesse, le 3, de 16 h. 30 à 22 h.) ; *Jeanne au bûcher*, dir. J. Fournet (Villiers-le-Bel, le 3 ; Chartres, parvis de la cathédrale, le 10) ; Chœur madrigal de Sofia (dominicains de Guebwiller, le 3) ; A la recherche de M. Proust (château de Breteuil, le 4, à 16 h.) ; Orchestre national, dir. A. Dorati, avec N. Milstein (Pleyel, le 5) ; Cycle Barenboïm : Mozart-Ligeti-Franck (Champs-Elysées, le 6) ; récital H. Watts (Radio-France, le 6) ; Orchestre de Lille, dir. J.-Cl. Casadesus, avec J. Norman (Lille, le 6 ; Dunkerque, le 9 ; Boulogne, le 10) ; Schubert, Duparc, Strauss, par U. Reinemann (Toulon, le 6) ; Mozart, par l'Orchestre de Paris, dir. Barenboïm, avec G. Curzon (Champs-Elysées, les 7 et 8).

danse

NIKOLAIS
au Théâtre de la Ville

De Sanctum *(1964) à une création* Gallery *(1978), l'itinéraire d'un créateur d'images (jusqu'au 3 juin) et la rétrospective des premiers succès de Nikolaïs, qui dans les années 50 associa la danse aux techniques de l'audio-visuel (à partir du 5 juin).*
ET AUSSI : le Four solaire, les ballets de la Cité et Moebius aux Bouffez-du-Nord (un lieu théâtral, trois façons d'envisager la danse) : *Hiéroglyphes* au Lucernaire forum (parcours mimé et dansé, les 1, 6, 8 juin, 24 heures) ; « Carte blanche » à Gheorge Cacileanu, à Avignon, salle Benoît-XII, 2 et 3 juin).

expositions

LA DONATION PICASSO
au Pavillon de Flore

Œuvres de la collection personnelle de Picasso offertes à l'Etat par ses héritiers : soixante tableaux et dessins des aînés qu'admirait tout spécialement le maître de Mougins : Renoir, Cézanne, le Douanier Rousseau, et de ses amis contemporains : Braque, Derain, Matisse, Miro...

JULES ROMAIN
ET L'HISTOIRE DE SCIPION
au Grand-Palais

Une œuvre majeure de la Renaissance, la grande tenture de Scipion, commandée à Bruxelles par François Ier, détruite en 1797, évoquée par l'intermédiaire des dessins de Jules Romain et de Gian Francesco Penni, et de pièces tissées d'après le modèle illustre.

L'HOMME ET SON CORPS
au Musée des arts
et traditions populaires

L'exposition, riche de quelques cinq cents objets et cinq cents documents, fait émerger la présence du corps dans tous les secteurs de la vie traditionnelle en France : le corps au travail, le corps en liesse, le corps malade ; puis le corps objet de culture, façonné, sorti de l'animalité, éduqué, soigné, avant d'être l'instrument par excellence de l'accès au symbole.

DURER
au Centre culturel du Marais

Pour le 450e anniversaire de la mort de Dürer, une exposition organisée avec le concours de l'Association française d'action artistique et du Goethe Institut, qui présente quinze dessins et cent quarante gravures originales prêtés par des musées, des bibliothèques, des collectionneurs privés, d'Allemagne, de France, de Belgique, de Suisse...

VOLTAIRE,
VOYAGEUR DE L'EUROPE
à l'Orangerie
du château de Sceaux

Un écrivain et ses périples à travers cours et châteaux. L'atmosphère des voyages au dix-huitième siècle et le « trop d'esprit » d'un homme dont on célèbre cette année le bicentenaire de la mort.

CHIRICO
à Artcurial

Dessins de la période dite néo-classique sortis des cartons de l'artiste, toiles récentes à thèmes métaphysiques et sculptures, récentes elles aussi, pour le quatre-vingt-dixième anniversaire de l'artiste italien.

BÉATRICE CASADESUS
à la Galerie C.

Brûlant, par des pointes de feu, des papiers et des toiles de natures diverses, Béatrice Casadesus invente des paysages du corps d'une charge picturale extraordinaire. Julia Kristeva a préfacé le catalogue.

ET AUSSI : *Rodin et le monument aux bourgeois de Calais*, au musée Rodin (le dossier complet d'une commande municipale, œuvre majeure du sculpteur) ; *Mathieu* (les œuvres récentes) et *Cézanne* (le renouveau des dix dernières années au Grand-Palais) ; *Borobudur* (sculptures d'un temple célèbre javanais, en cours de restauration), au Petit-Palais ; *Affiches américaines*, au Musée des arts décoratifs (deux cent cinquante affiches pour refléter une société) ; *Hervé Morvan*, à la Bibliothèque nationale (cinquante-trois affiches de cinéma et de publicité).

variétés

JACQUES VILLERET
à la Gaîté-Montparnasse

Un jeune comédien doué, brillant, qui sait rendre aux multiples personnages de la vie quotidienne toutes leurs naïvetés, leurs singularités, leur tempo, parfois leur tragique détourné par l'apparence ou le jeu (20 h. 30).

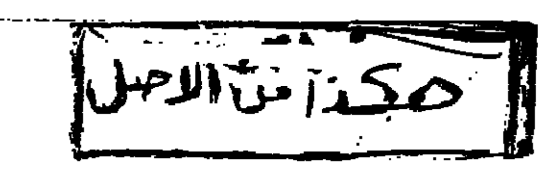
MONIQUE LEYRAC
au Petit-Odéon

La Canadienne Monique Leyrac dit et chante des poèmes d'Emile Nelligan sur une musique d'André Gagnon (18 h. 30).

jazz

ART ENSEMBLE OF CHICAGO
au Théâtre Club
Campagne-Première

Une des plus extraordinaires formations de cette « great black music » retrouve l'architecture surprenante du Théâtre Campagne-Première. Les cinq musiciens de l'ART ENSEMBLE s'y sentent au mieux pour donner libre cours aux improvisations musicales les plus audacieuses et théâtrales puisqu'ils recréent dans chacune de leurs apparitions la force et l'humour des fêtes et rituels africains (Du 6 au 15 juin, à 18 h. 30 et 20 h. 30).



Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphonées : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. : sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

HENRI MICHAUX. Rétrospective. — Jusqu'au 14 juin.

ATELIERS AUJOURD'HUI 2 : Nicolas Artheau et Michel Moskoutchenko. — Jusqu'au 19 juin.

ILIAZD. — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 25 juin.

Centre de création industrielle

VERS UNE NOUVELLE ARCHITECTURE. — Jusqu'au 5 juin.

B.P.I.

L'ENFANT ET LE LIVRE. — Jusqu'au 28 août.

ALICE, ULYSSE, OH ! HISSE... — Jusqu'au 28 août.

LIVRES D'ENFANTS, de la République fédérale d'Allemagne.

BORIS VIAN, SA VIE, SON ŒUVRE. — Jusqu'au 5 juin.

MUSEES

MATHIEU. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F. Jusqu'au 26 juin.

JULES ROMAIN. L'histoire de Scipion (tapisseries et dessins). — Grand Palais (voir ci-dessus). (Entrée gratuite le 11 septembre.) Jusqu'au 2 octobre.

CEZANNE, les dernières années (1895-1906). — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 juillet.

BOROBUDUR. Chef-d'œuvre du bouddhisme et de l'hindouisme en Indonésie. — Petit Palais (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 15 juin.

PEINTURES COREENNES CONTEMPORAINES, de style traditionnel. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (522-23-31). Jusqu'au 25 juin.

AUGUSTE RODIN : le monument des bourgeois de Calais (1884-1895). — Musée Rodin, 7, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 2,50 F Jusqu'au 25 septembre.

LES BARBUS. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusque fin septembre.

LE CHATEAU DE FONTAINEBLEAU SOUS HENRI IV. — Musée national du château de Fontainebleau. Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 . Entrée : 5 F ; le dimanche : 2,50 F. Jusqu'au 28 août.

NOUVELLES SALLES DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE. — Musée national du château de Versailles. Sauf lundi, de 9 h.45 à 17 h. 30. Entrée : 5 F .

LA DESCENTE DE CROIX. Groupe sculpté italien du treizième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 4 septembre.

DONATION PICASSO. Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus).

SALON DE MAI. Peinture, gravure, sculpture. — Galerie, esplanade de la Défense (796-25-49). Tous les jours, de 11 h. à 19 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 25 juin.

PREMIERE TRIENNALE EUROPEENNE DE SCULPTURE. — Jardins du Palais-Royal. Jusqu'au 10 juin.

SALON COMPARAISONS. — Grand Palais, entrée avenue Winston-Churchill. Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 12 F (jumelée avec le salon du dessin). Jusqu'au 25 juin.

SALON DU DESSIN ET DE LA PEINTURE A L'EAU. — Grand Palais (voir ci-dessus).

SALON DE LA JEUNE PEINTURE. Palais des glaces, entrée avenue Franklin-Roosevelt. Entrée libre les samedis et dimanches. Jusqu'au 15 juin.

ANTONI CLAVE. Peintures, 1958-1978. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 20 août.

GEORGES ROUAULT. Peintures et lavis inconnus sur le thème du « Miserere ». — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

JOHNNY FRIEDLAENDER. Gravures, peintures, tapisseries 1948-1978. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 août.

TAKIS. Espace musical. — ARC Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 juin.

ALAIN JACQUET : Donut flight 6078. — ARC Paris au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 juin.

ATELIERS PORTUGAL. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York (voir ci-dessus). Entrée gratuite pour les enfants et les groupes (animations, prendre rendez-vous au 723-61-27). Jusqu'au 29 octobre.

IL ETAIT UNE FOIS LEONARD... Exposition-atelier pour enfants . Musée en herbe, jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons. Jusqu'au 31 décembre.

TROIS SIECLES D'AFFICHES FRANÇAISES. — Musée de l'affiche 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'à fin août.

AFFICHES AMERICAINES 1945-1975. Reflets d'une époque. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 13 juillet.

L'HERBIER DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 octobre.

FORAIN : 1852-1931. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-42). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 25 juin.

L'HOMME ET SON CORPS DANS LA SOCIETE TRADITIONNELLE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; le dimanche : 4 F (gratuite le 22 juin). Jusqu'au 2 octobre.

ALFRED NICOLAS NORMAND, architecte. Photographies de Rome, Athènes, Istanbul 1851-1852. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (277-59-20). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 9 juillet.

HERVE MORVAN. Bouquet d'affiches. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 25 juin.

SALON DES PEINTRES GRAVEURS FRANÇAIS : Hommage à Vuillard. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 4 juin.

GILLES CARON. Photographies. — Bibliothèque nationale, galerie de photographie, 4, rue Louvois. Sauf dimanche, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 17 juin.

ALBUMS PHOTOGRAPHIQUES EDITES PAR BLANQUART-EVRARD : 1851-1855. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-17-34). Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 1er juillet.

GEORGES MEUNIER 1869-1942. Affiches et documents. — Bibliothèque Forney (voir ci-dessus). Jusqu'au 1er juillet.

JACQUES CHEVALIER. Dessins de Paris. — Bibliothèque historique de la ville de Paris, hôtel Lamoignon, 24, rue Pavée. Sauf dim., de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 10 juin.

UNE POSTE EUROPEENNE. Musée postal, 34, r. de Vaugirard (578-61-32). Sauf jeudi, de 10 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 25 juin.

CENTRES CULTURELS

DURER. Œuvre gravé et dessins. La gravure et ses techniques. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 9 juillet.

FRED DAHMEN. Gravures, dessins. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 30 juin.

TAPES. Peintures, gravures et eaux-fortes. — Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la Bretonnerie (277-65-69). Jusqu'au 30 juin.

D'UN PAYSAGE A L'AUTRE. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (755-90-55). Jusqu'au 11 juin.

BERNARD PAGES, CHARLES SIMONDS, BERNARD JOUBERT. — Centre américain, 261, boulevard Raspail (633-51-26). De 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 10 juin.

ENSEIGNEMENT ET ARCHITECTURE. — S.A.D.G., 100, rue du Cherche-Midi. Sauf sam. et dim., de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 13 juin.

RECHERCHES PLASTIQUES CONTEMPORAINES : Boni, Del Drago, Del Pezzo, Maiello, Marignoli, Romano, Di Martino, Di Teana, Storel. — Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (222-12-78).

TAPISSERIES D'ART, en provenance du Lesotho, de l'Uruguay et du Pérou. — UNESCO, 125, avenue de Suffren (720-40-91).

LES INVENTIONS ET LES VOYAGES EXTRAORDINAIRES DE JULES VERNE. — Salons Ricard, 35, avenue Franklin-Roosevelt. Sauf sam et dim., de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h. Jusqu'au 23 juin.

BALLET DE L'OPERA DE STUTTGART, de Noverre à Cranko. — Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet. Sauf dim., de 11 h. à 18 h. (pour les spectateurs, de 18 h. 30 à 20 h. 30). Entrée libre. Jusqu'au 26 juin.

FARIDA D'EGYPTE. Exposition-spectacle. — Centre culturel égyptien, 13, rue des Beaux-Arts (633-75-67). Du 3 au 20 juin.

TRAVAUX D'ARTISTES DU 13e ARRONDISSEMENT. Garage Escoffier, 17, rue Forest. Jusqu'au 10 juin.

KASURI. Tissage populaire du Japon. — Maison des métiers d'art français, 28, rue du Bac (261-58-54). Sauf dim. et lundi. Jusqu'au 10 juin.

GALERIES

DE VILLON A FRIEDLAENDER, Graveurs du vingtième siècle à l'Atelier Leblanc. — Editions de l'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse (033-71-44). Jusqu'au 8 juillet.

LA PEINTURE VENITIENNE AU DIX-HUITIEME SIECLE. — Galerie Miromesnil, 15, rue de Miromesnil (265-61-20). Jusqu'au 16 juin.

SANGUINES. Dessins français du dix-huitième siècle. — Galerie Cailleux, 136, rue du Faubourg-Saint-Honoré (359-25-24). Jusqu'au 8 juillet.

LA PRESSE A TRAVERS LA CARTE POSTALE. — La Lettre ouverte, 33, rue Gay-Lussac (329-76-14). Jusqu'au 10 juin.

MAI 68. Photographies. — Galerie Nikon, 1, rue Jacob (633-25-17). Jusqu'au 28 juin.

TAPISSERIES CONTEMPORAINES. — Galerie Aresta, 47, rue de l'Arbre-Sec (260-18-04). Jusqu'au 15 juin.

PEINTURE AU BEURRE : Adzak Brusse, S. Buri, L. Castro, Cueco, etc. — Galerie Jean-Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Sauf dim. et lundi, de 14 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 8 juillet.

PEINTURES INITIATIQUES DU TANTRISME TIBETAIN. Peintures du monastère de Nor. — Galerie R. Burawoy, 12, rue Le Regrattier (033-67-36). Jusqu'au 24 juin.

ELOGE DU DESSIN. Libre parcours d'un amateur à travers le vingtième siècle. — Galerie Daniel Gervis, 34, rue du Bac (261-11-73). Jusqu'au 5 juillet.

DIX ARTISTES INSPIRES PAR UN CARTON : Abboud, Bonnetain, Karskaya, Bloch, Michaelis, Rado, etc. — Galerie Principe, 12 rue de la Ferronnerie (233-18-11). Jusqu'au 12 juin.

ARMAN. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 1er juillet.

EDUARDO ARROYO. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 17 juin.

BERROCAL. Puzzle/Manolete. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80).

PIERRETTE BLOCH. Encres et mailles. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 23 juin.

BONNET. Œuvres récentes. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 24 juin.

THIERRY-LOIC BOUSSARD. — Galerie Katia Pissarro, 59, rue de Rivoli (3e étage, droite) (233-45-17). Jusqu'au 20 juin.

FRANÇOIS BRET. Aide-Mémoire. — Galerie Saint-Paul, 22, rue Saint-Paul (887-91-62). Jusqu'au 24 juin.

ROBERT BUCAILLE. Peintures récentes. Le soleil dans la tête, 10, rue de Vaugirard (033-80-91). Jusqu'au 14 juin.

LOUIS CANE. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 8 juin.

CASADESUS. — Galerie C. 10, rue des Beaux-Arts (325-10-72). Jusqu'au 24 juin.

CHAIBIA. — Centre culturel chorégraphique, 119, avenue du Général-Leclerc (541-02-82). Jusqu'au 17 juin.

GIORGIO DE CHIRICO. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusqu'au 31 août.

CHRISTOFOROU. Gouaches et estampes. ABCD, 36, rue des Saints-Pères (222-12-32).

CORNEILLE. Œuvres gravées récentes. — Galerie C. Cassé, 10, rue Malher (278-43-14). Juin.

CRITON. Les villes. — Vingt fusains sur toile. Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 30 juin.

KLAUS DIETRICH. Rétrospective. — Galerie Râ, 7, rue de Turbigo (236-45-74). Jusqu'au 17 juin.

MARCEL DUMONT. Œuvres récentes. — Galerie Claude Aubry, 2, rue des Beaux-Arts (326-27-27). Jusqu'au 17 juin.

DENISE ESTEBAN. Dessins autour de Jean Follain. — Editions Galanis, 127, bd Haussmann (225-59-91). Jusqu'au 30 juin.

OSCAR GAUTHIER. — Galerie R. Cazenave, 12, rue de Berri (359-14-56). Jusqu'au 17 juin.

MICHEL GERARD. Sculptures, œuvres sur papier. — Galerie de Larcos, 8, rue Linné (331-23-84). Jusqu'au 10 juin.

GRATALOUP. — Galerie Marquet, 7, rue Bonaparte (326-74-88). Jusqu'au 24 juin.

MARTINE HARRACA. Peintures sur métal. — Newsweek International, 162, faubourg Saint-Honoré (359-51-02). Jusqu'au 7 juin.

KALLOS. Nouvelles peintures. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 1er juillet.

SACHA KETOFF. Aircrash. — Galerie Lacloche, 24, rue de Grenelle (222-74-75). Jusqu'au 30 juin.

LAMSWEERDE. Crayon métallique. — Galerie J.-C. Riedel, 31, rue Guénégaud (326-20-76). Jusqu'au 10 juin.

LA PATELLIERE. Peintures, aquarelles, dessins. — Galerie K. Granoff, place Beauveau (265-24-41). Jusqu'au 30 juin.

LEKARSKI. Safari aux Tuileries. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 30 juin.

GEORGES LEPAPE (1887-1971). — Galerie du Luxembourg, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 15 juin.

LINDSTROM. Œuvres récentes. — Galerie Ariel, 140, boul. Haussmann (227-12-09). Jusqu'au 17 juin.

LOUTTRE. Aquarelles, gravures et plaques. — Galerie Lear, 54, rue du Faubourg-St-Honoré (073-77-94). Jusqu'au 17 juin.

MANESSIER. Rétrospective de l'œuvre gravé. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré. Jusqu'au 29 juillet.

ANDRE MARTIN. Paysages. — Galerie Nouvel Observateur/Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 24 juin.

RAPHAEL MATAR. — Galerie Jacquester, 85, rue Rambuteau (508-50-25). Jusqu'au 15 juin.

FERNANDO MAZA. — Galerie Messine, 1, av. de Messine (227-25-04). Jusqu'au 23 juin.

MOSER. Lieux et passages : recherche d'une dramatisation de l'espace. — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 29 juin.

CAMILO OTERO. Sculptures et dessins. — Galerie Vienner, 11, rue Guisarde. Jusqu'au 10 juin.

PALAZUELO. Sculptures, dessins, gravures. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 13 juillet.

TOM PHILLIPS. Compositions of a non-composer. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 30 juin.

GILLES PLAZY. Eloge de Pythagore. — Galerie de Varenne, 61, rue de Varenne (705-55-04). Jusqu'au 30 juin.

PROWELLER. A hauteur de vie. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 1er juillet.

YAK RIVAIS. Les Ménines. — Galerie P. Belfond, 3 bis, passage de la Petite-Boucherie. Jusqu'au 23 juin.

ROUAULT. Gravures et lithographies. — Galerie Guiot, 18, avenue Matignon (266-65-84). Jusqu'au 13 juillet.

SANDORFI. — Galerie I. Brachot, 35, rue Guénégaud (033-22-40). Jusqu'au 30 juin.

TYSZBLAT. Œuvres récentes. — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Jusqu'au 10 juin.

UNG-NO LEE. Les hommes. — Galerie Koroyo, 8, rue Perronet (222-37-89). Jusqu'au 16 juin.

JACQUES VILLON. Aquarelles et dessins. — Galerie Sagot-Le Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 30 juin.

YOLANDA. Sculptures. — Galerie Banespa, 27-29, rue Chateaubriand, (225-75-18). Jusqu'au 5 juin.

JOE ZUCKER. — Galerie Gillespie-de Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 20 juin.

REGION PARISIENNE

BEAUVAIS. Roger Vieillard et Anita de Caro. — Musée départemental de l'Oise (445-13-60). Jusqu'au 15 juin.

BRETIGNY. Peinture portugaise actuelle. Tendance abstraite : du 6 juin au 1er juillet. — Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi (soirées d'information sur l'art portugais les 2, 15 et 23 juin, à 20 h. 30. Entrée libre).

CHOISY-LE-ROI. Sculptures (Coulon, Gude, Ipoustéguy, Irrgang, Müller, Varnier, Z. de l'Isle Whittier). Centre municipal d'activités culturelles, 4, avenue de Villeneuve-Saint-Georges. Jusqu'au 8 juin.

EVRY. Joan Miro, œuvres graphiques. — Bibliothèque de l'Agora (077-93-50). Jusqu'au 29 juin.

FONTENAY-SOUS-BOIS. Salon de sculpture contemporaine. — Hall et parc de l'hôtel de ville. Jusqu'au 18 juin.

IVRY-SUR-SEINE. Charles Semser. — Peintures, sculptures et jardins polychromes. — Centre commercial Jeanne-Hachette (premier niveau). Sauf dim., de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 25 juin.

SAINT-DENIS. Corps : peintures et dessins de Jean Kiras. — Tour de la basilique. Sauf mardi, de 10 h. à 12 h., et de 13 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 juin.

SCEAUX. Voltaire, voyageur de l'Europe. — Orangerie du château (661-06-71). Entrée : 5 F. Jusqu'au 5 juillet.

LE VESINET. Figurines historiques, artistes militaires. — Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). Tous les jours, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 25 juin.

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPERA (073-57-50), le 31 mai et le 3 juin, à 19 h. 30 : les Noces de Figaro ; les 2 et 6 juin, à 19 h. 30 : Spectacle de ballets.

COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), le 31 mai, à 14 h. 30 ; les 2 et 7 juin, à 20 h. 30 : Un caprice ; le Triomphe de l'amour ; le 31 mai et le 1er juin, à 20 h. 30 : Soirée littéraire André Gide ; les 3 et 7, à 14 h. 30 : Doit-on le dire ? ; le 4, à 14 h. 30 et 20 h. 30 : les Femmes savantes ; les 5 et 6, à 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ?

CHAILLOT (727-81-15), grand théâtre (D., L.), 20 h. 30 : Cyrano ou les Soleils de la raison. — Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. : les Baracos.

ODEON (325-70-32), le 31 mai et le 1er juin, à 18 h. 30 : la Nuit et le Moment.

PETIT - ODEON (235 - 70 - 32) (L.), 18 h. 30 : le Mal d'amour par M. Leyrac.

T.E.P. (636-79-09), le 31 mai, à 20 h. 30 : Maître Puntila et son valet Matti (dernière) ; du 1er au 7 juin : Semaine de la critique. Festival de Cannes.

CENTRE POMPIDOU (277 - 11 - 12), débats ; le 1er juin, à 19 h. : Michel Deguy ; à 20 h. 30 : Deux mille ans de christianisme ; le 5, à 20 h. 30 : Ethnologie de l'Occident : « le Vide et l'Occident ».

Les salles municipales

CHATELET (223-40-00) (D. soir, L. et Ma.), 20 h. 30 ; mat. sam., à 14 h. 30 ; dim., à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga.

NOUVEAU CARRE (277-88-40) (D. soir, L.), le 31 mai et les 1er, 2, 3, 6 et 7 à 21 h. ; le 4 à 16 h. : Compagnie Serge Keuten ; le 5 à 21 h. : Concert Marie-Claire Laroche. — Salle Papin, le 31 à 14 h. 15 : Mercredis verts ; le 31 mai et les 1er, 2, 3, 6, 7 à 20 h. 30 : Yiddish Story ; le 31 mai et les 1er, 2, 3, 6, et 7 à 22 h. 30 : les Soliloques du pauvre ; le 5 à 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision.

THEATRE DE LA VILLE (274-68-24), le 31 mai et les 1er, 2, 3 juin, à 18 h. 30 : Byron Janis ; tous les jours sauf dimanche, matinée sam. à 14 h. 30 : Nikolais Dance Theatre ; le 6 et le 7 à 18 h. 30 : Una Ramos.

Les autres salles

AIR LIBRE (322-70-78) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 18 h. 30 : Venez nombreux.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim., 15 h. : Si t'es beau, t'es con.

ATELIERS (606-49-24) (D.), 21 h. : La plus gentille.

ATHENEE (073-27-24) (D., L.), 21 h. : les Fourberies de Scapin.

BIOTHEATRE (261-44-26) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. et dim., 18 h. : J.-J. Rousseau.

BOUFFES - PARISIENS (073-04-23) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim., 15 h. : Rétro-Parade.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES Théâtre de l'Epée de Bois (374-94-07) (Di. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Shahrazade dit... — Théâtre du Soleil (374-24-08) (Mer., J., D. soir), 20 h. 30, mat. sam et dim. à 15 h. 30 : Dom Juan (à partir du 2).

CENTRE AMERICAIN (222-22-70), 20 h. 30 : Histoire d'une (dernière le 2).

CITE INTERNATIONALE (589-67-57), A la Galerie (D., L.), 21 h. : l'Intervention. Grand Théâtre (Dim., L.), 21 h. : Ulysse. Resserre (D., L., Mar., 21 h. : Antigone.

COMEDIE - CAUMARTIN (073-43-41) (J) 21 h. 10, mt. Dim., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : le Bateau pour Lipaia.

EPICERIE-THEATRE (373-66-41) (L., Mar.), 20 h. 30 : Michael Kohlhaas.

ESPACE P.-CARDIN (266-17-30) (D.), 21 h. : Ceux qui font les clowns.

ESSAION (278-46-42) (D.), 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise. 21 h. : la Cigale.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Y'a des jours comme ça.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Leçon, la Cantatrice chauve.

IL TEATRINO (322-28-92) (D.), 20 h. 30 : Louise la pétroleuse. 22 h. : le Bluff.

LA BRUYERE (874-76-99), jusqu'au 2, à 21 h. : Louise Michel (Cie D. Houdart).

LUCERNAIRE (544-57-34) I. : Mer., V., L., 18 h. 30 : la Belle Vie ; J., S., Mar., 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts. (D.), 20 h. 30 : Punk et Punk et Colegram. (D.), 22 h. : la Gioconda. — II. (D., L.), 20 h. 30 : Labiche à l'affiche. (D.), 18 h. 30 : Une heure avec Rainer-Maria Rilke.

MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Trois Lits pour huit (dernière le 4).

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim., 15 h. : Dom Juan se retourne.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim. à 15 h. 15 : Duo sur canapé (à partir du 3).

MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : les Rustres.

MISSION BRETONNE (329-06-91). Mar. et J., à 18 h. 30, sam., 20 h. 30 : les Barzaz Breiz.

MODERNE (874-10-75) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : la Nuit des Tribades. La plus forte.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h. : mat. sam. 17 h., dim., 15 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Apprends-moi, Céline.

OBLIQUE (355-02-94), jusqu'au 3, à 21 h. : Conversation chez les Stien sur M. de Gœthe absent.

ŒUVRE (874-42-52) (D.), 20 h. 30 : Gotcha. 22 h. : la Brise l'âme.

ORSAY (548-38-53) (D.), 21 h. : le Grand Magic Circus « les Mille et et Une Nuits ».

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Cage aux folles.

PARIS (280-09-30) (D. soir. L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Hôtel particulier. L., à 21 h. : Le poème du pays qui a faim.

PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : la Tour de Nesle.

SAINT - GEORGES (878-63-47) (D. soir, *le 1er*), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Plantons sous la suie.

STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h. 10, mat. dim., 15 h. 15 : les Dames du jeudi.

THEATRE ADYAR (555-67-63) (L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Légendes à venir.

THEATRE DU MARAIS (274-14-84) (D.), 20 h. 30 : les Rêves de Paratiev.

THEATRE MARIE - STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 30 : Trois p'tites vieilles... et puis s'en vont. 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.

THEATRE 13 (589-05-99), le jeudi, 21 h. : Port-Royal.

THEATRE 347 (874-28-34) (D. soir, L.). 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Ménagerie de verre.

TROGLODYTE (222-93-54), J., V., S., Mar., 21 h., Mar. 14 h. 30 et 21 h. Dim., 15 h. 30 : Gugozone.

VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.). 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 19 h. 45 : Isabelle Saint-Léger ; 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : F. Bender.

AU COUPE-CHOU (722-01-73) (D), 20 h. 30 : le Petit Prince ; (D. L.), 23 h. 30 : F. Perrin ; (J., V., S.), à 18 h. 30 : la Maison de l'Inceste.

BLANCS - MANTEAUX (277 - 42 - 51) (D.), 20 h. 30 : J. Serizier ; 22 h. : J.-C. Annoux ; 23 h. 30: P. Triboulet.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. : 20 h. 15 : la Surprise ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II. 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.

CAMPAGNE-PREMIERE (322-75-93), (D) 22 h. : Comme à la fin d'une danse.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D), 20 h. 30 : France Lea ; 21 h. 30 : le Bourbon magique ; 23 h. : l'Eau en poudre.

LE FANAL (233-91-17) (D), 19 h. 30 : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I : Edith Piaf parmi nous.

LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 19 h. 45 : Help, Mummy Help ; 20 h. 45 : Zézette ; 22 h. : Kuillères Valises.

LE MANUSCRIT (887-82-60) (D.,L.), 19 h. : les Marins de Cronstadt ; 20 h. : la Prostitution chez la limace ; 21 h. : Ça va beaucoup mieux ; 22 h. : Croul et Croula.

LA MURISSERIE DE BANANES (508-11-67) (D.,L.) 21 h. : les Etoiles ; 23 h. : H. Texier.

PETIT BAIN NOVOTEL (858-90-10) (D), 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.

LES PETITS PAVES (607-30-15) (D.), 12 h. 15 : Déjeuner-Théâtre ; 21 h. 30 : le Droit à la paresse ; (V., S., D.), 20 h. 30 : les Soliloques du pauvre ; 22 h. 30 : Marlène Fontenay ; 23 h. : Poésie.

LE POINT VIRGULE (278 - 67 - 03) (D., L.), 20 h. 30 : Ah, les petites femmes ; 21 h. 30 : Un après-midi d'automne ; 22 h. 30 : Horizon Graffiti.

LE PLATEAU (271-71-000) (D., L.), 20 h. 30 : Anticosi ; 21 h. 45 : mat. sam. ; 18 h. : Rosine Favey.

LE SELENITE (033-53-14) (D.), I, 19 h. 45 : la Culture physique ; 21 h. 15 : Michel Truffaut ; 22 h. 30 : Rodéo et Juliette ; 23 h. 30 : les Show-Boys. — II, 20 h 30 : les Bonnes ; 21 h 30 : le Mensonge, c'est magnifique ; 22 h 30 : Qui a tué la concierge ? ; 24 h. : Black Movement.

LE SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 45 : Amours, coquillages et crustacés.

LA SOUPAPE (278-27-54) (D., L., Mar.), 21 h. : la Dame au bidule ; 22 h. 30 : J. Mechin (dernière le 4).

THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 19 h. : Flic frac ; 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93), I, (L.), 21 h. : Cécile Ricard ; 23 h. : Poussez pas le mammifère. — II, 20 h. 30 : Michel Ripoche : 23 h. : les Mille et Une Nuits.

Dans la région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (237-31-19), le 2, 20 h. 45 : Cuarteto Cedron.

ATHIS-MONS, Théâtre de Verdure, le 3, 18 h : Claude Cagnasso Big Band ; à 21 h. : Francis Lemarque (Paris Pouil).

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), le 2, 22 h. 30 : Tiempo Argentino.

BOURG - LA - REINE, Eglise Saint-Gilles, le 2, 21 h. : Luth et musique ancienne.

CHAMPIGNY, Soleil dans la tête (886-64-79), le 2, 21 h. : soirée argentine ; le 3, 21 h. : Djamel Allam.

CHATENAY-MALABRY, mairie, le 3, 20 h. 45 : Groupe Intervalles (Satie, Pousseur...) ; Eglise Sainte-Monique, le 4, 14 h. 30 : Ensemble vocal du Conservatoire de Paris, dir. Cl. Bonneton (Bach, Beethoven, Calmel, Goringueme).

CHELLES, c.c. (421-20-36), les 1er et 2, 14 h. et 20 h. 30, le 3 à 18 h. 30, le 4 à 16 h. : le Bonnet de fou.

CHOISY-LE-ROI, Théâtre P.-Eluard (890-89-79), V., S., D. et L., 21 h. : l'Epreuve.

CLAMART, c.c. J.-Arp (645-11-87), le 2, 20 h. 30 : Isabelle Aubret, Dave, Gilles Olivier.

COURBEVOIE, Maison pour tous, le 3, 15 h. et 21 h. : Renaud.

COURCOURONNES, le 4 en matinée : Ensemble de cuivres M. Praetorius.

CRETEIL, M.J.C. Mont-Mesly (207-37-67), les 1er, 2, 3, 20 h. 45 ; le 4, 10 h. : cirque Morallès.

ECOUEN, château, le 3, à 21 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France. Dir. : J. Fournet (Honegger).

ENGHIEN, casino (989-93-95), le 3, à 20 h. 30 : les Parents terribles.

ELANCOURT, Apasc (062-82-91), le 2, à 21 h. : Mahjun.

EVRY, Hexagone (077-93-50), le 3, à 21 h. : Sur un matelas.

ETAMPES, Festival, église Notre-Dame-du-Fort, le 2, à 21 h. : les Petits Chanteurs de Montserrat. Eglise Saint-Gilles, le 3, à 21 h. : Atrium Musicae de Madrid. Hôtel Diane-de-Poitiers, le 4, à 17 h. : *Rodrigo de Zayas et Anne Perret.*

FLEURY-EN-BIERE, château, le 4, à partir de 16 h. 30 : Antiqua Musica.

GENNEVILLIERS, théâtre municipal (793-53-12), les 1er, 2 et 3, à 20 h. 45 : Heu-reux.

GIF-SUR-YVETTE, gymnase, le 4, à 18 h. : Orchestre de l'Ile-de-France. Dir. : S. Caillat (Prokofiev, Stravinsky).

GUIRY, église Saint-Nicolas, le 3, à 21 h. : Chœurs d'hommes de la cathédrale de Pontoise (musique pour le Temps de la Passion).

IVRY, parc, les 3 et 4 : Fête de la Jeunesse (J.C.) avec Shooter, J. Higelin, Telephone, D. Allam, Quilapayun, Léo Ferré...

JOINVILLE-LE-PONT, parc du Parangon, les 3 et 4, à partir de 15 h. : Cie B. Lubat, D. Humair, H. Texier, F. Jeanneau, M. All...

LEVALLOIS, marché J. Zay, le 3, à 10 h. 30 : J. Doudelle Jazz Band.

MALAKOFF, Théâtre 71, le 4, à 14 h. : Elèves de Gaëtane Lechat. Le 6, à 21 h. : Christian Stalla.

MARLY-LE-ROI, parc Leblond, le 3, à partir de 14 h. : Echo du Bayou, B. Forgas...

MEUDON, Orangerie, le 6, 21 h. : Manécanterie des Petits Chan...

MEAUX, cathédrale, le 2, 20 h. 30 : Alligator Jazz Band.

MEUDON, Orangerie, le 6, 21 h. : Manécanterie des petits chanteurs à la croix de bois.

MONTREUIL, salle des fêtes (287-28-08), le 1er, 20 h. 30 : François Béranger. Studio-Théâtre (858-665-33), le 66, 20 h. : Cante Jondo.

NEAUPHLE - LE - CHATEAU, M.J.C. (489-02-82), le 3, à partir de 14 h. : Festival Pop.

ORLY, Parc Méliès, le 3, 21 h. : Quilapayun.

PONTOISE, Théâtre des Louvrais (030-46-01), les 2, 3 et 4 : Rencontres du théâtre amateur d'Ile-de-France, le 66, 21 h. : Toto Bissainthe.

PROVINS, Collégiale, le 3, 20 h. 30 : G. Cziffra (Mendelssohn, Liszt, Chopin).

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), le 1er, 21 h. : Ensemble 2E 2M (Webern, Ross, Boesmans...). Eglise luthérienne, le 6, 21 h. : J.-C. Dalzon (flûte), et Daniel Boussac (orgue) (Bach, Mozart, Sciortino).

SCEAUX, Parc du petit château, le 3, 21 h. : Nuit du Jazz (Art Blakey Jazz Messengers...).

SENLIS, chapelle royale, le 3, 17 h. : D. Lebrun et J.-Y. Fourneau (soprano et saxophone).

SEURES (626-56-10), à partir du 3, 14 h. : Huitièmes Rencontres théâtrales (troupes françaises, suisses et canadiennes).

TREMBLAY-LES-GONESSE, Eglise St-Médard, le 3, à partir de 16 h. 30 : les Musiciens du Palais-Royal, Dir. K. Besson (Dufay, Gervaise...).

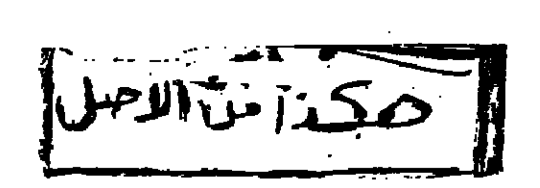
VERSAILLES, Parc du château, le 4, 16 h. : English Bach Festival. Chapelle du lycée Hoche, le 4, 21 h. : *Ensemble baroque de Paris.* Chapelle royale, 4, 11 h. 30 : Chœurs Delalande (Jannequin).

LE VESINET, église, le 1er, 21 h. : F. Hardy et E. de Villele (Bach, Telemann, Franck, Buxtehude).

VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally (462-49-97), le 3, 20 h. 30 : Eve Griliquez ; le 6, 21 h. : Ch. Grimm et Sybil. Salle polyvalente, le 6, à 22 h.15 : Angel et Isabel Parra.

VITRY, Théâtre J.-Vilar (680-85-20), le 31, 21 h. : Jean Ristat (poésie) ; le 2, 21 h. : F. Beranger ; le 4, 18 h. : Adama.

Yerres, CEC (948-38-06), le 2, 21 h. : les Tréteaux de la chanson.



Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Centre Georges-Pompidou

Cinémathèque (278-32-57) (Ma.). séances à 14 h., 16 h. 30 et 19 h. : le 2 juin, de 14 h. à 22 h. : Hommage à Boris Vian.

Atelier des enfants, le 31 mai, à 15 h. 45 : le Vieil Homme et l'Enfant.

B.P.I., le 31 mai, à 14 h. 15 : les Voyages de Gulliver ; le 3, de 15 h. à 19 h. : Enfance et Education.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
MERCREDI 31 MAI

15 h. : les Boucaniers, de C. B. de Mille et A. Quinn ; 18 h. 30 : le Prophète de la faim, de M. Capovilla ; 20 h. 30 : les Héritiers, de C. Diegues ; 22 h. 30 : Nature morte, de J. Richard ; l'Honorable Société, d'A. Wienberger.

JEUDI 1er JUIN

15 h. : l'Air de Paris, de M. Carné ; 18 h. 30 : Os inconfidentes, de J.-P. de Andrade ; 20 h. 30 : A casa assassinada, de P.C. Saraceni ; 22 h. 30 : Un film de moins, de R. Salis, Collin et Platonidã de J. Scott.

VENDREDI 2

15 h. : le Dieu noir et le Diable blond, de G. Rocha ; 18 h. 30 : Sao Bernardo, de L. Hirzman ; 20 h. 30 : Toda Nudez sera Castigada, d'A. Jabor ; 22 h. 30 : Sous toutes les coutures, de B. Dubois ; le Rouge de Chine, de J. Richard.

SAMEDI 3

15 h. : Quand passent les cigognes, de M. Kalatozov ; 18 h. 30 : Uira, un Indien à la recherche de Dieu, de G. Dahl ; 20 h. 30 : les films produits par la Cinémathèque de Rio-de-Janeiro, en présence des producteurs et des auteurs ; 22 h. 30 : Vu de l'extérieur, de P. Nola ; le Coup du singe, de J.-P. Kalfon et A. Bitton.

DIMANCHE 4

15 h. : les Dimanches de Ville-d'Avray, de S. Bourguignon ; 18 h. 30 : O amuleto de ogum, de N. Pereira dos Santos ; 20 h. 30 : Pecado na sacristia, de M. H. Borges ; 22 h. 30 : Lyica, de G. Caloyannis ; Grands soirs et petits matins, de W. Klein.

LUNDI 5

Relâche.

MARDI 6

15 h., Le cinéma et les arts plastiques ; 18 h. 30 : Leçon d'amour, d'E. Escorel ; 20 h. 30 : Diable la Reine, d'A. C. Fontoura ; 22 h. 30 : Versailles peut-être, de M. Sibra ; La vie, t'en as qu'une, de D. Guedj, J.-P. Parard et A. Segal.

Les exclusivités

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75).
L'AFFAIRE MORI (It., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; v.f. : Murat, 16e (288-99-75).
ALLO MADAME (It., v.f.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Mistral, 14e (539-52-43).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
BAREROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES BIDASSES EN FOLIE (Fr.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BORN TO BOOGIE (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LA CHAMBRE VERTE (Fr.), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
LE CERCLE INFERNAL (*) (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
COMMENT ÇA VA ? (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE CROCODILE DE LA MORT (**) (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.o. : Capri, 2e 508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
L'EAU CHAUDE, L'EAU FRETTE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).
EMMANUELLE II (**) (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-69-17) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Ternes, 17e (380-10-41).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V. f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
JESUS DE NAZARETH (It.), première et deuxième partie (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; deuxième partie (v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
JULIA (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
MAI 68 PAR LUI-MEME (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
MAIS, QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet - Montparnasse, 6e (326-58-00) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ONE, TWO, TWO, 122, RUE DE PROVENCE (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-43-90) ; Mercury, 8e (225-75-90).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Calypso, 17e (754-10-68).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
REVE DE SINGE (It., v. ang.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
LE ROTI DE SATAN (All., v.o.) (*) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
SALE REVEUR (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) (sauf L. et Mar. à 22 h.) ; Racine, 6e (633-43-71).
STAY HUNGRY (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
UN JUGE EN DANGER (It., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Cinéac Italiens, 2e (742-72-19).
LA VIE, T'EN AS QU'UNE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).
PHARAON (Pol., v.o.-v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.o. : Biarritz-8e (723-69-23).
LE RETOUR DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont - Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Les Templiers, 3e.
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Eldorado, 10e (208-18-76).

Les films nouveaux

RETOUR, film américain de Hal Ashby (*) (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount - Gobelins, 13e (580-18-03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).

RUBY, film américain de C. Harrington (*) (v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

LES BATISSEURS, film français de P. Haudiquet : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

CARMEN, opéra filmé par François Reichenbach : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

UN FLIC AUX TROUSSES, film américain de Charles S. Dubin (*) (v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Fauvette (13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

L'HORRIBLE INVASION, film américain de J.-B. Cardos (*) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (vers. fr.) : Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 9e (206-71-33) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les grandes reprises

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
AEMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (633-97-77).
H. Sp. — Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76). ; Calypso, 17e (754-10-68).
LA CARRIERE D'UNE FEMME DE CHAMBRE (It., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi) ; Daumesnil, 12e (343-52-97).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
CHARLES, MORT OU VIF (Suis) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES, MORT OU VIF- ésain-52l'é!!
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quinquette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet - Parnasse, 6e (326 - 58 - 00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
DÉDÉ D'ANVERS (Fr.) : Le Ranelagh, 16e
2001, ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Champollion, 5e (033-51-60).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Lucernaire, 6e
LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) (**) : Daumesnil, 12e.
HIROSHIMA, MON AMOUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o) : André-Bazin, 13e (371-74-39).
LENNY (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
MON NOM EST PERSONNE (It.) (v.o.) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Rex-2e (236-83-93). UGC-Gobelins, 13e (331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Mistral, (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 16e (544-25-02).
NASHVILLE (A., vo.o) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

Les festivals

MARCO FERRERI (v.o.), Palais des Arts (3e) (272-62-98). Mer., sam., mardi : La dernière femme. Jeudi, vend. : le Lit conjugal. Dim., lundi : Touche pas à la femme blanche.
BUNUEL, RESNAIS, BERGMAN (v.o.), Acacias (17e) (754-97-83). 13 h. : Stavisky, 15 h. 15 : Une passion. 17 h. : Je t'aime, je t'aime. 19 h. : Muriel. 20 h. 45 : Tristana. 22 h. 15 : l'Heure du loup.
LES DEMOCRATIES EN PERIL (v.o.). Olympic (14e) (542-67-42). Mer., jeudi : les Hommes du président. Vend. : Harlan County U.S.A. Sam. : Docteur Folamour. Dim. : les Trois jours du condor. Lundi, mardi : Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon.
ARLETTY : Olympic (14e). Mer., sam., mardi : les Enfants du paradis. Jeudi, lundi : Hôtel du Nord. Vend. : l'Air de Paris. Dim. : Fric frac.
R. BRESSON : Action République (11e) (805-51-33). Mer. : le Procès de Jeanne d'Arc. Jeudi : Lancelot du Lac. Vend. : Au hasard Balthazar. Sam. : Quatre nuits d'un rêveur. Dim. : Une femme douce. Lundi : le Diable probablement. Mar. : Mouchette.
A. HITCHCOCK (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50). Mer. jeudi : Chantage. Vend., sam. : Murder. Dim., lundi : The Skin Game. Mardi : Rich and Strange.
STUDIO GALANDE (v.o.), 5e (033-72-71). 12 h. 15 : Reflets dans un œil d'or. 14 h. 10 : Frankenstein junior. 16 h. : Next Stop, Greenwich Village. 18 h. : le Fantôme de la liberté. 20 h. : Un tramway nommé Désir. 22 h. 10 : Chiens de paille. 24 h., sam. et dim. : l'Homme qui venait d'ailleurs.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.). — I. 13 h. : A nous les petites Anglaises ; 15 h. (+ Vend. et Sam., 24 h.) : The Songs Remains The Same ; 17 h. 30 : la Dentellière ; 19 h. 30 : Cabaret ; 21 h. 30 : les Damnés. — II. - 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 35 : John and Mary ; 16 h. 10 : Padre Padrone ; 18 h. : Bob, Carle, Ted et Alice ; 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phanthom of The Paradise ; V. et S., 24 h. 15 : Délivrance.
M. BROTHERS (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) Mer., D. : Une nuit à l'opéra ; J., L. : les Marx au grand magasin ; V., Mar. : la Soupe au canard ; S. : Monkey Business.
MARLENE DIETRICH (v.o.) Action-Christine, 6e (325-85-78) Mer., D. : Shangai Express ; J. : Blonde Vénus ; V. : Morocco ; S. : l'Impératrice rouge ; L. : Désir ; Mar. : Ange.
AUTOUR DE LA PRESENCE AMERICAINE AU FESTIVAL DE CANNES (v.o.) Action-La Fayette, 9e (878-90-50) Mer. Avanti ; J. : Klute ; V. : Next Stop, Greenwick Village ; S. : Harold et Maude ; D. : Morgan ; L. : A cause d'un assassinat ; Mar. : les Hommes du président.
GODARD. Le Seine, 5e (325-95-99) 14 h. 30 : A bout de souffle ; 16 h. 30 : Alphaville ; 22 h. : One Plus One.





Cinéma

Les séances spéciales

L'AUTRE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
EL TOPO (Mex., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18, à 24 h.
LES EXCLUS (Can.) : Centre culturel canadien, 7e (551-35-73) ; sam., à partir de 10 h.
GEANT (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam. à 17 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 15 (sauf dim.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sauf dim.).
KING OF MARVIN'S GARDEN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sauf sam. et dim.).
LISZTOMANIA (A., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e, à 12 h. et 24 h.
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sauf sam. et dim.).
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) (**) : Le Seine, 5e, à 20 h.
MELIES, Théâtre du 28, rue Dunois, 13e, jusqu'au 4, à 19 h. 30.
OMBRE DE SOIE (Can.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sauf sam. et dim.).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.
QUAND LE RIRE ETAIT ROI (A.) : Cave du 52, rue des Rosiers, 4e, mercredi, à 20 h. 30.
LA SALAMANDRE (Suisse) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h.
THE ROCKY HORROR SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), à 24 h.
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mardi, à 21 h.
UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Le Seine, 5e, à 17 h. 15.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, L.-Jouvet (966-20-07) : l'Etat sauvage ; mardi, à 21 h. (v.o.) : le Dernier Nabab ; Olympia (966-11-53) : Vive Abba.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-98) : Un vendredi dingue, dingue, dingue ; Mon nom est personne ; Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe... (**).
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées-II (969-69-65) : Ruby ; les Bidasses en folie.
LE CHESNAY, Parly-II (954-54-00) : les Nouveaux Monstres ; Allô ! Madame (**) ; l'Etat sauvage ; l'Horrible Invasion ; Monty Python sacré Graal (v.o.).
MAULE, Etoiles (478-85-74) : la Zizanie.
LES MUREAUX, Club AB (474-04-53) : Trinita va tout casser ; l'Incompris. Club YZ (474-94-46) : Ruby (*) ; Un vendredi dingue, dingue, dingue ; mardi soir : les Damnés.
ELANCOURT, Centre des Sept-Mares (062-81-84) : Sale rêveur ; American Graffiti (*) ; Tommy.
LE VESINET, Médicis (966-18-15) : Rencontres du IIIe type.
MANTES, Domino (092-04-05) : Rêve de singe ; Violette Nozière : la Petite (**).
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Mon nom est personne ; les Bidasses au pensionnat ; Un vendredi dingue, dingue, dingue ; le Mystère du triangle des Bermudes ; mardi soir : les Révoltes de l'an 2000.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (963-04-08) : la Petite (**) ; le Tournant de la vie. Royal (963-09-72) : Il était une fois dans l'Ouest.
VELIZY, centre commercial (946-24-26) : les Bidasses au pensionnat ; Violette Nozière ; Rêve de singe ; la Petite (**).
RUEIL, Studio (749-19-47) : A la recherche de Mr Goodbar. La raison d'Etat. Jésus de Nazareth (2e partie) ; Ariel (749-48-25). : Rêve de singe. Violette Nozière.
SCEAUX, Gémeaux (660-05-64), Mer.: Harlan County U.S.A. ; Trianon (661 - 20 - 52) : Hiroshima, mon amour. La Planète sauvage. Le Tournant de la vie.
SURESNES, Théâtre J.-Vilar (772-38-80), Mer. : Moi, Pierre Rivière... ; Mar. : En route pour la gloire.
VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : la Guerre des boutons. Attention, les enfants regardent. Hiroshima, mon amour.
VERSAILLES, C2L (950-55-55) : la Femme libre ; Cyrano (950-58-58) : la Petite (**) ; Rêve de singe ; Mon nom est personne ; la Fièvre du samedi soir (*) ; les Bidasses au pensionnat ; Violette Nozière : Club (950-17-96) : Jerry chez les cinoques ; Phantom of the Paradise (*) ; Alice n'est plus ici ; Butch Cassidy et le Kid ; lundi, à 21 h. : Chronique d'Anna Magdalena Bach (v.o.).

ESSONNE (91)

BOUSSY-SAINT-ANTOINE, Buxy 900-50-82) : Ruby ; A la recherche de Mr. Goodbar (*) ; l'Etat sauvage ; les Bidasses en folie.
BURES-ORSAY, les Ulis (907-54-24) : la Fureur du dragon ; Mon nom est personne ; Allô madame (**) ; l'Horrible invasion.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Un vendredi dingue, dingue, dingue ; mon nom est personne ; le Crocodile de la mort (*).
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Rêve de singe ; Violette Nozière ; la femme libre ; les Nouveaux monstres ; On continue à l'appeler Trinita.
GIF, Central Ciné (907-61-85) : la Zizanie ; Obsession (v.o.).
PALAISEAU, Casino (014-26-60) : la Zizanie.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : I. les Tricheurs ; II. l'Enigme de Kaspar Hauser ; Cœur de verre ; la Ballade de Bruno ; Maman Kusters s'en va au ciel.
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : les Routes du Sud ; Jésus de Nazareth (2e partie) ; Un papillon sur l'épaule ; l'Etat sauvage.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : la Femme libre ; Violette Nozière ; le Retour de la panthère rose.
BOULOGNE, *Royal* (605-06-47) : la Zizanie.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : la Zizanie.
NEUILLY, Village (722-83-05) : le Retour.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16): Barberousse.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : les Bidasses au pensionnat: La Fièvre du samedi soir (*). American graffiti (*) ; Prado : Attention, les enfants regardent. H. sp. : Repérages.
BAGNOLET, Cinoch (360-01-02) : Les Déracinés. Freaks.
BOBIGNY, C.C. (830-69-70) : le Cercle infernal (*). Le Bal des vauriens.
EPINAY, Epicentre (826-89-50) : Rencontres du troisième type. Attention, les enfants regardent. Les routes du Sud.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : Violette Nozière (*). Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe (**).
LE RAINCY, Casino (927-11-98), V., S., D. : Et vive la liberté.
MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : La Petite. L'Horrible Invasion (**). Les Bidasses au pensionnat.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : la Fièvre du samedi soir (*). La Petite (**). Allô, Madame (**). Les Bidasses au pensionnat. Mon nom est Personne. L'Horrible Invasion.
ROSNY, Artel (528-80-00) : la Fièvre du samedi soir (*). Jamais, je ne t'ai promis un jardin de roses. Les Nouveaux Monstres. La Trappe à nanas (*). Les Bidasses au pensionnat.
VINCENNES, Palace (328-22-56) : Attention, les enfants regardent.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiades (253-13-58) : Sale rêveur ; mar. soir : Easy Rider.
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : les Flics aux trousses (*) ; Violette Nozière (*) ; On continue à l'appeler Trinita ; le Retour de la panthère rose ; Rêve de singe (*).
CHOISY-LE-ROI, Théâtre J.-Vilar : l'Ombre des châteaux ; le manque.
CRETEIL, Artel (898-82-54) : American Graffiti (*) ; la Fièvre du samedi soir (*) ; Allô, madame (**) ; les Nouveaux Monstres ; la Petite (**) ; Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe (**).
LA VARENNE, Paramount (883--59-20) : Jésus de Nazareth (1re partie) ; Ruby ; les Bidasses en folie.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) ; les Bidasses au pensionnat).
MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : l'Etat sauvage ; Woodstock (v.o.) ; Un papillon sur l'épaule.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Allô, madame (**) ; la Petite (**) ; Mon nom est personne ; l'Horrible invasion ; Port : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe (**).
ORLY, Paramount (726-21-89) : Ruby ; les Bidasses en folie.
THIAIS, Belle-Epine (886-37-90) ; le Beaujolais nouveau est arrivé ; Rêve de singe (**) ; Violette Nozière (**) ; le Retour de la panthère rose ; l'Etat sauvage ; On continue à l'appeler Trinita.
L'HAY-LES-ROSES, Tournelles (350-96-41) : Un moment d'égarement.
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland : la Mort d'un pourri.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-08-54) : les Bidasses au pensionnat ; Mon nom est personne : l'Horrible invasion.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Mon nom est personne, Un papillon sur l'épaule, l'Horrible invasion. — Gamma (981-00-03), la Petite (**), les Bidasses au pensionnat, Trinita va tout casser, le Retour des morts-vivants (**).
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Allo, madame (**), les Bidasses au pensionnat, Rêve de singe (**), Violette Nozière (*).
ENGHIEN, Français (417-00-44) : la Petite (**). Rêve de singe (**), la Fièvre du samedi soir (*), un flic aux trousses (*), Allô, madame (**). — Marly : Violette Nozière (*).
SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-89) I : Attention... les enfants regardent, la Planète sauvage ; II : Etat de siège, Vincent, François, Paul... et les autres ; III : les Routes du sud.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : la Petite (**), l'Horrible invasion, l'Etat sauvage, Mon nom est personne, le Retour de la Panthère rose.

Concerts

MERCREDI 31 MAI

PLEYEL, 20 h. 30 : Vyron Bellas (Bach, Beethoven, Mozart, Schubert).
PALAIS DE CHAILLOT, à partir de 16 h 30 : les Musiciens du Palais-Royal et l'Orchestre de chambre de Saint-Denis (Machaut, Rudel...).
LUCERNAIRE, 19 h. : Horatiu Radulescu (cloches de verre, cristaux flûtes japonaises) ; 21 h. : D. Levaillant.
MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, 20 h. 30 : Ensemble de l'Itinéraire, avec J.-M. Dussert, J. Leandre (Scelsi).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ensemble d'archets français. Dir. : Cl. Ricard. Soliste : André Bernard (Mozart, Vivaldi, Haendel, Torelli).
CORTOT, 21 h. : Duo Crommelynck (Schubert).
CENTRE CULTUREL AMERICAIN, 20 h. 30 : Histoire d'une (Théâtre musical).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, de 11 h. à 23 h. : Jeux polyartistiques (avec le concours J.M.F.).
PALAIS-ROYAL, 21 h. : Orchestre national de France. Dir. : Alexandre Myrat (Dvorak, Chabrier, Milhaud)

JEUDI 1er JUIN

SORBONNE, grand amphi, 20 h. 30 : Chœur et orchestre de l'université Paris-Sorbonne Dir. : J. Grimbert (Schubert).
EGLISE SAINT - LOUIS - EN - L'ILE, 21 h. : Jacques Maréchal (orgue) et J.-J. Gaudon (trompette).
GAVEAU, 21 h. : Beaux Arts Trio (Schubert).
ATELIER DU SCULPTEUR P. MATHIEU, 20 h. 45 : Orchestre à cordes (Dupraz, Martel).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : B.L. Gelber (Beethoven, Chopin, Schumann).
GALERIE OUDIN, 21 h. : Claire Caillard (épinette) et Berry Hayward (flûte à bec) (Frescobaldi, Ortiz, Bach, Telemann)
SAINTE-CHAPELLE, 20 h. 45 : Ars Antiqua.
CENTRE CULTUREL AMERICAIN, 20 h. 30 : voir le 31.
EGLISE SAINT-MERRI, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France (Mozart, Cagneux) (complet).
CITE INTERNATIONALE, salle Michelet, 21 h. : J.-L. Gaillard (piano) (Bach, Beethoven, Brahms, Rachmaninov, Busoni).
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 20 h. 30 : Concerts Lamoureux, avec Chœurs du Val-d'Oise et la chorale Stéphane Caillat (Haydn, Mozart, Schubert).
PALAIS-ROYAL, 21 h. : Orchestre de la police nationale. Dir. : P. Bigot. Chœurs 200 chanteurs (Berlioz, Liszt, Rossini, Bizet, Brahms).

VENDREDI 2 JUIN

HOTEL DE ST-AIGNAN, 20 h. 30 : M. Lustgarten et M. Ourgandjian (œuvres pour violoncelle et contrebasse).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Alexandre Lagoya (Albeniz, Bach, Villa-Lobos, Weiss, Haendel).
EGLISE SAINT-MERRI, 20 h. 30 : Chœur et Orchestre de l'université Paris-Sorbonne. Dir. : Max Pommer. (Ensemble vocal Chœur national (Bach).
HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : Simone Escure (piano) (Bach).
LUCERNAIRE, 21 h. : Christiane Chrétien et François Bou (Beethoven, Mozart, Debussy).
CENTRE CULTUREL AMERICAIN, 20 h. 30 : voir le 31.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Lazar Berman (piano) (Bach-Busoni, Moussorgsky, Liszt).
PALAIS-ROYAL, 21 h. : voir le 1er (Haendel, Bach, Lalo, Lancen).
FIAP, 20 h. 30 : J.-L. Feldmann (guitare).

SAMEDI 3 JUIN

RADIO - FRANCE (grand auditorium), 16 h. : Les jeunes Français sont musiciens, avec P. Amoyal (violon) et P. Rogé (piano) (Franck, Saint-Saëns).
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 2.
HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : voir le 2.
HOTEL SAINT-AIGNAN, 20 h. 30 : Trio Thibaudet - Simon - Andin (Mozart, Beethoven, Ravel).
EGLISE SAINT - GERMAIN - DES-PRES, 21 h. : André Isoir (orgue) et Dominique Leroy (trompette) (Bach, Widor, Purcell, Telemann).
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Jean-Claude Mara (flûte de Pan) et Georges Bernès (orgue) (Mara, Bernès).
PALAIS-ROYAL, 21 h. : voir le 1er (Charpentier, Ancelin, Haendel, Boisvallet).
EGLISE SAINT-MEDARD, 18 h. : Jean Galard (orgue). Dir. : Y. Weeger.

DIMANCHE 4 JUIN

CONCIERGERIE, 17 h. 45 : Orchestre de l'université Paris-Sorbonne, dir. : J. Grimbert (Bach, Haendel, Telemann).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : Hélène Dugal (orgue) (Sweelinck).
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 2.
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 16 h. : J.-P. Datty (orgue) (Bach, Mozart, Franck, Haendel).
HOTEL SAINT-AIGNAN, 20 h. 30 : J. Villebisech (basse) et Martine Cardo (piano) (Schubert).
HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 18 h. : Hommage à Sacha Tcherepnine.
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : H. D. Möller (Müthel, Andriessen, Möller, Slavicky).
EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : J.-C. Mara (Martin).
EGLISE DES CARMES, 20 h. 30 : Ensemble cantates et sonates.
CENTRE MANDAPA, 21 h. : Ban et Tanugi (duo de guitares) (Villa-Lobos, œuvres personnelles).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h. 30 : Ensemble Vetera et Nova (J.-S. Bach).
F.I.A.P., 20 h. 30 : M.-A. Severi (guitare).

LUNDI 5 JUIN

EGLISE SAINT-JOSEPH, 21 h. : F. Hardy et E. de Villele (trompette et orgue) (Franck, Bach, Telemann, Buxtehude, Vivaldi, Albinoni).
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 2.
SORBONNE (grand amphi), 20 h. 30 : Chœur et orchestre de l'université Paris-Sorbonne (Bach).
ATHENEE, 21 h. : Michel Block (piano) (Franck, Schumann, Albeniz, Scriabine).
PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre national de France. Dir. : A. Dorati. Soliste : N. Milstein (Beethoven, Brahms).
THEATRE 13, 20 h. 30 : Récital des pianistes étudiants en maîtrise de l'UMIP.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : M. Pollini (Chopin, Liszt, Wagner, Strauss).
HOTEL SAINT-AIGNAN, 20 h. 30 : Simone Marendaz (soprano) et Ayala Bat Shalom (piano) (Schubert, Wolf, Strauss).
PALAIS ABBATIAL DE L'EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : Blandine Verlet (clavecin) (Bach).
HOTEL DES MONNAIES, 20 h. 30 : Quatuor à cordes et clarinette.

MARDI 6 JUIN

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre et chorale P. Kuentz (Bach).
HOTEL SAINT-AIGNAN, 20 h. 30 : C. Tsan-Mathern (violoncelle), G. Armana et L. Tsan-Hacquard (piano) (musique romantique d'inspiration populaire).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : D. Barenboïm, L. Yordanoff, M.-F. Pouillot, D. Benyamini, G. Massias, A. Tétard (Mozart, Ligeti, Franck).
EGLISE DE LA MADELEINE, 21 h. : Chœur et Orchestre d'Ile-de-France (Honegger).
EGLISE SAINT - GERMAIN - DES-PRES, 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas et la Chorale Vittoria (Mozart, Schubert, Calmel).
RADIO-FRANCE (grand auditorium), 20 h. 30 : Helen Watts (chant) (Haendel, Purcell, Britten).
EGLISE ALLEMANDE, 20 h. 45 : Chorale Sine Nomine, Ensemble instrumental de l'Ile - de - France (airs et madrigaux des seizième et dix-septième siècles).
CITE INTERNATIONALE, salle Michelet, 21 h. : Musique brésilienne contemporaine.
SAINTE-CHAPELLE, 20 h. 30 : Ensemble de cuivres Da Camera, Chœur national. Dir. : J. Grimbert (Rachmaninov, Brückner).
THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21 h. : Concert de fin d'année des résidents (entrée libre).
HOTEL DES MONNAIES, 20 h. 30 : Récital de clavecin.
LUCERNAIRE, 10 h. 30 : C. Debrus et M. Pleger, piano (Schubert, Mozart, Fauré, Brahms).

Variétés

Le music-hall

ANTOINE (208-77-71) (D.), 20 h. 30 : Raymond Devos.
ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 21 h., mat. sam. 17 h. : Rip-off.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h. 30 : J. Villeret. 21 h. 45 : Ben Zimet.
GALERIE 55 (326-63-51) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Colette Renard.
GYMNASE (770-16-15) (Mer., D. soir) ; 21 h., mat. dim. 15 h. : Coluche.
OLYMPIA (742-25-49) (L.) ; 21 h. : Jair Rodrigues et Maria Creuza.
PALAIS DES CONGRES (758-27-78) (Sf les 1er et 5) : 20 h. 30 ; mat. sam. et dim. 14 h. 30 : Porgy and Bess
PALAIS DES SPORTS (532-41-29) ; les 31 et 1er, 19 h. et 22 h. : Véronique Sanson.
PIGALL'S (526-04-43) (D., L.) : 22 h. : Ingrid Caven.
RANELAGH (288-64-44) ; les 1er et 5, 20 h. 15 : Musique de l'Inde, avec Nageswara Rao.

Les chansonniers

DEUX ANES (606-10-26) (Mar.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Le con, t'es bon.
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Y'a du va et vient dans l'ouverture.

La danse

MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.) ; 20 h. 30, mat. dim. 15 h. Cabo Negro (Cie A. Roux).
CENTRE MANDAPA (589-01-60) ; les 31, 1er, 2 et 3, 21 h : Christiane de Rougemont (Prière sauvage).
STUDIO CHANDON (250-07-86) ; à partir du 3, 21 h. 30 : Entre chien et loup.
BOUFFES DU NORD (280-28-04) (D.) : les 31 et 1er, 20 h. 30 ; V., s., l., mar., 20 h. et 22 h. : Cie Moebius. Le four solaire. Ballets de la cité.
LUCERNAIRE ; les 1er, 3 et 6, 24 h. : Hiéroglyphe.

Jazz, pop', rock et folk

THEATRE, 28, rue Dunois, 13e (584-72-00), le 1er, 21 h. : Tusques Sam Ateba ; le 3, 21 h. : Senthaclos (rock) et Viva la Vida (chants populaires) ; le 4, 19 h. : Senthaclos et Pierre Joint (bal rock).
STADIUM (583-11-00), Bar Totem le 31, 21 h. : Joe Lee Wilson, Georges Arvanitas Quartet ; le 6, 20 h. : Talking Head.
GOLF DROUOT, 22 h. 30, *le 2* : Valium. Café desert. L. Foucault Cratéro. Quartiers Nord : le 3 : Flying Carpet.
MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, le 1er, 20 h. 30 : J.-C. Capon et Christian Escoudé
THEATRE CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) jusqu'au 5, 20 h. Tania Maria (jazz). à partir du 6, 19 h. et 21 h. : Art Ensemble Of Chicago ; les 31 mai, 2 et 4 juin, 18 h. 30 : Doudou Gouirland. Okay Thémis ; les 1, 3 et 5, 13 h. : José di Toux et J.-F. Jenny Clark ; 21 h. 45 : Nico ; jusqu'au 3, 22 h. 45 : R. Pagner ; le 4, 20 h. : Adieu à R. Frognet.
AIRE LIBRE, Sam., 16 h. : Glubab's Folies.
DRUGSHOW, le 1er, 20 h. 15, Magglostock (rock). Les 2 et 3 : Diesel ; à partir du 6 : Jean-François Povros et Samy Agostiniti.

RADIO-TÉLÉVISION

Au Sénat

Vif courant en faveur des radios libres dans le cadre du service public

Le Sénat a entamé, mardi 30 mai, à l'occasion d'une question posée par M. Cluzel, sénateur de l'Allier (Union centriste), un large débat sur le monopole de la radiodiffusion française, débat qui sera sanctionné dès la semaine prochaine par un vote lorsque le Parlement examinera le projet gouvernemental visant précisément (selon l'expression de l'auteur de la question orale) « à assurer le verrouillage juridique du monopole ». La discussion sénatoriale a révélé la profondeur du fossé qui sépare la conception très extensive du monopole, qui a été celle de tous les orateurs (de l'extrême gauche à l'extrême droite) et l'hostilité implicite du gouvernement à la création de radios libres.

Les termes d'un accord apparaissent néanmoins en filigrane, car tous les sénateurs ont envisagé la formation de ces radios libres dans le cadre d'un service public reformé et ayant créé lui-même ses propres structures d'accueil, tandis que le ministre de la culture et de la communication ne repoussait pas complètement l'idée d'un assouplissement du monopole.

M. CLUZEL, ayant évoqué les problèmes financiers qui se posent aux sociétés de télévision, suggère différentes mesures de caractère fiscal ou ayant trait à la gestion : réduction des prix de revient, développement des exportations, diminution du nombre d'heures de programme. Les téléspectateurs français, qui consomment en moyenne 1 000 heures de programme par an, eurent à leur disposition l'an dernier 9 300 heures. *« Moins d'heures, mais mieux réparties et de meilleure tenue »*, propose l'orateur. Pourquoi aussi, demande-t-il, ne pas développer les rediffusions qui ne représentent en France que 7 % des programmes contre 25 % aux Etats-Unis ?

Pour les radios locales et les radios libres, M. Cluzel veut aller « au fond du problème ». La liberté d'expression locale, estime-t-il, est devenue une aspiration urgente à satisfaire. Or le mono- existe, d'autre part, un danger d'*« anarchie à l'italienne »*. L'orateur, comme il l'a fait récemment au sein de la commission des finances, souhaite donc que le développement des radios locales puisse se réaliser dans le cadre d'une extension du service public de la radiodiffusion, cette mission étant confiée à une filiale de FR 3. Mais il pense aussi que le Parlement ne pourra pas se contenter de cela, et encore moins du projet gouvernemental de *« verrouillage juridique »*, du monopole, dont l'Assemblée nationale discutera le 7 juin. Il suggère en conséquence le dépôt d'une loi-cadre de trois ans *« qui permettrait de donner à la réforme d'août 1974 toute sa signification »*.

Mme BRIGITTE GROS (non-inscrit, Yvelines) exprime son accord avec cette procédure d'extension du service public permettant la création de radios locales. Une première expérience pourrait être, estime-t-elle, la création, dans les six mois, de vingt et une radios locales dans les capitales régionales. Mais, affirme-t-elle, également, il faut aller plus loin et admettre la création de radios libres. Celles-ci seraient directement dépendantes (comme en Grande-Bretagne l'Independant Broadcasting Autority) d'un organisme d'Etat dont les membres seraient nommés par le gouvernement l('I.B.A. britannique autorise ou refuse la création de nouvelles stations. Il réglemente la publicité, veille à l'impartialité de l'information et peut retirer une licence).

M. CAILLAVET (Gauche dém., Lot-et-Garonne), qui vient de publier un important rapport pour dénoncer les anomalies de la télévision et pour proposer des remèdes, déclare notamment : *« A côté de la voie royale de la déconcentration existe la radio libre. Ne l'interdisez pas, disciplinez-la pour éviter l'anarchie italienne et les excès américains. (...) Vous ne pourrez résister longtemps à ce besoin nouveau d'expression de l'homme, emmuré dans sa solitude : mieux vaut le canaliser. Aménagez la liberté par la déconcentration, multipliez les expériences, permettez à ceux qui le souhaitent de s'exprimer en dehors de la radio d'Etat en leur délivrant une licence, bien entendu révocable, pour éviter l'emprise des puissances d'argent et préserver le pluralisme. Ayez la volonté de démocratiser les ondes dans ce pays. »*

M. PONTILLON (P.S., Hauts-de-Seine) affirme que la référence au monopole est devenue spécieuse. Hier il était protection contre les influences de l'argent et les pressions du pouvoir politique. Aujourd'hui, il ne protège plus et se transforme en moyen du pouvoir, alors que l'information « descendante » est de plus en plus mal acceptée par l'opinion. *« Il faut*, estime-t-il, *dégager une politique permettant diverses formules d'organisation des radios locales. L'Etat devrait reconnaître aux collectivités territoriales ou à des groupements de communautés le droit à la dérogation dès lors qu'il s'inscrit dans le respect de certaines conditions réglementaires — disons, un projet de structures et de programmes, et l'engagement de respecter un cahier des charges techniques minimales, autonomie et pluralité de gestion devraient finalement permettre un nouveau maillage radiophonique du territoire et assurer enfin un réel pluralisme des opinions et des courants de pensée. »*

M. PARMANTIER (P.S., Paris), a été pris en flagrant délit au début d'une émission préparée par un collectif de femmes. Il proteste contre cette répression policière et demande l'abrogation de la loi de 1974 (dont le gouvernement demande au contraire le renforcement) ainsi que l'ouverture d'*« un grand débat démocratique »*.

M. HABERT (non inscrit, représentant les Français à l'étranger) voudrait savoir quel est le ministère responsable des émissions vers l'étranger. Quant à M. SCHMAUS (P.C., Hauts-de-Seine), il réclame la possibilité, pour les conseils municipaux, de créer des radios locales.

« Nous avons une bonne loi, répond M. LECAT, ministre de la culture et de la communication, *et c'est autour de cette loi que doit s'organiser notre réflexion. »* Le ministre propose alors deux grandes voies d'exploration : 1) les orientations à donner pour mieux garantir la qualité et le pluralisme ; 2) les moyens d'élaborer une politique de la télévision et des « vidéo-systèmes » pour l'avenir.

Répondant, sur le premier point, au vœu qui a été exprimé par M. Caillavet, il annonce l'institution d'un Fonds de création audiovisuelle, dont les crédits seront inscrits au prochain budget. Après avoir réaffirmé l'attachement du gouvernement au monopole, M. Lecat poursuit : *« Dans dix ans, notre dispositif technique sera fort désuet : les vidéo-systèmes vont se multiplier, et cette évolution entraînera un changement sur le contenu même des programmes. Pour élaborer cette politique de la télévision, j'attacherai du prix à toutes les observations venant du Parlement. Je compte aussi m'appuyer sur le haut conseil de l'audio-visuel dont j'exerce la présidence et dont je m'efforcerai d'améliorer l'efficacité en y apportant quelques réformes de structure. Il me semble notamment indispensable que le haut conseil de l'audio-visuel puisse disposer en permanence de quelques experts indépendants de très haut niveau. »*

Puis le ministre conclut : *« Faudrait-il assouplir le monopole ? Certains demandent la prise en considération des « besoins locaux ». D'autres parlent de « décentralisation ». D'autres encore réclament la création de « radios locales », voire demain de « radios libres » (...). Le gouvernement estime qu'il n'y a pas de contradiction entre une société libérale comme la nôtre et la nécessité d'une organisation dans le cadre du monopole.*

» La société libérale n'est pas celle qui aurait comme unique moyen de communication celui d'être soumis en permanence aux pressions des publicitaires, à la tyrannie des sondages d'écoute ou aux initiatives de groupuscules irresponsables : c'est une société qui est capable de se doter d'un moyen de communication au sein duquel la création est possible, la qualité respectée, le pluralisme assuré et l'avenir imaginé. »

ALAIN GUICHARD.

« RADIO-93 » CONDAMNÉE

M. Jean Ducarroir, animateur de Radio-93 (*le Monde* du 25 mai) a été condamné, mardi 30 mai, par le tribunal correctionnel de Bobigny (Seine-Saint-Denis) à 5 000 F d'amende. Mme Yvonne Huriez et M. Jean-Pierre Deharbe, se sont vu infliger 3 000 F d'amende pour l'aide apportée à M. Ducarroir. Les attendus du jugement rejettent l'hypothèse d'une atteinte au monopole de la radiodiffusion.

En revanche, le tribunal a considéré qu'il y avait bien atteinte au monopole des télécommunications dont la violation est ssanctionnée par l'article L. 39 du code des Postes et télécommunications. M. Solal obtient néanmoins le franc de dommages-intérêts qu'il réclamait au nom de Télédiffusion de France.

pole a été vidé de son contenu par les dérogations accordées aux stations périphériques. Il

LE COLLECTIF DE SOUTIEN : un jugement révoltant.

Le Collectif de soutien aux radios libres *« dénonce avec force la décision du tribunal de Bobigny du 30 mai 1978 à l'encontre de Radio-93 »*. Il ajoute : *« Ce jugement est révoltant à la fois dans la sévérité de la condamnation, révélatrice d'une volonté de briser le mouvement des radios libres en les attaquant sur le plan financier, et dans la formulation des motifs qui, rejetant toute référence au monopole et à la liberté d'expression, assimile, au mépris des textes et de la réalité technique, la radiodiffusion aux télécommunications. »*

Le Collectif *« renouvelle son appui sans réserve aux radios libres, instrument indispensable de la liberté d'expression à notre époque, et appelle à une souscription nationale de solidarité »*.

★ Collectif de soutien aux radios libres, 9, rue de Condé, 75006 Paris.

● RECTIFICATIF. — M. Jean-Franklin Narot, cité par Raphaël Sorin dans une interview sur « Histoire de mai », publiée dans *le Monde* daté 7-8 mai, nous prie de préciser que son prénom n'est pas Jean-François, qu'il n'est pas brocanteur et qu'il n'a jamais fait partie des « enragés » de Nanterre.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.



MERCREDI 31 MAI

CHAINE I : TF 1

18 h. 35, Un, rue Sésame ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 19 h. 55, Tirage du Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : L'Equipage, de J. Kessel, adaptation : P. Modiano, musique : V. Cosma, mise en scène : A. Michel, avec : F. Duval, B. Giraudeau, B. Waver, P. Lesieur.

Les jeux graves de l'amitié, de l'amour, de la guerre, sous le charme triste de Patrick Modiano

22 h. 10, Série : Les riches heures de la Coupe du monde de football : le football total : 1970-1974, de H. de Turenne et Cl. de Givray (dernière émission).

23 h., Sport : Internationaux de tennis.

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club ; 20 h., Journal.

20 h. 25, Sport : spécial Coupe du monde de football en Argentine ; 20 h. 40, Série : Septième avenue (sixième et dernier épisode) ; 21 h. 35, Magazine : Question de temps : Quelle France ? (l'Hérault)

C'était une région florissante. Le vin faisait sa richesse. Aujourd'hui, le marché est fragile et la situation s'aggrave : le tourisme n'a pas rétabli l'équilibre économique du département

22 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Centre national des indépendants (C.N.I.) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA GUERRE EST FINIE, d'A. Resnais (1966), avec Y. Montand, D. Rozan, J.-F. Rémi, M. Mergey, A. Feriac, I. Thulin, G. Bujold (N.)

Un communiste espagnol exilé à Paris et militant clandestinement depuis vingt-cinq ans remet sa vie et son activité en question au retour d'une mission en Espagne.

Très beau film politique (scénario de Jorge Semprun) où Resnais raconte la vie intérieure d'un révolutionnaire magnifiquement interprété par Yves Montand.

22 h. 15, Ciné-regards : Objectif cinéma (en direct de Cannes, le jeune cinéma français).

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos », de W. Gombrowicz (rediffusion) ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes... de l'hédonisme à l'objectivité, par D. Matore : Wagner, Mahler, Berg, Schoenberg, Webern ; 22 h. 30, Nuit magnétique : Nuit Night Notte Nacht ; à 23 h., Entretiens avec M. Demuzeau.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ;

20 h., Mémoire musicale ; 20 h. 30, Echanges internationaux... Orchestre symphonique de Londres, dir., A. Previn, avec V. Ashkenazi, piano, et J. Georgiadis, violon : « Variations sur un thème de Beethoven » (W. Josephs), « Concerto pour piano no 1 en la dièse mineur » (S. Rachmaninov), « Symphonie no 1 » (W. Walton) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Le délire des doigts : « La grande tradition de Leschetizky et Anton Rubinstein » ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Contes de Suède et de Finlande : la Kalevala ; 1 h., Mourir de plaisir... par luxure.

JEUDI 1er JUIN

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé : détente-relaxation ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 17 h., Sport : Internationaux de tennis ; 18 h. 50, Un, rue Sésame ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes : face à l'avortement ; 19 h. 45, Les formations politiques : l'opposition ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Ce diable d'homme, de Cl. Brulé, musique de J. Loussier, réal. M. Camus. (Cinquième épisode : Le supplicié de Toulouse).

Voltaire écrit Candide *et entreprend de réhabiliter Calas, un protestant de Toulouse condamné à la roue pour avoir assassiné son fils, qui voulait se faire catholique.*

21 h. 30, Magazine : La paix se gagne sur mer.

22 h. 20, Ciné première. Cannes : les affaires sont les affaires ; 23 h. 15, Sport : Internationaux de tennis.

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La vie des bêtes (troisième épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame : le remariage.

15 h., FILM : LE MORS AUX DENTS, de Burt Kennedy (1964), avec G. Ford, H. Fonda, S.A. Langdon, H. Holiday, C. Wills, E. Buchanan, K. Freeman, J. Freeman et D. Pyle.

Deux cow-boys fauchés rêvent d'acheter un bar à Tahiti. Reprenant du service chez leur ancien patron, ils se retrouvent avec deux danseuses et un cheval.

16 h. 20, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... le yoga ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 55, Coupe du monde de football : Allemagne-Pologne (en direct).

21 h. 45, Dramatique : Lulu (1re partie), de F. Wedekind, réal. M. Bluwal. Avec D. Lebrun, M. Piccoli, F. Simon, N. Arestrup.

Il faut regarder ce premier volet de l'excellente adaptation télévisée de Marcel Bluwal. L'histoire de Lulu commence. Meurent son premier et son second mari. Dans l'Allemagne puritaine de 1900 une femme fait des ravages... Sept hommes seront ses victimes. Victimes vraiment ? Acteurs de premier ordre. Décors oppressants, réussis.

23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la C.F.D.T. ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Documentaire : En ballon au-dessus du Kilimandjaro, de J.-P. Bloneau, sur un texte de S. Lentz dit par D. Niven.

Joan et Alan Root survolent à bord d'un ballon à air chaud les paysages les plus spectaculaires d'Afrique. Aventures et mésaventures.

21 h. 25, Journal.

21 h. 45, FILM : LES POUPEES, de D. Risi, F. Rossi, L. Comencini et M. Bolognini (1964), avec V. Lisi, N. Manfredi, M. Vitti, E. Sommer, M. Arena, G. Lollobrigida, A. Tamiroff.

Une femme parle au téléphone avec sa mère au lieu de faire l'amour avec son mari. Une fille de la zone veut se débarrasser d'un époux qui mange sa soupe de façon dégoûtante. Une Allemande, férue de génétique, vient à Rome pour se faire faire un enfant par le « mâle latin » idéal. Une hôtelière romaine cherche à séduire le neveu d'un évêque.

Quatre sketches de valeur inégale, construits sur des situations érotiques et scabreuses. Quatre vedettes féminines. Et des spécialistes de la « comédie italienne ».

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec J. Henric (à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'île et l'imaginaire ; à 8 h. 32, Ecrire, c'est tracer des signes ; 8 h. 50, Le grenier à paroles ; 9 h. 7, La matinée de la littérature ; 11 h. 2, Orchestre des conservatoires nationaux ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Vigne de saint Romain », de J.-M. Soyer ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Le vif du sujet : L'approche systématique en économie ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute : « Sommes-nous sortis de l'après-guerre ? », par P.-M. de la Gorce ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 30, L'orchestre des jeunes... L'exemple allemand : Dvorak, Wagner ; 18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos » de M. Gombrowicz ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

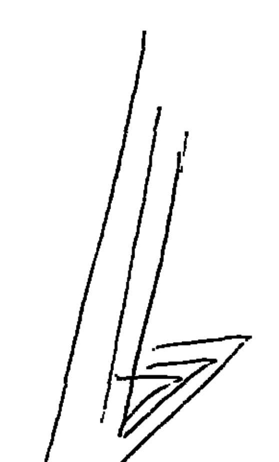
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Sonate pour deux femmes seules et une cité H.L.M. », de Ch. Liger, avec V. Théophilides, F. Bette, A. Robin, réal. A. Lemaître ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Nuit - Notte - Night ; à 23 h., Entretiens avec M. M'uzan.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Les carnets intimes de Beethoven ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons : Les chansons russes ; 12 h. 40, Jazz classique : « Clarinet marmelade » ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Pierné, Ravel, Stravinski ; 15 h. 32, Musique française d'aujourd'hui, avec les Parrenin : Jolivet, Chaynes, Malec, Boucourechliev, Martinu ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., Mémoire musicale ; 20 h. 30, Cycle de musiques sacrées en direct de l'église Saint-Merri... Le Nouvel orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio France, dir. J. Poole, avec B. Hendricks, C. Wirz, N. Jenkins, C. Meloni : « Messe du couronnement » (Mozart), « Messe » (R. Gagneux), avec S. Boulin ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Le délire des doigts... « Les solitaires fameux » : H. Bauer, Rachmaninov, A. Cortot ; 23 h., Actualité des musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Contes de Suède et de Finlande : la Kalevala ; 1 h., Mourir de plaisir... par envie.



ENTENDU

Partie d'échecs sur France-Inter

Les sondages, ces oracles, avaient parlé. France-Inter était en perte de vitesse. La station la plus populaire de Radio-France arrivait, à en croire les indices, loin derrière Europe 1 et R.T.L. De là cette décision de tout chambouler, de déplacer de deux ou trois cases ses fous et ses rois sur l'échiquier d'une partie extrêmement serrée. Qui écoute quoi, en effet, et quand ? Question vitale pour l'adversaire. L'œil aux aguets, à l'affût de leurs cibles préférées, la femme à sa table à repasser, le jeune à son bureau d'écolier, les annonceurs traquent ce gros gibier aux heures chaudes de la journée, le milieu de la matinée et la fin de l'après-midi. A coups de pop, de folk, de rock ici, de Peysson et de Collaro là.

Le service public, lui, ne vend rien à personne. Alors pourquoi vouloir à tout prix entrer dans une course perdue d'avance faute de moyens ? Pourquoi ne pas se battre avec ses propres armes, sur son propre terrain ? Le mois dernier, entre 9 heures et 12 heures, les ménagères, les retraités — ce ne sont pas tous des débiles mentaux, — trouvaient dans le « Magazine » de Pierre Bouteiller des informations, des critiques, des ragots, sur le monde du spectacle. Sortant peu, ils avaient là une ouverture, une échappée, un accès inespéré au « Paris by night ». A présent, terminé. L'émission passe à 22 heures, au moment précis où la France se met au lit, après avoir éteint la télé. Le fait de pouvoir diffuser ainsi en direct du Festival de Cannes ou de la Potinière un soir de générale présente un avantage largement entamé par l'inconvénient d'une heure aussi tardive.

A sa place, Gérard Holtz pendu à son « Téléphone bleu » de 9 heures à 11 h. 30, répond aux appels des auditrices avec une séquence télé assurée, vous voyez sur quel ton empressé, par les attachés de presse de nos trois chaînes. Il y a aussi « Lorsque l'enfant paraît », mode d'emploi détaillé, par Mme Dolto ; inchangé. Et puis des petites nouvelles croustillantes destinées à être racontées au mari à l'heure du déjeuner, du genre : cri d'alarme des sexologues américains : 50 % de leurs clients ont perdu leur appétit et s'en vantent comme de s'être arrêtés de fumer. De 10 heures à 10 h. 30, « Défense du consommateur » assurée sur les brisées d'Anne Gaillard par Rosemonde Pujol, une personne décidée en apparence, dont les propos énergiques et creux, ponctués de « Bon, alors », ont pris mardi un tour nettement agressif quand il s'est agi des prix comparés du bifteck et de la côtelette. Affolement du gentil animateur en l'entendant interrompre le président de la Confédération nationale de la boucherie d'un « Je vous arrête » péremptoire. Comment ne pas s'énerver devant la bonne conscience méprisante de ces commerçants ; il n'y a rien à faire, c'est plus fort que soi.

Enfin, séquence abyssale de mauvais goût et de sottise, « Vivre avec » Jean Lecanuet ou Alain Delon, qu'en pensez-vous, mesdames les journalistes ? L'une était pour, l'autre contre ; elles le disaient en termes soigneusement couchés sur le papier et lus en mettant le ton appliqué de la colère stérile ou de l'admiration béate. Triste programme, indigne de celles à qui il est destiné.

Trop tôt pour juger Jacques Houde, un Québécois à l'accent élastique ; il le prend ou le perd à la demande. Il lance pour le moment, il multiplie entre deux pages musicales, les appels et les déclarations d'intention : invitez-moi, j'irai vous voir à domicile, à la campagne, je révélerai aux Français leurs racines. A 14 heures, la famille dispersée, la vaisselle faite, les épouses peuvent s'instruire sans s'ennuyer en écoutant sur Europe 1 « L'histoire d'un jour » — hier, c'était l'affaire Ben Barka — ou sur R.T.L. les excellents conseils de Ménie Grégoire. Sur France-Inter, en revanche, José Artur leur propose « Avec ou sans sucre », un café insipide et hilare pris en compagnie d'une vedette amie et d'une auditrice enchantée ; Julien Clerc flanqué d'une Bordelaise, charmante sûrement mais sujette à des fous rires de collégienne, hélas peu communicatifs.

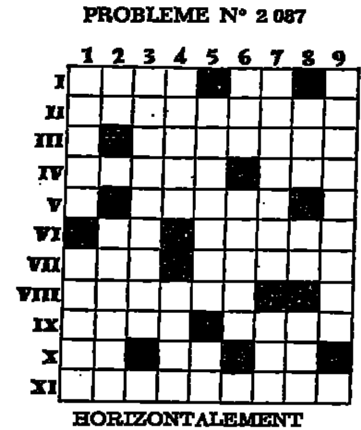
Quand à Claude Villers et Patrice Blanc-Francard, leur émission a changé d'heure (17 heures) et de nom (« Viva »), sans changer de style ni de contenu. C'est toujours pareil. Les jeunes auditeurs de « Basket » ou de « Hit-Parade » lâcheront-ils les chaînes rivales pour se mettre à l'écoute de ces disques, de ces reportages déjà vus ou lus partout, les cars du SAMU, le service d'aide médicale d'urgence, le contrôle anti-doping de la compétition moto ou la nouvelle piste de planche à roulettes d'Issy-les-Moulineaux ? On se permettra d'en douter.

CLAUDE SARRAUTE.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 087



HORIZONTALEMENT

I. Fit la part du feu ; A moitié vert. — II. Froide dégustation. — III. Comment pourrait-on douter de leur bonne foi ? — IV. Essence ; Dans une ancienne formule de la messe. — V. Est bien élevé. — VI. Abréviation ; Laissent froid leur adversaire. — VII. Caractéristique chevaline ; Vernis. — VIII. Suppose une certaine élévation. — IX. Coule en des régions inclémentes ; Déchire à belles dents. — X. Participe ; Ce n'est qu'un jeu ; Fruit [épelé]. — XI. Violon ancien aux sourdes sonorités.

VERTICALEMENT

1. Suite d'avions ; Perdue, faute d'adresse. — 2. Cri ; Enrichit la Régie des tabacs. — 3. Tout ce qu'elle gagne risque fort d'être perdu. — 4. En Savoie ; Grandement diminué. — 5. Vouée aux choses passées ; Restes de bière. — 6. Dans une devise latine peu favorable à ceux qui ont eu le dessous ; Bien articulés. — 7. En mauvaise posture ; Apprécié par un œnophile. — 8. Démontre ; En moins ; Rivière. — 9. Est plus ou moins bien fondée.

Solution du problème n° 2 086

Horizontalement

I. Ruines ; As. — II. Immense. — III. Vé ! ; Gê ; Cri. — IV. A.R. ; Ahan ! — V. Taperions. — VI. Les. — VII. Corsé. — VIII. Réceptifs. — IX. Su ; Irais. — X. Cirée. — XI. Rosse ; Ers [Esaü].

Verticalement

1. Rivet ; Cr ; Or. — 2. Ume ; Aloès. — 3. Im ; Aperçues. — 4. Négresse [la laine désigne le cheveu crêpu des Noirs]. — 5. E.N.E. ; Epicé. — 6. SS ; Ais ; Tri. — 7. Echo ; Tiare. — 8. Rang ; Fier. — 9. Soins ; Esses ([employées en boucherie].

GUY BROUTY.

Chasse

PLAINTES CONTRE LES TIREURS DE TOURTERELLES EN GIRONDE

Plusieurs représentants d'associations écologiques de Bordeaux ont porté plainte dans diverses gendarmeries girondines contre les chasseurs à la tourterelle qui, selon elles, ne respectent pas les arrêtés d'interdiction de la chasse à ce colombidé.

Les gendarmeries de Saint-Laurent, Lesparre, Saint-Vivien, situées dans la presqu'île du Médoc, lieu de passage réputé des oiseaux migrateurs, en particulier de la tourterelle, ont été notamment saisies des plaintes des écologistes.

A la suite de ces diverses interventions, de nombreux procès-verbaux ont été dressés par les gendarmes à l'encontre de chasseurs pris en infraction.

[Jusqu'en 1969, les chasseurs girondins avaient bénéficié d'un régime de faveur leur permettant de tirer ce gibier lors de sa migration printanière. Un arrêté de M. Boulin, alors ministre de l'agriculture, devait, cette année-là, supprimer ce privilège.

La tourterelle fut cependant classée, en 1974, parmi les espèces nuisibles par un arrêté ministériel. Elle pouvait donc être tirée à nouveau en dehors des périodes d'ouverture. Un recours introduit par la Fédération française des sociétés de protection de la nature entraînait alors l'annulation, le 9 mai 1975, de cet arrêté par le Conseil d'Etat.]

Circulation

VOIES PIÉTONNES DANS LE BOIS DE BOULOGNE

La préfecture de police donne les précisions suivantes :

— La circulation des véhicules est interdite en tout temps au bois de Boulogne : route de la Seine-à-la-Butte-Mortemart, entre la route de Sèvres à Neuilly et la route de la Reine-Marguerite ; sur la portion de voie comprise entre la porte de l'Hippodrome et la route de la Seine-à-la-Butte-Mortemart ;

— Le dimanche, lors des réunions importantes au centre hippique du bois de Boulogne, la circulation des véhicules est interdite route de La Muette à Neuilly, entre la porte de Neuilly et l'avenue du Mahatma-Gandhi.

Cette mesure ne s'applique pas, de 12 heures à 19 heures, les dimanches d'ouverture de l'hippodrome de Longchamp.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE			
180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

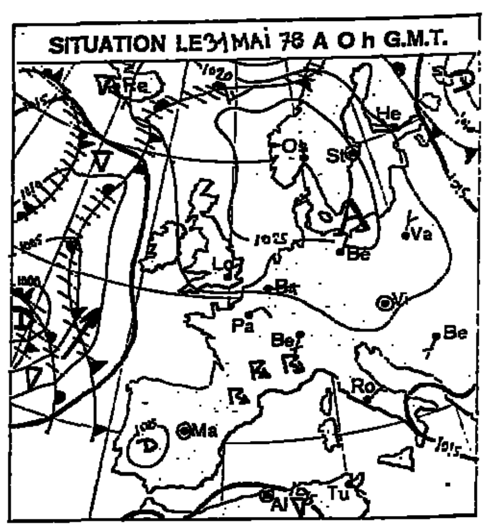
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

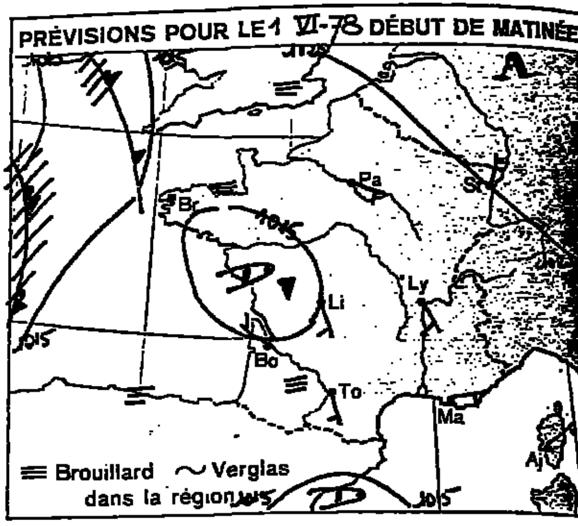
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 31 mai à 0 heure et le jeudi 1er juin à 24 heures :

Le champ de pression continuera à s'affaiblir lentement du golfe de Gascogne et du nord-ouest de la péninsule Ibérique à la Méditerranée, tandis que le centre des hautes pressions persistera au sud de la Scandinavie. Le flux sur la France s'orientera entre est et sud-est, et le temps assez chaud persistera, mais l'activité orageuse, qui jusqu'à présent se localisait surtout sur les régions méridionales, s'étendra vers les côtes atlantiques et la Bretagne.

Jeudi, le temps sur la France restera assez chaud, les températures maximales pouvant encore s'élever un peu, mais on notera des baisses locales en liaison avec les orages. Le matin, on observera surtout des éclaircies. Cependant, des nuages — résidus des orages de la veille — persisteront localement, surtout sur le relief, et des brumes apparaîtront près de la Manche, de l'Atlantique et sur le Bassin aquitain. Dans la journée, des nuages se développeront et des orages éclateront. Ils pourront se produire dans la plupart des régions, en étant cependant plus rares du nord de la Seine à l'extrême Nord-Est.

Les vents seront faibles, du secteur sud-est dominant, mais de fortes rafales auront lieu localement sous les orages.

Mercredi 31 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 017,1 millibars, soit 762,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 mai ; le second, le minimum de la nuit du 30 au 31) : Ajaccio, 22 (max.) degrés ; Biarritz, 21 et 12 ; Bordeaux, 26 et 13 ; Brest, 17 et 15 ; Caen, 24 et 12 ; Cherbourg, 21 et 13 ; Clermont-Ferrand, 23 et 11 ; Dijon, 26 et 11 ; Grenoble, 27 et 10 ; Lille, 25 et 12 ; Lyon, 25 et 11 ; Marseille, 24 et 13 ; Nancy, 25 et 10 ; Nantes, 28 et 13 ; Nice, 22 et 15 ; Paris-Le Bourget, 28 et 12 ; Pau, 24 et 11 ; Perpignan, 28 et 11 ; Rennes, 27 et 13 ; Strasbourg, 25 et 11 ; Tours, 25 et 13 ; Toulouse, 26 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 13 degrés ; Amsterdam, 26 et 13 ; Athènes, 24 et 17 ; Berlin, 26 et 14 ; Bonn, 27 et 12 ; Bruxelles, 27 et 13 ; Iles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 21 et 11 ; Genève, 23 et 10 ; Lisbonne, 19 et 11 ; Londres, 25 et 14 ; Madrid, 21 et 8 ; Moscou, 19 et 7 ; New-York, 27 et 19 ; Palma-de-Majorque, 23 et 10 ; Rome, 26 et 13 ; Stockholm, 25 et 9.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 31 mai 1978 :

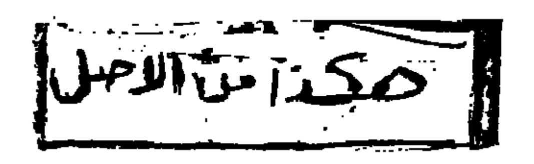
DES ARRETES

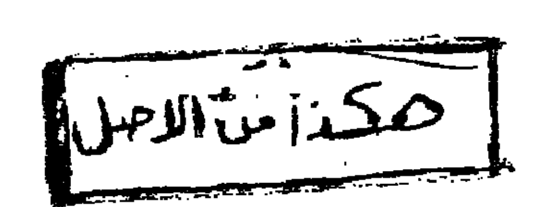
● Complétant la liste des diplômes et des titres prévus par le décret n° 76-1141 du 7 décembre 1976 relatif à l'organisation de la profession et au statut professionnel des commissaires aux comptes de sociétés.

● Fixant la composition des jurys du premier et du second concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature.

Allocations familiales

● *Conseil aux assurés parisiens.* — La Caisse d'allocations familiales de la région parisienne conseille aux allocataires d'éviter de se déplacer aux guichets, à l'exception des allocataires qui ont une nouvelle demande de prestations à déposer, ou ont été expressément convoqués. Ce conseil, selon la Caisse, vise à aider à la résorption du retard enregistré dans le traitement des dossiers, après la grève de février et mars.





MSL

SECRETAIRE GENERAL

160/190.000 F.
Paris

Un groupe champenois de notoriété internationale réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 300 millions de francs, dont près de la moitié à l'exportation, recherche son secrétaire général. Celui-ci dépendant de la direction générale sera chargé de la préparation des conseils d'administration et assemblée générale des diverses sociétés du Groupe, des rapports avec les actionnaires, fiduciaires et cabinets-conseils, des questions juridiques, des problèmes fiscaux, d'assurances et de propriété ainsi que de certaines questions d'administration générale. Il aura d'autre part un rôle de relations publiques auprès d'une clientèle à haut niveau. Agé d'au moins 35 ans, parlant et écrivant parfaitement anglais, de formation supérieure (HEC, ESSEC, ESC, IEP, Droit), il aura assumé des fonctions équivalentes dans un domaine d'activités indifférent. Une certaine expérience commerciale ayant entraîné des contacts à haut niveau serait très appréciée. De réelles perspectives d'avenir existent au sein de ce Groupe. Ecrire à Y. Blanchon, *Réf. B.9.272* (*Paris*).

DIRECTEUR DES VENTES EUROPE

170.000 F. +
Paris

Un groupe britannique (C.A. supérieur à 50 millions de francs) crée pour une de ses filiales fabriquant et commercialisant dans le monde entier des produits industriels, un poste de directeur des ventes Europe. Basé à Paris, dépendant du directeur général (en Angleterre), s'appuyant sur une équipe de vente existante et à partir d'un chiffre d'affaires actuel d'environ 4 millions de francs, le titulaire du poste aura pour tâche de faire progresser les ventes et les profits sur les marchés français et allemand pour commencer. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation supérieure, aura une expérience de la vente de produits industriels, de préférence dans le domaine des fixations ou des petits composants (rivets) utilisés par les sociétés de fabrication. Avoir déjà dirigé une petite équipe de vente serait un avantage. La connaissance de l'allemand est indispensable, celle de l'anglais très souhaitable. Un intéressement pourra s'ajouter à la rémunération et une voiture est fournie. Ecrire à B. Mangou Réf. B.2285 (Paris).

CHEF DE PRODUCTION

130 /150.000 F.
Electronique
Ville de l'Ouest

Un groupe français aux activités diversifiées et à vocation internationale, recherche pour l'une de ses usines d'électronique un ingénieur pour prendre en charge l'ensemble de la production. Dépendant du directeur de l'établissement il sera responsable quantitativement et qualitativement de la production. Il aura autorité sur environ 700 personnes appartenant aux services ordonnancement, informatique de production, approvisionnements et ateliers (principalement montage en grande série). Agé d'au moins 33 ans, ingénieur (AM, ESE, etc ...) possédant une bonne connaissance de l'usage de l'informatique, il aura une expérience analogue acquise dans une société d'électronique. La fonction implique des qualités d'organisateur et de gestionnaire ainsi que l'aptitude à diriger un personnel important. Ecrire à Y. Blanchon, Réf. B.9.273 (Paris).

RESPONSABLE VENTES AUX ADMINISTRATIONS

130/150.000 F.
Electronique
Paris

Une société française appartenant à un groupe multinational produisant des matériels électroniques recherche le responsable de ses relations technico-commerciales avec l'administration des P.T.T. ainsi que des ventes à l'exportation des matériels ou des systèmes du domaine. Dépendant du directeur commercial il négociera lui-même, au plus haut niveau, des marchés importants en France et à l'étranger et il aura un rôle majeur dans l'orientation des développements produits et systèmes. Agé d'au moins 32 ans, ingénieur de haut niveau (X, ENST), il aura, si possible, une certaine expérience de la vente de matériels électroniques ou électro-mécaniques mais principalement l'habitude de traiter avec des administrations et leurs services techniques. Ecrire à Y. Blanchon - Réf. B.9.274 (Paris)

CHEF DU PERSONNEL ET DES RELATIONS SOCIALES

120.000 F. +
Equipements lourds
Bourgogne

Une société française (C.A. 70 millions de francs, 330 personnes), filiale d'un très grand groupe américain spécialisée dans la fabrication d'équipements lourds, recherche son chef du personnel et des relations sociales. Dépendant du directeur industriel, il supervisera l'activité du personnel, mettra en œuvre et coordonnera la politique générale en matière de recrutement, relation du travail, rémunération, formation, sécurité et législation sociale. De plus, il participera aux négociations avec les partenaires sociaux. Ses responsabilités s'étendront principalement sur le personnel de l'usine et du siège. Le candidat, âgé d'au moins 40 ans, de formation supérieure, aura une expérience de la fonction ayant comporté des responsabilités similaires. Ecrire à M.O. Jeanclaude - Réf. B.10.116 (Lyon).

INGENIEUR D'ETUDES ET DE RECHERCHES

110/120.000 F.
Electronique
Région Parisienne

Filiale d'un puissant groupe industriel français, une société spécialisée dans la production d'appareils électroniques de mesure et de contrôle d'utilisation médicale et industrielle (CA 20 millions F - 150 personnes) crée pour faire face à son expansion, un poste de chef de projets. Sous l'autorité du directeur de la recherche et du développement et au sein d'un service comportant plusieurs ingénieurs, il travaillera à l'étude d'un nouveau projet qui pourrait connaître des ramifications multiples. Totalement responsable de ce projet, le titulaire sera assisté par une équipe de techniciens. Il entrera en contact avec d'autres laboratoires au sein et à l'extérieur du groupe. Ce projet qui met en œuvre des techniques nouvelles à base d'électronique fait appel à différentes branches de la physique : optique, acoustique, propagation, ultrasons... Le poste conviendrait à un ingénieur électronicien, âgé de 30 ans au moins, ayant assumé pendant plusieurs années, de préférence dans une société industrielle, des fonctions similaires ou comparables, animé une équipe et acquis des connaissances approfondies dans les domaines précités. Ecrire à P. Vinet, réf. B. 3.855 (Paris).

ADJOINT DIRECTEUR FINANCIER

Paris

La filiale française d'un des premiers groupes pharmaceutiques européen est amenée à renforcer l'équipe de sa direction financière étant donné son développement rapide (C.A. supérieur à 100 millions de francs, en progression régulière et constante). En liaison avec les services comptables, le titulaire du poste assurera le reporting auprès de la direction européenne, participera au contrôle de gestion et prendra une part active à l'élaboration des budgets et des plans. Ce poste peut intéresser un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (grande école de gestion) ayant déjà une expérience des méthodes comptables anglo-saxonnes, acquise soit au sein de la direction financière d'une société internationale, soit dans un cabinet d'audit. La pratique courante de la langue anglaise est impérative. Compte tenu du caractère international du groupe, les possibilités de carrière sont ouvertes pour un candidat au fort potentiel. *Ecrire (lettre manuscrite) sous référence M 179*, en joignant un curriculum vitae détaillé, photo récente et prétentions.

CHEF DU SERVICE CONTROLE QUALITE

110.000 F.
Machines outils
Bourgogne

Une société française (C.A. 70 millions de francs, 250 personnes), filiale d'un très grand groupe américain fabriquant et commercialisant des équipements lourds destinés principalement à l'industrie automobile et aux entreprises de mécanique générale, recherche son chef du service contrôle qualité. Sous l'autorité du directeur industriel, il sera chargé d'analyser les besoins en matière de contrôle à court et long terme, de mettre en place l'organisation nécessaire pour atteindre les objectifs de qualité fixés par le cahier des charges de la clientèle. Responsable de la société vis à vis des clients, il supervisera toutes les réceptions et inspections. Ce poste peut convenir à un candidat âgé d'au moins 40 ans et de formation ingénieur AM - ECAM, ayant des connaissances de l'analyse de la valeur, des statistiques, et si possible une expérience similaire dans la machine outil ou les équipements lourds. Ecrire à P. Rigollier, réf. *B. 10.111* (Lyon).

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Italie
Base Paris

Un groupe international spécialisé dans la fabrication de matériaux de friction destinés à l'industrie automobile - garnitures et plaquettes de freins, rondelles d'embrayages recherche un ingénieur technico-commercial pour l'Italie du Nord. Sous l'autorité du directeur commercial, il sera chargé d'assurer et de développer les contacts avec les bureaux d'études, les départements d'essais et les services achats des constructeurs automobiles (VL - PL). ainsi qu'avec les fabricants de freins et d'embrayages auprès desquels il présentera et défendra les produits de la société, sur un plan technique et commercial, pour en promouvoir les ventes. Le titulaire, âgé d'au moins 28 ans, de formation AM, ICAM, ECAM, IDN... bilingue français-italien, possèdera une bonne connaissance de l'anglais et une expérience de 3 à 4 ans des milieurs automobiles, acquise de préférence dans un service études, essais ou achats d'un constructeur ou d'un fabricant de freins. Ecrire à A. Leclercq, réf. B. 8.093 (Paris).

CHEF DES METHODES

90/100.000 F.
Machines Outils
Bourgogne

Une société française (C.A. 70 millions de francs, 250 personnes), filiale d'un très grand groupe américain fabriquant et commercialisant des équipements lourds destinés principalement à l'industrie automobile et aux entreprises de mécanique générale, recherche son chef du service méthodes. Sous l'autorité du directeur industriel, il sera chargé d'assurer la conception, la construction et la mise au point des divers procédés de fabrication. Coordonnant les études de postes et la préparation du travail, il participera activement à l'élaboration des prix de revient. Le candidat, âgé d'au moins 35 ans, de formation ingénieur CNAM ou assimilé plus BTE souhaité, devra posséder une réelle expérience de la fabrication et des méthodes, ainsi que des connaissances en hydraulique et en électricité. L'anglais technique est souhaité. Ecrire à P. Rigollier, réf. B.10.112 (Lyon).

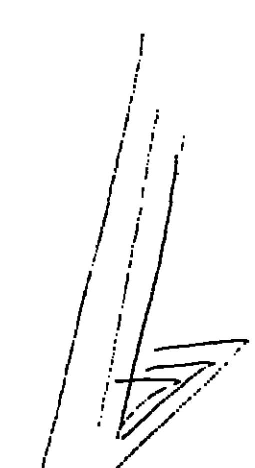
CONSEILLERS PLANS FINANCIERS

Une organisation privée spécialisée dans les programmes d'investissements et d'assurances sur mesure destinés principalement aux cadres supérieurs, dirigeants et même aux PME, recherche des agents désireux de devenir rapidement des "conseillers en plans financiers". Hommes ou femmes d'âge indifférent, doués d'un bon contact humain, ayant si possible fait carrière dans des fonctions commerciales et bénéficiant de relations personnelles, les candidats retenus seront formés par l'organisation et doivent être attirés par une profession de caractère libéral. Ecrire à D. Derocq qui adressera aux postulants une note détaillée sur la fonction et les conditions de rémunération, réf. B.78151 (Paris).

CHEF DU SERVICE LOGISTIQUE

90/95.000 F.
Equipements lourds
Bourgogne

Une société francaise (C.A. 70 millions de francs, 250 personnes), filiale d'un très grand groupe américain fabriquant et commercialisant des équipements lourds destinés principalement à l'industrie automobile et aux entreprises de mécanique générale, recherche son chef du service logistique. Sous l'autorité du directeur industriel, il aura la responsabilité de l'ordonnancement et du lancement des commandes, du contrôle des stocks, de la gestion et du planning, des approvisionnements et expéditions. Il sera chargé de la surveillance des besoins matières et de leur circulation dans l'entreprise en respectant les demandes des clients et les engagements financiers. *Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation CNAM* ou équivalent, aura obligatoirement quelques années d'expérience dans la fabrication de matériels lourds de petite série. La connaissance de l'anglais technique est souhaitée. *Ecrire à P. Rigollier*, réf. B.10.110 (Lyon).



CADRE COMMERCIAL

80/90.000 F.
Vente par correspondance
Paris

Dans le cadre de la diversification de ses modes de distribution, une société francaise d'édition procède au développement de ses ventes par correspondance. Elle recherche un animateur qui, dépendant du directeur général, sera chargé d'organiser dans le détail le service. Procédant tout d'abord à l'exploitation systématique du fichier existant, il supervisera la publicité, mettra en place le système de distribution. assurera l'administration générale (expéditions, facturations, réglements) et participera à l'élaboration du budget qu'il sera tenu de respecter. Ce poste sera confié à un candidat de 26 ans minimum, de formation commerciale (Sup. de Co. ou équivalent) parlant parfaitement anglais, ayant quelques années d'expérience professionnelle, tant sur le plan de la distribution que dans le domaine de l'organisation administrative et commerciale. La connaissance des techniques de la vente par correspondance serait un avantage supplémentaire. Ecrire à A. Leclercq, réf. B.8094. (Paris).

Pour chacun de ces postes adresser un bref curriculum vitae à Paris ou à Lyon en spécifiant bien la référence. Pour les annonces portant les références B aucune information ne se transmise sans l'autorisatinn préalable des candidats donnée au cours d'un entretien personnel avec le consultant. Pour l'annonce portant la référence M, les réponses seront transmises directement à notre client pour suite à donner sauf si l'enveloppe porte la mention "conditionnelle" signifiant que la lettre porte en tête le nom des sociétés auxquels elle ne doit pas être communiquée.

73 BOULEVARD HAUSSMANN 75008 PARIS Tél. 266-04-93

11, PLACE A. BRIAND 69003 LYON Tél. (78) 62-08-33

GRANDE-BRETAGNE — ALLEMAGNE — FRANCE — ITALIE — SUISSE — BELGIQUE
IRLANDE — AMÉRIQUE DU NORD — AMÉRIQUE DU SUD — CANADA — AUSTRALIE

INSTITUT

Académie française

PRIX D'HISTOIRE

L'Académie française a décerné le Grand Prix Gobert (30 000 F) à Robert Mandou pour *l'Europe « absolutiste » : raison et raison d'Etat 1649-1775* ; et le deuxième prix Gobert (10 000 F) à Eugène Taillemite pour *Bougainville et ses compagnons autour du monde 1766-1769*.

Elle a également attribué les prix suivants :

Prix Biguet : Paulette Houdyer, André Zeller, Jean de Wenger.

Prix Broquette-Gonin : Georges Baudot, Philippe Joutard, Paul-Barie de La Gorce, Jacques Le Goff, Jacques Godechot, Marianne Mahn-Lot.

Prix Eugène-Picard : Henri Castex.

Prix Feydau-de-Brou : Jean Nicolas, Jean-Charles Varennes, Michel Verge-Franceschi, Jacques Wilhelm.

Prix Kastner-Boursault : René Pellissier.

Prix Georges-Goyau : Lucienne Jouan, Roland Moreau, docteur R.-L. Moulierac-Lamoureux, Jean-Marie Tournebize, Jean Viallet, Robert Faure, Maxime Le Grelle, Gustave Doumerc.

Prix René-Petiet : Michel de Galzain, Pierre de La Condamine, Pierre Martin-Civat, Michel de Mauny.

Prix Rocheron : Micheline Dupuy, Freddy Raphaël et Robert Weyl.

Prix Simon-Henri-Martin : Emmanuel Bourassin, Louis Dulieu, Félix Ponteil.

Prix Thérouanne : Claude de Boisanger, André Guérin, Charles-Emmanuel Dufourcq et J. Gautié-Dalche.

Prix Toutain : Martin Hiso, Marie-Humbert Vicaire, Jean Rolland.

Prix Vitet : Roger Merle, Humbert de Montlaur, Joseph Ball.

CARNET

Naissances

— M. Jean-Jacques RÉVILLON et Mme, née Anne Requintel, ont la joie de faire part de la naissance de

Charles-Antoine,

le 26 mai 1978 à Paris.

— Michèle, Christian DAZIANO et Caroline sont heureux d'annoncer la naissance de

Sébastien,

le 27 mai 1978.
Ambassade de France à Rome, Palais Farnese (Italie).

— Roger et Anne-Marie FRANCHET, Antoine et Audrey sont heureux de faire part de la naissance de

Alexandre,

le 28 mai à Saint-Germain-en-Laye.
17, rue des Coches, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

— M. et Mme Jean-Pierre QUOI et leurs enfants sont heureux de faire part de la naissance de leur fille et sœur

Murielle,

le jeudi 25 mai 1978.

— Pierre et Michèle RAVANAS, Régis, Cécile, Philippe, Fabienne, Denis et Guillaume, ont la joie de faire part de la naissance de

Sophie,

le 20 mai 1978.
Domaine de Malespine, 13560 Sénas.

Décès

— Mme Paul Bernard, ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul BERNARD.

Les obsèques ont eu lieu le 26 mai 1978 dans l'intimité.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
Paris, Nancy.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Adrien BESSE,
ingénieur E.T.P.,
ancien entrepreneur
de travaux publics.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le mardi 30 mai à Limoges.
Inhumation à Faux-la-Montagne (23).

De la part de Mme Adrien Besse, ses enfants, petites-filles et toute la famille.

6, rue des Flandres, 87100 Limoges.

— Nous apprenons la mort, le 26 mai, de

Yves BLIN,

après une longue et douloureuse maladie.

[Journaliste et photographe avant d'entrer au service de presse de la régie Renault, Yves Blin, qui vient de mourir à cinquante-deux ans, était directeur des relations publiques de Volkswagen-France.]

— M. et Mme Gérard Clin,
M. Jean-François Clin,
M. et Mme Radwan Kassar et leur fille Caroline,
M. et Mme Bertrand Clin et leur fille Julie,
M. Philippe-Emmanuel Clin,
M. et Mme Max Brun,
Mlle Jeanne Brun,
ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, frère et sœurs,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 13 mai 1978, de

Mme Sarah BRUN,

dont les obsèques ont eu lieu dans son village natal de Wintzenheim (Haut-Rhin).

— Mme H. Ledantu-Garenc, ses enfants, ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Paule GARENC,
docteur ès lettres,
professeur
à l'université de Paris-Sud,
secrétaire générale
de la Société de géographie,

leur sœur, tante et grand-tante.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Henry Harrel, son épouse,
M. et Mme Christian Harrel-Courtès,
Mme Eliane Harrel,
ses enfants,
Mme Anne-Marie Roques, sa belle-fille,
M. et Mme Patrick Harrel-Courtès,
M. et Mme Olivier Harrel-Courtès,
M. et Mme Pierre Scaramanga,
Mlle Virginie Harrel-Courtès,
M. et Mme Henry Boizard,
M. et Mme Jacques Boizard,
Mlles Sylvie et Isabelle Provini,
M. Jean-Marc Provini,
MM. Olivier et Emmanuel Roques,
ses petits-enfants,
Olivia Harrel-Courtès,
Guillaume et Camille Harrel-Courtès,
Caroline et Alexandre Scaramanga,
Priscille et Inès Boizard,
Sybille et Lætitia Boizard,
ses arrière-petits-enfants,
Mme Louis Harrel, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Magnan, Goirand, Méritan et Pillois,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Henry HARREL-COURTES,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
officier du Mérite maritime,

pieusement décédé en son domicile à Paris, le 29 mai, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.

28, rue Lauriston, 75116 Paris.

— Le ministère de la coopération a le regret de faire part du décès accidentel, survenu le 28 mai 1978, dans sa trente-troisième année, de

M. Alain MASLARD,
chef du bureau
de la formation professionnelle
continue.

L'inhumation aura lieu à 16 heures, le vendredi 2 juin 1978, au cimetière de Montargis (Loiret).

— Mme Giorgio Medina,
M. et Mme Lucien Smadja et leurs enfants,
M. et Mme Marc Medina et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher

Giorgio MEDINA,

survenu subitement, le 25 mai 1978, à Paris.
Les obsèques auront lieu le jeudi 1er juin au cimetière de Pantin-Parisien, à 16 h. 30.
102, avenue Daumesnil, 75012 Paris.

— Mme Toussaint Vedeche,
Jacques, Nicole, Régis, Philippe, Brigitte, Christophe Bouyals,
ont la tristesse d'annoncer que

Toussaint VEDECHE
(1900-1978),
maire honoraire de Laviolle
(Ardèche),

s'est donné la mort dans le port de Callelongue, le jeudi 25 mai.
« Il a maîtrisé sa vie pour ne pas subir sa mort.
» Nous admirons son courage. »
Saint-Quentin-La-Poterie, 30700 Uzès.

Remerciements

— Mme Michel Nivelt,
Mme Martine Nivelt,
M. et Mme Bernard Nivelt,
Mme Maria Molena,
Mme Roger Nivelt,
M. et Mme Gilbert Janthial et leurs enfants,
Et toute la famille,
Ainsi que la Fédération des industries nautiques,
très émus des témoignages de sympathie et d'affection qui leur ont été exprimés lors du décès de

Michel NIVELT,

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Prières

— Les prières de fin d'année de

Robert BAROUKH

seront dites samedi 3 juin, à 11 h., au temple, 17, rue Saint-Georges, Paris (9e).

Communications diverses

— « Les juifs d'U.R.S.S. et la Alya », conférence de M. Barukh Eyal, historien, conseiller à l'ambassade d'Israël, à 20 h. 45, au Cercle Bernard-Lazare, 17, rue de la Victoire, Paris (9e).

Visites et conférences

JEUDI 1er JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., métro Sully-Morland : « Le Marais » (A travers Paris).

15 h., 31, rue des Francs-Bourgeois : « Promenade dans le Marais » (Mme Ferrand).

15 h., 24, rue Pavée : « Le Marais » (M. de La Roche).

15 h., entrée du Musée des monuments français : « Sculptures et fresques gothiques » (Paris et son histoire).

20 h. 30, métro Saint-Paul, M. Ch. Guasco : « Les chefs-d'œuvre en péril du Marais » (Templis).

15 h., métro Saint-Augustin : « Un atelier de fleurs artificielles » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 18 h., 28, rue des Saints-Pères, M. Denys Marchand : « Les groupes de ressources techniques ».

19 h. 30, 24, rue Copernic, Frère Pierre Lenhardt : « Comment un chrétien peut, dans le Talmud, écouter la parole de Dieu » (Chrétiens et Juifs de France).

19 h. 30, 26, rue Bergère, docteur Paul Hakim : « La foi Baha'i : civilisation de l'ère nouvelle » (L'Homme et la Connaissance).

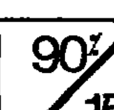
20 h. 45, musée Guimet, 6, place d'Iéna, Mme Olga Nilza « Victor Hugo, citoyen de Paris » ; Mme Edmée de La Rochefoucauld : « L'accueil de Paris » ; M. Victor Bernard : « Paris, capitale de l'esprit » ; M. Germain Bazin : « Y a-t-il un art parisien ? » (Europe des lettres et des arts).

21 h., 147, avenue de Malakoff, M. Fernand Schwarz : « Macchu Picchu, la cité perdue des Incas » (Nouvelle Acropole).

LE MONDE IMMOBILIER PARIS.











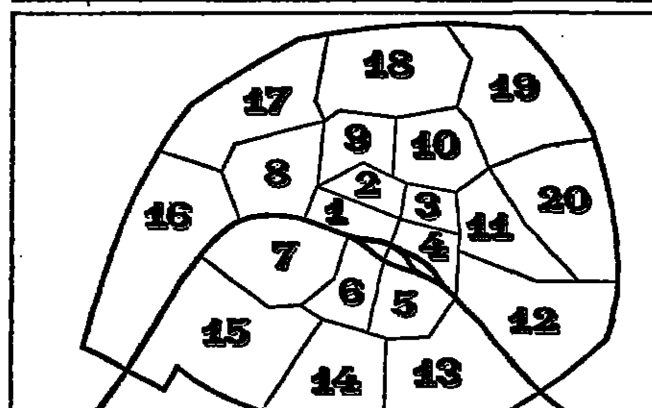


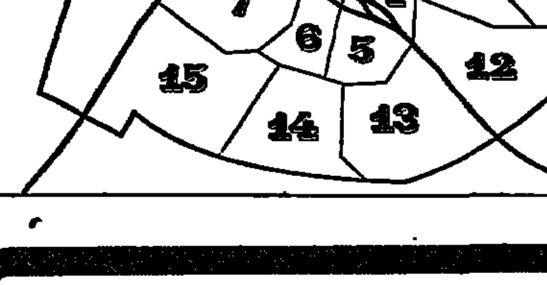


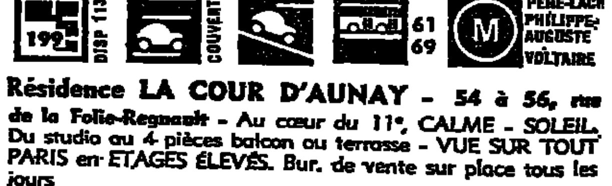


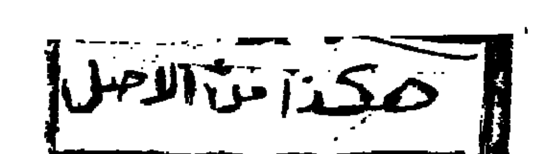


N° Arr. — Prix moyen du m² — Prix moyen du m² ferme et définitif — montant des prêts cumulés et durée — prêt du Crédit Foncier — année de livraison et trimestre — Nombre d'app. — Parkings en surface — Garages en sous-sol ou box — Métro — Autobus — R.E.R. Station — Autoroute ou périphérique





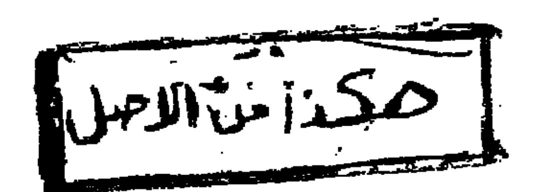




« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.
Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

Schlumberger recherche de Jeunes Ingénieurs dynamiques et ambitieux pour une vie à l'étranger

Les Ingénieurs Schlumberger réalisent des mesures géophysiques dans les sondages pétroliers. Ces mesures, indispensables dans la recherche du pétrole et du gaz, font appel à des techniques avancées dans l'électronique et l'informatique.
Vous êtes : jeune ingénieur diplômé d'une grande école (Centrale, Arts & Métiers, Supélec...)
Dégagé des obligations militaires.
Agé de moins de 28 ans.
Vous avez de bonnes notions d'Anglais.
Nous vous proposons de participer activement à la détermination, à l'évaluation et à la production des réservoirs naturels d'hydrocarbures.
Pendant les 8 premiers mois vous recevrez, dans nos centres d'entrainement puis sur le terrain, une formation théorique et pratique intensive. Après cette formation initiale vous vous verrez confier une unité - laboratoire Schlumberger ainsi qu'une équipe.
Nous vous intégrerons dans un plan de développement sur 2 ans qui débouchera sur, des postes offrant de larges initiatives et des responsabilités importantes.
Vous serez appelé à exercer votre activité de l'arctique norvégien aux jungles de Bornéo, des déserts arabes à la Mer du Nord. Nous préférons, au départ, des candidats célibataires. Après les 15 premiers mois, la Société offre aux ingénieurs mariés toutes les conditions nécessaires à une vie de famille.
Nous recherchons de jeunes ingénieurs ayant une forte personnalité, le goût d'une vie active et des contacts humains.
Ils viendront s'insérer dans une société pour qui les mots promotion interne, responsabilité, équipe, efficacité ont un sens et où la rémunération et les avantages sont importants. Salaire de début entre 7.000 et 10.000 FF par mois, suivant affectation géographique.

Adresser demande de candidature, C.V. et photo à ST Schlumberger, Département Recrutement, 42, rue St-Dominique, 75007 Paris.

Schlumberger

EXPANSIAL

recherche pour
Entreprise Algérienne de Génie Civil
Responsable du pilotage pour la construction d'une importante unité sidérurgique

ingénieurs

- Travaux publics - terrassement - génie civil REF. 680 M
- Estimation et contrôle des coûts pour génie civil et bâtiment REF. 681 M
- Gestion et entretien matériel travaux publics REF. 695 M
- Planning
  chargé de l'élaboration, de la mise en place et du suivi d'un système PERT REF. 682 M
- Génie civil
  chargé du contrôle avant exécution des devis, cahiers de charges, plans et responsable des implantations et métrés REF. 685 M
- Coordonnateur de travaux REF. 685 M

conducteurs de travaux ingénieurs ou assimilés

- Pour génie civil REF. 689 M
- Pour électricité REF. 691 M

Pour l'ensemble de ces postes :
Il est exigé :
- une solide formation de base
- une expérience professionnelle de plus de 5 ans

Il est offert :
- logement meublé ou indemnité de logement
- sécurité sociale et retraite des cadres
- une rémunération selon compétences (nette d'impôts et en partie transférable).

Les candidatures sont à adresser, sous référence correspondante à :
EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 Paris

HAVAS CONTACT

Amnesty International
recherche

1 CHEF DES PROGRAMMES

pour son département des Programmes, dont la tâche est de veiller à ce que le meilleur usage soit fait du matériel d'information et d'action d'Amnesty à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation, dans le but d'œuvrer pour la protection des droits de l'homme. Ce département compte plus de trente personnes, groupées en cinq unités spécialisées : coordination des membres, organisation des campagnes, publications, section multilingue, presse et communications.
Les candidats devront avoir travaillé dans une organisation internationale et faire preuve d'une connaissance et d'une compréhension approfondies de différentes cultures (avec de préférence l'expérience pratique du tiers-monde), et avoir participé à la diffusion de l'information et des idées à l'intention d'un public étendu. Ce poste exige : une excellente connaissance de l'anglais, ainsi que les éléments d'au moins deux autres langues, l'aptitude à travailler en équipe avec des professionnels et des connaissances pratiques de gestion.
Appointements : £ 5644 par an.
Date limite des candidatures : le 30 juin 1978.
Pour obtenir le formulaire de demande et autres renseignements, veuillez vous adresser à : 10, Southampton Street, Londres WC 2E 7HF, ou téléph. à 01.836.7788, poste 289.

IMPORTANTE Sté Française
Infrastructures et travaux publics recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

ayt au cours d'une expérience de 5 à 10 ans, qui s'est déroulée si possible pour une part à l'étranger, acquis une tr. bonne connaissance des engins T. P. et mené des actions de formation. Diplômé, cet ingénieur est suffisamment disponible pour travailler à Paris et à l'étranger. Veuillez écrire (joindre C.V. et préciser votre rémunération actuelle) en précisant sur l'enveloppe la référ. 1188 à : MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75009 PARIS, qui transmettra.

ARABIE SAOUDITE

UN COMPTABLE

Cadre ou 3e Echelon expérimenté

pour Comptabilité Générale

Expérience Travaux Publics appréciée

Excellente maîtrise de la Langue anglaise, arabe apprécié.

Adresser dossier de candidature à n° 66.238. CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Discrétion assurée.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

MEASUREX S.A.

Filiale de Measurex International (Californie)
Société en pleine expansion, spécialisée dans les systèmes de contrôle par ordinateur pour l'industrie du papier et pour toute fabrication de feuilles minces (aluminium, caoutchouc, plastique), rech.
POUR ASSURER LA MISE EN ROUTE DE SES EQUIPEMENTS EN

U.R.S.S.

UN INGÉNIEUR D'APPLICATION

Après une période de formation en France et en Europe, cet ingénieur partagera son temps entre les installations réalisées en U.R.S.S. ou en Europe dans le domaine du

CAOUTCHOUC

- Connaissances ou expérience en MINI-CALCULATEUR et INFORMATIQUE.
- Anglais exigé.
- Célibataire.
- Nombreux avantages liés aux déplacements.
- Libéré obligations militaires.
- Libre rapidement.
- Facilités de reclassement en France par la suite.

Les candidats retenus seront reçus vers le 20 juin par le Responsable des Pays de l'Est en Europe.

Env. C.V. et prétentions, à MEASUREX S.A., 16, bd Malesherbes, 75008 Paris, sa réf. AE OEM.

Société Japonaise (Marubeni) recherche plusieurs

JAPONAIS CÉLIBATAIRES
Parlant bien français, pour postes relatifs à travaux de construction d'usine en Algérie.
Tél. : (74) 94-14-22.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e.

ANNONCES CLASSEES
TELEPHONEES
296-15-01

Groupe international d'ingénierie recherche pour mission d'étude
VILLE NOUVELLE
en
ARABIE SAOUDITE
(Durée 18 mois)

- **urbaniste-architecte**
  CONFIRMÉ
- **ingénieur planification-transports**

Ayant au minimum 10 ans d'expérience en planification urbaine et régionale. Intégrés à une équipe pluridisciplinaire, ils participeront à toutes les phases de l'étude.
La pratique courante de l'ANGLAIS est indispensable.
Adresser C.V. détaillé sous référence 6002 à :
OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Pour faire face à son expansion

MICHELIN

recherche des

INGENIEURS de FABRICATION

Les dimensions du groupe Michelin, son dynamisme, son rayonnement international, offrent à des hommes de caractère la chance de s'exprimer pleinement dans une carrière à leur dimension.

Ils se verront confier au sein des 50 unités de production du groupe, en France ou à l'étranger, d'importantes responsabilités exigeant le goût de l'action, le sens du concret, l'ardeur dans la recherche du progrès, l'aptitude à comprendre et animer les hommes.

Une période de formation à Clermont-Fd leur permettra de s'intégrer progressivement à la vie de l'atelier.

Ecrire à Michelin
Service du Personnel - SP.33/5622 D
63040 CLERMONT-FD CEDEX
Discrétion assurée.

Société de services grand public de
LILLE
recherche

2 adjoints au directeur de marketing

- Le premier aura un rôle de contrôle qualitatif et quantitatif des opérations engagées par le Service Marketing.
  Ce poste convient à une personne possédant un minimum de 3 ans d'expérience dans le domaine des études de marketing, si possible de formation Ingénieur informatique, maîtrise de maths (option statistiques) ou équivalent. (Réf. 231/4)
- Le deuxième assumera une fonction de communication avec les utilisateurs et d'information. Il sera aussi chargé d'études pour connaître la nature des besoins des utilisateurs.
  Ce poste convient à une personne possédant une solide expérience dans la fonction, de formation Grandes Ecoles de Commerce. (Réf. 231/5)

Rémunérations motivantes en rapport avec expérience et compétences.

Adresser C.V. détaillé en citant la référence choisie à : S.B. Consultants
269 bis, avenue de la République
59110 LA MADELEINE-LILLE

OP

---

isola 2000

recherche:
UN MOUTON A 5 PATTES
Ce cadre assez jeune mais expérimenté sera:
- l'attaché de presse,
- le responsable "tourisme" sur place,
- l'homme des relations publiques et de l'animation,
- un skieur confirmé aimant la vie en station,
- bilingue anglais (au moins-autres langues utiles).

La direction d'un O.T. d'une importante station de montagne serait une référence essentielle.
De la diplomatie lui permettra de s'intégrer dans l'équipe du promoteur dont il dépendra.
Déplacements France et étranger hors saison.
Les responsabilités réelles justifient le salaire.
Libre en septembre.

C.V, photo et prétentions à:
Eric ANDRE - SAPSI, C.D. 41 - 06270 Villeneuve-Loubet

LogAbax informatique

PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION
recherche

pour ses directions régionales
de LYON et NANCY (secteur de STRASBOURG)

INGÉNIEURS et ATTACHÉS COMMERCIAUX

Confirmés

Une expérience de la vente de mini-ordinateurs de gestion est requise.

Un intéressement sera garanti pendant la période de formation
Adresser curriculum vitae et prétentions à La Direction du Personnel, 77, avenue Aristide-Briand. — 94110 ARCUEIL, sous la référence 246.

Importante Société de Manutention Fluviale et Terrestre
recherche d'urgence pour REGION EST ET NORD

2 CADRES ADJOINTS DIRECTEURS

70 000 FRANCS
Ce poste vacant, dû à promotion au sein de la société, exige un niveau baccalauréat technique, mathématiques et une expérience des manutentions et de l'organisation des expéditions usines et du social.

Env. lettre manuscrite, C.V. et prétent. au journal. Ecrire sous n° 7.347 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09.

ENTREPRISE B.T.P.
à vocation internationale rech. urgent, 1 Analyste Programmeur expérimenté COBOL-GAP 2-IBM 370 115. Lieu de travail : PARIS. Envoyer C.V. détaillé et prétentions à SAF, 10, rue Puget, 06100 NICE

Association
recherche
RESPONSABLE EQUIPEMENT SOCIO - CULTUREL
Ce poste demande les compétences suivantes :
— Formation comptable, administration gestion, capacité accueil et expérience vie associative, coordination tâches du personnel et activités de l'équipement.
Ecrire à :
HEXAGONE - 38240 MEYLAN, avec C.V. et prétentions. Photo souhaitée. NE PAS TELEPHON.

RECHERCHONS :

UN DIRECTEUR DU PERSONNEL

40 ans minimum, pour une entreprise de 2 000 personnes. Nord de la France.

UNE RESPONSABLE DE FORMATION

pour un important groupe industriel de la région Rhône-Alpes.

Env. C.V. man. et prét. au n° 7344 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

CENTRE spécialisé Déficients auditifs (200 places : int., semi-int.). Conv. coll. 1966, catholique, rech. Codirecteur (trice) susceptible assumer direction ultérieure. Qualités exigées : connaissances en rééducation auditive, expérience pédagogique, notions de gestion. - Envoyer lettre manuscrite, photo, C.V., lettre man., ph., C.V., diplômes.
Ecrire : Agence HAVAS 14000 CAEN, n° 7732, qui transm.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

audit interne

La Compagnie Internationale pour l'Informatique CII HONEYWELL BULL recherche :

des auditeurs débutants

Ces postes s'adressent à de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (HEC - ESSEC - ESCP - etc...) possédant si possible une première expérience de la vie des d'affaires.

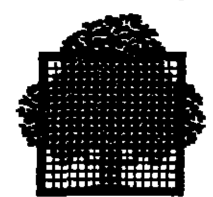
Ils auront pour mission de s'assurer de la bonne application des politiques et procédures financières, comptables et opérationnelles, et de conseiller les directions des filiales, usines ou services pour l'amélioration de leurs méthodes de gestion.

Ces postes nécessitent une parfaite maîtrise de l'anglais; une deuxième langue, allemand ou espagnol, sera appréciée.

Des déplacements, en France et à l'Etranger, sont à prévoir à partir du Siège Social de Paris. Ils pourront atteindre 50% du temps.

Ces postes offrent de multiples possibilités de développement de carrière au sein du groupe.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à la Direction du Personnel du Siège Social - M. SANSON - 94, avenue Gambetta, 75020 Paris, sous référence 1 G 017 C.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

CIT Alcatel

CIT ALCATEL
DEPARTEMENT COMMUTATION
78140 VELIZY

Dans le cadre du développement de ses centraux électroniques pilotés par ordinateurs, souhaite intégrer à ses équipes techniques

De conception et Réalisation

3 Ingénieurs Logiciel

Formation Grande Ecole ou équivalent

possédant 2 à 5 ans d'expérience acquise en mettant en œuvre les méthodes modernes de développement de logiciel dans les domaines suivants :
- logiciel de base
- logiciel de commande de centraux téléphoniques électroniques ou de systèmes complexes similaires.

Connaissance de l'IRIS 80 et de SIRIS 7/8 appréciés.

Réf. LE/GLT

D'intégration et de Validation

1 Ingénieur Logiciel

Formation Grande Ecole ou équivalent

1 Analyste Programmeur

Niveau DUT Informatique

possédant 2 à 3 ans d'expérience en développement et mise au point de logiciel opérationnel.

Ils réaliseront l'intégration des programmes à l'aide des essais réels sur prototype et définiront des méthodes de test d'intégration.

Travail en équipe en temps partagé entre l'usine et les sites.

Réf. AB/MDB

Envoyer CV détaillé et prétentions (avec photo) sous référence 65692 à CIT ALCATEL, 10, rue Latécoère 78140 VELIZY



emplois régionaux

MATRA

recherche pour son Centre de production Série de SIGNES (proximité de Toulon Var)

RESPONSABLE DE PERSONNEL

— Il est rattaché au Directeur du Centre de production qu'il assiste dans les relations sociales.
— Il est responsable de la mise en place de la gestion "Technique" du personnel (recrutement - formation - analyse des fonctions-rémunérations-information...).
— Ce poste peut intéresser un cadre de formation supérieure ayant un minimum de 5 ans d'expérience de la fonction personnel acquise de préférence en milieu industriel.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 330

MATRA Monsieur KORFAN B.P. N° 1 - 78140 VELIZY

---

ingénieur d'études

La division Énergie de CREUSOT-LOIRE recherche pour son établissement du Creusot un ingénieur d'études chargé, au sein d'une équipe constituée, de l'analyse du comportement mécanique de structures en fonctionnement.

Ce poste s'adresse à un Ingénieur ou Universitaire diplômé ayant quelques années d'expérience en résistance des matériaux et calculs sur ordinateurs. La connaissance de la méthode des éléments finis, des codes ASTM et SNCT, de l'analyse numérique serait très appréciée. Anglais lu indispensable. Facilités de logement.

Les lettres de candidatures sont à adresser à CREUSOT-LOIRE, Service Recrutement des Cadres - B.P. 31 - 71208 LE CREUSOT.

CREUSOT-LOIRE

HAVAS CONTACT

IMPTE SOCIETE
BIENS D'EQUIPEMENT
Siège Social NEUILLY
recherche :

2 INGÉNIEURS

EXPERIENCE FOURS INDUSTRIELS

Formation : ECP, AM, MINES, SEVRES, pour vente et assistance technique en clientèle.

Voyages très fréquents :
— L'un pour Afrique, Moyen-Orient, Extrême-Orient, parfaitement bilingue anglais.
— L'autre pour Europe de l'Est, langue allemande indispensable. Langues slaves appréciées.

Adr. C.V., photo et prét. à no 66.378, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

ORGANISME 15e rech. pour son centre informatique équipé d'un IBM 370/148 (DOS-VS)

PROGRAMMEUR
confirmé en PL1 - OPT.

PLACE STABLE
TEL. : 531-85-40.

ORGANISME de RECHERCHE et d'ETUDES recrute

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

connaissant FORTRAN et COBOL pour s'occuper de problèmes d'interrogation de fichier et de conception assistée sur ordinateurs.

Envoyer C.V. et prétentions à M. AZEMA - B.P. 28 94114 ARCUEIL Cedex

---

IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE PARIS-8e, recherche pour développer son secteur

AFFAIRES NOUVELLES en ASSURANCES DE GROUPE

JEUNE CADRE

diplômé d'une école supér. de commerce ou licence sciences éco., désireux de faire carrière dans l'assurance.

Outre l'assistance technique et commerciale au siège, ce responsable est amené à consacrer une part importante de son temps à développer le portefeuille assurances de groupe auprès des responsables de collectivités ou d'entreprises de la région parisienne.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 613 à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris Cédex 09 qui tr.

Ville de GARCHES (Hts-de-S.), recrute :
Un directeur de centre culturel (poste à pourvoir immédiatem.). Adr. cand. av. C.V. et photo à Monsieur le Maire de Garches, 2, avenue du Maréchal-Leclerc, 92380 GARCHES.

CII Compagnie Générale d'Informatique

recherche pour faire face à son développement

Analystes-Programmeurs

débutants ou confirmés dégagés des obligations militaires

Les candidats embauchés recevront une formation aux techniques de la C.G.I. (CORIG, PAC).

La rémunération sera fonction du niveau d'études et de l'expérience éventuellement acquise.

Envoyer C.V. détaillé + photo à Madame JAMET - C.G.I., 84, rue de Grenelle - 75007 Paris

---

LAROUSSE

recherche

PUPITREURS

- Connaissant GE 120.
- Désirant évoluer vers 64/50.
- 3 × 8, 5 jours.
- Connaissance Anglais souhaitée.
- Lieu de travail : 75006 PARIS.

Ne pas téléphoner, écrire avec curriculum vitae, photo et prétentions, à LIBRAIRIE LAROUSSE, n° 910 - Service du Personnel, 17, rue du Montparnasse, 75280 PARIS CEDEX 06.

MANPOWER

recherche pour PARIS 9ème

COLLABORATEUR

AU SEIN D'UNE PETITE EQUIPE AUTONOME, il aura plus particulièrement en charge :
- le contact avec nos clients tant direct que téléphonique,
- le recrutement du personnel comptable dont il assurera par ailleurs une partie de la gestion administrative.

Ce poste à caractère essentiellement commercial conviendrait à un candidat possédant une formation comptable et une première expérience de la vente.

APRES FORMATION, VOS QUALITES PERSONNELLES DEVRONT FAIRE LE RESTE.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à J.F. GUITTON Service Recrutement - 88 rue Lafayette 75009 PARIS

IMPT GROUPE ÉLECTRONIQUE PARIS
recherche pour région parisienne

EXPERT COMPTABLE DÉBUTANT ou NIVEAU EXPERTISE COMPTABLE

pour contrôle de gestion de ses filiales. Langue étrangère souhaitée.

Envoyer C.V., photo et prétentions no 65.933, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr. Discrétion assurée.

IMPORTANTE FIRME INDUSTRIELLE recherche un

INGENIEUR COMMERCIAL

pour développer à l'exportation les ventes de ses **ROTATIVES OFFSET.**

Il sera chargé de visiter la clientèle étrangère en s'appuyant sur un réseau d'agents locaux.

Il devra avoir une bonne connaissance de ce type de matériel et pratiquer couramment la langue allemande. Anglais souhaitable.

Le poste est basé à Paris. Il implique de nombreux déplacements.

Adresser lettre de candidature à no 66044 CONTESSE PUBLICITE 20 avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

spécialiste du recouvrement de créances commerciales

recherché par organisme de recouvrement Paris, appartenant à groupe financier.
Déplacements fréquents France entière.
Situation d'avenir à homme actif et expérimenté.

Adresser c.v. et prétentions sous référence 632/M à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

Chargés de missions d'inspection.

Dans le cadre de sa mission de contrôle des sociétés de CAUTION MUTUELLE, la CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUES POPULAIRES recherche de jeunes Cadres débutants, diplômés de l'enseignement supérieur et de formation financière et comptable (maîtrise de gestion, +D.E.C.S., Sup. de Co. option finance comptabilité ou équivalent).

Après une première période de formation, la fonction consiste à établir un diagnostic complet du fonctionnement d'établissements financiers liés à des secteurs professionnels très variés.

Ces postes s'adressent à des candidats ayant une grande rigueur de jugement, le sens du contact, capables d'autonomie dans leurs investigations.

Les candidatures manuscrites, accompagnées d'un Curriculum-Vitae détaillé avec photo sont à adresser à Mademoiselle MAGNARD, sous référence 323 M.

Banque Populaire
131, avenue de Wagram - 75017 PARIS -

LogAbax informatique

PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION recherche

pour son département maintenance

Agents Techniques, niveau V

ayant expérience des études de moyens de maintenance matériels et logiciels de produits à base de microprocesseurs. Référence 247 A.

Ingénieurs ou Agents Techniques confirmés

spécialistes d'équipements de tests et de dépannage de sous-ensembles électroniques pilotés par mini-ordinateurs. Référence 247 B.

Ingénieurs Systèmes

ayant bonne pratique des systèmes informatiques (systèmes transactionnels, concentrateurs). Aptitudes et goût pour la formation technique. Emploi de l'anglais courant indispensable. Référence 247 C.

Lieu de travail : GIF-SUR-YVETTE (91) ultérieurement EVRY (91)

Adresser C.V. et prétentions à la Direction du Personnel, 77, avenue Aristide-Briand, 94110 ARCUEIL, en précisant la référence du poste choisi.

Nous sommes le service informatique (150 personnes) d'un service public.

Nous travaillons à l'échelle de l'hexagone et mettons en œuvre des techniques de pointe. Nos objectifs sont ambitieux. Nous avons déjà mis en place de nombreuses applications, dont plusieurs en temps réel.

Notre réseau d'une centaine de terminaux organisé autour d'un calculateur H.B. 66/40 P bi-processeur connaît une très forte croissance : l'année prochaine doublement du calculateur et du nombre des terminaux.

NOUS RECHERCHONS :

UN INGÉNIEUR SYSTÈME

à qui nous confierons progressivement la responsabilité de l'évolution et de la maintenance des logiciels de base de nos calculateurs H.B. 66/40 P.

Le poste impliquera également des interventions dans le domaine des systèmes de gestion de base de données et des moniteurs temps réel.

Une première expérience du matériel H.B 66/40 P serait souhaitée.

LIEU DE TRAVAIL : PARIS SUD

Adresser curriculum vitae et prétentions sous référence 8423/MD
à DIVISION INFORMATIQUE
42, rue de la Marne - 92120-Montrouge

DIRECTEUR DES VENTES FRANCE

Biens d'Equipement

140.000-160.000 F — **Paris**

Une société française spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits sanitaires recherche un Directeur des Ventes France. Sous l'autorité du Directeur Commercial, il participera à la définition de la politique de marketing. Il concevra et mettra en œuvre les moyens propres à accroître les ventes des productions de la société auprès d'une clientèle de grossistes et il en assurera la promotion auprès des préconisateurs. Il animera, dirigera et coordonnera les actions de sa force de vente (une vingtaine de personnes). Il assurera lui-même les relations avec les principaux clients et il négociera les contrats les plus importants. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, possédera une formation commerciale (ESC - ECCIP...). Il aura acquis une expérience de plusieurs années de la vente et de l'animation d'équipes de vente dans un secteur analogue (sanitaires, matériaux de second œuvre...). Ecrire sous référence 184/M à :

GRH Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Société de Service Informatique développant son activité Télégestion, recherche :

INGENIEURS COMMERCIAUX

- Diplômés d'une grande école scientifique ou commerciale
- Aptes aux contacts de haut niveau
- Désireux de promouvoir des produits de Télégestion
- Rémunération motivante fonction de l'expérience.

Envoyer C.V. en indiquant prétentions

NATEL D.G./MIR
4, rue Nieuport 78140 VELIZY

natel

SOCIETE INDUSTRIELLE
LEVALLOIS
recherche

INGÉNIEUR

diplômé A.M., E.N.S.I. débutant, dégagé oblig. mil.

Formation électricité industr. bnes connaiss. en électronique pour INGENIERIE D'EQUIPEMENTS (énergie faible et moyenne puissance).

Anglais nécess. Déplac. courte durée France et étranger.

Ecr. avec C.V., photo, prétent. E.I. IMPACT, 41, av. Friedland 75008 Paris qui transmettra.

Cherchons PERSONNES env. 25 a., gde disponibilité pr vivre av. des enfts ayt des problèmes affectifs. Téléphone : 037-14-61.

هكذا من الأصل

offres d'emploi

SEMS

Société européenne de mini-informatique et systèmes

Groupe THOMSON CSF

recherche pour son service COMPTABILITE CENTRALE

un CADRE niveau D.E.C.S.

Expérience 5 ans dans un poste similaire au sein d'une grande entreprise.

Fonction :

1) établissement :
- du bilan et comptes de résultats
- des déclarations sociales et fiscales

2) supervision de la comptabilité clients et des investissements.

Lieu de travail : LOUVECIENNES

Adresser lettre manuscrite et CV à SEMS, service du Personnel 36/38, rue de la Princesse 78430 LOUVECIENNES

SOCIÉTÉ PROMOTION IMMOBILIERE
SIEGE PARIS
recherche

cadre juriste

au sein d'une direction fonctionnelle, il sera chargé d'apporter son assistance à la ligne opérationnelle dans les domaines de l'urbanisme, des questions foncières et du montage d'opérations.

IL EST DEMANDÉ :
- Un diplôme d'Enseignement Supérieur (Droit privé de préférence).
- Une première expérience de ces questions.
- Une très bonne aptitude aux contacts.
- Du goût et des qualités pour la pédagogie.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 5981 à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

IMPORTANTE SOCIETE AGRO-ALIMENTAIRE
40 km OUEST
recherche pour son

SERVICE INFORMATIQUE

CHEF D'EXPLOITATION

30 ans minimum

Connaissance et utilisation GAP 2
Expérience d'exploitation indispensable

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions, sous la référence 2.610, à :
J.-G. M. – CONSEIL
2, av. Mal-Foch, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES, qui transmettra.

Importante Société de Télécommunications
Région Parisienne
recherche

INGÉNIEUR INFORMATIQUE DÉBUTANT

(INSA, DEA INFORMATIQUE)

pour participer au développement ou à l'adaptation de programmes scientifiques (FORTRAN) dans le domaine de la conception des circuits intégrés.

Ce candidat, en plus des connaissances approfondies en informatique, possédera de bonnes bases en électronique.

Ecrire avec C.V. et prétentions n° 66.129 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

CARRIERE BANCAIRE

vous êtes un

Juriste de banque

et votre expérience des diverses opérations bancaires vous permet d'assurer le suivi des dossiers d'engagements en FF et en devises; conseil juridique et fiscal des exploitants, vous participez à toutes les étapes de la vie d'un crédit; votre maîtrise de l'anglais est sérieuse.

Une banque en rapide expansion souhaite vous confier la responsabilité d'un secteur clé de ses structures.

Adresser lettre et C.V. sous référence 4966/MI à F. BOTHOREL 40, rue de la Division Général-Leclerc 94250 GENTILLY (qui transmettra).

Société de Télécommunications
recherche
pour son Laboratoire d'Etudes

JEUNE INGENIEUR

ESE - ISEN ou similaire
téléphonie - télégraphie - automatisme.

Ecrire avec C.V. sous N° 5027 à
PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTROMÉCANIQUE

recherche pour son siège social

UN CADRE ADMINISTRATIF

en vue mener mission d'inspection sous le double aspect de la comptabilité générale et de la comptabilité analytique.

Formation D.E.C.S., E.S.C. ou équivalent. 2 ans d'expérience. Anglais très souhaitable.

Lieu de travail : PARIS ETOILE

Envoyer C.V. prétentions, N° 66.023, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transm.

SOCIÉTÉ LEASING MATÉRIEL
recherche pour PARIS

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

chargé de visiter les différentes implantations en province :
— animation de réseau ;
— études des dossiers de crédit-bail ;
— formation enseignement supérieur ;
— expérience du droit sur le plan « risques » et « commercial ».

TR. FREQUENTS DEPLACEMENTS EN PROVINCE. Possibilité d'évolution. Poste fixe en province.

Adr. C.V. manuscrit, photo et prétent. à n° 4.900, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

SESA

Société française à activités internationales spécialisée dans l'ingénierie de systèmes informatiques et la fourniture de systèmes clés en mains, recrute

ingénieurs
chefs de projets gestion sur mini

Expérience de 4 à 5 ans de réalisation et de mise en place de systèmes de gestion soit dans un contexte de gestion industrielle soit de gestion d'entreprise.

Envoyer C.V. prétentions à SESA, Direction du Personnel, 20, r. Jean-Jaurès, 92800 Puteaux.

Emplois et Carrières

Important Etablissement Financier
recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES MARKETING

Formation statistiques et/ou économique complétée par de bonnes connaissances des méthodes d'échantillonnage et des techniques de structuration des données.

3 à 4 ans d'expérience exigés.

Envoyer C.V., photo et prétentions à : n° 4.889, COFAP - 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCES
recherche

1 CADRE COMPTABLE DE HAUT NIVEAU

POUR PRENDRE EN CHARGE L'ENSEMBLE DE SES COMPTABILITES

Les candidats devront avoir une formation comptable approfondie sanctionnée par un diplôme d'études supérieures, et au moins 10 ans d'expérience dans des fonctions similaires, de préférence dans le domaine de l'Assurance.

Le poste à pourvoir devant évoluer vers un niveau de Direction, son titulaire devra pouvoir prendre à terme des responsabilités importantes d'organisation et de commandement.

Envoyer lettre man., C.V. détaillé, photo et prét. à Mme A. CAYEUX 51 bis, avenue de la République 75011 PARIS.

Centre de traitement de chèques d'un important Etablissement Financier National recherche

INGÉNIEUR SYSTÈME BURROUGHS

— pour mettre en place, maintenir, optimiser les systèmes d'exploitation et régler les problèmes et incidents.
— pour fournir assistance et participer au choix des packages.

Diplôme Ingénieur ou licence Math.

Expérience approfondie de Burroughs.
Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 4888 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Prais q. tr.

Société Electronique en pleine expansion Banlieue Ouest de Paris
recherche
pour son laboratoire (études de systèmes logiques)

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

même débutants

Envoyer curriculum vitae détaillé à C.G.P., n° 611, 25, rue Cavendish, 75019 PARIS, qui transmettra.

CENTRE D'ETUDES près Versailles recherche

un Technicien Génie Chimique

Niveau B.T.S. ou I.U.T.

Pour travaux de recherche et développement dans le domaine transfert de gaz dans liquides alimentaires.

Ecrire avec C.V. et photo à
AIR LIQUIDE BP 126 - 78350 Jouy en Josas

URGENT pour CLAMART
NOMENCLATURISTES
qualifiés pour catalogue technique.
Tél. pour R.V. 735-96-50

ASSOCIATION recherche
ANIMATEUR (H. ou F.)
70.000 F par an - 30 ans min.
— Organisera expositions
— Aura action commerciale
— Sera responsable administrat.
Discrétion assurée
Envoyer références manuscrites, à n° 7.340, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Laboratoire pharmaceutique recherche HOMME pour visites médicales banl. et gde banlieue Nord. Bac exigé. Libéré O.M. Ecrire Labcatal, 7, rue Roger-Salengro, 92120 MONTROUGE.

ECOLE SECOND. (hors contrat) région Versailles recherche pour rentrée septembre 1978 PROFESSEUR (h.) HIST.-GEO. 1er et 2e cycles. Ecr. n° 7 348, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Rech. urgent technico-ccial, spécial intérim informa. Secret. gros revenus. Tél. : 303-13-83 ou 304-96-94. Davel informatique Z.I. Les Richardets, 41-49, allée du Closet, 93160 Noisy-le-Grand.

BANQUE ETRANGERE QUART. OPERA, recherche
DÉMARCHEUR CCIAL
préf. retraité (banq. nationalis.) Plein temps, temps partiel. Ecr. C.V. : M.B., 17, r. du Louvre 1er

SOFRES recherche
PERSONNES
ayant parfaite connaissance langues : HONGROISE - ROUMAINE - BULGARE - TCHEQUE ou POLONAISE pour interviewes touristes.
Tél. jeudi 1er juin dans la matinée au 543-15-56 pour R.VS

Sté de Produits de Beauté prox. gare St-Lazare - rech.
CHEF COMPTABLE
pour diriger et contrôler service comptabilité de cinq personnes. Envoyer C.V. et prét. à ADEP, B.P. 39-08 75362 PARIS CEDEX 08, qui transmettra.

STE DES HUILES YACCO recherche
UN RESPONSABLE-CORRESPONDANCIER
pour surveillance et relance comptes clients. - Connaissances comptables indispensables. Pratique minimale 5 ans dans poste similaire. - Position cadre. Adresser C.V. et prétentions à Société YACCO 42, av. de la Grande-Armée-17e. Les candidats retenus seront convoqués sous quinzaine.

IMPORTANT C.E. recherche pour ses centre de vac. enfants JUILLET :
UN DIRECTEUR
ADOLESCENTS ET
ASSISTANTES SANITAIRES
AOUT :
DEUX DIRECTEURS
PRE-ADOLESCENTS ET
ASSISTANTES SANITAIRES
Ecr. n° T 05.799 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Importante Société Commerce Céréales recherche :
CADRE
pour commercialisation et contacts avec fournisseurs et clients. Très bonne connaissance d'au moins une langue indispensable (anglais ou allemand), néerlandais souhaitée. Formation supérieure ou expérience d'un an dans emploi similaire. Contrat d'une année susceptible de prolongation. — Ecrire avec C.V. et prétentions à n° 37.132 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

secrétaires

PROFESSION LIBERALE recherche pour NEUILLY (92)
DACTYLO très QUALIFIEE
temps partiel. 20 h par semaine. Tél. matin : 757-88-51

ENTREPRISE D'AGENCEMENT DECORATION recherche
UNE SECRÉTAIRE COMPTABLE
HAUTEMENT QUALIFIEE pour s'occuper entièrement de la comptabilité et des problèmes sociaux. Disponible rapidement. Sérieuses réf. exigées. Env. C.V. manuscrit, photo et prétent. à : DECORAMA, 11, rue Maurice-Gunsbourg, 94200 IVRY-SUR-SEINE.

EUROPE SECRETARIAT recrute pour Paris et banlieue
SECRÉTAIRES
SECRÉTAIRES BILINGUES
STÉNOS
DACTYLOS
27, rue du 4-Septembre-2e. 742-09-89.
81, bd Voltaire, PARIS-11e. 355-82-35.
27, rue Henri-Barbusse, Clichy. 739-63-48.

Nous recrutons pour Paris TRES BONNE
STÉNODACTYLO
Tél. pour R.-Vs. : 285-09-25.

autos-vente

+ de 16 C.V.

Une Rover ?



3.500 - V.8
voiture de l'année 1977
JACQUES SAUVE
237, bd péreire, Paris 17e
574.32.80

box-parking

Loue emplacement ds garage, rue Constance, 18e ; vd autre viager. Tél. (32) 33-22-41.

demandes d'emploi

SPÉCIALISTE PROBLÈMES IMMOBILIERS
Promotion - Gestion - Placements - Crédits
20 ans d'expérience étudie toutes propositions.
Ecrire sous le numéro 2.702, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transm.

CHEF SERVICE COMMERCIAL FRANCE EXPORT
FRANÇAIS - ANGLAIS
Spécialiste matériels aéronautiques. Homme de terrain - Vente Afrique, M.-O. - Extrême-Orient. 12 ans exp. pratique - Analyse marché - Définition matériel - Cherche situation en rapport Paris. Province.
Ecrire n° 2701 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

URGENT
MÉDECIN GÉNÉRALISTE
cherche remplacement toutes régions, toutes durées. Libre immédiatement. Tél. : 733-22-28 (préf. le soir)

CADRE COMMERCIAL 31 a.
Expér. et polyval. du SECTEUR DENTAIRE, + de 10 a. d'activ. ds la branche, bilingue all. + bonne not. d'anglais, plan de market. pub., promotion vente, encadr. V.R.P., format., animation, appoint. annuel 90.000 F. Propose sa collaboration à Sté région Paris même branche, ou étudie ttes autres proposit. Ecr. n° T 05829 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J. Fme très bonne présentation licence histoire, DEUG géographie, études littéraires, expér. secrétariat, cherche emploi mi-temps. Etud. toutes propositions. Ecr. n° T 05 810 M Rég.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F, 24 a., économiste, maîtrise en sciences éco., relations écon. internat., rech. poste ds secteur bancaire, études statistiques. Mlle P. Dattin, 6, rue de Chantilly, 75009 Paris. T. 526-04-78.

Cadre commercial 44 ans, 20 ans expér. vente biens d'équipements dans sociétés internationales, étudie toutes propositions. Libre de suite. LEGAGNEUR, 315, rue du Fg-Saint-Antoine, 75011 PARIS - Tél. : 373-87-07

J.H. cherche place photographe ou labo presse ou revue. Téléphone : 379-79-73

GÉOTECHNICIEN
27 ans, docteur-ingénieur 3 ans expér. géologie, méth. numériques et stastistiques. Méc. roches et sols. Sp. travaux souterrains, mines. Ch. poste études et recherches ou production. J. BONVALET. Tél. (28) 55-04-79

J.H. 22 a., dipl. Ecole Supér. de Comm., dég. O.M., ch. poste ds secteurs économiq., commercial, social, études diver. ou simil. Versailles ou région. Libre rap. Ecr. J.-L. JOUANNETAUD, 45 bis, rue Saint-Honoré, 78000 VERSAILLES

Ing. mécanicien + I.A.E. Paris 30 a., 4 a. d'expér. production cherche responsabilité gestion, organisation, contrôle de gestion, affaires, recherches, fabrication. Ecr. n° 7 289, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Assistante Direction Personnel expér. recrutement, bnes not. allemand recherche poste stable à PARIS. Tél. : 523-19-21.

INGENIEUR-CONSEIL EN GESTION (35 ans)
Sér. référ. organisation informatique, marketing, multinationale et P.M.E., propose.
— Analyses diagnostiques ;
— Etudes ou missions temps partiel ou complet.
Ecr. Havis Aix-en-Prov, 1 282.

INGENIEUR ESIM, 10 a. exp. gest. formation et du personnel, ch. poste France ou outre-mer. Tél. : (90) 65-04-04 BEAUMES

J.F. 24 a., célib., ayant D.E.S.S. de psychologie du travail, souh. poste ds cabinet de recrutem. PARIS ou RENNES. Accepterait même un tel emploi dans le cadre du plan Barre. Ecr. n° 7 336, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 32 ans, expérience EDITION, PRESSE, ch. emploi fixe ou temporaire - Téléph. : 328-57-82

H. 40 ans, connaissance COMPTABILITE COMMERC. Possédant voiture, cherche emploi - Téléph. : 953-35-28

INGENIEUR TECHNICO-CCIAL 36 ans, semi-conducteur électronique, 7 ans expérience, Ecrire n° 4017, PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire - 75011 Paris

INGENIEUR ELECTRONICIEN 34 ans, 9 ans expér. indust. circuits et systèmes anal. et numérique. Libre rapidement. Ecr. : Fabrizi, 15, r. Petit-Musc (4e)

HOMME SACHANT MENER UNE AFFAIRE peut vous aider ORGANISATION GESTION P.M.E. Téléph. : 203-56-43

CADRE 34 a. Formation supér. 9 a. expér. gestion stocks, ch. situation ou région parisienne. Ecrire : G. AJACA, 7, allée G.-D'ESTREES, 75019 PARIS.

ARCHITECTE D.P.L.G. cherche emploi. Ecr. CARRERE 71, rue de Sèvres, PARIS (6e).

J.H. - 29 ans DOCUMENTALISTE lic. droit, dipl. sc. po., sp. ds les questions jurid. et soc. 5 a. exp. Angl., all. Sal. souh. 5.000 ms. Tél. : 255-26-82

J.H. 15 a. rech. place apprenti électricien sous contrat. S'adr. M. Chaumont 96, r. R.-Salengro 93110 Rosny-sous-Bois. 528-17-67.

JNE CHEF PERSONNEL
28 ans, lic. droit (Option droit commercial du travail, anglais, espagnol.
Ayant acquis dans entreprise 400 personnes expér. des problèmes recrutement, gestion des carrières, formation, logem., paye informatisée, etc., désireux de faire carrière dans la fonction personnel, rech. situation entr. Paris ou région paris., pouvant offrir perspectives d'avenir. Ecr. n° 66.176, CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

CADRE SUPER. 39 a. Or. bancaire puis Dir. entreprises, cciale et gest., ch. poste dir. ou créat. sect. textiles ou prest. services. Ecr. n° 2700, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

L'immobilier

bureaux bureaux

bureaux à vendre
à une adresse de prestige
152, Bd HAUSSMANN
PARIS 8e
parking public souterrain au pied de l'immeuble
cervi 20, rue Chauchat Paris 9e
247.13.22

RECHERCHE URGENTE en ppté ou location 3 bureaux, tt confort, standing, préférence secteur Madeleine, Malesherbes, Wagram, V.-Hugo, MARTIN, Dr Droit 742-99-09

PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux, refait neuf - 563-17-27

1 à 20 BURX, tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT - 293-45-55

RUE DE LA PAIX Libre de suite
4 bur. 3 l. tél. 4.560 F mens. CC
2 bur. 2 l. tél. 1.953 F mens. CC
4 bur. 3 l. tél. 3.195 F mens. CC
Renseignements et visite : 261-52-25 + heures bur.

AV. V.-HUGO. 6 fenêtres sur avenue. 150 m2 au 2e étage, 3 lignes tél. MARTIN, Dr. Droit. 742-99-09.

fonds de commerce

PARIS très bien situé 1 950 m2 garage concession marques étrangères 300 V.N. 200 V.O. carrosserie, mécanique, petit parking. Affaire très saine. Bon rapport. Ecrire à A.M.P., n° 4980/MI, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e, qui transm.

A vendre fonds de commerce pour magasin de vêtements à Paris, emplac. except., 187 m2/3 niv., chif. d'aff. actuel 6 millions par an. Px 3 mil. + loyer. Ecr. n° 5 045, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

A vdre complexe cinématograph. (3 salles), murs et fonds. Tr. b. sit. dans gde ville de province. Ecr. n° 6 046, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

RUE ODEON CESSION LIBRAIRIE Galerie d'art, disques, bout. + 1er étage + sous-sol aménagé. Pr r.-vs et renseign. : 770-30-02.

locaux commerciaux

17e près bd PERIPHER., loc. ccial occupé 200 m2. Revenu 19.500 F. Prix 200.000 F JOUBERT ET ANDRE. TEL. : 266-67-06.

locaux indust.

A louer Z.I. pleine extension, périphérie Caen, dans bâtiment existant, 200 m2, local actuellem. aménagé hall exposition bureaux 100 m2 entrepôt. Libre rapidement. Etudions toutes propositions. Ecr. Agence Havas Caen n° 7708

immeubles

PARIS (12e) A vendre ou à louer Imm. COMMERCIAL TT CFT. PARF. ETAT. 1.400 m2 utiles. Ecrire : SIP (référence M. T.), 11, rue d'Uzès, 75002 PARIS.

R. VERNEUIL. Très bel imm., asc., 3 P. occupé loi 1948. Prix : 320.000 F. 522-95-30.

PRÈS SACRÉ-CŒUR ptt immeuble, r.-de-ch., 5 étages, 1 commerce, 10 logements. RAPPORT : 25.700 F Tél. 266-67-06

constructions neuves

MEUDON BELLEVUE Studio 30 m2. 197.000 F. 4 P., 95 m2. 625.000 F. 5 P., 122 m2 + jard. privatif 860.000 F. Park en sus. Visite sur pl. 34, av. Galliéni, tous les jours de 18 à 20 h., sam., dim. de 14 à 19 h. Tél : 027-14-13 ou 387-84-30.

60, avenue Claude-Vellefaux, métro Colonel-Fabien. Très bel immeuble livrable immédiatement. Reste 2 et 3 P. Visite appartement modèle tous les après-midi. Tél. 870-46-82.

hôtels-partic.

GAMBETTA MAISON PARTICULIERE Habitation et commercial, 500 m2 utiles sur 2 étages. 76, rue des Rondeaux, 15-18 h.

viagers

Société spécialiste Viager F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00 Prix, indexation et garantie. Etude gratuite et discrète.

Libre, Sceaux-Robinson, 7 pièces Villa 185 m2 habitables, garage, jardin de 830 m2. 350.000 F + 3.000 F limité à 10 ans. F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

Libre, près av. Foch, luxueux studio avec jardin privatif. 135.000 F + 1.440 F 73-71 ans. F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

BEAULIEU-SUR-MER (06) Occupé vendeur Bel appt. imm. pierre de taille. 110 m2 - 3 pièces principales Cuis. Bains. Balc. Tout confort. Chb. bne. Gar. Parc privé. Cpt 200.000 rte 1.380 mens. 85/81 a. DECOBERT - 742-20-06

Part. ch. dans centre Paris appt. 4 P., cft. Viager. Libre. Tél. : 770-85-88. Chantoux. Agence s'abstenir.

16e. Libre appt. 2 P., 65 m2. Park. Très gd stand. 1 tête, 77 ans. 380.000 + 3.500 rente. LODEL. 355-61-58.

LA RENTE VIAGÈRE Vend vite et bien. G. BOUE N.D.I. 9, r. Lagrange, 5e - 633-71-47

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

locations meublées Offre

Paris

MALESHERBES 2-3 P. Ameublement exceptionnel, étage élevé, loyer 2.400 F + 560 F. Sur place de 14 h à 18 h : 7, SQUARE CLAUDE-DEBUSSY ou 373-60-94

locations non meublées Offre

Paris

XVe, récent, étage élevé, plein sud, studio, tout confort, balcon, parking, 1.100 F + charges. Téléphone : 742-99-09.

TERNES. Immeuble P. de T., 6 P., tt cft, chbre de service, 4.000 F + charges. — 742-99-09.

Buttes Chaumont, 5 P., 120 m2, 2 bns, gd stdg, imm. nf, tél., park., 3.500 F/mois. 267-18-33.

12e, FAIDHERBE-CHALIGNY : beau 3 P., cft, 4e étage, ascens., parfait état. Téléphoner, matin, SEGECO : 522-69-92.

16e Gd standing, studio tout cft, tél., possib. parking. 1.500 F + charges - 526-77-50.

20e Me NATION - Petit imm. neuf, stand., sur square, gd conft. STUDIO, cuis., bains, 1.000 F + ch. 3 P., cuis., bains + box en sous-sol, 2.000 F + ch. S.G.T. - 607-64-15

Région parisienne

NEUILLY - BD BOURDON 3 PIECES, confort, standing, impecc., 63 m2 gar., tél., imm. 1975, 2.500 F + ch. — 627-78-52.

locations meublées Demande

Paris

Etudiante ch. chbre, cft, 16e, 8e, Neuilly. N° 2.695, « le Monde », 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES 556-17-49 Pour Cadres de Groupes européens ou Diplomates

Région parisienne

Partic. rech. appartem. meublé NEUILLY-S/SEINE ou proche : 120 m2, living, 3 chambres, S. de B., cuisine entièrement équipée, terrasse ou balcon, parking et téléphone. Téléphoner au : 828-82-50, P. 330 ou 357 H. de B.

EMBASSY SERVICE recherche direct. stud. ou appart., Paris ; villa, banlieue Ouest. 265-67-79.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES VILLAS, PAVILL., toutes banl. Loy. gar. 4.000 max. 283-67-02.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

PRÉSIDENT-WILSON
Etage élevé - Splendide 7-8 P. SOLEIL. PARF. ETAT DORESSAY - 548-43-94

PORTE MAILLOT ds bel imm. pierre de t., 2 pces, tt cft, calme, soleil, urgt. T. 225-89-19

LEDRU-ROLLIN. Bel imm. GD 2 PCES, entrée, cuis., bns, w.-c. 180.00. F. - 628-08-00

SUR SQUARE, Propriétaire vd séj. + chbre, poutres, caractère, soleil, refait neuf. 185.000 F. 331-32-32

MARAIS, rénovation de qualité grand séjour + 2 chbres, tt cft. Poutres, cheminée, 450.000 F. sur pl. Jeudi 1er. 11, r. de Poitou, 14 h à 17 h 30.

15, bd Gouvion-Saint-Cyr, 17e beau 5 pces, 100 m2, imm. réc. 530.00 F, sur place le 1er juin, 14 h. - 17 h. Tél. 622-54-80

Rue de TOCQUEVILLE (17e), part. vend studio récent, tt cft. T. 766-20-66, mer.-jeu.-ven. 8-20 h.

17e, PORTE MAILLOT gd studio 40 m2, gde cuisine, s de bains, imm. P. de T. 1930. 6e ét., asc. 215.000 F. 622-54-80

BOIS VINCENNES près R.E.R., imm. 4 étages, beau 3 P., entrée, cuis., tt cft, balc. 247.000 - 346-63-85

CHATELET. Beau 2 Pces, tt cft, poutres apparentes. Bon imm. 544-58-38

BORDURE BOIS-PASSY Part. vd dans hôtel particulier duplex hors classe, 120 m2 sur jardin, garage. 1.420.000 F. 527-06-79

Part. vend à part. PARIS-20e GRAND STANDING 1 appart., 7e, 160 m2, jard., terr. 1 appart., 8e, 150 m2 duplex, avec grande verrière. 366-61-36 - 362-72-81

12e - Propriétaire vend directement STUDETTES STUDIOS 2 PIECES DUPLEX - tous loués avec importantes garanties et sérieux dans très bel imm. d'époque. Gestion assurée. O.F.B.I. - 555-92-72

Avenue Versailles, près O.R.T.F. 2/3 pièces, 70 m2, tout cft. 500.000 F. 256-13-29.

PRES AV. SAINT-MANDE beau séj. + salon, entrée, cuis., 2 chbres, tt cft, box, ss-sol, sur pelouse. 465.000 F. - 345-82-72

EGLISE AUTEUIL magnifique 100 m2, living + 2 chbres, gd cft, 6e étage, gar. 2 voitures, chambre de service. 567-22-88.

EXCELLENT PLACEMENT Neuf, jamais habité. Studette : 103.000 F. Locat. assurée : 8.400 F par an. 139, rue des Pyrénées. Tous les jours sauf dimanche, de 14 h. à 19 h. - 370-04-70

Me VILLIERS - Dans immeuble entièrement rénové, STUDIO, cuis., s. de bains, tout confort. 130.000 F - DUPLEX refait neuf, 198.000 F - 522-95-20

RUE SAUSSURE - Très beau STUDIO REFAIT NEUF avec TERRASSE PLEIN SUD. 125.000 F - 522-95-20

7, RUE DE L'ASSOMPTION
Appts de 164 et 196 m2. Balc. Parking sous-sol. Petit immeuble neuf.
Sur place, de 14 h. à 19 h. GEFIC - 224-10-23

AV. NIEL P. de taille, BALC. LIVING DBLE + CHBRE, CHARME, SOLEIL, TEL., 5e sans asc. - 267-26-30.

VUE SUR SQUARE
EXCEPTIONNEL. Dans imm., entièrem. rénové, impt volume avec grenier aménageable. EN DUPLEX : 540.000 F. Téléphone : 522-95-20.

ILE SAINT-LOUIS - S/SEINE
Très grand charme, 160 m2, soleil, luxe. Prix élevé justifié. Téléphone : 504-37-28.

PARIS - CENTRE
Très belle rénov. de stdg, asc., tél., studios, duplex, 2, 3 Pièces. PRETS A VIVRE. C.G.T.I. : 261-50-34.

ACHETEZ SANS COMMISSION
Appartements, villas, terrains. INTERPROPRIETAIRES, Tél. : 280-23-28 - 280-54-28, 30, rue de Londres. - Paris-9e.

AVENUE NIEL
Stdg. 4 Pces, tt cft, 110 m2 : 370.000 F. Téléphone : 357-82-04.

PORTE DORÉE
magnif. 5 P., 160 m2, hall d'ent. Séj. 50 m2 3 ch., s. de b., C. toil. Cuis., office + ling., wc, vaste rang. 650.000 F. ORI : 957-18-50.

ST-AUGUSTIN - 8 PCES
320 m2, imm. P. de T. 1900, de gd stdg, chbre de service, box 2 voitures, prix élevé justifié. 370-91-60, pour rendez-vous.

PRÈS QUAI KENNEDY
MAGNIF. ATEL. + 2 CHBRES, 110 m2, jard. priv., plein soleil. DORESSAY : 548-43-94.

16, RUE DU RANELAGH
Charmant liv. + chambre, plein sud. Prix intéress. 395.000 F. Urgt. Mercredi-jeudi, 17 à 19 h. EXCLUSIVITE DORESSAY.

80 m PL. DES VOSGES
Dans imm. luxe, rénové, restent quelques apparts : gd séjour, 2 chbres, 2 bns, cuis. équipée dont l'un avec terrasse 16 m2. 4, RUE DU FOIN, tous les jours, 14 h. 30 à 19 h., l'après-midi : 271-38-84.

FOCH (av.). Appt de prestige 300 m2 environ, av. jard. Tél. : 296-08-23 ou 296-27-98

111, RUE DE COURCELLES
DUPLEX 6e et 7e étage. 220 m2. Triple récept.+4 ch. Prévoir travaux. - 1.200.000 F. S/pl. le 1er juin de 11 à 16 h.

RAPP Imm. gd luxe sur jardin Living, 2 chbres 70 m2. 2 balc. Cuisine équipée. Téléph. 850.000 F. - Tél. : 660-99-54 17, av. RAPP - Ce jour 10/15 h.

A RENOVER 45 m2 W.-C. Cuis. - Asc. - BALCONS. RARE - 325-75-42

16e - PASSY SUR BOIS Gd stand. 10 PCES en DUPLEX 325 m2 R.-de-ch., 1er étage - Jardin privatif 320 m2 - Partiellement occupé - Chbre serv. - 2 park. Possib. ccial. — Tél. : 322-68-71.

10e Direct propriét. 2 et 3 P. tt cft - Libres ou occup. Gros crédit. - Tél. : 902-12-18.

NATION TILLIER Rénovation Imm. stand. Studios, 2-3 PCES. Tél. 357-82-04

TROCADÉRO
Imm. neuf, très grand stand. 2 Pces, 67 m2, S/JARDIN 48, rue DE LONGCHAMP, 16e Tél. : 720-17-54

BEAUBOURG
Très beau duplex, caractère, tout confort, TERRASSE : 460.000 F. Téléphone : 522-95-20.

Paris Rive gauche

76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES
PETIT IMMEUBLE NEUF EXTRÊMEMENT LUXUEUX
17 APPARTEMENTS SEULEMENT DU 2 AU 5 PIÈCES
SUR PLACE : APPARTEMENT-MODÈLE VISIBLE MARDI ET JEUDI DE 14 H. 30 A 18 H. 30
RÉALISATION APRI
29, AVENUE FOCH 94100 SAINT-MAUR
885 - 12 - 30

BEAUX 3 PIÈCES
55 M2 Commerce 380.000 F.
54 M2 Labrouste 370.000 F.
66 M2 Ségur 415.000 F.
JEAN FEUILLADE : 566-00-75.

Me BAC. A SAISIR. Charmant studio, caractère, confort. Le Propriétaire : 325-89-31.

MONGE. Part. vd 4 P., 80 m2, tt cft, parf. état, calme, soleil, tél., imm. P. de T. : 520.000 F. URGENT. Téléphone : 331-77-33.

Paris-15e, studio, très clair, bon placement ou habitat., tt conft. Prix 150.000 F. Tél. : 350-60-24.

RASPAIL. — 155 m2 divisible, 5e étg., asc., gd balcon, vue exceptionnelle sur parc et Paris. Téléphone : 322-12-78.

GOBELINS - HISTORIQUE très original, tout confort, 60 m2 + loggia + sous-sol aménagé. Prix justifié. - Tél. : 229-52-98.

CONTRESCARPE. — 5e étage, très calme, très clair, 55 m2, atelier artiste avec mezzanine, cuisine équipée, S. de B., tél. 320.000 F. Tél., après 20 h. au : 603-69-96.

VUE PARIS. Imm. 1973, stdg. 3 P., 75 m2, cuis. équip., balc., park., 465.000 F. — 742-67-56.

PRES PARC MONTSOURIS 14e ETAGE, PLEIN CIEL ensoleillement maximum, 3 Pièces, 78 m2 + balcon, loggia, cuisine équipée, parking, immeuble moderne, excellent standing. Téléphone : 227-22-62.

Ve - POLIVEAU. - Immeuble récent, 3e étg., liv. + 2 chbres + studio intégré, tout confort, 105 m2, parking. Tél. 337-88-14.

SEVRES-BABYLONE 4 Pièces, 100 m2, CARACTERE, 670.000 F. Téléphone : 322-61-35.

RUE DE BEAUNE 4e ETAGE, STUDIO, A RENOVER. — Téléphone : 329-21-80.

SAINT-JACQUES - CLUNY. Liv. dble + chbre, 2 mezzanines, 135 m2 environ. Tél. : 329-21-80.

RUE DAUPHINE. - SEJOUR + CHAMBRE, CUISINE. - Petits travaux. - Téléphone : 329-21-80.

76,78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES
PETIT IMMEUBLE NEUF EXTRÊMEMENT LUXUEUX
17 APPARTEMENTS SEULEMENT DU 2 AU 5 PIÈCES
SUR PLACE : APPARTEMENT-MODÈLE VISIBLE MARDI ET JEUDI DE 14 H. 30 A 18 H. 30
RÉALISATION APRI
29, AVENUE FOCH 94100 SAINT-MAUR
885 - 12 - 30

VANEAU Bel immeuble pierre de taille Tapis escalier. Beau liv. + ch. Tél. Cave. Refl par décorateur. 339.000 F - Pptaire 325-75-42 bureau 324-51-00 domicile

MONTPARNASSE Immeuble nf Grand stand. GD STUDIO TT CONFT. Park. COTIMO Mme Toppo 783-62-74.

SEGUR Pr. PLACE BRETEUIL Bel imm. pierre de t. **3 P.** Salon, s. à mang. + chb. TT CONFT. Impeccable COTIMO Mme Toppo 783-62-74.

13, RUE DE TOURNON BEAUCOUP DE CHARME 115 M2, CHBRES SUR ARBRES. JEUDI DE 14 A 18 HEURES.

Mo ÉMILE-ZOLA
HABITABLES IMMEDIATEM.
— STUDIOS
— ET 2 PIECES VASTES, TRES LUMINEUX, CUISINE EQUIP., TELEPH.
— 3 PIECES EXPOSE SUD GRAND BALCON.
RENSEIGNEM. SUR PLACE : 10, rue Fremicourt, ts les jrs (SAUF MARDI, MERCREDI) de 11 à 13 h. et de 14 à 19 h. Téléphone : 578-03-22.
OU SINVIM
500-72-00, Heures de Bureau.

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe SIECLE restauré, 2 à 5 Pièces, de 92 à 170 m2. Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45.

CHAMP DE MARS
7 Pièces, 215 m2, 4e étg., tt cft, grand standing, calme, soleil. MICHEL et REYL : 265-90-05.

SOLFÉRINO
SOMPTUEUX 360 M2 — VUE GDES RECEPT. + 4 CHBRES, 3 BAINS + DEPENDANCES + CHBRES SERVICE. - 265-67-79.

LATOUR-MAUBOURG
Beau liv. + chbr. 65 m2 + balc. 12 m2, CALME, dble exp., soleil. 590.000 F. DORESSAY, 548-43-94.

BRETEUIL-MASSERAN
MAGNIFIQUE 5 PIECES 125 M2 Gde terrasse 47 m2 + 2 park. DORESSAY : 548-43-94.

EXCEPTIONNEL SUR PLACE ST-MICHEL
ds imm. P. de T., gd 3 Pièces, cuis., w.-c., bains, asc., occupé par dame seule de 50 ans. Téléphone : 723-49-93.

GOBELINS Excellent immeuble 3 pièces, impeccable, tél., calme. 300.000 F. - 331-89-46.

ST-JULIEN-LE-PAUVRE
Petit immeuble entier, restauré **5 PIECES** DUPLEX 125 M2 ENVIRON 3 ch., 2 bains, cuis., séjour avec cheminée 60 m2 envir. + loggia.
SOREDIM 755-98-57 227-91-45

COMMERCE Eglise Très beau **3** P. indép., tt confort, soleil. 340.000 F. Rare à ce prix. Gros crédit possible. - 579-47-99.

STANISLAS RUE PEGUY ODE. 95-10 Séjour, salle à mang., 3 chbres, 130 m2, sur jardin, Sud, calme.

MONTPARNASSE
PARKING à PROXIMITE BEL APPT D'ANGLE **6 PIECES** cuisine, office, chambre service **BALCONS** 5e étage, asc. PROF. LIB. AUTORISEES Libre de suite : 1.450.000 F. Mercredi-jeudi, 14 à 17 h 30 : 2, rue BLAISE-DESGOFFE (6e)

A RENOVER **MONTSOURIS** 2 P. 79.000 F A SAISIR - 325-77-33

LOURMEL Très bel immeuble SUD Verdure, 2 p. tt confort A SAISR - 325-75-42.

PEUPLIERS IMMEUBLE NEUF 4 étages, livraison 1979 APPTS - ATELIERS CONCEPTION NOUVELLE 90 et 100 m2. Tél. le matin et après 20 h 30 : 589-20-97.

VARENNE-GRENELLE
TRES BEL APPT CLASSIQUE **300** M2 parking + 2 services. DORESSAY - 548-43-94

LUXEMBOURG BEAU 2 P. TT CFT SUD. 199.000 F. - 325-97-16.

DUROC EXCEPTIONNEL 6 PIECES + terrasse aménagée, vue imprenable. 1.500.000 F. 355-42-91

Région parisienne

ST-CLOUD Dans pl. imm. de 3 appts gd stand. Reste un tr. beau 5 p. 135 m2. 4.900 F le m2 + park. Livrais. courant juin 78. - Tél. 918-59-45.

VAUCRESSON tr. beau 5 pièces 145 m2 ur gd parc, terrasses et tennis. Tél. 970-14-96

NEUILLY Rue St-James, chbre serv. 6e ét. asc., chff. cent. - 747-15-00

BOULOGNE, exceptionnel prop. vd studio 33 m2 + 19 m2 balcon s/jardin, tél., parking. Px 200.000 F. Tél. 969-66-96

CACHAN. RER, bus, immeuble 1965, 4 ét., 9 appart. Part. vd 4 pces, tt cft. 70 m2, double expos., ss vis-à-vis, décoration originale impecc., cave, box + park. visiteurs. 282.000 F. 665-11-38

BOULOGNE près Mo. Imm. réc. 7e ét. Balcon, soleil, hall, séjour dble, 2 chbres, cuis., s. de bns, IMPECCABLE. Parkg. Prix : 415.000 F. ROUSSEL. - 628-36-49

CREIL IDEAL PLACEMENT pour investisseurs avisés Immeuble récent, standing : PLUSIEURS GRANDS
3 PCES - TT CONFT
Parking, cadre de verdure. Prix 107.000 F, gros crédit, location et gestion assurées. Rapport : 11.000 francs annuellement. Documentation sur demande. Téléphone : 345-86-41.

CENTRE D'ENGHIEN, résid. Appt moderne, 5 P. tt cft, cuis. équipée. Tél., 5e ét., asc., cave. Tél. 989-61-54

MAIRIE DE MONTREUIL Imm. grand standing, idéal professions libérales. Studios 2, 3, 4, 5 pièces. I.T.E.C. Immobilier. TEL 766-03-94

NEUILLY BOIS
DANS IMMEUBLE RECENT **VUE** EXCEPTIONNELLE sur le Bois et Parc 7e ASCENSEUR - BALCON
5 PIECES TT CFT
ENTIEREMENT RENOVE
PRIX 995.000 F
Mercredi, jeudi, 14 h à 18 h : **7, AV.** BRETTEVILLE ou 723-91-28

BOULOGNE PORTE ST-CLOUD COQUET STUDIO - Cuisine Bains - Sur jardin - 160.000 F ESNAULT - 266-39-40

ENGHIEN RESIDENTIEL Part. vd appt Prox. gare. Imm. pierre de t. Gd jardin. 4e étage - Ascens. Entrée, séjour double 32 m2, 2 chbres, gds placards, cuisine aménagée. Cave. Tout confort. Prix : 370.000 F. - 989-64-76.

Province

SAINT-TROPEZ - CENTRE
Vds stud. récent, tout équipé, 26 m2 + balcon, park. Résid., piscine. TELEPHONE 577-27-08.

ALPE-D'HUEZ
A saisir, cause dép., STUDIO 4 personnes, entièrem. équipée, cuis., laboratoire, lave-vaisselle. TV, S. de B. Téléphone 522-16-26.

MONTPELLIER PLEIN CENTRE
PISCINE - TENNIS APPARTEMENTS
TYPE 4 et 5
3.700 F à 3.900 F le m2
SOCRI CENTRE COMMERCIAL POLYGONE. Tél. : (67) 58-51-51.

VENCE
sous la lumière de la COTE D'AZUR LA RESIDENCE HENRI-MATISSE 9 km. de la mer, proche du cœur du village, au calme, route de Saint-Paul, 19 appartements, 2 ascenseurs, chauff. électrique intégré indiv., 2, 3, 4 Pces, de très gd standg, piscine, larges terrasses avec loggia. Livraison été 1978. Appartement témoin.
Commercialisation BERTEAU FONCIER, 178, avenue Emile-Hugues, 06140 VENCE. TELEPHONE : (93) 58-01-56.

REIMS Vd grand appt 4 pièces, prox. Fac. et I.U.T., résidence dans parc boisé. Téléphone : (26) 47-06-58.

appartem. achat

Achète dernier étage. 5 Pièces, tout confort, préférence 7e, 8e, 16e, 17e. — MARTIN. 17, rue Godot-de-Mauroy. — PARIS-IXe. Téléphone : 742-99-09.

Rech. appts 2 à 4 Pièces, Paris, préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, paiement comptant chez notaire. - Téléphone : 873-23-55.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e), 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appart. toutes surfaces et immeuble. Paiem. comptant.

SOCIETE disposant capitaux achète comptant appts., Paris. Téléphone : 345-86-41.

URGENT Particulier recherche 6 pièces 150 m2, tt cft, PARIS (5-6-7-8-11-12-15-16-17e). Prix 800.000 F. 027-15-40.

RECHERCHE Client Banquier 5/7 p. tt cft, 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly. MICHEL & REYL - 265-90-05

appartements occupés

Partic. de préf. à Partic., RUE DAUPHINE, rapp. 18.000 F/an. Prix à débattre. — 325-10-16.

4e - MARAIS
dans immeuble restaure reste 2 logem. de 35 m2 chacun. OCCUPES. PRIX INTERESS. TELEPHONE : 2[illegible]-67-05.

XIe - FG DU TEMPLE
Immeuble entierement restauré, sur cour-jardin, façade élégante avec statues : 2-3 pieces, tout confort, 46 m2, 3e étage, parfait état, OCCUPE couple seixantaine. - Prix : 110.000 francs. Téléphone : 227-22-62.

pavillons

1.701 PAVILLONS VILLAS Autour de Paris : 0 à 120 km L'ORDINATEUR DE LA
MAISON DE L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél. Questionnaire sur envoi de votre carte de visite : Chambre Syndicale des Agents immobiliers F.N.A.I.M. 27 BIS, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS - 757-62-02

Part. vd Pavillon 5 pièces, bord de rivière, terrain de 1.105 m2, 28 km gare de Lyon. Téléphone : 900-99-60

ASNIERES RESIDENTIEL Séjour 42 m2, bureau, 6 chbres, 3 bains. Gar. 2 voitures, 400 m2 terrain, 950.000 F - 788-49-00

VITRY - Résidentiel. PAV. récent, sur 800 m2 terr. Tr. gd cft 300 m2 habitables - 337-88-14.

villas

Vends Arcachon villa 140 m2 6 chbres, séj. 29 m2, 2 s. de bns, gar. 600.000. 585-50-66 ap. 19 h.

5' VERSAILLES sur 1 000 m2 arborisés de plain-pied comprenant : sejour double 40 m2, cheminée, cuisine equipee, 5 ch., 2 s. de bns, 2 w.-c., nombr. placards, cellier, 2 garages, Prix justifie : 720 000 F. IN 045-29-09.

15' SAINT-LAZARE s/2 100 m2 de terrain belle villa anglo-normande. Séj. s. à m., 4 ch., sur sous-sol, tt cft, vue s/Seine. Prix : 900 000 F. T. : 417-03-10.

Sortie village, proche MILLY-LA-FORET, lisière FORET FONTAINEBLEAU Part. vd mais. et dépend. sur jardins 1.500 m2, entièrement clôturés, excellent état, tt cft. TEL : (94) 69-56-29.

VILLEBON-ORSAY Part. vend mais. de caractère 6/7 pièces, jardin de 1.550 m2. Px : 650 000 F. T. : 010-39-65.

Centre d'Enghien résid., villa neuve à louer. Jam. hab., 7 p., tt cft, avec jdin, plein sud. Lib. 1er août. Téléphone : 989-61-54.

MAISONS-LAFFITTE
600 m gare et comm. MAISON MANSART, gd recept. 6 chbr. + 3 bains, parf. état, tt conft. BEAU JARDIN BOISE. Conviendrait à profess. libérale. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. - 976-05-90

maisons de campagne

PRES CHARTRES, mais. anc. rénovée, luxe récept. + 6 ch., jdin, 3.500 m2. 850.000. 622-54-80.

Région THOIRY
Sur 1.300 m2, terrain privatif, planté d'arbres, sympath. mais. de village 18e (90 m2 habit. + 50 aménageab.), environnement campagnard tr. plaisant, gare 6 km. Tél. : 771-63-55.

manoirs

Autor. Ouest 50' Paris prox. golf parc 1 ha manoir luxueus aménagé, nombr. dép., pisc. chauf., imm. chemin. et vitraux époque. TEL : (32) 53-42-11

fermettes

GIEN (Loiret) sur 2.500 m2 clos et arboré, FERMETTE de caract. 145 m2 habit., tt cft., séj., salon, cuis., 4 ch., 2 s. de bns., gdes dépend. 390.000 F. Tél. (38) 67-04-34.

terrains

CRETEIL - 500 m2 : 245.000 F. GIF : 1.000 m2 : 320.000 F. Téléph. : 584-05-98 - 05-99

propriétés

ENVIRON DE SENS
Part. à part. 2 corps de bât. sur 3 600 m2 plantés d'arbres fruitiers et clos en dur. Pêche et chasse. Tél. : 16 (86) 65-91-51.

RÉGION MEAUX SORTIE AUTOROUTE
MAISON BOURGEOISE VUE EXCEPTIONNELLE **7 P.** principales, tout confort. Parfait état - Jardin 3.000 m2 - Garage 2 voitures. 355-24-05 (14-18 h.)

Pavillon impecc. 6 pces, cuis. garage, tt confort, jdin. 35 km S.-et-M. pr autoroute. 230.000 F avec petit comptant - 888-05-32

VILLE DU JURA - BELLE PROPRIETE de construction récente édifiée sur 8.500 m2. Surface habitable : 310 m2. Sous-sol 240 m2. Grand standg. Ecr. no 7343, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

SOLOGNE, 150 km Paris - Village, chasse, golf, équit., ferme aménag. Réception 72 m2, chambre, bureau, cuisine, salle de bns, pout., tél., 2 grang., 200 m2, 6.500 m2. Etang. 480.000. 976-40-41

SAINT-NOM-LA-BRETECHE Ravissante maison 400 m2, 6 ch., 5 bains, 1 ha de jardin. Exceptionnel - 359-58-35

5' PORTE D'ORLEANS VIEUX BAGNEUX - Corps de ferme 18e en partie restaurée, 400 m2 habitables, porche, cour pavée. Jdin 500 m2 entièrement clos. Double-exposition. S/parc et jardin. Gar., dépend. 329-21-80

VERSAILLES 5 km, près gare CHAUMIERE sur 7.000 m2 parc boisé. Px justifié. MAT IMMOBILIER - 953-22-27

EN PROVENCE Proche de ST-REMY Villa confortable de 5 PIECES. 1.600 m2 de jdin. Px 320.000 F. CABINET IMMOB. MORO 23, bd V.-HUGO, St-Rémy-de-P. Tél. : (90) 92-14-75

GARCHES RESIDENTIEL Belle réception + 6 chambres. Jardin 2.300 m2 - 1.700.000 F. Carrés St-Louis - 950-48-97

LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE
55 km Paris, autor. A 4 dans secteur résident., près gare et commerces. Belle demeure de caractère, bénéficiant d'un parc magnifique de 2 ha 380 aux essences rares et séculaires, agrémenté d'un tennis en parfait état. Elle comprend sur cave voûtée (haut. 3 m) : hall d'entrée, récept. 80 m2, cuis., office, 7 chbres, 3 salle de bns, etc. (Travaux à prévoir.) Maison de gard., écurie, serre, kiosque et garages, 750 000 F. O.R.I. - 957-18-50

DIRECTEMENT SUR MER
Ppté de prestige + dépendanc. dominant le Golf du Morbihan s/parc 7.980 m2. 2.100.000 F. MAT IMMOBILIER - 953-22-27.

l'agenda du Monde

Ameublement

Sur TOUT l'ameublement **REMISE 15 % prix livré ou 20 % prix emporté** literies, salons, toutes marques
MOBILIA
TEL. : 322-56-41, 30, bd de Vaugirard, PARIS-15e (à 60 m. gare Montparnasse). ou 9, avenue d'Italie, PARIS-13e. TEL. : 535-42-58.

Antiquités

SALLE de VENTE ST-HONORE ACH. cpt. PX EXCELLENTS meubles anciens, tableaux, bronzes, horloges, argenteries, etc. Téléph. : 766-43-84 et 027-65-58.

Relations

Parmi nos adhérents se trouve celui ou celle que vous cherchez.
ALISON CLAY
CONSEIL MATRIMONIAL Rencontres - Mariages - Loisirs. SOIREES DANSANTES. Ecrire ou téléphoner : 35, rue La Boétie, 75008 Paris. TEL. : 256-04-02.

Arts

RESTAURATION
TABLEAUX, pastels, dessins, sculptures par spécialiste expert, maison fondée en 1926. Achat pour collectionneur. LETOURNEUR, 28, bd Raspail. TEL. : 548-07-58.

Bijoux

ACHAT COMPTANT, beaux bijoux, même importants, brillants, pierres fines, objets d'art. J. HORSTEN 14, r. Royale, 8e.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Cérémonie

UN BEAU MARIAGE UN BANQUET REUSSI SALLES pour toutes REUNIONS UN CADRE, DES PRIX à 40 minutes DE PARIS. TEL. : 404-42-01.

Débarras

DÉBARRAS 2000
TEL. : 326-81-35.

Psychanalyse

Psychanalyse-Psychothérapie non normative, groupe I.C.S. 584-07-21 - 770-22-34 - 236-26-79.

PSYCHANALYSTE femme. Tél. : 544-67-34 pr rendez-vous. Mardi, jeudi de 13 à 16 h.

Psychologie

VOUS CONNAISSEZ-VOUS ?
de la CONNAISSANCE DE SOI dépend la réussite sociale matérielle et sentimentale.
PSYCHOSCOPE
est une étude psycho-graphocaractérielle qui vous aide. Mme TROUMELEN, réf. C. 305, 6, rue Capus, 34500 BEZIERS.

Rencontres

« NE REVEZ PLUS D'AMIS » avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient, artistiques, touristiques, sportifs, etc. Vous les trouverez grâce à : « GOUTS COMMUNS », Colette Lesure. Tél. : 548-95-16, PARIS.

Vêtements

CHEMISE-SERVICE A vos mesures à bref délai PAR SPECIALISTE RENOVATION-RETOUCHES. 194 bis, r. St-Denis, 2e 236-80-84.

Instruments de musique

PIANO CENTER
loue les meilleures marques mondiales
PIANOS-ORGUES
neuf, occasion récente
« LOCATION-VENTE PIANO-BAIL »
en cas d'achat, dès six mois récupération totale des versements (caution location, transport).
PARIS-OUEST : pianos téléph. : 782-75-67. PARIS-EST : pianos, orgues. Téléph. : 857-63-38.

PIANOS neufs depuis 6.800 F. Occas. 3.500 F. Crédit. Daudé, 75, av. Wagram-17e. WAG. 34-17.

PIANOS neufs et occasions récents, droits et queues. Remises pour légers défauts d'aspect. Location-vente, Location-test. Réparation, entretien, crédit, livraison. 10 ans garantie pièces.
Daniel MAGNE, 50, rue de Rome, Paris. 522-30-90 et 21-74.

A vendre PIANO PLEYEL demi-queue. Palissandre. Prix : 19.000 F. Tél. 086-26-93.

ACHETONS PIANOS Daudé, 75 bis, av. Wagram-17e WAG. 34-17. Vente-Location.

PIANO - HALL RICHARD
avant travx remise importante SUR
39 PIANOS NEUFS ET 7 ORGUES NEUFS
178, r. de Courcelles, Paris-17e Téléph. : 227-13-56. PARKING.

Livres

PARTICULIER VEND **12 VOLUMES** dont 6 épuisés de Shakespeare numérotés. Etat neuf, reliés cuir, sous emboîtage. Editions PARDO. Valeur 15 000 F. à déb. T. ap.-midi, sauf samedi.
250-81-04

Moquette

MOINS CHER 30 à 60 %
sur 10.000 m2 moquette, belles qualités variées laine et synthétique. Téléphone. : 757-19-18.

MOQUETTE PURE LAINE
label WOOLMARK, gde largeur T3, coloris divers, 70 F le m2. ATELIER ILLOUZ, Métro Convention. T. : 842-42-61.

Maître Ruckebusch
depuis 30 ans
à PARIS 5, rue du Cirque (Rond-Point des Champs Elysées) Tél : 720.02.78/720.02.97
à LILLE 4 & 6 rue Jean Bart. Tél : 54.86.71/54.77.42
propose avec le tact et la discrétion qui s'imposent, des rencontres entre personnes libres se distinguant par le bon équilibre, l'intelligence du cœur, l'excellence de l'éducation, selon leurs aspirations et leurs valeurs communes.

Artisans

POUR VOS TRAVAUX maçonnerie, plomberie, électricité, menuiserie et peintures. TEL. : TRU. 00-75.

TOUS TRAVAUX D'EDITION : maquette, mise en page, fabrication de revues, livres, house-organs, éditions publicitaires... LE CLAINCHE : 260-32-17.

l'agenda du Monde
Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

BANDOL Villa 4 pièces Jardin Juillet 4.500 F. Tél. : 277-86-30.

ERQUY (22) à louer juillet belle villa 6 pièces, parc 2 500 m2, 6 500 F. T. : (96) 33-59-55 (9 h. à 17 h.).

GRANDE-MOTTE loue juillet sur port 2/3 p., 54 m2, tt cft. Tél. PARIS : 644-52-32.

LA GRANDE-MOTTE à louer studio, terrasse, jardin près port. Tout confort. JUIN 1.200 F. JUILLET 1.800 F. Possibilité quinzaine. Téléphoner le soir : 566-87-14 ou 322-82-12.

« Côte Basque ». Exceptionnel. Très belle villa sur colline. Grand parc. Vue sur mer. 10 chambres. Tout confort. A louer juillet. Tél. : MAI 71-57.

CARRY-LE-ROUET, 30 km Marseille, à louer août 5.500 F jolie villa bord mer, 3 ch., gd séj., terr., jard., gar., tél. Ecr. PAUL, 7, impasse du Prophète, 13003 Marseille.

CANNES. Loue juin-juillet, 3 P. cft., jard. privatif, face mer et plage. Tél. h. repas : 569-60-76.

CARNOUX-CASSIS. 4 km mer, loue bungalow juil.-août-sept., 2 à 4 pers. BERGONI Emile, 13470 CARNOUX-EN-PROVENCE

HYERES (Var), villa 4 pièces cft, bains, Tél., jardin, calme, 6 personnes août. T. : 928-30-49.

CRANS-SUR-SIERRE (Suisse). Bel appt. 4-5 pers., bord golf 18 trous. A louer à la sem. ou au mois, Juin-juil.-sept. Tél. : 574-19-61, matin.

COMBLOUX FACE MONT BLANC Juillet et août reste quelques appartements dans chalet SYLVAIN B.P. 50 74700 Sallanches. T. (50) 58-62-24, 58-07-29.

SENONCHES, 110 km autor. de l'Ouest. Gde maison tt cft., calme, jardin, forêt. A louer juil.-août-sept. 331-78-12, matin.

A 40 minutes DE PARIS UN CLUB DE LOISIRS (à la carte) tennis, piscine, chevaux, night-club, pêche, etc. DES WEEK-ENDS DE REVE TEL. : 404-42-01.

VACANCES D'ETE. Stages d'équitation. Pension complète 6-14 ans. Poney-Club Yonne. Secrétariat 924-82-78.

Vac. en PERIGORD près Les EYZIES-DE-TAYAC appt meublé indépendant, 4 personnes. Juin, juil., sept. Manoir de Rocaudou 24620 MANAURIE. T. 53-06-98-83.

Votre hôtel à 15' de Lyon, 5' de Satolas, conditions pour longue durée, 3 étoiles NN, salles de réunions, mariages, etc. TEL. : 31-08-50.

A louer été chez l'habitant (enseignants 36 ans), ds ferme 4 chbres, s. de bns, séj., cuis. 4 ha terrain, à 50 km océan. Cénac, Lou Biarnés, 40470 Ygos

ANGLETERRE
Séj. linguistiques organisés par associat. professeurs d'anglais. 3 semaines août 1 425 F, voyage logement en famille anglaise, cours, activ. culturelles et sport. TEL. : 350-60-71.

Allemande, 38 a., prof., aimerait passer 2 sem. (m-juin, à m-juillet) en famille ou avec collègue française pr parfaire son français. Ecr. : FRAU FROHNER 7031 Altdorf, Tulpenstr 12

Angleterre Juillet 10-18 ans U.S.A. Août 15-21 ans. Encadrement par professeurs Tél. : 589-85-14, après 17 h.



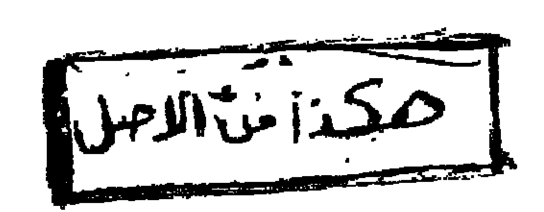
Prenez la barre pour une croisière sur les rivières bretonnes Offrez-vous des vacances originales, totalement reposantes.

Retrouvez le mode de transport le plus ancien du monde : le bateau, mais avec tout le luxe et le confort d'aujourd'hui.

Au mouillage de GUIPRY-MESSAC, sur la Vilaine, un bateau luxueux très habitable - pour 4 à 8 personnes - et facile à piloter vous attend. Vous y découvrirez, au fil de l'eau, l'une des plus belles régions de FRANCE : la BRETAGNE.

Votre croisière est organisée par LADBROKE TRAVEL S.A., spécialiste en ANGLETERRE des vacances en liberté.

Pour en savoir plus, écrire ou téléphoner à :
LADBROKE TRAVEL S.A. avenue du Port, 35480 GUIPRY-MESSAC
Tél. : 16 (99) 34-60-11.



Le Monde économie-régions

LES PROJETS DU GOUVERNEMENT ET LES MOUVEMENTS REVENDICATIFS

UNE MISE EN GARDE DU MINISTRE DU TRAVAIL AUX PARTENAIRES SOCIAUX

« Il ne faut pas laisser indéfiniment en suspens les problèmes de la durée du travail »

nous déclare M. Boulin

« MM. Barre et Monory ont tenu des propos contradictoires sur les moyens d'accorder un accroissement du pouvoir d'achat des salariés les plus défavorisés. Tout le débat porte sur le niveau au-dessus duquel le pouvoir d'achat des cadres serait maintenu ou amputé : 30 000 F par mois, affirme le premier ministre, beaucoup moins laisse entendre le ministre de l'économie. Quel est, sur ce point, la doctrine du ministère ?

— La doctrine du ministère a été clairement définie par le premier ministre, compte tenu de la conjoncture à faible croissance qui s'offre dans les prochaines années. Le principe posé est celui du maintien du pouvoir d'achat, exception faite pour les travailleurs manuels et les plus défavorisés dont il est nécessaire de revaloriser les salaires. Si les discussions engagées par les partenaires sociaux aboutissent — et je le souhaite — à une augmentation réelle des basses rémunérations, il faudra bien limiter les revenus à un certain niveau pour aboutir au maintien du pouvoir d'achat pour les autres catégories. Sur ce point, le gouvernement a le choix entre plusieurs techniques, dont aucune n'est à exclure, y compris celles pratiquées l'année dernière pour les rémunérations supérieures à 30 000 F.

» Cela implique sans doute qu'il y ait suffisamment de réserves de productivité pour à la fois revaloriser les bas salaires et n'écrêter que les rémunérations supérieures à ce chiffre. C'est une question dont nous aurons l'occasion de reparler.

Le SMIC : un instrument bien adapté

— Alors que le premier ministre envisage de limiter la portée du SMIC, vous avez souligné, devant l'Assemblée nationale, les bienfaits de la politique passée de la Ve République en faveur de la revalorisation du SMIC. Le courant de pensée que vous représentez est-il disposé à faire jouer au SMIC un rôle beaucoup moins important ?

— J'ai tenté à l'Assemblée nationale de faire la démonstration de la distinction du SMIG (avec un G), qui évolue comme les prix, et le SMIC (avec un C), qui progresse au-delà des prix en fonction de la croissance et notamment de celle du salaire horaire moyen.

» Conformément à la loi, cette année, le SMIC a été revalorisé automatiquement en fonction de l'évolution des prix, et un acompte a été donné à valoir sur une augmentation réelle du pouvoir d'achat qui sera liquidé en fin d'année, ce qui n'exclut en rien le rendez-vous légal du SMIC en juillet.

» Nous avons là un instrument bien adapté de croissance en fonction de l'activité économique des salaires les plus défavorisés, mais qui ne préjuge pas des négociations entreprises entre les partenaires sociaux et qui portent sur l'augmentation et la définition du salaire réel minimum par branche et de l'augmentation des basses rémunérations en particulier chez les travailleurs manuels. Si ces négociations se déroulent favorablement, la portée du SMIC pourrait se trouver restreinte surtout si ces accords sont généralisés dans un grand nombre de branches. Si, au contraire, ces accords demeurent limités, le SMIC, au cours du rendez-vous dont j'ai parlé plus haut, continuera à jouer son rôle de croissance pour les salaires les plus bas.

» Le gouvernement est attentif à ces négociations et en tirera le moment venu les conséquences.

— Il ne s'agit donc pas d'enlever au SMIC son rôle dynamique ?

— Pas du tout.

— Dans votre propre entourage, des spécialistes craignent que le nombre des chômeurs atteigne le cap des 1 500 000 en septembre. Partagez-vous cette analyse, et surtout quelles initiatives efficaces et rapides comptez-vous prendre pour éviter une aggravation de la situation de l'emploi, dans la mesure où le demi-pacte bis *pour les jeunes sera insuffisant ?*

— On ne peut pas parler de 1 500 000 demandeurs d'emploi, chiffre qui ne repose sur aucune donnée actuellement objective. Certes, nous sommes confrontés à des problèmes cumulés tenant à la conjoncture, à l'insertion des entreprises dans la concurrence internationale, à l'arrivée des jeunes sur le marché du travail, qui vont d'ici à la fin de l'année accroître d'une manière importante le nombre des demandeurs d'emploi.

» Le gouvernement n'entend pas rester passif. Tout d'abord, il présente une reconduction partielle du Pacte national de l'emploi pour les jeunes, qui n'est pas un demi pacte mais un pacte mieux orienté vers la formation réelle des jeunes et leur adaptation à un emploi.

» Nous allons renforcer par exemple les contrats emploi-formation, les contrats d'apprentissage et les stages formation qui vont dans ce sens. En revanche, nous vérifierons que les stages pratiques faits en entreprises, assurent une formation minimale réelle à ces jeunes, pour qu'ils soient mieux préparés, avec une compétence accrue, à entrer dans la vie professionnelle. Mais ce pacte n'est pour moi qu'une phase transitoire. Comme nous sommes confrontés aux problèmes permanents d'une croissance modérée, il faut que nous traitions les difficultés des demandeurs d'emploi d'une manière structurelle. Cela veut dire qu'il faut dans une perspective à court, moyen et long terme, examiner comment il sera possible d'insérer le plus grand nombre de personnes — et pas seulement les jeunes — sur le marché du travail. C'est une réflexion importante que j'ai entreprise en liaison avec les commissions spécialisées du VIIe Plan et qui va pouvoir déboucher, je l'espère, dès l'automne 1978, sur des propositions de fond. Celles-ci pourront concerner la durée du travail, le temps partiel, l'activité des femmes, des salariés âgés, notamment les cadres.

— Vos services ont-ils déjà évalué le nombre d'embauches définitives parmi les jeunes qui ont suivi des stages pratiques ?

— Nous connaîtrons ce chiffre après le 30 juin. C'est à ce moment-là que nous verrons si les employeurs participent à cette action dynamique en maintenant le plus grand nombre de jeunes dans les entreprises. Selon des estimations provisoires, 60 % des jeunes seraient maintenus, et, si tel est le cas, ce serait un beau résultat. Je suis convaincu que le patronat, conscient de ses responsabilités dans la conjoncture difficile qui est la nôtre, fera l'effort nécessaire pour maintenir les jeunes dans les entreprises. Quant aux contrats d'apprentissage ou aux contrats formation, plus de 80 % des jeunes sont effectivement embauchés à l'issue de cette formation.

Une réforme de l'A.N.P.E.

— Le C.N.P.F. demande une réduction de l'indemnisation à 90 % de certains chômeurs, et, avec les syndicats, réclame une augmentation des aides publiques, dont la part s'est considérablement amenuisée en quinze ans. Quelles réponses allez-vous fournir à vos interlocuteurs ?

— J'ai reçu les dirigeants de l'UNEDIC, qui m'ont fait part de l'augmentation des charges avec laquelle ils étaient confrontés et provenant essentiellement de l'augmentation des préretraites, de la garantie minimale et de l'indemnisation des chômeurs à 90 % (ASA). Il est vraisemblable que, compte tenu des perspectives économiques que je viens de vous décrire, ces charges vont augmenter et que cela va poser des problèmes réels en 1979. Il faut donc réexaminer les différents moyens d'indemnisation du chômage, mais surtout mesurer l'ampleur du problème posé par une participation supérieure de l'aide de l'Etat, puisque l'Etat donne environ 5 milliards et l'UNEDIC 10 milliards de francs. Un effort de cette ampleur de l'Etat demandé ne peut être pris que sur les personnes ou les entreprises, et on retrouve là deux problèmes qui font précisément l'objet des préoccupations des partenaires sociaux de l'UNEDIC. J'entreprends, en liaison avec le Plan, une réflexion sur cette affaire avec comme préoccupation première l'ensemble des coûts que cela peut entraîner d'une manière directe ou indirecte mis en face des capacités contributives de la nation aussi bien des ménages que des entreprises.

» Par ailleurs, il y a lieu de faciliter une meilleure insertion des chômeurs le plus vite possible dans la vie active, et je me propose d'entreprendre une réforme en profondeur de l'Agence nationale pour l'emploi, qui ne doit pas être seulement un instrument statistique, mais une agence de placement. Cela peut impliquer le recrutement de placiers d'un niveau élevé.

— Alors que des entreprises ferment et que la liste des chômeurs s'allonge, d'autres firmes continuent de recourir aux heures supplémentaires ou pratiquent des horaires de travail d'amplitude importante. Etes-vous décidé à modifier les vieilles règles de la durée hebdomadaire et des équivalences ?

— En théorie, on peut songer à la réduction de la durée hebdomadaire du travail et des équivalences, au développement du temps partiel et j'ajouterai l'amélioration du travail posté par la création d'une cinquième équipe. Mais, techniquement, ce n'est pas simple. Il faudrait vérifier que ces mesures se traduisent bien par des embauches effectives. Si elles devaient aboutir simplement à une revalorisation des salaires ou à une amélioration de la productivité, nous n'aurions pas réussi notre pari. Nous réfléchissons à ce problème et j'attends le résultat des négociations entre employeurs et syndicats avec lesquels je reprendrai contact.

Vers une réduction de la journée de travail ?

— S'il y a création d'emploi, êtes-vous favorable à des réductions d'horaire et des équivalences ?

— Les questions relatives à la durée du travail font l'objet de l'étude par un groupe d'experts patronat-syndicats, au niveau interconfédéral. Les conclusions devraient être connues avant les vacances d'été. Nous allons suivre ces travaux avec plus que de l'intérêt. Il y a en effet des questions dont on parle depuis des années, comme celle des équivalences, et pour lesquelles une solution qui permette un progrès social devrait être présentée dans des délais rapides. Bien entendu, je tiens à privilégier le dialogue social, mais à condition que nous ne laissions pas en suspens indéfiniment des problèmes connus. Pour la réduction de la journée du travail, en général, il est clair que c'est le sens vers lequel on doit s'orienter — et cela n'est pas vrai seulement de la France.

— Les syndicats reprochent aux procédures de discussions sur les conventions collectives d'être à la fois trop lentes et trop limitées et surtout d'aboutir parfois à des fixations de salaires inférieurs au SMIC. Le ministère peut-il, et comment, intervenir dans ce domaine réservé des partenaires sociaux ?

— Nous en avons débattu au cours d'une récente réunion de la commission supérieure des conventions collectives que j'ai présidée. Deux constats : d'abord le manque d'information sur les conventions existantes, ensuite l'existence de zones d'ombre considérable : des secteurs d'activité non négligeables ne sont couverts par aucun accord collectif. Il nous a paru nécessaire d'aborder en priorité ce problème capital d'un meilleur traitement de l'information par l'utilisation de l'informatique. Cela prendra du temps, mais j'ai décidé de réunir une commission spéciale afin de dresser un premier bilan sur un nombre limité d'accords.

» Par ailleurs, l'ensemble des partenaires sociaux, y compris le patronat, ont exprimé largement le souhait de modifier les dispositions légales sur les conventions collectives. Une commission *ad hoc* a donc été instituée. Dans les jours à venir, elle examinera les différentes formules proposées par les uns et par les autres ; et cet échange de réflexions aboutira à un nouveau texte législatif.

La participation ne s'octroie pas

— Envisagez-vous, comme le proposent certains syndicats, notamment la C.F.T.C., de créer un corps de conseillers, une sorte de magistrature sociale ?

— Il serait plutôt question non pas d'une magistrature sociale, mais d'une magistrature morale, confiée à un organisme appelé notamment à présenter des recommandations aux négociateurs. Mais je ne peux pas préjuger des résultats de l'étude qui va être menée.

— A l'exception de la C.F.T.C. et de la C.G.C., les confédérations ouvrières et la grande masse des salariés ne croient pas à la troisième voie de participation : aménager ou améliorer les ordonnances sur l'intéressement ne revient-il pas à mettre la charrue avant les bœufs puisque les salariés demandent avant tout du pouvoir au niveau du comité d'entreprise et de l'atelier ?

— Ministre de la participation par la volonté du président de la République et du premier ministre, je crois profondément à cette troisième voie. Mais la participation ne s'octroie pas. Il faut que les salariés aient la volonté de participer. Par conséquent, il faut créer un climat propice afin d'amener les représentants des travailleurs à s'insérer de manière non conflictuelle dans la vie des entreprises. Progresser, mais à pas prudents. C'est la raison pour laquelle je propose une loi sur la participation des cadres, car nous sentons que les cadres ont un désir réel de participation, mais rien n'empêche et n'empêchera les autres salariés de s'associer aux cadres. Nous ne fermerons aucune porte. Ensuite, plus tard, je ferai des propositions sur la participation financière dans la ligne des rapports Delouvrier et Sudreau. Enfin, nous réfléchissons aux moyens de mieux faire participer les salariés à la vie réelle des ateliers, sur les lieux de travail. Ces réflexions pourront aboutir à d'autres séries de projets de loi.

— Envisagez-vous d'étendre la compétence des comités d'entreprises au niveau des groupes ?

— Je serais favorable à un effort d'information des sociétés mères vis-à-vis des filiales en prévoyant, par exemple, que le dirigeant du groupe se rende dans les filiales pour délivrer cette information.

— Vous avez plusieurs fois insisté sur les réflexions engagées par votre ministère. Cela ne signifie-t-il pas que les réformes de fond sont reportées ?

— Absolument pas. Des textes sur la participation vont être déposés prochainement ; d'autres le seront avant la fin de l'été. Effectivement, sur d'autres sujets, je poursuis ma réflexion, mais j'ai le souci de déboucher sur des solutions pratiques que justifieront la conjoncture et les problèmes avec lesquels nous sommes confrontés.

» Si mon souci d'efficacité est grand, mon désir de dialogue ne l'est pas moins, et je garde avec les partenaires sociaux des contacts que j'espère fructueux. »

Propos recueillis par
MICHEL CASTAING
et JEAN-PIERRE DUMONT.

M. Perrut (U.D.F.) s'inquiète du chômage des jeunes

Dans son rapport pour avis présenté au nom de la commission des affaires sociales, M. Francisque Perrut (U.D.F.) fait le point sur la politique menée au cours des douze derniers mois pour lutter contre le chômage des jeunes. Selon le député, le pacte national pour l'emploi est un succès, mais, constate-t-il, il s'agit davantage d'un succès quantitatif que qualitatif (il révèle l'assez faible impact des procédures de formation). Encore ce succès quantitatif risque-t-il lui-même d'être provisoire, de nombreuses tâches risquant de ne pas être suivies de contrats d'embauche définitifs.

« *On continue de se trouver*, écrit M. Perrut, *dans une situation extrêmement anormale et préoccupante avec les jeunes, qui, représentant moins de 20 % de la population active, constituent, par contre, plus de 35 % des demandeurs d'emploi.* » « *Il s'agit là*, estime le député, *d'un problème de société d'une extrême gravité et auquel il ne peut être fait face par de simples mesures conjoncturelles du type de celles contenues dans le collectif pour 1978.* » « *Nécessaires*, précise-t-il, *elles risquent de ne constituer qu'un palliatif reconduit d'année en année.* »

« *Les nouvelles orientations suffiront-elles à faire face au problème des douze prochains mois ?* », demande M. Perrut, qui, relevant que les dispositions prévues sont nettement moins favorables à un recrutement de masse que celles de 1977, craint que l'année qui vient ne soit marquée « *par de grosses difficultés en matière d'emploi des jeunes* ».

« *Tout est lié à la reprise de l'activité économique* » conclut M. Perrut, pour qui : « *La politique de l'emploi des jeunes est une politique d'attente, avec tous les aléas que cela comporte.* »

La grève des électriciens C.G.T. et C.F.D.T. entrainera des délestages le 1er juin entre 9 h 30 et 10 h 30

L'ordre de grève à l'E.G.F., le 1er juin, lancé par les fédérations C.G.T. et C.F.D.T., comportera une baisse de production de 30 % entre 9 h. 30 et 10 h. 30 Des délestages sont donc à prévoir au milieu de la matinée, ce qui suscite une vive protestation du C.N.P.F.

Les syndicats, on le sait, en décidant un arrêt de travail de quatre heures, veulent manifester leur opposition au projet de loi Giraud, qui, selon eux, porte atteinte au statut de la nationalisation et encourage la multiplication de petites centrales nucléaires, avec tous les risques que cela comporte. Les deux fédérations organiseront une autre manifestation à Paris, place des Invalides, le 8 juin, à 10 h. 30, jour où l'Assemblée nationale doit discuter le texte gouvernemental.

M. Gérard Tiersen, secrétaire général des électriciens C.F.D.T., a déclaré que le conseil d'administration de l'E.G.F., la semaine dernière, avait été unanime à condamner le projet Giraud, que M. Boiteux, directeur général de l'E.G.F., a qualifié d'« *atteinte inadmissible* » au principe des nationalisations.

A l'Assemblée nationale, le 30 mai, M. Pierre Weisenhorn, député R.P.R. du Haut-Rhin, rapporteur du projet de loi sur les économies d'énergie, a reçu les représentants des fédérations C.G.T., C.F.D.T. et F.O. Il leur a présenté des amendements qu'il défendra, selon lesquels les futurs réseaux de distribution de chaleur seraient créés dans le cadre d'une régie ou d'un établissement public associant l'E.D.F. et les collectivités locales. La dernière de ces formules aurait l'approbation des syndicalistes.

La protestation des syndicats a reçu le soutien du groupe communiste.

M. Gérard Tiersen, commentant devant la presse le congrès que sa fédération a tenu à Lille du 23 au 26 mai, a souligné l'« *homogénéité des militants* », qui ont adopté par des majorités de 74 à 78 % les rapports et motions sur l'action. Ils s'inscrivent aussi, a-t-il dit, tout à fait dans la ligne confédérale de recentrage de la pratique d'action.

Les votes contre ou les abstentions, qui proviennent surtout des syndicats parisiens et de ceux de l'administration centrale, expriment pour une bonne part les réserves des congressistes au sujet de certaines déclarations de M. Maire. Ils estiment qu'au sortir des entretiens avec M. Giscard d'Estaing et M. Raymond Barre le leader a manifesté une satisfaction et un optimisme surfaits.

Il y a aussi des militants pour considérer que l'ouverture gouvernementale n'est « *que du vent* » et qu'une relance de l'action revendicative unitaire est nécessaire.

A Marseille

QUATRE MILLE A CINQ MILLE PERSONNES ONT MANIFESTÉ POUR LA DÉFENSE DE L'EMPLOI

A l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN, quatre mille à cinq mille personnes ont manifesté, mardi 30 mai, à Marseille, afin d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur « *la gravité du problème de l'emploi dans les Bouches-du-Rhône* ».

« *Non aux licenciements, des emplois* », « *Nous voulons travailler au pays* », « *Marseille, son port et les Bouches-du-Rhône veulent vivre* », ont été les slogans les plus scandés par les manifestants, qui représentaient presque tous les secteurs de l'industrie, du commerce et de la fonction publique. Dans leurs interventions, les responsables syndicaux ont souligné l'acuité du chômage dans ce département, où l'on compte actuellement quarante-huit mille demandeurs d'emploi, soit 8,1 % de la population active (la moyenne nationale est de 5,3 %).

Selon eux, il convient de développer la marine marchande nationale afin de fournir du travail à la construction et à la réparation navales, de construire des logements sociaux pour résorber la crise du bâtiment, de lancer la deuxième tranche du complexe industriel de Fos-sur-Mer dans le but de créer de nouveaux emplois, etc. « *Ou les pouvoirs publics nous aideront à préserver et à développer notre potentiel industriel ou nous appellerons les travailleurs à la lutte* », a déclaré le secrétaire régional de la C.G.T., dont les militants formaient à eux seuls les trois quarts du cortège.

D'autre part, des ouvriers des chantiers navals ont, sur le même thème de l'emploi, distribué des tracts aux automobilistes, mardi matin, à la hauteur du péage de La Ciotat.

● *A l'usine Renault de Flins (Yvelines)*, les quatre cents ouvriers des presses sont en grève depuis le 23 mai. Ce mouvement a été déclenché, à l'origine, pour protester contre une sanction prise contre un travailleur pour cause de retard. Puis, avec le soutien de la C.G.T. et de la C.F.D.T., ces ouvriers ont mis en avant plusieurs revendications, portant notamment sur la qualification. Des négociations avec la direction sont en cours.

● *Grève dans les Wagons-Lits.* — Poursuivant leur action pour défendre l'emploi et les avantages acquis à la compagnie internationale des Wagons-Lits, les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C. appellent le personnel de cette société à un arrêt de travail de vingt-quatre heures le jeudi 1er juin (*le Monde* du 10 mai).

LA C.G.T. LANCE UNE SEMAINE D'ACTION POUR DÉFENDRE L'EMPLOI A PARIS

L'Union des syndicats parisiens de la C.G.T. a affirmé, lundi 29 mai devant la presse, que la politique de redéploiement industriel et de décentralisation, « *loin d'avoir été un facteur de développement en province* », a abouti, en fait, à la disparition « *pure et simple* » de nombreux emplois. Selon elle, il y avait, fin avril à Paris, 107 214 chômeurs, « *dont près de la moitié ne sont pas indemnisés* », et on a enregistré, ces deux dernières années, la perte de 53 325 emplois, surtout dans le secteur industriel. Il ne resterait plus ainsi que 340 000 emplois productifs dans la capitale.

Pour tenter de stopper « *un gâchis économique et humain qui fera, à court terme, de Paris une ville sans production et sans producteur* », la C.G.T. a lancé, à partir du 29 mai, une semaine d'action et de sensibilisation, avec notamment des démarches dans les entreprises et auprès des pouvoirs publics. Une entrevue a été demandée à M. Jacques Chirac pour le 2 juin, ainsi que la convocation du Conseil de Paris.

Les syndicalistes ont l'intention de proposer, dans l'immédiat, le doublement de l'allocation-chômage de la Ville de Paris (1,81 F par jour à l'heure actuelle), la gratuité des transports en commun, l'interdiction des expulsions et des coupures de gaz et d'électricité ainsi que l'attribution d'une allocation spéciale de vacances pour les enfants de chômeurs. A plus long terme, la C.G.T. réclame, en particulier, la suppression des aides pour les entreprises qui quittent la capitale, la constitution de zones d'activités industrielles sur les terrains appartenant à la ville, à l'Etat ou aux sociétés nationales, l'interdiction de construire des habitations sur des terrains industriels et la suspension ou la révision des opérations d'urbanisme en cours.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U	4,6100	4,6150	+ 8	+ 37	+ 8	+ 37	— 15	+ 45
$ can.	4,1160	4,1210	— 20	+ 14	— 35	+ 0	— 70	— 2
Yen (100)	2,0670	2,0700	+ 80	+ 110	+ 160	+ 200	+ 500	+ 550
D M.	2,1880	2,1900	+ 70	+ 170	+ 150	+ 180	+ 520	+ 570
Florin	2,0420	2,0460	+ 40	+ 70	+ 90	+ 130	+ 320	+ 360
F. B. (100)	13,9820	14,0000	+ 280	+ 430	+ 510	+ 670	+1460	+1850
F. S.	2,3960	2,4010	+ 140	+ 170	+ 270	+ 300	+ 820	+ 870
L. (1 000)	5,3140	5,3230	— 220	— 150	— 450	— 350	—1420	—1230
£	8,3900	8,4050	— 180	— 190	— 360	— 270	—1110	— 980

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 5/16	3 11/16	3 5/16	3 9/16	3 5/16	3 9/16	3 7/16	3 13/16
$ E.-U	21 1/2	22	7 5/16	7 11/16	7 1/2	7 7/8	8 1/4	8 5/8
Florin	4 1/4	5 1/4	4 11/16	5 1/16	4 1/2	5	5	5 3/8
F. B. (100)	4 3/4	5 1/4	5 1/8	5 5/8	5 1/4	5 3/4	6 1/8	6 5/8
F. S.	3/8	3/4	1 1/16	1 7/16	1 3/16	1 9/16	1 5/8	2
L. (1 000)	9 1/2	12 1/2	12	13	12 1/4	13	13 1/2	14
£	11 1/8	12 3/8	9 3/4	10 1/2	10 1/4	10 3/4	11	11 1/2
Fr. franç..	6 7/8	7 5/8	8 1/2	9 1/8	8 3/4	9 1/4	9 5/8	10 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

La mise en règlement judiciaire du groupe Boussac peut conduire à un nouveau plan ou au démantèlement

La C.G.T. dénonce le « coup de grâce porté aux textiles des Vosges »

La mise en règlement judiciaire de vingt et une sociétés du groupe Boussac, décidée le 30 mai par le tribunal de commerce de Paris (nos dernières éditions du 31 mai), a provoqué de vives réactions syndicales dans les usines vosgiennes du groupe. La C.G.T. dénonce le « coup de grâce porté au textile de la région » et voit dans cette décision « une accélération du processus de démantèlement des usines de textile Boussac dans les Vosges ». Elle entend « arrêter un plan d'action afin de riposter à cette nouvelle menace de licenciements ».

La mise en règlement judiciaire, qui permet de poursuivre l'exploitation sous la responsabilité d'un administrateur provisoire, offre une dernière chance au groupe. Dès à présent, les trois syndics désignés par le tribunal de commerce de Paris vont effectuer une enquête pour faire le point sur la situation exacte du groupe et s'efforcer de mettre au point un concordat avec les créanciers.

Dans une lettre adressée au président du tribunal de commerce de Paris, M. Marcel Boussac s'affirme prêt « à consentir de nouveaux sacrifices pour assurer l'exécution d'un concordat qui, confié à une équipe de dirigeants ayant votre confiance, celle des pouvoirs publics et des banques (et aussi, oserais-je dire, celle des actionnaires), pourrait — par le maintien du groupe que j'ai créé — conserver leur emploi à ses collaborateurs ».

Dans l'immédiat cependant, le véritable problème qui se pose est celui de la poursuite de l'exploitation. La situation financière du groupe est en effet catastrophique et sa trésorerie totalement asséchée. Faute de résoudre ce problème et de trouver un appui extérieur permettant de mettre au point un plan de redressement valable, l'administrateur provisoire et les syndics pourraient être contraints de jeter l'éponge. Un démantèlement du groupe serait alors inévitable. En effet, la mise en règlement judiciaire peut être à tout moment transformée en liquidation de biens, sur décision du tribunal de commerce.

Le jugement du tribunal de commerce de Paris a provoqué dans les Vosges surprise, inquiétude et colère. *On s'y étonne que la décision ait été prise une semaine à peine après la suspension provisoire des poursuites* (S.P.P.) *« Pourquoi précipiter les choses et n'avoir pas mis à profit le sursis de trois mois qu'offrait la S.P.P. pour rechercher une solution ? »*

Il est vrai que la décision du tribunal de commerce a de quoi surprendre. Toutefois il faut rappeler, comme nous l'avions indiqué précédemment (*le Monde* daté 28-29 mai), que la procédure de suspension provisoire des poursuites à laquelle avaient été admises vingt et une sociétés contrôlées par le C.I.T.F., la maison-mère, ne réglait pas les problèmes financiers du groupe Boussac, qui se trouvait notamment dans l'impossibilité de régler la paie et les charges sociales du mois de mai. Les banques et M. Marcel Boussac ayant refusé d'avancer la somme nécessaire au paiement des salaires, le tribunal de commerce de Paris a décidé de mettre en règlement judiciaire ces vingt et une sociétés.

Ce jugement, qui élimine définitivement de la direction du groupe M. Jean-Claude Boussac — désormais responsable sur ses biens propres — ainsi que son équipe (n'était-ce pas le but poursuivi ?) offre l'avantage d'assurer le paiement des salaires des mois de mai par le biais des ASSEDIC (ce versement est remboursable) tout en *poursuivant l'exploitation sous la* responsabilité d'un administrateur provisoire, Me Jacques Pesson, ce *que n'aurait pas permis la liquidation de biens, autre solution envisageable.* Les trois syndics désignés par le tribunal de commerce, MM. Jacques Marie-Garnier, Alain Pernot et Serge Pinon, qui sont chargés de défendre l'intérêt des créanciers, vont donc tenter de mettre au point un concordat (formule qui s'apparente à un compromis passé entre les créanciers et les débiteurs et qui peut déboucher sur l'abandon de certaines créances ou à un paiement échelonné dans le temps).

D'ores et déjà, M. Marcel Boussac a fait savoir qu'il était prêt à consentir « de nouveaux sacrifices » pour faciliter l'aboutissement du concordat. Si les mots ont un sens, — mais l' « affaire Boussac » a été si fertile en bouleversements que l'on ne peut que se montrer prudent — M. Marcel Boussac laisse ainsi entendre qu'il est prêt à céder les plus beaux fleurons restants de sa couronne. Des rumeurs persistantes laissent entendre, une fois de plus, que l' ex- « roi du coton » se serait décidé à vendre son empire de presse à un groupe d'industriels animé, comme nous l'avions indiqué, par M. de Dietrich ; en outre, un de ses collaborateurs se serait rendu aux Etats-Unis pour négocier la vente de Christian Dior.

Dans l'immédiat, les trois syndics et l'administrateur provisoire ont des *soucis plus pressants. Il leur faut* assurer la poursuite de l'exploitation d'un groupe industriel dont la situation financière est catastrophique et la trésorerie totalement asséchée. Les nouveaux responsables du groupe vont s'efforcer, dans les prochains jours, de trouver des appuis extérieurs qui leur permettraient d'assurer la trésorerie puis, dans un délai relativement court — fin juin, dit-on, — de présenter un plan de restructuration cohérent qui, bien sûr, comporterait des licenciements, notamment dans les régions vosgiennes.

Faute d'y parvenir et la tâche ne sera pas aisée, le groupe Boussac serait mis en liquidation et vendu « par appartements ». On sait que *des industriels sont sur les rangs.* Le ministre de l'industrie n'affirmait-il pas le 23 mai dernier : *« Je peux affirmer que certains industriels sont intéressés par certains secteurs du groupe. Les responsables actuels du groupe Boussac doivent savoir que ces industriels n'attendront pas longtemps le fusil au pied. »* Le fusil au pied : l'expression est bien choisie...

Ph. L.



(Dessin de CHENEZ.)

Tristement exemplaire

La décision du tribunal de commerce de Paris sonne, sans doute, la fin de ce qui fut l'empire Boussac. Est-ce la fin de l'« affaire Boussac » ? Nul ne peut l'affirmer tant sont importants les intérêts en jeu et imprévisibles les manœuvres souterraines auxquelles peuvent encore se livrer les différentes partie. en présence. Reste que la mise en règlement judiciaire de vingt et une sociétés du groupe Boussac marque une date et amène à s'interroger sur ce dossier tristement exemplaire.

Comment ne pas évoquer d'abord la question du pouvoir dans les entreprises ? M. Marcel Boussac, maître absolu d'un groupe constitué à la force du poignet, n'a pas su ou n'a pas voulu préparer de successeur. Dépassé par l'évolution de l'industrie textile, l'ex-« roi du coton » n'a pas été en mesure de mettre en œuvre à temps les mutations qui eussent permis d'éviter le désastre, dont les premiers à pâtir seront les travailleurs vosgiens.

Face à ce capitaliste exemplaire, qui n'hésitait pas à renflouer son groupe industriel sur ses propres deniers et qui offrait aux banques des gages satisfaisants, les pouvoirs publics, pressentant l'effondrement, ont semblé longtemps désarmés ; soit qu'ils n'aient pas disposé des moyens d'intervenir, soit qu'ils aient hésité à contrarier le propriétaire de l'Aurore. En tout cas, jamais, sans doute, autant que dans cette affaire le postulat pouvoir financier = pouvoir de gestion n'est apparu plus contestable.

A défaut de forcer la main de M. Marcel Boussac, les pouvoirs publics auraient pu prévenir les difficultés qui s'annonçaient dans les Vosges. Chacun savait, depuis longtemps, que les usines de la région étaient les plus menacées. On ne saurait dire qu'une politique de prévention ait été mise en œuvre. La meilleure preuve en est que le « plan Vosges » a été annoncé il y a seulement quelques semaines. L'eût-il été quelques mois plus tôt que l'angoisse des travailleurs du groupe Boussac en aurait sans doute été atténuée.

Ces travailleurs attendent aujourd'hui de connaître ce plan à l'élaboration duquel ils n'ont pas été associés ; de même qu'ils ne l'avaient pas été aux tractations, négociations, coups de Jarnac et manœuvres qui ont précédé la mise en liquidation judiciaire du groupe Boussac. Sur ce point également, le dossier est tristement exemplaire. Rarement on avait assisté à pareille festival de coups défendus, interventions occultes, pressions de tous ordres. Il est vrai que les dépouilles de l'empire Boussac, à commencer par l'Aurore, dont le contrôle est ardemment convoité par les deux fractions de la majorité, ont de quoi aiguiser les appétits.

Tant vanté dans les discours officiels, le redéploiement industriel, lorsqu'il se présente sous cet aspect, offre, c'est le moins qu'on puisse dire, un visage peu engageant...

PHILIPPE LABARDE.

● *La balance commerciale ouest-allemande* a enregistré un excédent de 3 251 millions de deutschemarks en avril, contre 4 188 millions en mars et 2 941 millions en avril 1977. Ces exportations ont atteint 23,9 milliards de deutschemarks (— 2,8 % en un mois, mais + 9,1 % en un an) et les importations 20,7 milliards (+ 1,5 % et + 9,5 % respectivement). Pour les quatre premiers mois de 1978, le surplus commercial s'est élevé à 11 939 millions de deutschemarks contre 11 853 millions durant la même période de 1977. L'excédent de la balance des paiements courants a, quant à lui, atteint 4 857 millions au lieu de 3 377. — *(Agefi.)*

ÉNERGIE

Les Neuf n'ont pu se mettre d'accord sur une politique commune du raffinage et du charbon

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres de l'énergie des Neuf, réunis le 30 mai, ne sont pas parvenus à s'entendre sur les deux points les plus importants qui figuraient à leur ordre du jour : l'aide à la production communautaire de charbon et la réduction ordonnée des capacités de production des raffineries.

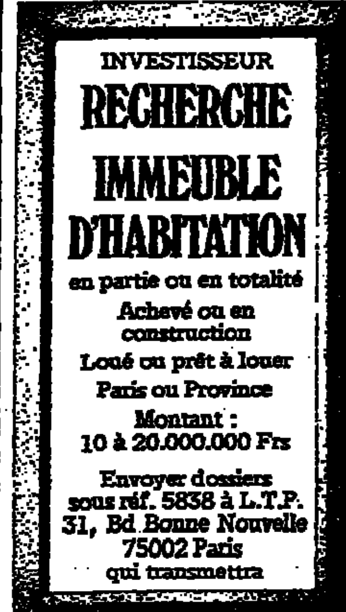
Les propositions de la Commission sur le charbon et sur le raffinage, dont l'adoption n'intéressait pas les mêmes Etats membres, avaient été liées par la présidence danoise, dans l'espoir de favoriser un compromis. Espoir déçu. Les Anglais, qui veulent raffiner eux-mêmes une partie aussi importante que possible de leur pétrole et n'entendent pas que la Communauté leur interdise de créer des raffineries nouvelles, ont une fois de plus catégoriquement refusé toute participation à une politique ordonnée et commune de réduction des capacités excédentaires. *Du coup*, les Italiens, qui souffrent plus que quiconque de la surcapacité de raffinage, *se sont opposés* à l'adoption des propositions visant sous des formes diverses à subventionner le charbon produit au Royaume-Uni et en Allemagne. *« Il est profondément regrettable que l'on n'ait pas trouvé un accord sur ces deux questions »*, a commenté M. Giraud, ministre français de l'industrie.

Deux programmes de recherche ont cependant été adoptés. Ils concernent les économies d'énergie et le développement de ressources alternatives, y compris solaires.

Les Neuf ont donné leur avis sur des projets de résolution préparés par la Commission et soulignant l'intérêt que représente pour la Communauté — dans le domaine du nucléaire — le développement de l'industrie du retraitement et celle des surrégénérateurs. Ils ont examiné ensuite un autre texte énumérant des objectifs à atteindre par la Communauté en 1985 en matière d'importation de pétrole : ramener la dépendance énergétique extérieure à 50 %, limiter les importations de pétrole à 500 millions de tonnes d'équivalent-pétrole par an, s'engager à ce que la croissance des importations de pétrole soit inférieure à celle du P.N.B.

M. Giraud est alors intervenu afin de dégager les éléments fondamentaux de ce qui devrait constituer une politique commune de l'énergie. Il serait utile, a-t-il déclaré, que la position communautaire soit définie au moins dans ses lignes directrices si nous voulons avoir du poids dans les négociations internationales qui vont bientôt se dérouler, notamment avec les Américains. Dans ces conditions, pourquoi ne pas demander aux ministres des affaires étrangères d'adopter lors de leur session de la fin juin un projet de résolution politique qui reprendrait nos points d'accord : les objectifs 1985 sur la réduction de la dépendance extérieure, l'effort en faveur des économies d'énergie et des sources alternatives, mais aussi l'affirmation par la Communauté que l'emploi du nucléaire est pour elle indispensable. Les Français transmettront dans les jours à venir un projet de résolution. Reste à savoir ce qu'il en adviendra.

PHILIPPE LEMAITRE.



FISCALITÉ

Suggestions pour une réforme fiscale

(Suite de la première page.)

L'idée de départ est très simple : imposer l'accroissement économique de chaque ménage (2). Au cours d'une période donnée, cet accroissement est constitué par les revenus, les plus-values ou moins-values lors de la réalisation d'éléments du patrimoine, enfin par les héritages ou donations dont chaque ménage bénéficie. Economiquement parlant et en toute logique, c'est l'assiette la plus naturelle.

Première novation : lors d'une succession, c'est-à-dire lors du passage de biens d'un patrimoine à un autre, c'est seulement la plus-value de la valeur des biens au jour de leur transmission, plus-value par rapport aux valeurs d'acquisition, qui serait imposée. On ne raisonne donc qu'en termes de plus-values et l'on notera la similitude de principe avec la T.V.A., aujourd'hui reconnue comme le plus moderne des impôts sur la dépense. Une telle imposition reposerait au maximum sur des éléments objectifs — les revenus *perçus* (comme l'I.R.P.P. actuel) ou les plus-values ou moins-values *constatées* (comme sous le régime introduit récemment dans notre fiscalité) — et au minimum sur des évaluations, obligatoirement discutables pour la plupart des biens (à l'exception de l'or, de valeurs cotées et de divers actifs financiers) s'il n'y a pas transaction effective, à savoir les valeurs successorales (ce qui ne soulèverait toutefois pas d'autres difficultés que celles de la situation actuelle).

Examinons immédiatement les problèmes que cela poserait par rapport à la situation actuelle et également par rapport à une situation où la fortune serait imposée. Le cadre serait rigoureusement le même qu'actuellement, ce qui signifie les mêmes types d'impôt, sans préjuger bien sûr les amendements et modifications souhaitables quant aux modalités de prise en compte des assiettes et de calcul de l'impôt ; c'est un point qui ne manquera pas d'être essentiel lorsqu'on examinera le problème toujours délicat de la transition vers un nouveau régime.

Une opération supplémentaire serait en revanche nécessaire : la déclaration, accompagnée de leur valeur, des éventuelles acquisitions patrimoniales faites dans l'année, à seule fin d'enregistrement.

On mesure immédiatement les simplifications administratives *considérables par rapport* à un impôt sur la fortune qui, en principe, nécessite trois opérations par ménage : *la déclaration-inventaire de tous les biens* — grâce à quoi on « connaît », — leur évaluation et le calcul de l'impôt aux fins éventuelles de recouvrement. Dans le système proposé, il suffit d'avoir connaissance des nouveaux éléments de patrimoine et l'on évite surtout l'opération systématique d'évaluation, par définition arbitraire et subjective pour un grand nombre de biens. La fortune en tant que telle ne serait frappée que lors des transmissions — successions effectives ou donations — par imposition de la plus-value lors du passage d'un patrimoine à un autre : c'est dans ce cas seulement qu'il faudrait évaluer et, le cas échéant, percevoir.

Renoncer au principe d'annualité

Une difficulté saute aux yeux : un héritage, une donation, la réalisation d'une plus-value, sont des événements exceptionnels qui pourraient créer des pointes extrêmes, et donc de lourdes irrégularités, dans la dette fiscale des contribuables. C'est là qu'interviendrait la *deuxième novation* : renoncer au principe d'annualité et recourir à une technique d'étalement, en opérant des moyennes mobiles (glissantes), par exemple, sur cinq ans. L'impôt sur la ressource serait calculé chaque année en tenant compte de l'accroissement de pouvoir économique durant l'année écoulée et les quatre années précédentes. L'impôt dû par le ménage — ou qui lui serait remboursé — serait égal à la différence entre l'impôt calculé et la somme des versements acquittés durant les quatre années précédentes.

Les possibles difficultés pratiques de calcul seraient aisément éliminées grâce à l'informatique.

Qu'il s'agisse de valeurs successorales ou de plus-values, j'imagine que plus d'un lecteur se prépare à soulever le problème de la prise en compte de l'érosion monétaire et des durées de détention. Je prétends qu'il est logique de taxer les plus-values nominales à condition, pour le démontrer, d'admettre, à défaut du système proposé, le principe d'un impôt sur la fortune.

Imaginons, virtuellement donc, un tel impôt sur la fortune ; tout élément de patrimoine donnerait naissance, dès l'année suivant son acquisition, à une imposition qui diminuerait d'autant le pouvoir économique du ménage et qui, chaque année, évoluerait comme les valeurs nominales successives du bien considéré. Si son possesseur le revend et n'acquitte en réalité un impôt qu'à ce moment, on ne peut avoir une juste appréciation des choses *qu'en tenant compte de la capitalisation* à intérêts composés des impôts virtuels qu'il n'a pas eu à acquitter. En général, et en dépit des cas particuliers (selon les types de biens et selon les taux d'érosion et d'intérêt) qu'on ne manquera pas de m'exhiber, on peut montrer qu'il y a sensiblement équivalence entre le système proposé (IPEM) et des systèmes plus classiques (je crois même, sous des hypothèses de bonne gestion, que le système proposé serait plus favorable aux contribuables).

Si le possesseur d'un bien meurt sans l'avoir revendu ou en fait donation, il n'aura pas eu à acquitter d'impôt sur la fortune (sauf peut-être s'il l'avait eu par succession ou donation). C'est donc au niveau des héritiers ou des donataires qu'il faut examiner une telle situation de succession. A certains égards, et au risque de choquer, reconnaissons qu'il s'agit d'une aubaine. Acquitter un impôt à ce moment, qui plus est en l'étalant sur cinq ans, ne va jamais que diminuer le montant de cette transmission subite (probablement conviendrait-il toutefois d'admettre des modalités particulières pour les éléments de patrimoine continuant à jouer un rôle d'instrument de travail pour tel héritier ou tel donataire). N'oublions pas non plus que la fraction de valeur égale aux valeurs d'acquisition déclarées par le défunt ou le donateur va être transmise sans impôt.

Pour l'impôt à acquitter par les bénéficiaires, tout se passe comme si une fraction n'était que la capitalisation d'un impôt sur la fortune jamais réclamé au défunt, la fraction restante constituant un impôt sur la succession, maintenant fonction du pouvoir économique de chaque héritier ou donataire. Il s'agit là d'une *troisième novation*, je crois très importante et allant dans le sens de l'équité : dans ce système, les droits de succession dépendent de la situation de chaque héritier, et pas seulement de sa relation avec le défunt.

Qu'il s'agisse de valeurs successorales ou de plus-values, on notera que le raisonnement invoqué de capitalisation d'un impôt virtuel sur la fortune, qui a permis d'éliminer la prise en compte de l'érosion monétaire ou des durées de détention, tendrait à prouver que la cohérence exige de ne pas dissocier les deux principes d'imposition sur les plus-values et d'imposition sur la fortune, même si, au plan des modalités touchant la fortune, on se ramène, en particulier, aux fins de simplicité, à une imposition sur les seules successions et donations.

ROBERT LATTÈS.

(2) Impôt qu'on désignera par IPEM (impôt sur le pouvoir économique des ménages).

Prochain article :

LES AVANTAGES DE LA FORTUNE

CONJONCTURE

« Les chefs d'entreprise doivent avoir le courage de ne pas se précipiter sur la liberté pour relever leurs prix », déclare M. Monory

« Il faut que les chefs d'entreprise aient le courage de ne pas se précipiter sur la liberté qui leur est rendue pour pratiquer des hausses qui leur seraient préjudiciables. J'attends d'eux qu'ils consacrent une partie de leurs profits à la recherche de marchés extérieurs », a déclaré mardi 30 mai, M. René Monory, en présentant à la presse les mesures qu'il venait de soumettre au comité des prix (voir nos éditions d'hier).

Si M. Monory a annoncé que la liberté des prix industriels *« serait totale avant le 15 octobre »*, il n'a pas, en revanche, fait de promesses semblables au commerce. Celui-ci va tout de même bénéficier d'un régime plus souple pour le contrôle de ses marges bénéficiaires.

L'arrêté actuellement en vigueur impose aux commerçants de ne pas dépasser pour l'exercice en cours, la marge brute moyenne (en pourcentage) de l'exercice précédent. Beaucoup de professionnels s'étaient plaints de cette mesure qu'ils jugeaient anti-économique, faisant remarquer que s'ils voulaient vendre des produits luxueux ou plus élaborés — c'est-à-dire plus chers — ils devaient accroître leur marge, devaient accroître leur marge. M. Monory a été sensible à cette contradiction.

Aussi a-t-il décidé deux choses :

1) Si la marge en valeur relative de l'exercice de référence est inférieure à celle de l'exercice qui l'a précédé, l'entreprise pourra retenir comme marge de référence pour l'exercice contrôlé la moyenne des marges en valeur relative pratiquée au cours des trois exercices antérieurs.

2) La ventilation de l'activité de l'entreprise, en famille de produits, rayons ou catégories de clientèle sera effectuée au choix de l'entreprise et sera notifiée au moment des contrôles.

M. Monory a, d'autre part, donné instruction aux services du contentieux de ne pas imposer le paiement d'une transaction en cas de faible dépassement et d'ajuster le niveau des transactions à la situation de chaque entreprise si le dépassement est plus important.

A cours de sa conférence de presse, le ministre de l'économie a encore annoncé que les ordonnances de 1945 relatives aux prix et à la répression des infractions à la législation économique, ne seraient pas suprimées mais modifiées dans un sens *« plus libéral »*. Ces modifications n'interviendront pas avant l'automne et seront soumises au Parlement.

M. Monory a donné les autres précisions suivantes : — La direction de la concurrence et des prix va changer de nom pour devenir la direction de la concurrence et des relations économiques intérieures ; — Après la forte baisse des taux sur le marché monétaire les taux bancaires baisseront en juin.

[Le pronostic de M. Monory sur les taux bancaires semble en contradiction avec les intentions de l'hôtel Matignon, qui, ces derniers jours, apparaissaient négatives à ce sujet (« le Monde » daté 28-29 mai).]

LES RÉACTIONS

C.F.D.T. : le gouvernement tient ses promesses.

« En s'engageant dans la voie de la libération des prix, le gouvernement satisfait la promesse qu'il avait faite avant les élections au C.N.P.F. », déclare la C.F.D.T., qui s'inquiète de l'effet que pourrait avoir cette libéralisation sur le pouvoir d'achat.

C.F.T.C. : un signal d'alarme.

Considérant que l'augmentation de l'indice des prix constitue un signal d'alarme, la C.F.T.C. demande *« instamment aux pouvoirs publics de ne pas tomber, en matière de prix, dans un libéralisme qui risque de conduire à de graves abus et de peser plus particulièrement sur les plus défavorisés »*.

C.N.P.F. : un pas considérable.

« C'est un pas considérable en avant », a déclaré M. Francis Lepatre, représentant du patronat au comité des prix. *« Nous nous retrouvons*, a-t-il poursuivi, *dans des conditions de compétition comparables à celles de nos voisins et de nos concurrents dans les autres pays européens (...). L'amélioration du niveau de vie, la lutte contre le chômage, passent par la liberté d'initiative des entreprises. »*

P.M.E. : toujours pas d'évolution décisive.

La Confédération générale des petites et moyennes entreprises, après s'être félicitée de *« la nouvelle politique des prix amorcée en faveur du secteur industriel »*, condamne formellement *« les contraintes qui ne cessent de s'appesantir aussi bien sur le commerce que sur les services »*. M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat à la petite et moyenne industrie, a déclaré que *« les entreprises petites et moyennes* [allaient], *elles aussi, devoir jouer le jeu de la liberté des prix »*.

M. GERARD NICOUD : une bonne chose.

« C'est revenir à une situation normale », a indiqué le fondateur du CID-UNATI, selon qui la liberté des prix *« va entraîner une saine concurrence »*.

PARTI COMMUNISTE : les conséquences néfastes de la politique gouvernementale.

Au nom du groupe communiste de l'Assemblée nationale, M. Lajoinie, député de l'Allier et membre du bureau politique du P.C.F., a notamment déclaré : *« Face à la politique gouvernementale, qui s'attaque au pouvoir d'achat des travailleurs par la hausse des prix et la pression sur les salaires, les députés communistes vont utiliser la discussion de la loi de finances rectificative pour faire connaître, du haut de la tribune de l'Assemblée, les conséquences néfastes de cette politique dans tout le pays et les propositions immédiates pour limiter cette détérioration. »*

La hausse des prix de détail en France en avril (en %)

	EN 1 MOIS (avril 1978 comparé à mars 1978)		EN 6 MOIS avril 1978 comparé à octobre 1977)		EN 1 AN avril 1978 comparé à avril 1977)	
ENSEMBLE	1,1		3,9		9	
ALIMENTATION	1,2		3,3		10,3	
Produits à base de céréales		3,4		4,4		12,1
Viandes de boucherie		1,1		4,5		11,3
Porc et charcuterie		1		4		11,1
Volailles, produits à base de viande		1,2		6,3		10,7
Produits de la pêche		0,7		5,5		12,8
Laits et fromages		1,5		5,2		10
Œufs		— 2		0,3		9,3
Corps gras et beurre		1,9		2,7		8,1
Légumes et fruits		=		— 0,2		9,1
Autres produits alimentaires		1,2		5,2		14,1
Boissons alcoolisées		1,5		6,7		11,5
Boissons non alcoolisées		1,6		— 7		1,3
PRODUITS MANUFACTURES	0,9		3,9		8	
1) Habillement et textiles		1,1		5		10,8
2) Autres produits manufacturés		0,9		3,5		7,1
dont :						
Meubles et tapis		1,2		4,7		9
Appareils ménagers		1		3,1		6,3
Produits d'entretien		0,9		2,8		6,7
Articles de toilette et de soins		1,7		3,9		11
Papeterie, librairie, journaux		2,1		5,4		10,5
Photo, optique, acoustique		0,4		1,8		4,5
Combustible, énergie		0,2		1,5		3,3
SERVICES	1,1		4,6		9,5	
Loyers		1,1		3,7		6,7
Soins personnels et de l'habillement		5,3		7,8		14,2
Services de santé		=		5,3		10,3
Services d'utilisation des véhicules privés		2,5		7,6		14,1
Hôtels, cafés, restaurants, cantines		1,1		4		9,7

● *M. Georges Marchais* vient d'écrire à M. Barre pour lui demander d'annuler la hausse des produits pétroliers qui *« frappe les automobilistes, et en premier lieu les travailleurs qui doivent utiliser leur véhicule pour se rendre à leur travail »*. Après avoir souligné que *« la chute du dollar ajoutée à la diminution du prix d'accès au « brut » consentie par les pays producteurs permet* [aux compagnies] *d'acheter le pétrole à moindre prix »*, le secrétaire général du P.C. réclame une taxation des compagnies pétrolières.

HANDICAPÉ PAR DES ANNÉES DE DÉPRÉCIATION

Le marché des valeurs mobilières peut-il être relancé par des avantages fiscaux ?

Le projet de loi sur la détaxation de l'épargne investie en actions qu'a présenté au conseil des ministres M. Monory, ministre de l'économie, vise davantage à produire un effet psychologique qu'à ranimer la Bourse par des achats massifs. En affichant officiellement la sollicitude des pouvoirs publics pour un mode de placement propre à renforcer les fonds propres des entreprises, il entreprend de remonter un handicap très lourd.

Comme l'indique le graphique ci-dessous, l'indice des valeurs mobilières françaises à la Bourse de Paris, après avoir pris une avance notable sur l'indice des prix au cours de la grande flambée de 1958-1962, avance maintenue jusqu'en 1973, mais plus faiblement, a accusé un retard de plus en plus accentué par rapport à la hausse du coût de la vie. Même compte tenu de la vive reprise intérieure au lendemain des dernières élections, cet indice des valeurs françaises n'a progressé, en vingt ans, que de 50 % en francs courants, tandis que l'indice des prix s'élevait, lui, de 210 %. Cela donne la mesure de la perte en pouvoir d'achat subie par l'épargne investie en actions métropolitaines.

Des raisons bien connues

Les raisons de la baisse de la Bourse en valeurs réelles sont bien connues. D'abord les excès commis lors de la grande flambée des cours au début des années 60, folle extrapolation des bénéfices à venir des sociétés, qui rendait très faibles les rendements attendus, tant la hausse des cours avait été forte (une action Rhône-Poulenc rapportait 0,50 % en 1961). Cela a traumatisé pendant de longues années le marché, qui est resté sur la défensive.

Il a fallu progressivement réhabiliter la notion de dividende, perdue de vue au profit de celle de plus-value en capital. Etant donnée l'instabilité des cours qui a régné toutes ces dernières années, l'encaissement d'un coupon restait le seul avantage tangible du détenteur d'actions. A cet égard, l'importance du dividende pour l'avenir du marché financier a été fort mien mise en valeur par les spécialistes, dans leur revue *Analyse financière* (n° 30 du troisième trimestre 1977). Le risque attaché à la détention d'actions dont le revenu et même la valeur peuvent tomber à rien doit être compensé par un rendement accru. Cela suppose, naturellement, que les profits dégagés par les entreprises cotées en Bourse soient suffisants pour procurer un tel rendement. Cette préoccupation anime, on le sait, actuellement les pouvoirs publics.

Un scepticisme profond

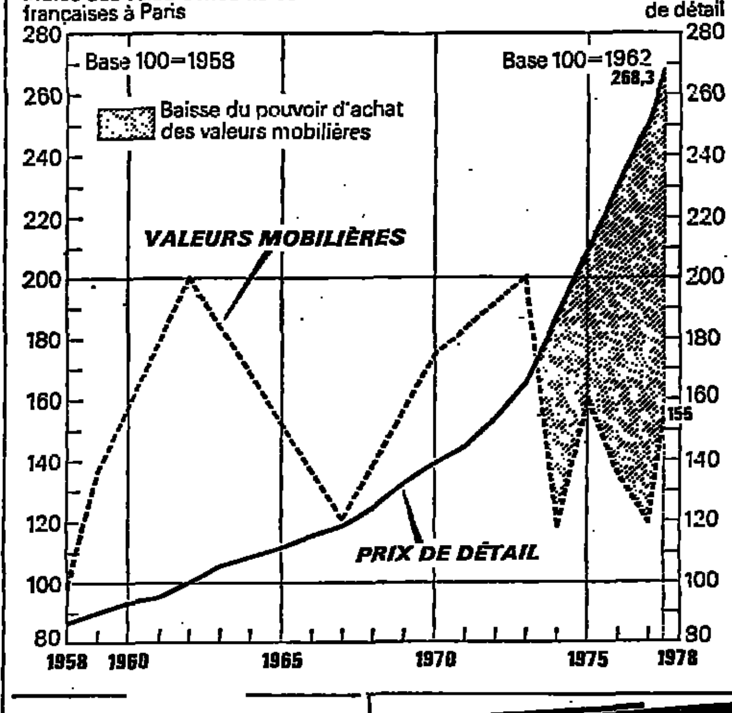
Parmi les autres raisons qui ont déprimé la Bourse, figurent la crainte d'une venue de la gauche au pouvoir (écartée pour l'instant) et, surtout, comme le relevait cruellement le rapport du comité de financement du VIIe Plan, le peu de confiance accordé à son propre produit par le réseau de distribution des valeurs mobilières, en l'occurrence les banques. Depuis de longues années, les services boursiers des banques ne sont plus rentables ; d'où une certaine « tiédeur », pour ne pas dire plus, dans l'ardeur des « commerciaux » à assurer la promotion des valeurs mobilières.

Un renversement durable de la tendance et un raffermissement « réel » des cours de Bourse — c'est-à-dire susceptible de compenser la hausse des prix — ne sauraien tprovenir, suivant les experts du marché, que d'un redressement de la situation financière des entreprises et d'une augmentation des dividendes : si un produit est bon, il se vend. Or depuis un certain temps, le produit n'est pas bon, même s'il est en passe de le devenir pour certaines de ses variétés. Sur ce terrain, on est tenté de rejoindre le scepticisme profond de la Direction générale des impôts à propos des avantages fiscaux accordés à l'épargne considérés comme un moyen de relance de l'économie ou de la Bourse : compte d'épargne à long terme, abattement à la base de 3 000 F sur les dividendes encaissés, et maintenant projet de détaxation sur les achats d'actions.

Une véritable reprise des cours des valeurs mobilières ne peut provenir que du rétablissement des perspectives des entreprises et de la restauration de leur rentabilité. Alors seulement la Bourse sera active, car elle traitera un produit « vendable ».

FRANÇOIS RENARD.

Le retard des valeurs mobilières sur les prix



Dans la région parisienne

LE DEMI DE BIÈRE AUGMENTE DE 10,5 % AU COMPTOIR

Le demi de bière coûte 20 centimes de plus dans la région parisienne, à partir du jeudi 1er juin. Cette augmentation, qui résulte d'une convention départementale passée entre la Direction des prix et la profession porte le demi à 2,10 F (+ 10,5 %) au comptoir et à 3,10 F (+ 6,9 %) en salle, auxquels s'ajoutent 15 % de service. Jeudi également, les plats du jour servis dans les brasseries seront majorés de 7 %.

Le 1er août, dans toute la France, la tasse de café noir coûtera 10 centimes de plus. Les prix (sans le service) passeront à 1,30 F (+ 8,3 %) au comptoir et à 2,30 F (+ 4,5 %) en salle).

● *Les prix à la production industrielle en R.F.A.* n'ont augmenté que de 0,2 % en avril. L'indice s'est établi à 145,8 (base 100 en 1970), en hausse de 0,8 % par rapport à avril 1977. En février et en mars derniers, cet indice avait enregistré une hausse de 1 % par rapport aux mois correspondants de 1977. — *(A.F.P.)*

RÉGIONS

Rhône-Alpes

Pour financer ses investissements

YVOIRE VEUT TENTER SA CHANCE AU LOTO

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Le conseil municipal de la commune d'Yvoire (Haute-Savoie) a décidé de tenter sa chance chaque semaine au Loto. Lors de leur dernière réunion, les conseillers ont inscrit au budget supplémentaire de 1978 une somme de 336 F, qui sera désormais consacrée à ce jeu. Le produit éventuel des gains sera inscrit au chapitre des investissements.

Yvoire, qui compte trois cent trente-cinq habitants, est une commune touristique située au bord du lac Léman. Son maire, M. Paul Jacquier, affirme : « J'ai trente-quatre ans de mairie, et il y a autant d'années que j'entends parler de réforme des finances locales. Mais nous en sommes toujours au même point... La commune, qui a investi au cours de ces dernières années, 2 millions de francs afin d'aménager son port et acquérir des terrains le long du lac Léman, connaît de graves difficultés financières. Elle ne peut plus désormais supporter la charge de nouveaux investissements. » Le préfet de Haute-Savoie acceptera-t-il la délibération du conseil municipal ?

C. F.

Alsace

MINES DE POTASSE : LES TRAVAUX D'INJECTION DE SAUMURE SONT SUSPENDUS

(De notre correspondant.)

Mulhouse. — Les travaux préparatoires à l'injection de saumure dans le sous-sol alsacien par les mines de potasse ont été interrompus mardi 30 mai. Le comité de défense a enregistré avec satisfaction cette mesure d'apaisement qui succède au meeting d'une trentaine de maires et de quatre conseillers généraux à Reiningue, le 27 mai (*le Monde* du 30 mai).

Le comité vient, d'autre part, d'engager devant le tribunal administratif de Strasbourg un recours contre le préfet du Haut-Rhin pour excès de pouvoir. - B.L.

Un conseil restreint met au point le projet de loi sur la réforme des collectivités locales

Le président de la République réunit le jeudi 1er juin un conseil des ministres restreint pour préparer un projet de loi-cadre portant réforme des collectivités locales. Un débat sera organisé le 20 juin au Sénat sur ce sujet ; après une nouvelle consultation, cet été, avec les élus et leurs associations, le projet de loi définitif sera soumis au Sénat au début du mois d'octobre. Le gouvernement a toujours souhaité privilégier les avis de la Haute Assemblée, « grand conseil des communes de France ».

La nation malade de son État

Tout le monde la juge indispensable, mais personne n'est disposé à se battre pour la faire aboutir. Les rapports, les notes, les projets s'accumulent dans les ministères et les partis, les commissions cogitent, les ministres se concertent, mais dans les communes et dans la vie quotidienne des citoyens, les choses ne changent pas, le droit n'évolue pas. La réforme des collectivités locales, à la fois « leviathan » administratif et sempiternel projet politique, semble introuvable, impossible, irréelle. Pour reprendre une vieille expression d'Edgard Pisani, jamais la nation n'a été aussi malade de son Etat.

C'est dans ce climat de conservatisme, d'indifférence et d'insatisfaction, alors qu'apparemment rien aujourd'hui n'est plus urgent qu'hier, que l'Elysée entreprend de remettre l'affaire sur le métier. Pas une foucade pourtant, puisque, en confiant le 26 novembre 1975 à M. Olivier Guichard le soin de définir, avec une dizaine de « sages », l'image de l'administration locale à la fin du siècle, le président de la République avait clairement indiqué qu'il s'agirait là d'une des actions déterminantes de son septennat.

Trop ambitieux, trop précis, trop justes aussi, le diagnostic et le dispositif proposés par M. Olivier Guichard déclenchèrent des tempêtes dans le monde tranquille des 500 000 élus locaux, des 600 000 agents communaux, des 90 000 fonctionnaires départementaux. « Chiffon rouge », qui posait les vraies questions (l'éparpillement des communes et leurs insignifiants pouvoirs face à ceux de l'Etat) et ne négligeait pas de soulever le cas des régions naissantes (et toutefois très mal vues par l'Elysée), le rapport Guichard indisposa le monde rural et braqua le Sénat. Les élections municipales et législatives approchaient. Il fallut tout recommencer.

M. Marc Becam, en secrétaire d'Etat consciencieux, prit son bâton de pèlerin, parcourut les provinces et les paroisses, naviguant au plus près, dialoguant, recueillant avis et remarques. Il fallait écouter avant de réformer. Le président de la République écrivit personnellement et longuement à tous les maires de France et en reçut plusieurs à sa table l'été dernier. On flatta le Sénat, on calma les associations d'élus, et la tutelle préfectorale — sauf à Paris — se desserra opportunément. Les suggestions des élus furent consignées dans un document bleu, blanc, rouge intentionnellement intitulé « le dossier des maires » en préface duquel M. Barre les désignait comme les garants de la liberté et de la démocratie.

Cette opération de séduction, qui favorisa l'apparition d'« un climat plus serein », selon le mot du premier ministre, doit maintenant être mise à profit. Après la méditation, l'action. Après la réflexion libre, le réalisme à l'épreuve des rapports de forces politiques.

Justifiée, l'entreprise n'est est pas moins hardie.

A l'évidence, l'Etat s'est encombré de détails. Ses « protubérances », ses contrôles, ses manies interventionnistes, jalonnent la vie quotidienne des Français et dissuadent les plus actifs ou les plus intelligents d'entre eux de « prendre » des responsabilités. Le risque se profile que l'Etat et son administration s'anémient dans un gonflement incontrôlable (par le Parlement notamment), tandis que dans les villes, les départements et les régions les associations, les lobbies, les entreprises, prennent, de fait, la relève d'élus locaux découragés, ronchons, amateurs, court-circuités (c'est évident dans les cas de fermeture ou d'implantation d'entreprises), donc peut-être illégitimes.

Question de langage...

Le président de la République se heurtera à deux difficultés de taille. Comment vendre cette réforme ? Comment donner au projet une dynamique ? Le handicap se situe d'abord dans le domaine du langage et de la terminologie. La forme compte autant que le fond. Qu'on emploie toujours les poncifs du jargon technique et administratif, et la réforme est condamnée avant d'avoir été discutée. Assez de « V.R.T.S. », de « décideurs », d'aménageurs, d'« atomisation » sociale, d'« écosystème » de la commune, de « chose » publique, de contrôle technique « tutélaire », de principe de « subsidiarité » !

Le président de la République a raison de penser que la réforme des communes et des départements relève davantage de la réforme constitutionnelle que d'une réforme administrative, voire politique. Car il s'agit en fait de trancher un conflit de légitimité : celle que confère à l'Etat sa nation et celle qui émane directement de l'élection. Or y a-t-il désignation plus personnelle, plus confiante, plus directe que celle des Français pour leur maire ?

Voici les maires rassurés sur les intentions du chef de l'Etat, mais il ne sont pas encore convaincus. Quand faire la réforme ? Comment ? Avec quels engagements ? Pour neuf conseils municipaux sur dix, la réponse tient en deux phrases. « *Que l'Etat nous délègue davantage de moyens financiers et nous aurons plus de liberté pour agir. Que les ingénieurs des ponts et chaussées et ceux du génie rural nous mettent moins de bâtons dans les roues et nous exercerons mieux nos responsabilités.* »

... et d'habitudes

Ce serait évidemment trop simple. La modification des habitudes administratives (centralisme) n'est pas moins aisée que celle des idéologies (jacobinisme). La réforme de demain proposera des ajustements techniques qui iront dans le sens d'une plus grande décentralisation (subvention « globale » de l'Etat, à charge pour la commune de l'affecter elle-même aux secteurs qu'elle juge essentiels, transfert des permis de construire aux maires, statut et garanties des élus, cumul limité des mandats électoraux, réglementation des intrusions de la Caisse des dépôts dans la gestion quotidienne des communes, réforme des procédures des marchés publics, réforme de la taxe d'habitation, ressources minimales pour les petites communes, regroupement à la carte et temporaire, élargissement des recours introduits par les associations ou les personnes privées devant les tribunaux administratifs... La liste n'est pas limitative. Ni les fonctionnaires ni les maires ne sont à court d'idées.

Mais il ne s'agira ni d'une nuit du 4 août de l'Etat ni d'un 14 juillet pour les communes. Toute la difficulté consiste à trouver une voie moyenne, réaliste, progressive, rompant avec des décennies d'incantations politiques, de touche-à-tout administratif et de confusion de plus en plus anachronique entre l'État français et les Français.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Ile-de-France

COUVRIR LE PÉRIPHÉRIQUE : MAIS AVEC QUEL ARGENT ?

La couverture du boulevard périphérique est « une légitime priorité », a déclaré, mardi 30 mai, le maire de Paris devant la commission extra-municipale de l'environnement, au cours d'une réunion consacrée à l'aménagement du 17e arrondissement. ment.

En exprimant sa satisfaction, la commission a toutefois souhaité, au terme de sa réunion, que « *l'Etat et la région, qui ont contribué à la construction du périphérique, et donc à la création de nuisances pour les riverains, contribuent également financièrement, dans des proportions similaires, à leur élimination, en prenant à leur charge une partie du coût de la couverture* ».

[L'insonorisation du boulevard périphérique est, depuis des années, un vœu pieux. Les premiers crédits nécessaires à la couverture d'une de ses parties dans le 17e arrondissement, le long de « périphérique-ville », et auquel fait allusion M. Chirac, a été décidé, en fait, par le précédent Conseil de Paris, présidé par M. Bernard Lafay (R.P.R.) et élu du 17e arrondissement. Le récent budget de la Ville, voté par l'assemblée municipale, ne traduit pas ce souci de « légitime priorité ». Mais il est vrai que la Ville ne voudra pas commencer d'importants travaux de couverture ou d'insonorisation du périphérique si la région Ile-de-France, également concernée par les communes riveraines, ne s'engage pas aussi activement qu'elle dans une opération qui est finalement très coûteuse.] — J. P.

● *Roissy : mille chariots à bagages supplémentaires.* — L'an dernier l'Aéroport de Paris, constructeur et gestionnaire des aéroports parisiens, a reçu quelque six cents lettres protestant contre le manque de caddies mis à la disposition des passagers de l'aéroport Charles-de-Gaulle. L'établissement public a pris la décision de mettre en service mille chariots supplémentaires venant s'ajouter au mille restant depuis l'ouverture de l'aéroport (quatre cents ayant été détériorés ou « empruntés »).

Cette opération a débuté le 18 mai dernier et a coûté 800 000 francs, à l'Aéroport de Paris. D'autre part, les autorités aéroportuaires ont mis en place vingt points matérialisés répartis dans différents endroits où les passagers sont invités, par un tract, à rapporter leur chariot après utilisation.



A LA COMMISSION DU VIEUX PARIS

Les « dépouilles » des Halles seront entreposées à l'hôtel Salé

La commission du Vieux-Paris s'est réunie le 30 mai à 15 heures sous la présidence de M. Michel Fleury, qui a prononcé l'éloge de deux de ses membres disparus dans le courant du mois de mai : Emile Bollaert, qui fut jadis directeur des Beaux-Arts, et l'architecte Albert Laprade, membre de l'Institut, qui participait depuis fort longtemps aux travaux de la commission. C'est lui qui, dès 1953, avait attiré l'attention des autorités municipales sur l'état d'abandon et de péril où se trouvaient de très bons hôtels du Marais et sur l'opportunité pour la Ville de les acquérir et de les restaurer.

Dans le même esprit, la commission avait lors de sa dernière réunion émis le vœu que toutes les précautions soient prises pour permettre la conservation et la récupération de tous les éléments architecturaux et décoratifs, lors de la démolition d'immeubles anciens, particulièrement dans le secteur voisin du Centre Pompidou.

M. Michel Junot, adjoint au maire de Paris, qui s'était chargé de transmettre ce vœu aux autorités compétentes, a fait tenir à la commission une lettre en date du 24 mai émanant du directeur général de la Société d'économie mixte d'aménagement, de rénovation et de restructuration du secteur des Halles. La Société a fait établir l'inventaire des éléments présentant un intérêt architectural ou historique. Ils ont été « stockés » à l'hôtel Salé, en accord avec M. Fleury, à qui les listes ont été communiquées.

D'autre part, certains éléments tels qu'enseignes et panneaux décoratifs ont été remis au musée des Arts et Traditions populaires tandis que des balcons, des cheminées, des portes ou des fontaines étaient réutilisés à l'occasion de restaurations d'immeubles. Enfin, la Société s'est engagée à prendre les mêmes précautions lors de la démolition de certains immeubles de la rue Rambuteau et de parties d'immeubles rue Saint-Martin.

La commission du Vieux-Paris, unanime, a décidé de contrôler la bonne marche de ces opérations car, d'après certains renseignements, des éléments architecturaux d'immeubles démolis ont disparu, soit qu'ils aient été mis en vente, soit qu'ils aient été détruits.

Le centenaire de la mort de Viollet-le-Duc

M. Fleury a, d'autre part, donné lecture d'une lettre de M. Aillagon, attaché à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts, qui se propose d'organiser avec le concours de la commission une exposition pour le centenaire de la mort de Viollet-Le Duc (1), qui pourrait avoir pour cadre la salle Saint-Jean de la mairie de Paris.

ANDRÉE JACOB.

(1) Né à Paris en 1814, mort à Lausanne en 1879, Eugène Viollet-le-Duc était un autodidacte qui s'enthousiasma pour l'architecture du Moyen Age et se vit confier, par son ami Prosper Mérimée, inspecteur des monuments historiques, la restauration de plusieurs monuments prestigieux : Notre-Dame de Paris, Saint-Séverin, Saint-Germain-des-Prés, les remparts de Carcassonne.

● *Trois tours quai de Jemmapes.* — Trois tours de treize, seize et dix-sept étages, construites près du canal Saint-Martin (dans le 10e arrondissement) et dont le permis de construire avait été annulé par le Conseil d'Etat en mai 1976, viennent de retrouver une existence légale : l'autorisation de les construire a, en effet, été publiée au *Bulletin municipal officiel*. Ces trois tours, situées 48-50, quai de Jemmapes et 23, rue Bichat, font partie de l'ensemble Grand-Canal, dont le projet initial comportait sept bâtiments de même importance.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

bhe BANQUE HYPOTHÉCAIRE EUROPÉENNE - B.H.E.

Réunie le 24 mai 1978 sous la présidence de M. André Cerou, l'assemblée générale ordinaire de la Banque hypothécaire européenne (B.H.E.) a approuvé les comptes de l'exercice 1977 qui se soldent par un bénéfice net, après tous amortissements, provisions et impôt, de 15 147 466 F contre 13 340 474 F au 31 décembre 1976.

Lors de cette réunion, l'assemblée s'est prononcée en faveur de la distribution d'un dividende de 15 F par action. Assorti d'un avoir fiscal de 7,50 F, ce dividende assurera aux actionnaires un revenu global de 22,50 F contre 19,50 F au titre de l'exercice précédent.

Le 24 mai 1978, s'est également réunie, sous la présidence de M. Georges Dumas, l'assemblée générale du Crédit immobilier européen (CIE) chargée d'en examiner et d'en approuver les comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 1977.

Au terme de cet exercice, le bénéfice net, après amortissements, provisions et impôt, de cette filiale à 99,93 % de la Banque hypothécaire européenne s'élève à 5 033 912 F contre 4 447 805 F pour l'exercice précédent. Le dividende dont cette assemblée a décidé le paiement se monte à 20 F par action. Augmenté d'un avoir fiscal de 10 F, ce dividende procurera aux actionnaires du Crédit immobilier européen un revenu global de 30 F par titre contre 24 F pour l'exercice 1976.

Le rapport qui a été soumis par le conseil d'administration à l'assemblée générale de la Banque hypothécaire européenne a donné l'occasion à cette dernière de prendre connaissance des comptes consolidés établis, au niveau du groupe, par la Banque hypothécaire européenne et le Crédit immobilier européen. Ces comptes font ressortir un bénéfice après amortissements, provisions et impôt de 18 930 807 F au 31 décembre 1977 contre 16 482 887 F au 31 décembre 1976.

Afin de donner à ces chiffres leur pleine signification, le conseil a rappelé qu'ils s'énoncent, à l'une et l'autre dates, après constitution de provisions ayant payé l'impôt et possédant de ce fait le caractère de réserves, pour un montant de 5 millions 200 000 F. A cet égard, les nouvelles dotations ont porté, au 31 décembre 1977, les sommes inscrites pour l'ensemble du groupe, sous la rubrique des provisions taxées, à un total de 30 300 000 F, dont 19 500 000 F au titre de la Banque hypothécaire européenne et 10 800 000 F au titre du Crédit immobilier européen.

IMMOBANQUE

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est réunie le 26 mai 1978 sous la présidence de M. Gérard Billaud, a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

En dépit d'un marché soumis à une vive concurrence, la société a réalisé en 1977 vingt nouvelles opérations pour un montant prévisionnel d'investissement hors taxes de 82,66 millions de francs, se répartissant en dix-huit opérations de crédit-bail et deux opérations de location simple.

Au 31 décembre 1977, Immobanque gérait cent trente-six opérations correspondant à un montant global d'engagements bruts hors taxes de 783,01 millions de francs, dont 12 % représentés par la location simple et 88 % par le crédit-bail.

A la suite des acquisitions et achèvements de locaux intervenus au cours de l'exercice écoulé, le patrimoine en exploitation est passé de cent douze immeubles à fin 1976 à cent trente-deux immeubles à fin 1977 représentant une valeur nette comptable de 638,41 millions de francs contre 570,89 millions de francs pour l'exercice précédent.

L'ensemble du patrimoine reste marqué par une nette prépondérance de Paris et de la proche banlieue (68 %) et par l'importance des locaux à usage de bureaux, qui représentent près de la moitié des immobilisations brutes (48 %).

Les recettes locatives hors taxes de la société ont marqué une progression de plus de 18 % par rapport à l'exercice 1976 (112,6 millions contre 95,2 millions).

Le bénéfice net de l'exercice ressort à 19,51 millions de francs, contre 18,02 millions de francs en 1976. La distribution de 85,19 % du bénéfice permet d'attribuer, à compter du 1er juin 1978, un dividende de 20,50 F par action, en augmentation de près de 21 % sur celui de l'exercice précédent qui s'élevait à 17 F.

Les actionnaires ont autorisé, d'une part, le conseil d'administration à procéder éventuellement à l'émission d'emprunts obligataires, et, d'autre part, réunis en assemblée générale extraordinaire, ils ont permis au conseil d'augmenter, en une ou plusieurs fois, le capital social d'un montant maximum de 100 millions de francs. La société n'envisage pas de faire usage de cette faculté dans un proche avenir.

BIC

L'assemblée générale ordinaire qui s'est réunie le 29 mai 1978, sous la présidence de M. Marcel Bich, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Groupe BIC MULTINATIONAL

Le total des ventes consolidées hors taxes s'est élevé à 1 953 millions de francs en 1977 contre 1 764 millions de francs en 1976, soit une progression de 11 %.

L'exercice écoulé a été marqué par la recrudescence de la concurrence sur les marchés du rasoir et des briquets jetables.

En dépit de cette concurrence acharnée, les ventes des rasoirs jetables se sont développées, assurant à ce produit une place solide dans la plupart des pays industrialisés. Celles des briquets ont augmenté de 47 % par rapport à l'exercice précédent, et ont atteint une moyenne journalière de 1 220 000 pièces par jour basée sur deux cent vingt jours ouvrables, moyenne qui devrait être portée à 2 millions par jour à fin 1978.

Pour ce produit, BIC est toujours le premier producteur mondial.

La part du groupe dans le bénéfice net consolidé est revenue de 101,3 millions de francs à 91,6 millions de francs en 1977, mais après dotations de 102 millions de francs aux amortissements et 10 millions de francs aux provisions contre respectivement, en 1976, 86 millions de francs et 7 millions de francs.

La deuxième caractéristique de l'exercice a résidé dans le redressement de la holding DIROCO, qui contrôle les sociétés Dim-Rosy et Colroy.

Le chiffre d'affaires hors taxes du groupe DIROCO s'est élevé à 621 millions de francs contre 534 millions de francs, et le bénéfice net après impôt à 27 millions de francs contre 5 millions de francs en 1976.

En ce qui concerne Dim-Rosy, l'exportation a progressé de 31 % et le chiffre d'affaires produits finis de 15 %. Quant à Colroy, le chiffre d'affaires a progressé de 11 % et la diversification dans la chaussette atteint maintenant 15 % des ventes.

SOCIÉTÉ BIC-S.A.

Le chiffre d'affaires hors taxes de la société BIC pour l'année 1977 est de 380,5 millions de francs contre 328,1 millions de francs en 1976, soit une progression de 16 %.

Après dotation aux amortissements industriels de 27,03 millions de francs, pratiquement le double de celle de 1976, qui était de 14,40 millions de francs, et à l'amortissement des frais d'augmentation de capital de 7,4 millions de francs, le bénéfice net de la société BIC ressort à 41,1 millions de francs contre 4[illegible] millions de francs en 1976.

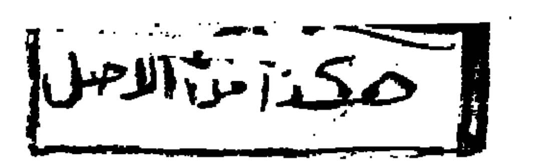
L'assemblée a approuvé la distribution aux 2 400 000 actions composant le capital social d'un dividende net de 9,30 F par action, donnant droit à un crédit d'impôt de 4,65 F, soit un revenu global de 13,95 F.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 3 juillet 1978 et comprend :

— D'une part, un complément de 0,795 F au titre de l'exercice 1976, année où la progression du dividende avait été limitée à 6,50 %, suivant la recommandation du ministère de l'économie et des finances ;

— D'autre part, le dividende afférent à l'exercice 1977, soit 8,505 F.

Compte tenu de la récente distribution d'actions gratuites créées jouissance janvier 1977 (une action nouvelle pour trois actions anciennes), le dividende 1977 est en progression de 33 % sur celui de l'exercice précédent.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

30 MAI

Marché toujours bien orienté

Amorcé la semaine dernière, le mouvement de hausse qui s'était brutalement accéléré lundi, s'est un peu ralenti ce mardi à la Bourse de Paris, mais le marché est resté bien orienté. Le volume des transactions est, en effet, demeuré relativement important et c'est à l'issue d'une séance encore assez active que l'indicateur instantané a progressé d'environ 1,15 %.

Sauf les pétroles, où hausses et baisses se sont à peu des chose près équilibrées, tous les compartiments ont derechef participé au mouvement de progression, les valeurs sidérurgiques se mettant particulièrement en évidence.

De fait, parmi les titres les plus favorisés, Denain, dont la cotation dût être retardée devant l'affluence de la demande (idem pour Prénatal) se'st finalement adjugé 11 %, tandis que Usinor faisait un bond de 6,5 %. A noter également la nouvelle hausse de Dollfus, en progrès de 7 % après un gain de 13 % al veille.

Attendue, et sans doute anticipée, l'annonce d'une forte hausse des prix en avril n'a pas eu l'impact redouté sur le marché. Tenu en laisse depuis plusieurs séances par les investissements institutionnels, celui-ci a poursuivi sur sa lancée, réagissant favorablement aux nouveaux propos libéraux de M. Barre. Il faut d'ailleurs souligner qu'aux ordres d'achats traditionnels des « gendarmes » sont venus s'ajouter, ce mardi, ceux d'une partie de la clientèle particulière et de nombreux étrangers (allemands et suisses notamment). Autour de la corbeille, il semble que l'on attende avec confiance le contenu du catalogue de mesures favorables aux actions, promis par le gouvernement.

Sur le marché de l'or, dans une activité toujours très faible (4,84 millions de francs d'échanges contre 4,47 millions), le lingot a gagné 70 francs à 27 250 francs e tle panoléon 2,50 francs à 253 francs.

LONDRES

Hausse des mines d'or

Dans un marché qui se redresse légèrement après son accès de baisse de la veille, les mines d'or progressent, en liaison avec le cours du métal.

Or (ouverture) (dollars) 184 50 contre 183 25

VALEURS	CLOTURE 30/5	COURS 31/5
Beecham	653 ...	655 ...
British Petroleum	880 ...	876 ...
Courtaulds	129 ...	124 ...
De Beers	347 ...	351 ...
Imperial Chemical	390 ...	390 ...
Rio Tinto Zinc Corp	222 ...	224 ...
Shell	553 ...	556 ...
Vickers	174 ...	174 ...
War Loan 3 1/2 %	38 7/8	38 3/4
*West Driefontein	25 1/2	27 3/8
*Western Holdings	21 1/2	22 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CREDIT FONCIER ET IMMOBILIER. — Les revenus hors taxes du premier semestre de 1978 (loyers, charges et revenus du portefeuille) ont atteint la somme de 17,03 millions de francs contre 14,99 millions un an plus tôt.

UNION IMMOBILIERE DE FRANCE (U.I.F.). — Le dividende global de 1978 devrait augmenter dans les mêmes proportions que le précédent, a indiqué le président de la société (+ 10 % pour 1977).

GROUPE FONCIA CREDIT. — Avec un bénéfice net consolidé de 41,73 millions de francs contre 22,16 millions en 1976, le groupe va distribuer un dividende global de 30 F pour les actions Foncia Crédit (contre 22,90 F) et 24 F pour les actions Crédit universel (contre 20,70 F).

BANQUE SCALBERT-DUPONT. — Les comptes de l'exercice 1977 se sont soldés par un bénéfice net de 14,66 millions de francs contre 12,59 millions en 1976. Le dividende global a été fixé à 9 F contre 10,50 F, mais s'appliquant à un capital augmenté gratuitement de 50 % en 1977.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 ... %

NEW-YORK

Le New York Stock Exchange a rouvert ses portes mardi après trois jours de chômage dus à la célébration du Memorial Day. En repli à l'ouverture de la séance, les cours se sont peu à peu redressés au fil des cotations et, à l'issue d'une séance relativement calme, l'indice Dow Jones s'est établi à 834,20, en légère hausse de 2,31 points. Le volume des transactions a été assez modéré, 21 millions d'actions ayant changé de mains contre 21,4 millions à la veille du long week-end.

Sur 1 832 valeurs traitées, 748 ont progressé, 631 ont reculé, tandis que 453 restaient inchangées.

La quasi-certitude d'une hausse des prix très forte pour avril et la perspective d'un nouveau « dérapage » de ces prix au cours du mois de mai n'ont pas encore réussi à « casser » le mouvement de hausse des cours. Les opérateurs estiment que, techniquement, leur marché demeure bien orienté. Mais la cote reste très vulnérable et autour du Big Board l'on craint un nouvel effritement du dollar sur les marchés des changes...

VALEURS	COURS 26/5	COURS 30/5
Alcoa	44 1/8	44 ...
A.T.T.	61 ...	61 ...
Boeing	47 7/8	48 1/2
Chase Manhattan Bank	31 1/4	31 1/4
Du Pont de Nemours	114 1/2	115 1/4
Eastman Kodak	54 1/8	55 ...
Exxon	46 1/2	47 ...
Ford	47 5/8	48 7/8
General Electric	52 3/8	52 ...
General Foods	31 1/4	32 ...
General Motors	59 5/8	60 5/8
Goodyear	17 1/8	17 1/8
I.B.M.	260 3/4	261 1/8
I.T.T.	30 7/8	31 1/8
Kennecott	25 7/8	25 7/8
Mobil Oil	63 7/8	64 1/8
Pfizer	32 1/8	32 1/2
Schlumberger	74 3/4	75 1/8
Texaco	24 5/8	24 5/8
U.A.L. Inc.	27 3/8	27 3/4
Union Carbide	39 7/8	39 7/8
U.S. Steel	28 5/8	29 1/8
Westinghouse	21 1/8	21 1/2
Xerox	52 1/4	52 ...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30/5	31/5
1 dollar (en yens)	223 97	223 60

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc 1977.)

	29 mai	30 mai
Valeurs françaises	138	140,6
Valeurs étrangères	101,1	101

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	76,6	77,8

BOURSE DE PARIS - 30 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 80	1 989
5 %	51 20	1 630
5 % 1920-1960	d149 50	1 638
3 % amort. 45-54	71	2 490
4 1/4 % 1963	94 90	3 149
Emp. N. Eq. 5 1/2 65	108 40	3 486
Emp. N. Eq. 6 % 66	108 50	3 978
Emp. N. Eq. 6 % 67	102 20	5 984
Emp. 8,80 % 77	103 10	8 189
E.D.F. 6 1/2 1960	122 10	8 196
— 5 % 1960	106 ...	1 425

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	2820 ..	2855
E.D.F. parts 1953	... ..	526 50
E.D.F. parts 1950	..	519 ..
Ch. France 3 %	168 ..	168 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	370 ..	370 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	1410	..
Concorde	307 ..	308 ..
Epargne France	300 ..	300 ..
Financ. Victoire	221	218 .
France I.A.R.D.	198	197 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr.	630	630 ..
Protectrice A.I.R.	233 ..	232 .
S.P.E.G.	143 ..	d148 50
U.A.P.	542	545 ..
Alsacien. Banque	312	312 .
Banque Hervet	198 90	199 80
Bque Hypth. Eur.	259 ..	259 ..
Bque Nat. Paris	342	342 ..
(Li) B. Scalb. Dup	99 50	99 ..
Banque Worms	178	177 ..
C.G.I.B.	56 20	57 ..
Cofica	81	
C.A.M.E.	42 50	42 50
Créditel	c113 70	113 80
Créd. Gén. Indust	193 30	194 80
Cr. Ind. Als.-Lor.	148	145 ..
Crédit Lyonnais	328 ..	328 ..
Electro-Banque	140	140 ..
Eurobail	122 50	125
Financière Sofal	265	c265 20
Fr. Cr. et B (Cie)	71 80	71 80
France-Bail	245 ..	245 ..
Hydro-Energie	.	.
Immobail B.T.P.	151 30	151 50
Immobanque	230 .	228 .
Immofice	183 ..	183 ..
Interbail	183 ..	190 .
— (obl. conv.)	...	195 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Laffitte-Bail	147 ..	142 ..
Locabail Immob.	235	237 ..
Loca-Expansion	187 ..	187 ..
Locafinancière	125 .	c126 ..
Marseil. Crédit	232 .	232 ..
Paris-Réescompt.	238 ..	238 .
Sequanaise Banq.	171	170 10
SLIMINCO	259 40	265 ..
Sté Cent. Banq.	67	66 ..
Sté Générale	201	201 ..
SOFICOMI	218 ..	217 ..
Sovabail	249	247
UCIP-Bail	134 50	134 50
Unibail	228 ..	224 ..
Un. Ind. Crédit	195 .	203 ..
Cie Foncière	93 ..	93 10
C. G. V.	260 ..	261 ..
Fonc. Chât.-d'Eau	604 ..	604 ..
(M) S.O.F.I.P.		. ..
Fonc. Lyonnaise	415	416 .
Immob. Marseille	388	395
Louvre	174 90	168 10
Midi	382	387 .
Rente foncière	. ..	303 ..
SINVIM	139 ..	139
Cogifi	122	119 50
Foncina	96 40	97
Gr. Fin. Constr.	118	118 ..
Immindo	128 .	128 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	88 30	88
Cie Lyon. Imm.	96 10	95 10
OFIMES	86 ..	85 ..
O.G.I.M.O.	103 ..	103 ..
Union Habit.	147 .	147 ..
Un. Imm. France	124 ..	124 ..
Acier Investiss.	98 ..	98 50
Gestion Sélect.	190 ..	190 ..
Sofragi	226 ..	221 ..
Abeille (Cie Ind.)	c219 20	219 90
Applic. Hydraul.	612	620 ..
Artois	83 50	. ..
Centen. Blanzy	... ..	264 ..
(Ny) Centrest	126 50	126 50
(Ny) Champex	125 ..	125 ..
Charg. Réun. (p.)	2936 .	2938 ..
Comindus	335 .	338 ..
(Li) Dév. R. Nord	143	144 ..
Electro-Financ.	268	269 ..
(M) Et. Particip.	49	.
Fin. Bretagne	62 30	52 30
Fin. Ind. Gaz Eaux	520	527 .
Fin. et Mar. Part.	72 90	75 ..
France (La)	446	446 .
La Mure	39 .	39 70
Lebon et Cie	185	185 .
(Ny) Lordex	..	...
Cie Marocaine	27 10	27 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Carbone-Lorraine	62 ..	63 90
Delalande S.A.	215 ..	212 ..
Finalens	55	55 ..
FIPP	71 90	74 ..
(Ly) Gerland	240	240 ..
Gévelot	115 .	118 ..
Grande-Paroisse	100 ..	99 ..
Huiles G. et dér.	o 64 ..	63 ..
Novacel	176 ..	179 ..
Parcor	534 ..	d555 ..
Quartz et Silice	d 47	o 48 80
Ripolin-Georget	57 60	55 40
Rousselot S.A.	559	558
Soufre Réunies	133 90	134 ..
Synthelabo	130	134 ..
Thann et Mulh.	28 95	29
Ufiner S.M.D.	186 50	187 50
Agache-Willot	945 ..	950
Filés Fourmies	d 29 ..	30 20
Lainière-Roubaix	50	50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Shell Française	... .	.. ..
General Mining	.. .	. ..
Hartebeest	.. ..	73 ..
Johannesburg	. ..	.. ..
President Steyn	42 ..	..
Stilfontein	.	13 20
Vaal Reefs	73 50	73 50
West Rand	7 60	7 75
Alcan Alum.	128 40	129
Asturienne Mines	88	85 10
Cominco	115 10	118 50
Finextremer	..	116
Minerais-Ressourc	9 80	10 20
Noranda	114 20	115 ..
Vieille Montagne	203 10	--- --
Am. Petrofina	133 10	133 ..
British Petroleum	76 70	75 ..
Gulf Oil Canada	.	110 .
Petrofina Canada	77 50	. ..
Shell Tr. (port.)	46 20	45 80
Tenneco	...	153 .
Akzo	d44	67 ..
Dart. Industries	... 60	183 ..
Dow Chemical	...	120 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Fasaco	.	13 50
Gevaert	179 60	177 10
Glaxo	48 20	48 50
Grace and Co.	128 50	128 90
Pfizer Inc.	147 80	147 30
Procter Gamble	391 ..	390 .
Courtaulds	.. ..	10 80
Est-Asiatique	..	55 20
Canadian-Pacif.	76 20	76 20
Wagons-Lits	82 10	83 .
Barlow-Rand	.. ..	11 80
Suéd. Allumettes	.. ..	.. ..

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alsar	356 .	355 ..
Banq. Fin. Eur.	278 ..	280 .
Cellulose Pin	28 ..	d 28 50
Caparex	360 .	360 .
Ecco	778 ..	780 ..
Eurafrep	450 ..	456 ..
Intertechnique	194 ..	195 .
Métall. Minière	65 .	..
Promoptic	266	272
Sab. Mar. Corv.	177 ..	177 50
S.P.R.	... ..	288 .
Ufinex	... ..	152 ..
Oce v. Grinten	... ..	300 ..
Rorento NV	... ..	275 ..

SICAV

Plac. Institut.	14489 84	13822 65
1re catégorie	10003 01	9833 34

30/5	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélec.	150 27	143 46
Audificandi	171 10	163 44
Agfimo	182 83	174 64
A.L.T.O.	158 64	151 45
America-Valor	282 60	269 87
Assurances Plac.	128 77	121 02
Bourse-Invest.	141 58	135 08
C.I.P.	296 96	283 50
Convertibles	125 02	119 35
Convertimmo	132 87	126 08
Obligations...	1546 72	1487 23
Uniprenière	1612 88	1550 88
Unisic	161 27	153 96
Worms Investiss.	244 76	233 66

31/5		
Credinter	144 95	138 33
Croissance-Imm.	151 77	144 89
Euro-Croissance	149 45	142 68
Financière Privée	356 02	339 88
Fructidor	146 08	139 46
Gestion Mobilière	210 07	200 54
Mondiale Invest.	*176 54	168 53
Obligem	128 89	123 05
Optima	*156 44	149 35
Planinter	285 12	272 19
Sicavimmo	213 77	206 85
S. I. Est	449 16	428 79
Seginco	126 13	120 41
Sogister	421 22	402 12
Univalor	*153 42	146 46
Valorem	170 49	162 76

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
385	Bayer	304 ..	305 ..	305	304
52	Buffelsfont.	52 20	52 60	52 60	53 20
11	Charter	11 60	11 35	11 45	11 15
149	Chase Manh.	145 80	145 10	145 50	143 50
80	Cie Pétr. Imp	79 90	79 10	79 10	78 30
310	C.F. Fr.-Can.	323	323	323	317
20	De Beers (S.)	19 85	19 90	20 10	19 80
630	Deuts. Bank.	630	634	639	640 .
345	Dome Mines	358 .	356 50	369 20	354 ..
540	Du Pont Nem	535 .	535	535 .	535 ..
265	East Kodak	251	254	253 80	254 40
18	East Rand	16 40	16 35	16 40	16 65
132	Ericsson	132	131 10	131 10	130
225	Exxon Corp.	221 ..	220 .	221 50	221 50
230	Ford Motor	226	227 ..	227	227 ..
96	Free State	95	95	96	95 ..
250 ..	Gen. Electric	245 50	240 ..	240 ..	244 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
280	Royal Dutch	280 50	282 20	282 ..	258 40
18 50	Rio Tinto Zinc	19 15	19 05	18 90	19 05
45 .	St-Helena Co	46 ..	46	46	46 05
355 .	Schlumberg.	344	342 10	342 10	341 20
47 ..	Shell Tr. (S.)	46 40	46 50	46 ..	45 80
605 .	Siemens A.G.	613	621 ..	621	621
35 .	Sony	35 70	36	35 60	35 60
13 .	Tanganyika	14 95	14 80	14 45	14 50
230 .	Unilever	230 20	229	230 50	227 70
15 .	Union Corp.	15 15	16	15 85	14 70
105	U. Min. 1/10	112	110 80	110 80	102 80
120 .	West Drief.	120 60	121 50	123 10	120 ..
45	West Deep.	44 95	45 .	45 10	45 .
105	West Hold.	107 20	108 ..	109 90	106 90
250	Xerox Corp.	244 .	244	242 20	241 10
0 95	Zambia Corp.	0 97	0 96	0 85	0 95

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 638	4 634	4 640
Allemagne (100 DM)	219 580	219 ...	219
Belgique (100 F)	14 058	14 008	13 970
Pays-Bas (100 fl.)	205 060	204 610	204 500
Danemark (100 krd)	81 620	81 340	81
Suède (100 krs)	99 380	99 130	100 250
Norvège (100 k.)	84 890	84 360	85 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 435	8 493	8 500
Italie (1 000 lires)	5 333	5 328	5 450
Suisse (100 fr.)	239 530	239 800	239 500
Autriche (100 sch.)	30 548	30 478	30 550
Espagne (100 pes.)	5 739	5 737	5 750
Portugal (100 esc.)	10 150	10 106	10 500
Canada ($ can. 1)	4 156	4 131	4 165
Japon (100 yens)	2 063	2 079	2 010

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/5
Or fin (kilo en barre)	27130	27200
Or fin (en lingot)	27180	27250
Pièce française (20 fr.)	250 50	253
Pièce française (10 fr.)	211	210 10
Pièce suisse (20 fr.)	232	233 .
Union latine (20 fr.)	226 90	228 50
Souverain	255	252 60
Pièce de 20 dollars	1202	1202 .
Pièce de 10 dollars	580	585 ..
Pièce de 5 dollars	412 50	... ..
Pièce de 50 pesos	1100 ..	1104
Pièce de 10 florins	248 ..	243 70

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA LIBÉRATION DES PRIX INDUSTRIELS

Des prévisions de hausse prudentes et attentistes

Il est encore trop tôt pour connaître avec exactitude les effets de la libération des prix de certains produits industriels à la production, qui intervient le 7 juin. D'une façon générale, les premiers secteurs concernés sont parmi ceux qui avaient le moins de chances de pouvoir en profiter. On parle de marché « en régression », tant pour le lait de conserve que pour les armes de chasse, situation peu propice à une augmentation des prix. De nombreux contrats de modération avaient d'ailleurs mis bon nombre des secteurs concernés en régime de pré-liberté.

● VEHICULES INDUSTRIELS. — Chez Renault Véhicules Industriels, aucune décision n'est encore arrêtée. On juge cependant que l'augmentation, qui sera *« assez mesurée et assez progressive »*, est un impératif catégorique, à la fois à cause des pertes causées par le blocage des prix (100 millions de francs l'année dernière) et à cause d'un plan d'investissements important. Cependant, bien que les prix français aient 25 % de retard sur les prix européens, il faut, dit-on, que les constructeurs tiennent compte d'un marché français en crise (baisse de 15 % de l'activité depuis le début de 1978) et des difficultés de leurs clients, dont les tarifs restent bloqués.

● *MATERIELS PROFESSIONNELS* ELECTRONIQUES. — On n'attend ici aucun changement rapide, puisque ces matériels, étant fabriqués sur devis, leurs prix sont discutés au coup par coup. Quant aux appareils d'automatisation, aucun effet notable n'est attendu : sur ce marché atone, la concurrence est très vive.

● *MACHINE-OUTIL.* — La libération des prix ne devrait pas avoir de grandes conséquences. Dans les milieux professionnels, on fait, en effet, remarquer que les possibilités offertes par les derniers contrats de modération passés avec la direction des prix n'étaient pas totalement exploitées en raison de l'atonie du marché.

● ALIMENTATION. — L'effet global de la libération des prix sur l'alimentation pourrait conduire à une augmentation supplémentaire de 1 à 2 %. Cette estimation doit cependant être retenue avec prudence, du fait de la diversité qui règne d'un secteur à l'autre. Pour les conserves, par exemple, où la concurrence interne modère les prétentions, les industriels seront peut-être amenés à faire moins que ce qu'ils auraient obtenu avec les contrats de modération. Pour la panification, en revanche, on pense que les prix pourraient dépasser de 0,5 % la simple répercussion de la hausse des matières premières (sucre et farine) qui serait de 5 %. Toutefois, ce calcul ne pourra être fait avant le mois d'août.

● MECANIQUE. — A la Fédération patronale de la mécanique, on fait remarquer là aussi qu'un certain nombre de professions avaient signé des engagements de modération, qui avaient comme particularité de ne prévoir aucun chiffre de hausse maximum autorisée, le gouvernement se réservant seulement la possibilité d'intervenir en cas d'excès manifeste. Ces engagements, qui portaient sur les brides de raccord, les embrayages, les motoréducteurs, les compresseurs de chantier, les roulements et une partie de l'horlogerie correspondaient en fait à un régime de liberté.

Pour les autres produits de cette profession, qui vont être libérés, la hausse des prix ne devrait pas dépasser 3,5 à 4 % selon les professionnels, 5 % au maximum dans quelques cas. Ces matériels sont, en effet, soumis à une vive concurrence étrangère : les importations représentent jusqu'à 50 % de la demande intérieure dans quelques secteurs, comme la manutention, où la concurrence américaine, allemand et des pays de l'Est, est très vive. De plus, divers matériels sont fabriqués à partir de composants dont un grand nombre avaient déjà vu leurs prix relevés.

NOUVELLE BAISSE DU DOLLAR

Le dollar a continué à fléchir mercredi 31 mai sur le marché des changes, revenant à 2,16 DM environ à Francfort contre 2,11 DM, à 1,9078 FS à Zurich contre 1,9258 FS, à 222,50 yens contre 224 yens à Tokyo et à 4,6075 F à Paris contre 4,6250 F. Ce sont la perspective d'un déficit commercial accru aux Etats-Unis et surtout la crainte d'une forte hausse du coût de la vie en avril outre-Atlantique qui dépriment la monnaie américaine. La livre fléchit également, tandis que le franc français se maintient par rapport aux monnaies du « serpent » européen et que le franc suisse continue à monter vigoureusement contre toutes monnaies (plus de 2,40 F à Paris). Le cours de l'or s'inscrit en vive hausse (184,28 dollars l'once contre 181,70 dollars lundi), reflétant les préoccupations du marché.

LA FIN DE LA VISITE DU ROI KHALED A PARIS

• Français et Saoudiens expriment leur « satisfaction »
• La délégation de Ryad s'est dite préoccupée par la destabilisation de l'Afrique

Le roi Khaled devait quitter Paris pour Genève ce mercredi après-midi 31 mai à l'issue de sa visite officielle en France. Du côté français comme du côté saoudien, on commentait mardi avec « satisfaction » les conversations entre les représentants des deux pays.

Un communiqué devait être publié ce mercredi. « *Nous sommes très satisfaits des résultats de la visite du roi Khaled en France* », a déclaré mardi soir le prince Saoud Ibn Fayçal, ministre des affaires étrangères saoudien, lors de la réception offerte par le souverain à M. Giscard d'Estaing, à laquelle assistaient M. Raymond Barre et les membres des délégations française et saoudienne. Le directeur d'une grande entreprise française ajoutait pour sa part : « *Cette visite nous a permis de gagner trois à six mois dans les domaines civil et militaire.* »

A propos des armements, M. Mohamed Abdou Yamani, ministre saoudien de l'information, a indiqué, mardi, que l'achat de Mirage par l'Arabie Saoudite n'avait pas été discuté, mais que les accords franco-saoudiens concernant les armements et la coopération militaire entre les deux pays avaient été évoqués au cours de la rencontre, mardi, entre le prince Sultan Ben Abdel Aziz, ministre saoudien de la défense et son homologue français, M. Yvon Bourges.

Mardi matin, un premier entretien d'une heure avait réuni le ministre saoudien de l'information et les ministres français de l'industrie et de la culture, MM. André Giraud et Jean-Philippe Lecat. Cette réunion a notamment permis de faire le point de l'exécution de l'accord-cadre de 1974 sur la réalisation du réseau de télévision en couleur à Ryad.

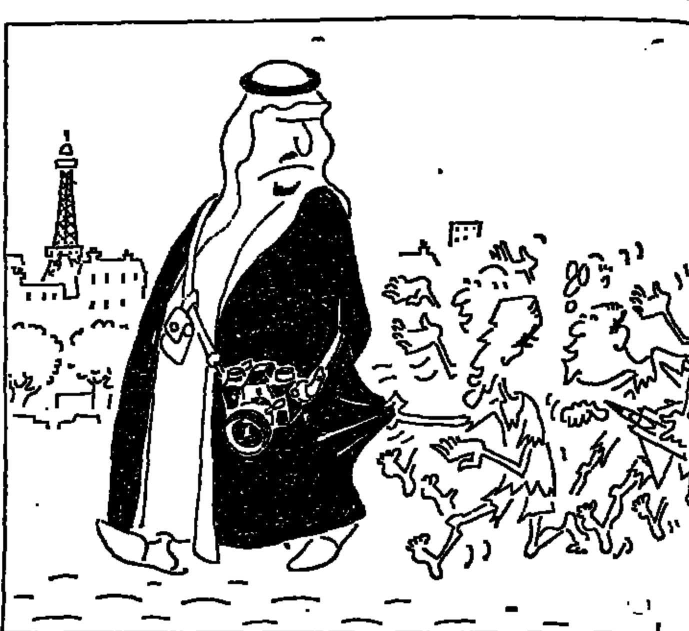
Les ministres saoudiens de l'industrie et de l'agriculture, MM. Gasi El Goussaibi et Abdul Rahman El Sheik, et leurs collègues français du commerce extérieur de l'agriculture, de l'industrie et de la culture, MM. Deniau, Mehaignerie, Giraud et Lecat, ont ensuite passé en revue tous les problèmes touchant à la coopération industrielle : dessalement de l'eau de mer, électrification rurale, création d'un institut d'études nucléaires saoudien notamment. Il a été également question des projets français d'exploitation de l'énergie solaire.

Parallèlement, le prince Saoud et M. Jean François-Poncet, secrétaire général de l'Elysee, se sont entretenus de politique internationale, évoquant surtout la situation au Proche-Orient et en Afrique.

A midi, après un bref tête-à-tête entre le roi Khaled et M. Giscard d'Estaing, un entretien a eu lieu pendant une heure et quart entre les deux chefs d'Etat, les ministres saoudiens de la défense et des affaires étrangères, M. Rached Pharaon, conseiller privé du roi, et, du côté français, M. Raymond Barre, le ministre de la défense M. Yvon Bourges, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères M. Olivier Stirn, et M. François-Poncet.

Les Saoudiens se sont montrés, a-t-on indiqué du côté français, « *très préoccupés par la déstabilisation actuelle de l'Afrique* ». Les Français ont expliqué les motifs de leur intervention « *pour soutenir à leur demande certains pays africains, et les Saoudiens ont montré une très grande compréhension à l'égard de ces actions françaises en Afrique* ».

En ce qui concerne le Proche-Orient, M. Giscard d'Estaing a expliqué à ses interlocuteurs les raisons de l'envoi des « casques bleus » français au Sud-Liban : obtenir le retrait des Israéliens et restaurer l'autorité libanaise. Les Saoudiens, selon les indications fournies du côté français, ont approuvé cette position. *Ils ont*, en outre, exprimé le vœu que l'Europe puisse jouer un rôle plus grand dans la recherche de la paix au Proche-Orient.



(Dessin de KONK.)

● *M. Léopold Sedar Senghor*, président de la République du Sénégal, en visite officielle à Paris, a été reçu le 30 mai au Sénat par le président et Mme Alain Poher et par le groupe d'amitié France-Sénégal, que préside M. Jean-Pierre Cantegrit, sénateur représentant les Français établis hors de France. Répondant à ces personnalités et notamment à M. Poher, qui lui avait remis la médaille d'or du Sénat, le président Senghor a évoqué ses souvenirs de parlementaire et de ministre français (1), et souligné le rôle, selon lui déterminant, de notre pays dans la prise de conscience de leur « négritude » par les Africains.

(1) M. Senghor a été membre des deux Assemblées nationales constituantes et a siégé à l'Assemblée nationale comme député du Sénégal du 10 novembre 1946 au 30 novembre 1958. Il a été secrétaire d'Etat à la présidence du conseil dans le deuxième cabinet Edgar Faure (23 février 1955 - 1er février 1956).

Le numéro du « Monde » daté 31 mai 1978 a été tiré à 564 396 exemplaires.

UNE SEMAINE AVANT LA VISITE DE M. GISCARD D'ESTAING

Des élus de la Corse s'inquiètent de la montée de la violence

De notre correspondant

Ajaccio. — Une délégation conduite par M. Dominique Bucchini, maire communiste de Sartène, et « *composée à dessein de Corses, de continentaux et de pieds-noirs* », a été reçue mardi 30 mai par M. Yves-Bertrand Burgalat, préfet de région. M. Bucchini, qui doit accueillir dans son hôtel de ville, le 8 juin, le président de la République, était venu faire part au préfet de son inquiétude devant la recrudescence des attentats.

Depuis le début de l'année, en effet, on a enregistré 146 actions terroristes, dont une soixantaine (37 ont été revendiquées par le Front de libération nationale de la Corse, une vingtaine ont visé des autonomistes ou des nationalistes) avaient un caractère politique indéniable. Sur ces 146 attentats, 71 ont été commis depuis le 1er mai, dont 24 ont eu lieu à Ajaccio ou dans sa proche périphérie.

« Nous trouvons scandaleux qu'on laisse une officine telle que FRANCIA (Front d'actions nouvelles contre l'indépendance et l'autonomie), que l'on connaît en haut lieu, répondre aux plasticages par de contre-plasticages », ont déclaré au préfet les membres de la délégation. M. Bucchini a souligné que « *ce n'est pas en déployant un énorme appareil policier, qui se révèle d'ailleurs impuissant, que l'on ira vers une solution* ».

Affirmant que la sécurité de tous réside dans une autre politique, M. Bucchini a précisé que « *la seule solution était la mise en place de structures démocratiques, d'un pouvoir régional exercé par une assemblée élue au suffrage universel et à la proportionnelle* ».

De son côté, devant le conseil général de la Haute-Corse qu'il préside, M. François Giacobbi, sénateur et président du conseil régional (radical de gauche), avait dénoncé, le 23 mai, « *les groupuscules qui tentent de créer un climat de violence avant l'arrivée du président de la République* », s'étonnant que « *les pouvoirs publics ne réagissent pas plus vigoureusement contre cette escalade* ». Le 27 mai, l'Association des élus de progrès, de tendance autonomiste, s'était « *élevée avec vigueur et détermination contre tout ce qui entrave le libre exercice de la démocratie* ».

Après avoir reçu la délégation communiste, M. Burgalat a notamment déclaré : « *Une fois de plus, je me dois de proclamer que toutes les violences exercées à l'encontre de tous les milieux de la population quelles qu'en soient les motivations et les victimes, sont sans excuses et doivent être condamnées. Parmi ces violences, celles qui ont pour but d'intimider ou d'effrayer nos compatriotes continentaux sont particulièrement immondes.* »

Pour le préfet de région, « *la recrudescence des attenats en Corse depuis le début de l'année témoigne à l'évidence de la volonté criminelle de certains individus ou groupes qui, par tous les moyens, menaces, chantages, intimidation, cherchent à créer artificiellement un climat de tension et d'insécurité qui leur permettrait d'atteindre leurs objectifs très clairement avoués, imposer par la terreur leurs idées rejetées par la population* ».

D'autre part, la *Chjama a u populu* (Appel au peuple) qui groupe toutes les organisations autonomistes légales et quelques organisations professionnelles viennent de diffuser un tract à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires. A son avis M. Giscard d'Estaing n'apportera à la Corse que « *quelques miettes arrachées par les élus populaires et beaucoup de promesses, toutes inaptes à résoudre un problème politique majeur nécessitant une solution politique globale* ». La *Chjama* invite les Corses « *à s'abstenir de participer aux cérémonies officielles ou mieux à s'associer à la protestation pacifique de toutes les organisations démocratiques.*

PAUL SILVANI.

M. FRANÇOIS DESBANS NOMMÉ AMBASSADEUR EN ISLANDE

Le *Journal officiel* du jeudi 1er juin publiera la nomination de M. François Desbans comme ambassadeur à Reykjavik, en remplacement de M. Jacques Pradelles de Latour Dejean.

[M. François Desbans, né en 1919, a commencé sa carrière au ministère des finances (1946-1953). Elève de l'Ecole nationale d'administration (1954-1956), il est ensuite entré aux affaires étrangères. Il a été en poste à l'administration centrale (affaires tunisiennes et marocaines, puis affaires économiques) et à Saigon (1961). Chargé de mission au secrétariat général de la présidence de la République (1963), il a été deuxième conseiller à Washington (1967) et à Moscou (1971). Il était depuis 1974 ambassadeur en Albanie.]

ATTENTAT CONTRE UN AVOCAT A BERLIN-OUEST

Berlin-Ouest (A.F.P.). — Trois coups de pistolet ont été tirés, mercredi matin 31 mai, à Berlin-Ouest sur l'un des avocats commis d'office à la défense des membres du Mouvement du 2 juin, dont le procès se déroule actuellement. Selon la police, Me Dietmar Hobla a été blessé et a dû être hospitalisé.

[Cet attentat n'avait pas été revendiqué ce mercredi en début d'après-midi et son origine politique n'est pas clairement discernable pour l'instant. Aucun acte de violence n'avait été signalé en Allemagne depuis l'enlèvement et le meurtre de Hanns Martin Schleyer.]

● *R.A.T.P.* — C'était au tour des dépôts de Pleyel et d'Asnières d'être touchés, ce mercredi 31 mai, par les grèves tournantes à la R.A.T.P. A Pleyel, le service des autobus n'était assuré, à 7 h. 30, qu'à 26 % (45 véhicules sortis sur 171), et à Asnières, à la même heure, ce service fonctionnait à 43 % (43 autobus sur 100).





A B C D E F G